UNE

MISSION EN SUISSE

PENDANT LES CENT JOURS

PAPIERS INÉDITS.[1]

Le 21 avril 1815, le duc d'Otrante, ministre de la police générale, que je n'avais pas vu depuis plus d'un an, m'écrivit pour m'inviter à dîner chez lui ce jour-là même. Il voulait, disait-il, causer avec moi d'un *objet qui m'intéressait personnellement* (2). Après le dîner, *nous causâmes*, et il me proposa d'aller en Suisse, à Zurich, trouver ou attendre M. de Laharpe, qui revenait du congrès de Vienne. Je saurais de lui si l'on n'avait point à nous faire quelque proposition acceptable, ou s'il n'en était aucune que nous pussions faire nous-mêmes, s'il n'y avait enfin aucun moyen honorable de

(1) C'est une année avant sa mort que Ginguené fut chargé de la mission en Suisse dont on va lire le récit. Ces pages, les dernières sans doute qui soient sorties de sa plume, sont restées inédites jusqu'ici. M. James Parry, le fils adoptif de Ginguené, les a retrouvées parmi les manuscrits posthumes dont il est possesseur. Il a cru, et nous croyons comme lui qu'elles méritaient de voir le jour, car elles ne font pas seulement aimer celui qui les a écrites, elles sont intéressantes à plus d'un titre, et elles retracent avec une rare fidélité l'état d'une partie de l'Europe et ses dispositions à l'égard de la France pendant les cent jours.

(2) « Je voudrais causer avec vous d'un objet qui vous intéresse personnellement. Faites-moi l'amitié de venir dîner avec moi aujourd'hui vendredi 21 avril.

« Mes amitiés. « Le duc d'OTRANTE. »

prévenir l'horrible guerre dont nous paraissions menacés. Je lui exposerais le véritable état où était la France, qu'on avait sans doute connu fort inexactement à Vienne. Je n'avais pas besoin d'autres instructions; il n'y avait point à négocier, ni à traiter; ce n'était pas une mission proprement dite, c'étaient seulement des informations à donner et à recevoir.

Tels furent du moins les derniers termes où l'affaire fut amenée. C'était autre chose au début. Le ministre avait commencé par me dire : « M. de Laharpe est arrivé à Zurich, revenant du congrès de Vienne. Il a écrit ici qu'il avait quelques propositions à nous faire, qu'il fallait lui envoyer pour les recevoir quelqu'un dont on fût bien sûr et qui fût de ses amis. Il vous a désigné, vous en premier, et M. de L... (1) en second, si vous ne vouliez ou ne pouviez pas y aller. Je suis sûr que vous le voudrez; vous le pourrez aussi, c'est l'affaire d'un mois tout au plus de congé à votre Institut; mais il faut partir tout de suite, vous voyez que cela est urgent. »

Je lui avouai que j'étais surpris de ce que M. de Laharpe avait écrit, que j'étais sûr qu'il n'était point à Zurich, qu'il était encore à Vienne, et que de la manière dont je savais qu'il écrivait à sa femme, qui était prête à partir pour la Suisse, il n'avait ni propositions ni communications à faire. Le duc se rabattit alors à des expressions moins positives, et à notre seconde entrevue, quand j'eus tiré d'une visite que je fis sur-le-champ à M[me] de Laharpe de nouvelles preuves qu'on n'avait pas rendu fidèlement au ministre ce qu'on disait que M. de Laharpe avait écrit, sans revenir sur ce qu'il m'avait dit d'abord, il réduisit sa proposition et sa commission au point que l'on vient de voir.

En effet, M[me] de Laharpe, amie de ma femme comme j'étais l'ami de son mari, recevait lettres sur lettres qui l'engageaient à quitter Paris et à se rendre à Zurich, où M. de Laharpe ne tarderait pas à l'aller joindre. La dernière lettre était si pressante que M[me] de Laharpe ne pouvait plus différer son départ, mais elle ne voulait pas se mettre seule en route; emmener ses femmes eût été pour ainsi dire sonner l'alarme et annoncer la guerre, à laquelle on ne croyait point encore à Paris. Elle était dans le plus grand embarras; cette circonstance contribua beaucoup à me décider, et je saisis avec empressement l'occasion de rendre à elle et à son mari un service d'amitié.

D'ailleurs je désirais depuis longtemps voir la Suisse, et j'en avais une raison de plus : ce qu'on avait écrit en France sur l'institut de Pestalozzi, à Yverdun, et sur les établissemens de Fellemberg, au-

(1) M. le comte Charles de Lasteyrie, auteur d'intéressans ouvrages sur l'agriculture et l'enseignement primaire. C'est à lui qu'on doit la propagation de la lithographie, introduite en France dès 1802 par Senefelder.

près de Berne, m'inspirait une vive curiosité. J'avais la promesse positive d'une place de conseiller à vie dans le conseil de l'université : on s'occupait des écoles primaires, on pourrait peut-être y adapter quelques-unes des vues de ces deux célèbres instituteurs; mais il faut voir soi-même ces sortes d'objets, que les livres représentent toujours imparfaitement. Ces motifs, et plus encore le désir et l'espérance de servir ma patrie et l'humanité, si j'obtenais quelque résultat utile de la mission qui m'était proposée, me déterminèrent. Je l'acceptai; j'offris à Mme de Laharpe de l'accompagner jusqu'à Zurich et d'y attendre avec elle le retour de son mari. C'était un voyage d'agrément pour moi, des vacances qui me reposeraient de mes travaux.

Nous partîmes de Paris le 27 avril, deux jours après l'anniversaire de ma naissance. Nous ne voyageâmes que de jour, par un fort beau temps; nous fûmes une semaine en route. Ce voyage, quoique un peu fatigant, fut très agréable pour moi, et ne pouvait manquer de l'être, du reste sans accident et sans événement quelconque. M. de Laharpe avait recommandé à sa femme d'aller par Neuchâtel et non par Bâle, où il pensait qu'il devait y avoir des troupes et qu'elle pouvait trouver des embarras; nous en trouvâmes d'inattendus en prenant par Neuchâtel.

Dès mon entrée sur le territoire helvétique, le premier jour de mai, les formes de réception me parurent peu hospitalières. Aux Verrières, qui étaient le premier poste suisse, on mit un fusilier sur le siége de la voiture; on en mit un autre au second poste, et nous arrivâmes ainsi jusqu'à Motiers. A Couvet, petite place où l'on visa nos passeports, un certain colonel de Schefiland écrivit sur le mien, au lieu d'un simple *vu pour aller à Neuchâtel*, ces propres mots : *avec ordre de se présenter à Neuchâtel dans le bureau du chef de la deuxième brigade des troupes confédérées*. A Neuchâtel, il nous fallut aller en personne chez ce chef, qui se nommait le colonel Effinguer. Mme de Laharpe fut poliment reçue; moi, je fus reçu froidement et d'un air hautain. Le droit chemin de Neuchâtel à Zurich est par Soleure. Le colonel voulut absolument que nous allassions par Berne. Il répondit aux observations et aux instances que lui faisait Mme de Laharpe : « Il n'y aurait, madame, aucune difficulté pour vous; mais monsieur... » Et cela fut accompagné d'un regard fort peu obligeant pour moi. Malgré tout ce que nous pûmes dire, il visa donc mon passeport *pour aller par Berne à Zurich*.

J'ai su dans la suite pourquoi il tenait tant à m'envoyer par Berne : c'est qu'il comptait que je n'y obtiendrais pas de l'état-major de l'armée la permission d'aller plus loin. Voilà où en était déjà pour nous la neutralité helvétique. Le colonel fut trompé dans son at-

tente. Le hasard fit que, le matin même du jour de notre arrivée à Berne, le quartier-général avait été transféré à Morat. Nous envoyâmes de l'auberge à la police nos passeports, qui nous furent rapportés avec des *visa* purs et simples pour Zurich. Le colonel Effinguer se vengea six semaines après de ce mécompte. On verra si c'est en brave et en homme généreux qu'il l'a fait.

Une bêtise qui nous fut dite dans le village d'Anet, deux lieues après Neuchâtel, peut faire juger de l'état où l'on entretenait, à l'égard des Français, l'esprit des habitans de la campagne. En déjeunant, je demandai au jeune garçon d'auberge qui nous servait s'il y avait quelque chose de nouveau.

— Eh! mon Dieu, oui, répondit-il; il y a que les Français ont bloqué Genève; il y a eu une grande bataille, où nous avons perdu bien du monde, et Genève s'est déclarée pour eux. Ah! c'est bien triste que Napoléon soit revenu! C'est lui qui détruira la Suisse.

— Que dites-vous là, mon ami, et comment voulez-vous qu'il la détruise?

— Je ne sais pas comment, mais c'est bien sûr, car un jour qu'il traversait la Suisse à cheval, il y a bien dix ou douze ans, comme il passait aux environs de Morat, son cheval s'abattit. Napoléon fut blessé à la tête, et il répandit presque tout son sang. Enfin le lac devint tout rouge.

— Le lac de Morat? interrompit M[me] de Laharpe, qui avait bien de la peine à s'empêcher de rire. Et qui vous a fait de pareils contes?

— Ce ne sont point des contes, reprit-il d'un air triste, en appuyant le bout de son doigt sur la table. Tout le monde l'a vu, et c'est bien vrai. L'eau du lac devint toute rouge. On vit bien dès ce temps-là que ça nous annonçait de grands malheurs.

— Voilà qui est bien terrible! lui dis-je en le regardant très sérieusement. Et pendant combien de temps les eaux du lac restèrent-elles toutes rouges?

Il réfléchit un moment et répondit d'un air encore plus triste : — Je ne sais pas combien de temps, mais elles devinrent toutes rouges, cela est bien sûr.

Un propos d'un autre genre, et qui marque un esprit différent, nous fut tenu au-delà de Berne. Nous étions descendus de voiture pour monter à pied, à la fraîcheur du matin, une rampe assez rapide qui traverse un bois de sapins. Nous entendîmes dans le bois, à notre gauche, siffler un air fort gai, et un moment après nous vîmes sortir de la forêt un jeune bûcheron, grand, bien fait, de la plus belle et de la plus heureuse figure, la hache sur l'épaule, marchant lestement et gaiement. M[me] de Laharpe lui dit bonjour en allemand, et lui demanda ce qui le rendait si gai dès le matin.

— Madame, répondit-il, c'est que j'ai déjà bien travaillé, et que je vais à présent déjeuner avec ma famille.

— Avec votre père et votre mère?

— Non, madame, avec ma femme et mes enfans.

— Quoi! si jeune (il ne paraissait pas avoir plus de vingt-deux ans), vous êtes marié, et vous avez de la famille!

— Oui, madame, Dieu merci!

— Et dit-on quelque chose de nouveau dans vos contrées?

— Oh! oui, madame, répondit-il en riant; il y a de drôles de nouvelles. Napoléon vient de faire encore un joli bouleversement. Oh! ce Napoléon est un renard. Ils croient l'avoir jeté à bas de son trône; point du tout, il y remonte tout de suite.

Et de rire, de rire presque aux éclats. Nous vîmes dans ce bûcheron le paysan aisé, laborieux et libre, qui ne craint rien et ne regarde que comme un spectacle amusant les plus grands événemens politiques, tandis que le malheureux garçon d'auberge, poltron et superstitieux, sert d'écho aux bruits les plus absurdes, éprouve et répand les plus ridicules terreurs.

Arrivés le 4 mai à Zurich, non-seulement nous n'y trouvâmes pas M. de Laharpe, mais point de lettres de lui. Il en vint quelques jours après qui étaient renvoyées de Paris. Il fallait six ou sept jours pour qu'il fût instruit à Vienne de notre arrivée, et autant pour que Mme de Laharpe eût sa réponse. Nous étions logés au *Corbeau*, sur le bord du lac. Elle avait pris au premier étage un appartement pour elle et pour son mari. J'avais au troisième une chambre ayant vue sur ce beau lac, sur les collines riantes et les belles montagnes qui le bordent en face de Zurich, et à gauche, dans le lointain, sur les glaciers. Nous dînions à la table d'hôte, suivant l'usage du pays, usage qui n'a aucun inconvénient dans les temps ordinaires, mais qui en a de très graves dans des circonstances telles que celles où nous étions alors. La table était d'une soixantaine de couverts. A l'extrémité où nous étions placés étaient les députés de plusieurs cantons allemands à la diète et celui du canton de Vaud. Vers l'autre extrémité, c'étaient les députés des cantons italiens, trop loin de moi pour que je pusse m'entretenir avec eux. Au milieu de la table était un homme décoré du ruban de la Légion d'honneur ou de l'ordre de Saint-Louis, qui était là, disait-on, toute l'année. On l'appelait M. le major; il me parut être le major des espions du pays; le reste des convives était fort mobile et se renouvelait presque tous les jours. On commençait à y voir beaucoup d'émigrés français. Nous restâmes ainsi treize ou quatorze jours. Les charmantes promenades autour et aux environs du lac, les invitations chez les amis de M. et de Mme de Laharpe, qui s'empressaient de la fêter et qui me faisaient aussi

fête à cause d'elle, la visite du peu qu'il y a de choses curieuses à Zurich même me firent très bien passer ce temps; mais on commençait à remarquer le séjour prolongé d'un Français dans une ville où se tenait la diète, et l'on en murmurait autour de moi. Je résolus de m'absenter pendant quelques jours. Voyant que le temps me manquerait bientôt pour visiter les établissemens que j'avais le désir de connaître, je voulus au moins voir celui de M. de Fellemberg, qui était le plus à ma portée. Je partis seul le mercredi 17 mai pour Berne, où j'arrivai pour dîner le lendemain à l'auberge du *Faucon.* J'allai voir dans la soirée la famille de M. le professeur Schnell, chez qui Mme de Laharpe m'avait présenté. Je pris de lui quelques renseignemens sur Hoffwill, château situé à deux lieues de Berne, appartenant à M. de Fellemberg, où cet homme respectable avait formé les divers établissemens d'agriculture et d'instruction qu'il dirigeait.

Le lendemain, j'étais en voiture à cinq heures du matin et arrivé à Hoffwill avant sept heures. Je fus d'abord reçu par le secrétaire, qui commençait à me montrer fort obligeamment les charrues, les semoirs de l'invention de M. de Fellemberg, et tout ce qui tient à l'agriculture, lorsque le maître, à qui l'on avait porté mon nom, vint me trouver, et, jugeant bien que ce n'étaient pas là les objets qui pouvaient m'intéresser le plus, il me conduisit à son école des pauvres, après une conversation préliminaire qui m'apprit ce qu'il fallait que je susse pour examiner cette école sous son véritable point de vue. Je passai là plusieurs heures, qui me parurent très courtes, et ma journée s'écoula tout aussi rapidement dans l'examen de tout ce que le lieu offrait d'intéressant, et plus encore dans la conversation du propriétaire. Le temps était magnifique; nous ne nous quittâmes, M. de Fellemberg et moi, qu'à plus de neuf heures du soir. Il vint me conduire, par le plus beau clair de lune, jusqu'à l'auberge du village, où j'avais envoyé ma voiture, et qui était à proximité de son château. J'y couchai, et je repris le lendemain matin la route de Zurich.

Voici une circonstance de ce retour, peu importante en soi, mais qui retrouvera sa place dans la suite : c'est ce qui m'oblige dès ce moment à en parler. Voyageant seul dans une grande voiture et à petites journées, comme on y est forcé dans un pays où il n'y a point de postes, j'avais pris avec moi quelques livres, entre autres les deux premiers volumes d'un recueil intitulé, je crois, *le Conservateur suisse,* que M. Muret, député du canton de Vaud, m'avait prêté, et qui contenait des descriptions topographiques et statistiques, des morceaux d'histoire de la Suisse, des poésies et d'autres mélanges. Je trouvai à la fin du second volume une espèce d'ode

patriotique ayant pour titre : *Anniversaire de la liberté suisse en 1309*, et commençant par ce vers :

Quels chants, quels cris joyeux au loin se font entendre?

L'ode était excessivement longue, et les vers n'en étaient pas très bons; mais les sentimens et les images me firent aller jusqu'à la fin, et comme je lisais, selon mon habitude de lire les vers, en déclamant, quoique à voix basse, le rhythme de cette longue suite de strophes de quatre vers produisit dans ma tête, toujours prête à recevoir des impressions musicales, une espèce de chant mesuré, enfin un air véritable, majeur et mineur, que je fixai sur les deux premières strophes, que je répétai plusieurs fois, et qui resta gravé dans ma mémoire. Voilà de quels objets s'entretenait, en voyageant en Suisse le 20 mai 1815, un malheureux Français déjà en butte à la malveillance soupçonneuse et aux plus atroces délations; voilà comme il cherchait à se distraire des idées tristes dont cette date seule dit assez qu'un Français aimant sa patrie devait être préoccupé.

Je fus de retour à Zurich le dimanche 21 d'assez bonne heure pour dîner à la table d'hôte. J'y parlai beaucoup de mon voyage et des établissemens de Fellemberg, ce qui fit un bon effet pour moi. Je trouvai Mme de Laharpe dans la joie d'une lettre qu'elle venait de recevoir de son mari, qui lui annonçait enfin son arrivée comme très prochaine. Il arriva en effet le mercredi 24, à sept heures du matin. Il était tout rempli de Vienne, et pendant les deux premiers jours il n'y eut pour moi aucun moyen de lui parler ni de le faire parler d'autre chose. A table, il eut en allemand des conversations très animées avec plusieurs députés des cantons, et je sus de Mme de Laharpe que ces conversations roulaient sur les dernières opérations de la diète, sur l'esprit qui y dominait et sur la voie qu'elle se montrait disposée à suivre. Il était persuadé que la Suisse, en prenant le parti d'une neutralité prétendue, en adhérant de fait à tout ce que les puissances coalisées exigeraient d'elle, courait inévitablement à sa perte, et il s'expliquait là-dessus en homme et en citoyen d'un pays libre. On lui en a fait un grand crime, et je m'en suis ressenti.

Pour le distraire de ces objets, pour me mettre plus à portée de l'entretenir, et aussi pour me faire connaître avant mon départ, désormais prochain, les beautés de la Suisse les plus voisines de Zurich, Mme de Laharpe proposa un petit voyage de quatre jours, qui fut accepté et arrangé sur-le-champ. Nous partîmes le samedi 27; nous allâmes déjeuner sur l'Albis, stationner à Zug, dîner et cou-

cher à Lucerne; le lendemain dimanche, déjeuner à Kussnacht, dîner à Art et coucher à Schwitz; le lundi, déjeuner à Brunnen, visiter le lac des Quatre-Cantons, où est le Grutli avec la chapelle de Guillaume Tell, dîner à Schwitz et coucher à Einsiedeln; enfin, le mardi 30 mars, nous dînâmes à Rapperschwill, et revînmes le soir à Zurich. Ce n'est pas ici que je dois parler des impressions profondes et variées que je reçus pendant ces quatre jours, les plus agréables de tout mon voyage, et ceux qui m'ont donné le plus de regret de ne pouvoir visiter toute la Suisse.

Il ne faut pas croire que pendant cette excursion de quatre jours, où nous étions comme en tête à tête, j'eusse beaucoup de loisir pour les conversations que je voulais avoir. On ne cause pas toujours avec M. de Laharpe comme on veut, ni je dirais presque comme il le veut lui-même. Son âme sans cesse émue, sa mémoire toujours fidèle et toujours en action dans des lieux dont la plupart sont historiques, sa disposition continuelle à saisir en dessinateur paysagiste les objets et les sites pittoresques, son attention à rechercher les plantes qui manquaient à ses herbiers, lui fournissaient une diversité toujours renaissante de sujets d'entretien, et sa gaieté, sa franche bonhomie, l'humeur joviale que sa figure grave n'annonce pas, mais qui lui est naturelle comme elle l'est aux bonnes gens, faisaient encore qu'il ne laissait échapper aucune occasion de rire et de plaisanter. Ajoutez de plus une disposition presque machinale à éviter toutes les questions et les idées relatives au chaos politique d'où il sortait, dès qu'il n'eut plus autour de lui ce qui pouvait les lui rappeler. Cependant il n'y eut aucune de ces quatre journées où je ne trouvasse le moyen de lui parler assez au long de nos malheureuses affaires.

Sa réponse aux premiers mots que je lui dis m'ôta presque toute espérance. « Il est trop tard, me dit-il, pour qu'il reste rien à faire ou à tenter. Les engagemens sont irrévocablement pris, les préparatifs tout faits, les ordres donnés, les troupes en marche sur tous les points; cela est sans retour. Alexandre est engagé d'honneur. C'est non-seulement un honnête homme, mais un loyal chevalier; sa parole est un contrat. Il ne prend pas très promptement ses résolutions, mais il tient à celles qu'il a une fois prises avec une ténacité invincible. Le sujet de la guerre est connu; il n'y a plus aucune proposition à faire ni à recevoir, plus d'autre voie pour éviter les terribles effets qui vont suivre que d'en détruire la cause et d'envoyer Napoléon où il devrait être depuis longtemps. » Mais dès cette première conversation je vis aussi qu'il ne connaissait pas bien les faits qui s'étaient passés en France, et qu'il les voyait encore à travers les brouillards du congrès. Une conjuration entre les chefs de

l'armée pour rappeler son empereur, tout préparé d'avance pour le recevoir, les troupes seules pour lui, les populations stupéfaites et terrifiées leur livrant passage, la soldatesque menaçante dominant partout par le sabre et la baïonnette, lui revenant en fureur, et n'ayant dans le cœur que projets de conquêtes, de destruction et de vengeance; toutes les promesses qu'il faisait illusoires, la paix impossible avec lui, ses partisans peu nombreux en France, ceux des Bourbons formant le plus grand nombre et prêts à agir : telle était l'idée qu'il s'était faite de notre position. Je tâchai de lui en donner une plus juste, en lui peignant les choses telles qu'elles avaient été, telles qu'elles étaient, ou du moins qu'elles me paraissaient être au moment où j'avais quitté Paris.

Revenus à Zurich, nous en parlâmes encore le lendemain au déjeuner, que nous faisions toujours ensemble dans son appartement. Il n'était pas entièrement persuadé sur tous les points; il croyait surtout que, soit que je me trompasse ou non sur tels ou tels articles, il n'y avait point de remède, et que nous n'avions plus, comme il le disait, qu'à faire ce qu'on exigerait de nous ou à nous bien tenir. Cependant il m'engagea à mettre par écrit tout ce que je lui avais dit sur nos affaires. On ne risquait jamais rien avec l'empereur Alexandre en cherchant à lui faire connaître la vérité, et l'on aurait à se reprocher d'avoir négligé le peu de moyens qui pouvaient rester encore de prévenir des désastres tels que ceux dont nous étions menacés. Je rédigeai en conséquence à la hâte un mémoire divisé en trois séries de questions et de réponses : on verra qu'il m'a coûté cher d'en avoir gardé le brouillon.

Ce travail achevé le jour même, copié le lendemain et remis à M. de Laharpe, je ne m'occupai plus que des préparatifs de mon départ. Mes amis pensèrent que, dans les circonstances où nous étions, mon vieux passeport français, quoique visé par les autorités zurichoises, ne suffirait pas, et qu'il fallait en prendre un de ces autorités mêmes. Sur la demande de M. de Laharpe, le conseiller d'état Lavater, magistrat chargé de la police, m'en expédia un dans toutes les formes pour retourner par Bâle en France. Il était temps d'y rentrer. Les hostilités étaient annoncées comme prochaines, les communications venaient même d'être interrompues, et l'on parlait publiquement de l'arrivée d'une colonne autrichienne, dont les cantons, quoique toujours se disant neutres, étaient forcés de permettre le passage. Le général autrichien baron de Steigenteisch était à Zurich pour cet objet. C'était un homme aimable, instruit, aimant les lettres, et même un poète dramatique dont les comédies, qu'on dit fort gaies, ont été publiées en deux volumes. Il vint faire visite à M. de Laharpe, qu'il avait beaucoup vu à Vienne. J'étais là, et mon

nom ayant été prononcé, il s'exprima très indulgemment sur moi et sur mon *Histoire littéraire d'Italie*. M. de Laharpe lui dit que j'allais partir, qu'il aurait voulu me conduire à Bâle, me faire voir la chute du Rhin, l'un des plus beaux spectacles que la Suisse offre aux voyageurs, mais que le temps pressait trop, et que je partirais seul. Le général lui répondit qu'en effet il n'y avait guère de temps à perdre, mais qu'on n'était pas à trois jours près, et qu'il ne fallait pas que j'emportasse ce sujet de regret.

Cette garantie suffisait à l'obligeante amitié : elle arrangea tout sur-le-champ, et nous partîmes le 7 juin, M. et M[me] de Laharpe et moi, pour aller par Schaffhouse à Bâle. En passant à Eglisau, nous descendîmes de voiture, et mes yeux se fixèrent pour la première fois sur ce beau fleuve du Rhin. Dès le lendemain matin, nous allâmes à la chute avec un guide, à pied et à travers champs. Le *Rheinfall* (chute du Rhin) n'était pas encore dans toute sa plénitude et dans toute sa beauté. Le temps était fort couvert, le ciel chargé de brume, et cependant je fus émerveillé de cette grande scène de la nature. Une pluie très forte nous retint quelque temps dans une usine au bord de la cataracte. Nous prîmes ensuite à pied la route de Schaffhouse, ayant fait l'imprudence d'y donner rendez-vous à notre voiture. Les chemins étaient détrempés, gras et détestables : nous arrivâmes dans un état qui nous força tous de changer. En tout, je ne tirai guère d'autre avantage de cette partie de plaisir que de passer trois jours de plus avec de si chers amis. Nous revînmes par Eglisau, et poussâmes notre tournée jusqu'à Stein, où nous couchâmes.

Le matin, ce spectacle d'un phénomène majestueux, mais bruyant, cette pluie qui y avait jeté un voile, un certain vent froid et humide qui m'avait saisi dans l'usine, avaient ouvert en moi la porte aux sentimens tristes. Mon imagination s'élança vers la France, que j'allais revoir; mais l'idée des terribles préparatifs dressés de toutes parts contre elle accrut encore cette impression de tristesse. Tout le jour s'en ressentit, et je ne fus jamais moins aimable pour des compagnons de voyage qui l'étaient toujours pour moi. Ce nuage mélancolique ne s'éclaircit un peu qu'à Stein.

Nous étions le 9 à Bâle de très bonne heure. Nous commençâmes par nous occuper de nos passeports. M. de Laharpe en avait pris un pour lui à Zurich. Nous allâmes les porter nous-mêmes au bureau de la police. Le chef était absent et ne devait rentrer que dans une heure. Nous fîmes, en attendant, une promenade sur la belle terrasse au bas de laquelle le Rhin se déploie dans sa forme demi-circulaire et dans toute sa majesté. Le temps à peu près écoulé, nous revenions vers le bureau, lorsque nous rencontrâmes le

chef, qui nous dit qu'on ne pouvait, d'après de nouveaux ordres arrivés dans la nuit même, laisser aucun Français sortir par Bâle, et que je devais absolument reprendre par Soleure et Neuchâtel. Je n'avais rien à dire contre une mesure générale, quelque désagréable qu'elle fût pour moi; mais M. de Laharpe ne voulut pas la croire aussi générale qu'on le disait. Il vit dans cet ordre un projet de le contrarier lui-même en contrariant son ami, et s'expliqua librement, à son ordinaire, sur les gens au pouvoir qui lui jouaient ce mauvais tour. Il fallut pourtant en passer par là et nous contenter de la promesse que nos passeports seraient expédiés le soir et envoyés à notre auberge.

Nous y revînmes trouver Mme de Laharpe, qui ne savait ce que nous étions devenus. Après un dîner que ce refus qu'on me faisait et ce détour qu'il me fallait faire n'égayèrent pas, nous allâmes voir pour nous distraire un panorama qui venait d'être exposé à Bâle, et qui représentait la ville et le lac de Thun. L'auteur avait cru bien faire en s'appesantissant sur tous les petits détails de la ville, dont il montrait l'intérieur, et il avait trop négligé le lac, qui est un des plus pittoresques de la Suisse. La perspective ne nous parut pas aussi bien observée que dans ceux que nous avions vus à Paris, ni l'illusion aussi complète. Cependant cette vue nous fit plaisir. L'artiste nous conduisit à son logement et nous montra une assez belle collection de tableaux. Le plus remarquable, et qui le serait partout, était une Vierge de Raphaël de la plus grande beauté et d'une conservation parfaite. Il était à vendre, et n'était là qu'en dépôt. Quoiqu'il y eût dans cette collection un Rembrandt, un Teniers et quelques autres originaux précieux, cette Vierge avec son enfant valait à elle seule dix fois plus que tout le reste.

Le soir, nos passeports nous furent envoyés, comme on l'avait promis. M. de Laharpe les prit, et les mit tous deux ensemble avec d'autres papiers. Le 10, de bon matin, il me remit l'un des deux, au revers duquel était écrit un *visa* pour Soleure. Toutes nos dispositions faites, nous nous embrassâmes assez tristement. Je ne pouvais quitter sans un vif regret des amis qui m'avaient comblé de tant d'attentions et de bontés. L'espérance de me retrouver bientôt auprès de ma femme et dans le sein de ma famille était de plus en plus troublée par cet appareil menaçant qui entourait mon pays, et je sentais en moi comme de fâcheux pressentimens qui m'oppressaient et me serraient le cœur.

Je montai seul dans la voiture que j'avais prise à Paris et que je devais y ramener, eux dans une chaise de poste ou cabriolet qu'ils avaient loué pour leur retour. Il fallait en sortant, à quelque distance de la porte de Bâle, exhiber les passeports. Je donnai le mien

au commis qui sortit du bureau pour le prendre. M. de Laharpe, qui me suivait, donna aussi le sien. Ce fut à lui qu'on les remit tous les deux, et il me fit passer de nouveau le premier sur lequel était un *visa* pour Soleure. Nous marchâmes ensuite de conserve pendant à peu près une lieue. Nous nous quittâmes enfin à l'endroit où le chemin se sépare en deux. Je roulai vers Soleure, et mes amis vers Zurich.

Ma journée n'eut rien de remarquable. Je traversai des parties montagneuses et des gorges qui me parurent peu intéressantes. Je n'avais plus mon excellent *cicerone* pour mettre de l'intérêt aux localités les plus communes, aux ruines du moindre château, par des noms historiques et par de grands souvenirs. Je rencontrai plusieurs corps de troupes cantonales, et même de l'artillerie. Je ne sais si les protestations de neutralité n'étaient point encore dans les journaux, mais la déclaration de guerre était partout. A Langenbruck, où je dînai, un jeune officier suisse entra lorsque j'allais me mettre seul à table, et me demanda la permission de dîner avec moi. Il était de Neuchâtel, et parlait très bien français. Notre conversation fut assez animée. Il me tâtait sur la politique, sur la paix, sur la guerre. Il tournait, pour ainsi dire, autour de moi. Je m'expliquai librement sur le fond des choses et sur les affaires générales, sans entrer jamais dans rien de particulier, et dans cet entretien de près d'une heure entre un Suisse armé contre la France et un Français qui y rentrait, il ne fut positivement question ni de la Suisse ni de la France.

J'arrivai à Soleure à la chute du jour. A la porte de la ville, on me demanda mon passeport; je le donnai sans l'ouvrir. On me promit que je l'aurais dans une heure à l'auberge de *la Couronne*, où j'allai descendre. Il y fut envoyé très exactement avec un *visa* pour Neuchâtel. Je le mis dans mon portefeuille et donnai des ordres à mon cocher pour partir à cinq heures du matin. L'aubergiste, en m'apportant du thé que j'avais demandé, m'apporta aussi la feuille de police, partagée en cinq ou six colonnes, où j'écrivis, suivant l'usage, mon nom, mon pays, mon état, le lieu d'où je venais et celui où je comptais aller. Je me couchai tranquillement, et fus debout le lendemain matin avant quatre heures.

A cinq, les chevaux étaient mis quand l'aubergiste vint me dire que M. le capitaine Monod de Morges, aide-de-camp du colonel Guiguer de Prangin, commandant de la division, me faisait demander si je voulais le recevoir. M. Monod, fils du landaman du canton de Vaud, avait épousé une sœur de M[me] de Laharpe, chez qui je l'avais vu à Paris. Sa visite me parut toute naturelle. Après les premières politesses : — Vous allez à Neuchâtel, me dit-il; permet-

tez-moi de vous faire une question. Vos papiers sont-ils en règle?

— Assurément, lui répondis-je; j'ai mon ancien passeport de France et un nouveau en allemand pris à Zurich.

— Êtes-vous bien sûr de cela?

— Comment, si j'en suis sûr! autant qu'on peut l'être. Je n'entends pas l'allemand, mais vous allez voir.

Je prends alors mon portefeuille, j'en tire le passeport et le donne à M. Monod. Il le déploie, il lit, ouvre de grands yeux, et de l'air d'un homme frappé de surprise : — Ce n'est pas là, me dit-il, votre passeport?

— Et qu'est-ce donc, je vous prie?

— C'est celui de M. de Laharpe.

Et il me lit en français les noms, les qualités, le signalement; c'était bien M. de Laharpe, ce n'était pas du tout moi.

Nous nous regardâmes quelque temps sans rien dire. — Voici, reprit-il enfin, ce qui se passa hier au soir là-bas, à la table d'hôte, où je mange avec le colonel et tout l'état-major. On y apporte tous les soirs la note des passeports et la feuille de police. On lut votre nom sur cette dernière; c'est ce qui m'apprit votre arrivée; on chercha votre passeport, et on ne le trouva pas. D'un autre côté, parmi les passeports, on trouva celui de Laharpe, et son nom n'était point sur la feuille. Vous fûtes pendant tout le souper le sujet de la conversation. Un de nos jeunes officiers jugea que c'était avec vous qu'il avait dîné à Langenbruck. Il avait été très content de votre politesse et de vos principes; mais il avait eu beau chercher à pénétrer vos opinions particulières sur les affaires actuelles, il n'avait pu tirer de vous là-dessus un seul mot. Enfin votre arrivée publique et mystérieuse en même temps dans les circonstances présentes a paru une espèce d'énigme.

— Le mot de cette énigme est fort simple, repris-je après y avoir réfléchi. Nous sommes partis ensemble de Bâle ce matin, M. de Laharpe et moi; il avait nos deux passeports, il a cru me donner le mien, et c'est le sien qu'il m'a donné. Qu'y faire? quel parti prendre? Voilà ce qui est embarrassant!

M. Monod me fit sentir que cela l'était encore plus que je ne croyais. Je ne pouvais aller plus loin ni sans passeport ni avec celui-là; je ne pouvais rester à Soleure et envoyer un exprès chercher le mien à Zurich, comme j'en avais eu l'idée, sans exciter l'attention et l'inquiétude de la police, devenue plus ombrageuse que jamais et à qui tout était suspect. J'aurais beau dire que j'avais écrit mon propre nom sur la feuille, j'étais venu avec un passeport délivré à un autre que moi : c'était un fait. Et quel était cet autre? M. de Laharpe. On n'ôterait jamais de la tête des gens qu'il y avait

là-dessous quelque raison secrète; ils ne voudraient ni attendre, ni rien entendre, et il pouvait en résulter des mesures désagréables et fâcheuses pour moi. Ce que j'avais donc de mieux à faire était de retourner à Zurich et d'y réparer moi-même ce quiproquo. Je fis quelques objections; M. Monod y répondit; il tint à son avis; j'y cédai, et je pris le chemin de Zurich au lieu de celui de Neuchâtel.

J'allai coucher le soir à Aarau. M. Monod m'avait engagé à y voir en passant M. Ringer, un des amis intimes de son père et de M. de Laharpe. Conseiller d'état du canton d'Argovie, il pouvait m'être utile en cas de nouvel accident, et c'était de toute façon un homme que je serais bien aise de connaître. Il était d'assez bonne heure, j'envoyai savoir chez M. Ringer s'il voudrait bien me recevoir; mais il était allé à Berne et ne devait revenir que le lendemain. Le 12, j'étais rendu à Zurich, *au Corbeau*, avant qu'on fût sorti de table. Cela fit événement dans l'auberge; on avertit M. et Mme de Laharpe: ils plantèrent là leurs convives et accoururent à moi avec l'expression de la joie la plus vraie et de la plus vive amitié. Ce bon et sensible Laharpe me prenait la tête entre ses deux mains, me baisait et me rebaisait. — Mon pauvre Ginguené, me disait-il, que vous nous avez donné d'inquiétudes! Seul, sans amis, sans passeport au milieu de ces gens-là, comment vous êtes-vous tiré d'affaire? Venez, venez nous conter tout cela. — Nous entrâmes dans leur appartement, et, désormais tranquille sur mon aventure, je la leur racontai si gaiement, je leur retraçai si bien ce que cette scène du passeport avait de comique, et l'ébahissement de M. Monod et le mien, et notre délibération et tout le reste, que nous en rîmes tous trois pendant plus d'une heure à qui mieux mieux. Quelques-uns de leurs amis étant venus les voir dans la soirée, il fallut recommencer mon récit, et nous en rîmes de plus belle, et le sage M. Usteri lui-même, qui n'est pas rieur, pleurait à force de rire.

M. de Laharpe, qui peut voyager quand il veut en Suisse sans passeport, n'avait eu de Bâle à Zurich aucun besoin du sien. La veille, en arrivant, il l'avait tiré de sa poche, et, y ayant jeté les yeux, il avait reconnu l'erreur. Elle avait été commise à Bâle même, dans le bureau de la police. On avait cru qu'il venait à Soleure avec moi, et l'on avait visé *pour Soleure* les deux passeports. Ne les ayant pas ouverts en sortant de Bâle, il m'avait donné l'un pour l'autre; dès qu'il s'en était aperçu, il m'avait dépêché un courrier qui m'avait croisé en route. Depuis ce moment, mes deux excellens amis étaient dans la plus grande anxiété; ils comptaient les heures en attendant le retour du courrier, qui ne pouvait cependant revenir que le lendemain au soir. Ils craignaient d'apprendre quelque désastre; enfin j'étais venu fort à propos les tirer de peine, et peu s'en fallut qu'ils

ne s'en montrassent reconnaissans comme si j'eusse fait pour eux ce que j'avais fait pour moi.

Après ces agitations, j'avais besoin d'un peu de repos; je séjournai à Zurich le 13 et repartis pour Soleure le 14 au matin, après avoir déjeuné avec M. et Mme de Laharpe, qui croyaient mes tribulations finies, lorsque de bien plus fortes m'attendaient.

Revenu le soir à Aarau, j'envoyai de nouveau chez M. Ringer; il eut l'extrême prévenance de ne pas attendre ma visite et de venir lui-même me trouver. J'eus avec lui un entretien de près d'une heure; nous parlâmes à cœur ouvert, comme si nous eussions été d'anciennes connaissances. Je reconnus en lui un Suisse de la bonne roche, et pour tout dire un digne ami de mes amis.

Mon passeport français m'avait servi pour rentrer à Zurich et pour en sortir; il me servit encore pour rentrer à Soleure, où mon passeport allemand m'attendait. M. Monod l'avait reçu et me le remit le 15, à mon arrivée. Ni les frais du courrier qui l'avait apporté, ni ceux de ma course à Zurich, ni le retard de cinq jours que cette course mettait dans mon voyage, ne lui parurent perdus; tout ce qu'il avait vu et entendu pendant mon absence lui persuadait toujours que j'avais bien fait de m'absenter. Le dîner de l'état-major finissait quand je descendis à l'auberge; pendant qu'on préparait le mien, M. Monod me présenta à son colonel, M. de Guiguer; cet officier m'accueillit avec beaucoup de politesse, et dans quelques momens de conversation que j'eus avec lui vers le soir, il me parut penser sensément et noblement.

Il n'était que quatre heures quand j'eus dîné; il faisait chaud et le plus beau temps du monde. J'allai d'abord voir la grande église, qui était en face de l'auberge, et dédiée à saint Ours et à saint Victor. Elle passait pour la plus belle de la Suisse. La façade, ornée de colonnes, de pilastres corinthiens et de statues; les vastes degrés par où l'on y montait, divisés en trois étages de onze ou douze marches chacun; les deux fontaines jaillissantes placées en avant des deux côtés et surmontées de deux statues, sans doute celles des deux patrons, formaient un ensemble imposant et d'un bel effet. L'intérieur y répondait. Le maître-autel, les autels des deux branches de la croix, ceux des six chapelles latérales, étaient peut-être un peu chargés d'ornemens, mais fort riches et décorés de tableaux d'un très bon style. L'orgue, qui était magnifique, remplissait tout le bas de l'église, et était placé sur une tribune demi-circulaire soutenue par des colonnes d'une belle proportion. J'avais écrit au crayon les sujets des tableaux et quelques autres détails; on se passera fort bien de les trouver ici, et je me passerai bien aussi de les y mettre. J'ai hâte d'arriver à des objets d'un tout autre intérêt pour moi. Il faut

pourtant encore que je dise quelque chose d'une promenade que je fis à quelque distance de la ville, où je fus conduit par un valet de place attaché à l'hôtel. A une bonne demi-lieue de Soleure, vers le nord, dans les gorges de l'extrémité du Jura, était un ermitage placé d'une manière tout à fait pittoresque au bord d'un petit torrent; le long de ce torrent, à partir de l'entrée d'une gorge étroite et profonde, on a pratiqué une route sinueuse qui conduit à la demeure de l'ermite. On passe et repasse plusieurs fois le torrent sur de petits ponts de bois. Enfin on arrive dans un endroit où la gorge s'élargit un peu. On voit quelques traces de culture et d'habitation : en haut, sur la gauche, une chapelle; en bas, à droite, au pied du roc, une cellule creusée dans le roc même. Avant d'y arriver, à l'endroit où la pierre, taillée à pic, offre un angle aigu et s'enfonce pour former une petite plaine, on rencontrait sous un saule pleureur une urne sépulcrale dont la base portait l'inscription suivante :

FILIOLIS
QUAS MORS
JUNXIT
INTRA V. DIES,
PARENTES ORBI,
FR. VOITEL HELV.
CENTURIO HISP.
FR. WURTZ, BUDENS
1802.

Ce M. Voitel, militaire suisse au service d'Espagne, avait perdu à Soleure, dans l'espace de cinq jours, deux filles charmantes; il avait fait déposer leurs restes et élever ce simple monument dans un lieu si souvent visité par les voyageurs, pour multiplier en quelque sorte les témoignages de sa douleur et de celle de sa femme autant de fois que serait lue l'inscription qu'il y avait fait graver.

La cellule de l'ermite était divisée en deux ou trois petites pièces. Il vint nous recevoir à la porte. Son extérieur et ses manières n'annonçaient qu'un homme du commun, un ouvrier, et il l'était en effet. Comme il ne parlait point français, ce fut mon conducteur qui lui transmit quelques questions et qui me traduisit ses réponses. Cet ermitage fut fondé en 1678 par un saint personnage appelé Arsenius ou Arsène, qui était venu d'Égypte; il y fit beaucoup de miracles, et mourut en odeur de sainteté. Son portrait était en pied dans la chapelle. Il avait un disciple qui occupa l'ermitage après lui; mais à la mort de ce dernier personne ne se présenta pour lui succéder, ce lieu resta désert pendant quelques années, et la curiosité des voyageurs qui venaient à Soleure avait une jouissance de moins. On prit le parti d'y placer un ouvrier, apparemment peu occupé, à qui un logement et le produit des petites offrandes des curieux firent un état. L'ermite qui me reçut était tailleur de son métier.

Il me présenta un grand livre où il invitait tous les voyageurs à s'inscrire. J'y vis les noms de plusieurs étrangers de marque et ceux de quelques émigrés français. J'y écrivis le mien avec ma qualité de membre de l'Institut de France et la date, comme je l'avais fait précédemment dans quelques autres circonstances, entre autres à Zurich, sur le registre de l'école des aveugles-nés. Ce nom et cette date, rapprochés des événemens qui ont suivi de près, ne sont pas sans quelque singularité. Je laissai sur le livre une pièce de 5 francs, dont l'ermite parut satisfait.

Quand nous l'eûmes quitté, mon guide, en me reconduisant, me conta que ce joli chemin sur lequel nous marchions, et qui ressemblait à une route dessinée de fantaisie dans un jardin anglais, n'existait que depuis une vingtaine d'années. — Cette route auparavant, me dit-il, était une espèce de casse-cou. C'est à un émigré français qu'on a l'obligation de l'avoir mise dans l'état où vous la voyez. M. le baron de Breteuil vint s'établir à Soleure en 1790; le site de cet ermitage lui plut, et il entreprit de le rendre plus abordable; il employa pendant plus d'un an un grand nombre d'ouvriers, il fit niveler le terrain, élever ou rabaisser ce qui en avait besoin, sauter de gros quartiers de roche, construire des ponts sur le torrent; enfin il dépensa ici de grosses sommes, et ce n'est pas le seul bien qu'il ait fait pendant son séjour dans notre ville. Aussi, quand il fut parti, on fit graver sur une pierre, qui remplissait ce grand carré que vous voyez au-dessus de nous, et qui est maintenant vide, une inscription en son honneur. — Nous passions en effet dans ce moment-là au pied d'une partie du rocher où l'on voyait, à une certaine élévation, le carré vide dont il me parlait. — Mais dans la dernière guerre, continua-t-il, une colonne de l'armée française, venant du Jura, entra par ici en Suisse. Les soldats lurent l'inscription; le nom d'un émigré les mit en colère; ils abattirent et brisèrent la grande pierre où elle était gravée; ils firent même encore plus, et il a fallu du temps et de l'argent pour rétablir ce qu'ils détruisirent; ils dégradèrent le chemin, jetèrent la terre et les pierres dans le torrent, brisèrent les rampes des ponts; enfin ils firent tout le dégât qu'ils purent en haine de l'émigré. — Ces derniers mots et cet acte de violence et de barbarie de nos troupes me donnèrent à penser pendant le reste du chemin, et me firent achever tristement ma promenade et ma journée.

Le 16, j'étais, comme à mon ordinaire, prêt à monter en voiture à cinq heures du matin. Comme à son ordinaire aussi, ou du moins comme il l'avait déjà fait une fois, l'aubergiste attendit ce moment pour m'annoncer une visite. M. de Clouts (qu'on écrit, je crois, de Cloots) l'avait chargé de me dire qu'il viendrait me voir à six heures.

— Que me veut-il, et qu'est-ce que ce M. de Clouts? — C'est le magistrat, chef de la police. — Eh! mon Dieu! je ne veux point qu'il se donne la peine de venir me chercher, c'est à moi de le prévenir; j'irai me présenter chez lui un peu avant six heures. — J'y allai en effet. Après avoir attendu quelques minutes dans un salon, je vis entrer M. de Clouts à demi habillé, mais encore en robe de chambre de bazin piqué fort propre. C'était un grand et gros homme, à figure pleine, blanche et un peu lourde, comme il m'a semblé qu'on en trouvait beaucoup en Suisse. Son abord fut ouvert et poli. Sur la demande que je lui fis des raisons qui me procuraient l'honneur de le voir, il me dit que mon passeport français était irrégulier, puisqu'il ne contenait pas mon signalement, et que c'était ce qui avait d'abord fixé son attention. J'avais avec moi ce passeport, je le tirai de ma poche et le déployai; il le prit. — Passons, dit-il, sur l'âge et sur la taille; il n'y a pas non plus un mot du reste. Je vois bien que vous avez un front, des sourcils, des yeux, un nez, une bouche; mais comment, de quelle couleur et de quelle forme sont-ils? On ne m'en dit rien, en sorte qu'un Français qui aurait le front bas, les sourcils épais, les yeux noirs, le nez court, la bouche petite, pourrait voyager sous votre nom avec ce passeport. — Il avait raison: dans la colonne intitulée *signalement*, ces mots n'étaient suivis d'aucune épithète. Je n'y avais pas pris garde, le ministre de la police non plus. Tout se faisait dans ses bureaux avec cette légèreté. Il est vrai aussi qu'en Suisse, où l'on faisait tant les difficiles, où ce passeport avait été visé tant de fois, personne encore n'avait fait cette observation. — Mais, reprit M. de Clouts, j'ai d'autres choses à vous dire, et il faut pour cela que nous soyons chez vous. Je vous prie donc d'y retourner. J'y serai cinq ou six minutes après vous.

En revenant à l'auberge, je ne cherchai pas longtemps ce qu'il pouvait avoir à me dire : il était clair qu'il voulait visiter mes papiers. J'étais à cet égard dans une sécurité singulière, ou plutôt dans un incroyable aveuglement. Je n'avais dans mon portefeuille ni notes, ni mémoire, ni quoi que ce fût qui regardât les affaires de la Suisse, et dès lors j'étais persuadé qu'en Suisse, quand même on le visiterait, ce qui dans un pays neutre me paraissait fort, cela ne pouvait avoir aucun inconvénient pour moi. J'y avais le brouillon de mon mémoire sur les affaires de la France, il n'y était pas dit un mot de la Suisse; aucun Suisse n'avait donc rien à y voir. Cela s'était ainsi logé dans ma tête. *Quos vult perdere Jupiter dementat*. Ce portefeuille ne contenait d'ailleurs que peu d'objets, tels que les matériaux d'un article sur Filangieri pour la *Biographie universelle*, entre autres deux lettres de Mme veuve Filangieri, qu'elle m'avait écrites de Naples pour me recommander cet article et pour me don-

ner des détails particuliers sur son mari; une longue lettre en allemand de Mme de Laharpe, adressée à son frère, M. Boëthlingk, et non cachetée; une lettre fort courte de Mme de Laharpe à son ami M. de Lasteyrie, en lui envoyant un autographe de l'empereur Alexandre pour le remercier de quelques ouvrages ou de quelques vues d'économie et lui en témoigner sa satisfaction, ces deux lettres aussi tout ouvertes; une grande feuille de papier de musique notée: c'était ce chant pour l'*Anniversaire de la liberté suisse* que j'avais arrangé dans ma tête en revenant de Berne à Zurich, et auquel je m'étais amusé, peu de jours avant mon départ, à faire un accompagnement de piano, quoique je n'eusse à ma disposition ni piano ni aucun autre instrument. Les paroles de l'hymne étaient écrites sur un papier à part. Il n'y avait de plus que quelques notes insignifiantes et des cahiers de papier blanc. Je n'avais pas, je l'avoue à ma honte, plus de craintes pour mon mémoire que pour cette chanson suisse.

M. de Clouts me suivit de près, comme il me l'avait promis; il était accompagné d'un secrétaire ou d'un scribe. — Monsieur, me dit-il de prime abord, j'ai à remplir auprès de vous une mission peu agréable : j'ai reçu hier au soir de Berne l'ordre de visiter vos papiers et d'en rendre compte.

— Voilà, monsieur, lui répondis-je, un ordre peu hospitalier et peu digne d'une nation libre, amie de la mienne, ou qui du moins s'est déclarée neutre dans les différends que nous pouvons avoir; mais exécutez votre ordre, ouvrez mon portefeuille, vous n'y trouverez rien que votre gouvernement puisse regarder comme suspect.

Il l'ouvrit, il en tira tous les papiers, et commença sa visite. Les lettres de Naples l'arrêtèrent d'abord. Je lui en dis sommairement le sujet. Il n'était pas très instruit de ce que c'était que Filangieri, ni de ce que c'était que la *Biographie universelle;* mais enfin, voyant bien qu'il n'était point du tout question du roi Joachim, il lâcha prise et passa outre.

L'*Anniversaire de la liberté suisse* se trouva le second. — Ah! ah! dit-il, une commémoration!

— Oui, monsieur, mais elle est déjà un peu ancienne.

Je lui dis dans quel recueil je l'avais prise, et pourquoi. Il connaissait le recueil, et n'en lut pas davantage.

Le troisième papier qui se présenta fut mon malheureux mémoire. Tandis qu'il lisait le début, qui était, comme on sait, sans équivoque, et qui dut lui paraître fort clair : — Ceci, lui dis-je, regarde uniquement les affaires de ma patrie, la Suisse n'y est pour rien; ce sont les résultats de quelques conversations et mes idées particulières sur la position où nous sommes en France et sur les suites qu'elle peut avoir. J'ai fixé tout cela sur le papier sans y at-

tacher d'importance et sans dessein d'y donner aucune publicité.

— Cela, répondit-il, a pourtant bien l'air d'être destiné à l'impression.

Je l'assurai qu'il n'en était rien. Il cessa de lire, mit le papier à part sur la table, et continua son inventaire.

Quand il l'eut fini sommairement, il s'adressa en allemand à l'homme qu'il avait amené; celui-ci déroula tout le bagage d'un scribe, et se mit en devoir d'écrire. M. de Clouts lui dicta quelques lignes, toujours en allemand, puis s'arrêtant tout à coup: — Monsieur, me dit-il, ceci va entraîner beaucoup de longueurs. Il faut que j'envoie une espèce d'analyse des principales pièces de votre portefeuille. On partira tard pour Berne, il n'est pas sûr qu'on soit expédié tout de suite, ni qu'on puisse revenir demain. Vous pouvez être obligé d'attendre ici plusieurs jours, ce qui ne vous arrangerait pas. Voici ce qui vaudra beaucoup mieux : vous étiez tout prêt à partir, vos chevaux sont mis, partez vous-même pour Berne. Vous arriverez de bonne heure, vous pourrez voir tout de suite M. le directeur-général, et après son audience repartir dès ce soir même ou au plus tard demain matin pour Neuchâtel. — Mes objections furent inutiles, cela fut arrêté ainsi, et aussitôt, d'après quelques mots allemands, le scribe prit un autre papier et écrivit sous sa dictée dans la même langue une page que M. de Clouts signa, et que je jugeai être une lettre pour le directeur à qui il faisait l'envoi de ma personne. Mes papiers furent ensuite remis dans mon portefeuille, mais on y fit une petite cérémonie. Sur un ordre de M. de Clouts, le secrétaire disparut, revint avec une chandelle allumée, tira de sa poche une ficelle, de la cire, un cachet, ferma le portefeuille, le ficela en croix, mit son cachet sur le nœud, le mit aussi à la lettre qu'il avait écrite et pliée; tout cela fut fait dans un moment. Un second ordre le fit disparaître une seconde fois, mais il fut plus longtemps à revenir. Tout en l'attendant, M. de Clouts se mit en frais pour me prouver que ce voyage à Berne était ce qu'il y avait de plus court, de plus commode, et même de plus économique pour moi.—Vous conviendrez au moins, répondis-je, que ce qui me vaudrait encore mieux serait de partir tout de suite pour Neuchâtel. — Il lui restait une chose à m'annoncer. — Vous avez, me dit-il, une grande voiture; il ne vous sera pas incommode d'y avoir quelqu'un avec vous. Je vais vous donner un homme qui vous accompagnera, vous introduira tout de suite à Berne dans le bureau où vous avez affaire et abrégera pour vous les formalités.

— Je ne suis pas habitué, lui répondis-je, à avoir auprès de moi quelqu'un que je ne connais pas, et je ne saurai que lui dire pendant la route.

— Elle n'est pas longue, interrompit-il, et vous n'aurez rien à

dire à un homme qui n'est nullement fait pour s'entretenir avec vous.

Là-dessus, l'homme entra, précédé du secrétaire. Il était vêtu d'une espèce de veste qu'on appelait en France une carmagnole dans le temps de la terreur, et il ne ressemblait pas mal à l'un des messieurs de ce temps-là. M. de Clouts lui remit mon portefeuille, lui en donna la clé, lui remit aussi la lettre cachetée, et lui parlant tout haut, sans craindre que je l'entendisse, l'instruisit apparemment de ce qu'il avait à faire; puis il me salua poliment, me souhaita un bon voyage et sortit.

Je fis aussitôt venir mon postillon : c'était un jeune homme d'une jolie figure, petit, blond, vermeil, vêtu à l'anglaise, veste rouge, ceinture, chapeau rond, linge blanc, bottes bien propres, entendant assez bien le français, mais le parlant mal, et qui ne m'avait encore rien dit depuis Zurich, où je l'avais pris, que ces mots : Vous serez content; du reste toujours gai, mais sérieux, buvant dès le matin, mieux à dîner, à peu près ivre le soir, et ne répétant plus alors qu'avec la langue embarrassée son *vous serez content*. J'avais fait marché avec son maître et avec lui pour Neuchâtel par Aarberg, qui est le droit chemin en quittant Soleure; ce matin-là même, mes ordres étaient pour Aarberg. Il ne concevait rien à ce brusque changement de direction. En m'attendant, il avait bien fallu qu'il bût plus que de coutume, et j'eus de la peine à lui faire entendre que ce n'était qu'une pointe à faire, un jour de plus dont je lui tiendrais compte au prix convenu, et que nous reprendrions par Aarberg le lendemain. Il céda enfin, mais en secouant la tête, et monta pour la première fois à cheval sans promettre que je serais content.

Je le fus cependant de sa prestesse; j'arrivai au très grand jour à Berne sans avoir dit un mot à cette figure de police qui était à côté de moi, et sans qu'elle eût paru tentée de me rien dire. Je descendis comme à mon ordinaire au *Faucon*, où l'on parut un peu surpris de cette figure qu'on y connaissait fort bien; on ne m'en fit pas moins bon accueil. Je pris possession d'une chambre, fis remiser ma voiture, demandai à dîner pour une heure après et partis pour le bureau de police, qui est à peu de distance de l'auberge, escorté par mon acolyte, qui tenait toujours très serré mon portefeuille sous son bras.

Il me servit d'introducteur dans un bureau où il me pria de l'attendre, se fit annoncer chez le directeur et y fut admis sur-le-champ. Il en sortit au bout de quelques minutes et me dit que M. le directeur-général était occupé, mais pour peu de temps, et que j'aurais mon audience presque aussitôt. Il se mit ensuite à causer avec les commis, et je vis à leur manière de me regarder qu'il leur apprenait ce qu'il savait de mon affaire. La porte du cabinet ne tarda pas à s'ouvrir; un homme en sortit avec des papiers, et l'on me fit

signe d'entrer. Je trouvai M. de Watteville, c'était le nom de ce directeur, lisant la lettre de M. de Clouts et ayant auprès de lui mon portefeuille. Il fit quelques pas au-devant de moi, me reçut poliment, et, entrant tout de suite en matière, me pria de lui montrer mon passeport. — Oui, me dit-il en souriant après l'avoir lu, accompagner Mme de Laharpe et visiter des établissemens d'instruction publique, cela est fort bien; mais avouez que votre voyage avait encore d'autres motifs, et que vous étiez chargé d'une mission politique...

J'affirmai qu'il n'en était rien, et que si c'était pour cela qu'on m'avait détourné de ma route, on pouvait fort bien s'en dispenser. — Monsieur Ginguené, reprit-il d'un ton plus sérieux, mais toujours poli, je ne vous dis point cela comme une conjecture, mais comme un fait dont je suis certain. Prenez-y garde, quelque esprit que l'on ait, en niant ce qui est connu et prouvé, on se met dans une fausse position d'où il est ensuite impossible de se tirer. Vous aviez une mission politique, et ce n'est qu'après l'avoir remplie que vous êtes reparti pour la France. — Il ajouta même, en propres mots ou en termes équivalens, que si M. Fouché ne savait pas ce qui se passait chez eux, il ne faisait pas bien son métier, que pour eux ils savaient fort bien ce qui se passait chez lui.

Tandis qu'il parlait ainsi, je faisais mes réflexions. Le duc d'Otrante était si léger, tout se faisait quelquefois si peu discrètement autour de lui, et ces Bernois étaient si madrés, qu'ils pouvaient avoir des intelligences jusque dans ses bureaux. D'ailleurs j'avais vu d'assez près les affaires de ce monde pour savoir qu'on n'y peut pas toujours être franc, qu'on est souvent obligé de descendre à la dissimulation; mais un mensonge formel et positif m'a toujours été impossible. Je fis là-dessus mon plan, et reprenant sur le ton de conversation que le directeur avait d'abord pris lui-même : — Est-ce que vous donneriez, lui dis-je, le nom de mission politique à des recommandations toutes naturelles et purement verbales? Est-ce que si le duc d'Otrante, quand je l'ai vu pour mon passeport, m'avait dit en le signant : « Vous verrez là-bas quelqu'un qui revient de Vienne et qui est bien informé; tâchez de savoir de lui quelque chose de ce qui nous regarde, si c'est bien résolûment qu'on veut nous attaquer, s'il n'y aurait aucun moyen pour nous et pour l'Europe d'éviter une guerre qui sera terrible pour tous; » est-ce que ce serait là, monsieur, une mission diplomatique, et tout Français ne se serait-il pas chargé d'une mission pareille ?

— Mais, reprit-il, n'y a-t-il rien de plus, et par exemple n'avez-vous pas reçu directement des ordres de Napoléon ?

Je saisis vivement cette occasion d'une négative franche et sincère : — Non assurément, répondis-je du ton le plus affirmatif, je

vous en donne ma parole d'honneur; je ne l'ai même pas vu depuis son retour, si ce n'est une seule fois, avec tout l'Institut. J'ai fait un voyage de pur agrément, j'ai pris comme j'ai pu quelques informations qui n'intéressent en rien la Suisse et uniquement relatives à ma patrie; j'y retourne avec l'empressement que doit avoir tout bon Français lorsqu'elle est menacée. J'espère, monsieur, que vous ne me retarderez pas, que vous reconnaîtrez qu'on vous avait mal instruit, et qu'enfin ceci se bornera pour moi à me procurer l'honneur de vous rendre mes devoirs.

Il sourit sans répondre, me pria de m'asseoir, s'assit lui-même, leva le cachet de mon portefeuille, et l'ouvrit. Il avait devant lui la lettre de M. de Clouts, il y jeta de nouveau les yeux, et, conformément sans doute aux indications qu'elle lui donnait, il visita très légèrement la plus grande partie de mes papiers, ne me fit aucune question, et ne s'arrêta enfin qu'au mémoire, qu'il se mit à lire aussitôt et qu'il parcourut tout entier. Cela dura un bon quart d'heure, sans que je pusse voir sur son visage immobile et tout à fait ministériel le moindre signe d'une impression quelconque, et sans qu'il laissât échapper une parole, excepté dans deux seuls endroits. Le peu qu'il me dit me parut remarquable, et comme je l'observais en même temps qu'il m'étudiait lui-même, ce peu de mots, je ne les ai pas oubliés. En parlant des différens partis qui divisaient la France, je disais du duc d'Orléans qu'il avait montré de bonnes qualités, mais peu de capacité et d'énergie. — Vous croyez donc, messieurs les Français, dit-il, mais sans lever les yeux de dessus le papier, qu'il faut avoir un grand génie pour être un bon roi? Je crois que vous vous trompez beaucoup. — Et il continua sa lecture.

Dans un autre endroit où il était question du rétablissement des Bourbons comme de l'objet que se proposaient les puissances : — Et qui vous a dit, demanda-t-il, mais toujours sans me regarder, que ce sont les Bourbons que l'on veut remettre sur le trône?

— Tout paraît l'annoncer, répondis-je.

— Je n'en sais pas autant que vous. — Et il continua de lire comme auparavant.

Il acheva sans paraître affecté dans aucun sens de ce qu'il avait lu, et sans en dire ni bien ni mal. Il reprit ensuite d'autres papiers, mais seulement pour la forme; puis, se levant enfin : — N'avez-vous pas, me demanda-t-il, quelque autre portefeuille, carton ou serre-papiers, dans votre voiture ou dessus, et ne s'y trouve-t-il pas d'autres pièces, mémoires, observations, notes ou renseignemens?

Je l'assurai qu'il n'y en avait aucun. — Je dois vous prévenir, ajouta-t-il, que je vais être obligé d'y ordonner une visite; ainsi il vaudrait mieux en faire la déclaration.

— Je n'ai, monsieur, repris-je, rien à déclarer; faites faire toutes

les visites que vous voudrez, ce ne sera que de la peine inutile et du temps perdu.

Il fit cependant venir un employé et lui donna en allemand l'ordre dont il m'avait prévenu; mais je jugeai, au ton dont il parlait, qu'il ne voulait pas qu'on y mît trop de rigueur : il prononça même un mot français devenu allemand comme beaucoup d'autres, le mot *discrétion*. Il avait remis dans mon portefeuille toutes les pièces qu'il en avait tirées, excepté mon seul mémoire, qu'il tenait à la main. « Je vous rends, me dit-il, votre portefeuille et vos papiers, à l'exception de celui-ci, que je dois garder. » Je réclamai vivement contre cette exception. Ce papier n'était qu'un brouillon, un premier jet de mon opinion sur des objets qui ne regardaient que mon pays, et qui partout ailleurs ne pouvaient intéresser personne. Je m'y intéressais, moi, comme nous faisons toujours à des idées qui nous sont propres, ou à des conversations que nous avons eues, et dont nous avons pris note, sur des questions qui nous touchent de près. — Cet écrit n'a aucun but, n'est destiné à quoi que ce soit, ne me servira sans doute de rien à moi-même, et cependant il me serait très fâcheux de le perdre, et j'espère, monsieur, que vous ne me donnerez pas ce chagrin-là.

— Il faut au moins, reprit-il, que j'en fasse tirer une copie. Ce n'est pas que j'en veuille faire usage contre vous; mais vous y présentez les choses sous un point de vue tout particulier. Je ne crois pas qu'elles tournent comme vous le pensez. Cependant cette épreuve ne tardera pas à se faire, et je serai bien aise de comparer l'événement avec vos prédictions ou vos conjectures.

J'insistai sans fruit sur l'inutilité dont cette copie ne pouvait manquer d'être pour lui. Voyant enfin qu'il fallait céder, je lui demandai s'il aurait du moins la bonté de m'expédier promptement et de me rendre la liberté de continuer mon voyage. — C'est ce que je ne puis savoir moi-même en ce moment, répondit-il; mais soyez à votre auberge à dix heures ce soir, on ira vous dire, en vous remettant vos passeports s'il y a lieu, ce qui aura été décidé. — Tout cela me parut fort ambigu; mais je ne pus rien obtenir de plus positif. Je reparlai de mon mémoire; il me promit que je l'aurais aussi le soir même, si l'on avait le temps de le copier, mais sûrement le lendemain matin de très bonne heure. — Monsieur Ginguené, me dit-il en me reconduisant d'un air aussi ouvert que le lui permettait un certain regard en dessous que la nature ou l'habitude lui avait donné, je suis fâché de vous occasionner ces petites contrariétés. Vous voyez les circonstances où nous sommes; j'aurais eu beaucoup de plaisir à faire connaissance avec vous dans des temps plus heureux.—Il me répéta que la seule curiosité de comparer les événemens avec mes pronostics l'engageait à faire copier mon mémoire, et qu'il n'en

ferait contre moi aucun usage. On ne tardera pas à voir comment il m'a tenu parole. Je le quittai enfin, tenant à mon tour sous le bras mon portefeuille; je trouvai devant la porte le commis chargé de visiter ma voiture, et qui se mit en marche avec moi. Je le menai droit à la remise, et quoiqu'il fût près de sept heures du soir et que je fusse à jeun depuis le matin, je restai debout une grosse demi-heure à voir mon homme opérer. La plus longue opération fut la visite de la *vache*, qu'il fallut descendre, dépaqueter, repaqueter et remettre en place. Je ne trouvai point dans sa manière d'agir cette *discrétion* qu'on lui avait recommandée; mais je pris patience. Mon fureteur ne voulut se montrer discret qu'à refaire ce qu'il avait défait si librement; mais j'y mis bon ordre, et le tins en bride jusqu'à ce qu'il eût remonté et rattaché la vache, avec l'aide d'un garçon d'écurie.

Libre enfin de cette corvée, je me fis servir à dîner dans ma chambre, et j'allai passer le reste de la soirée dans la seule maison que je connusse à Berne, celle de ce bon M. Schnell. On n'y fut pas peu surpris de me revoir, mais j'y reçus toujours le même accueil. Je dis ce que je crus devoir dire des causes de mon retour. L'espionnage zurichois, dont c'était évidemment l'œuvre, et la tyrannie bernoise, qui employait de pareils moyens et qui donnait ce caractère au gouvernement d'un peuple libre, reçurent un juste tribut de bénédictions et d'éloges! La conversation prit ensuite naturellement son cours vers la position de la France et celle où l'on entraînait la Suisse. Il se trouva que je pensais comme un Suisse et que mes hôtes pensaient comme des Français. Je quittai avec regret cette famille intéressante, et je revins à neuf heures et demie attendre à mon auberge ce que M. de Watteville m'avait promis.

Il tint fort exactement sa promesse. On vint de sa part, un peu avant dix heures, me dire que je pouvais faire les dispositions de mon départ; on m'apporta en même temps mon passeport français, avec son *visa*, pour aller *par Aarberg et Neuchâtel à Paris.* On m'annonça que j'aurais le lendemain matin à six heures mes autres papiers. Je n'avais d'autres dispositions à faire qu'un nouvel arrangement pour mes chevaux. J'ai déjà dit que je les avais pris à Zurich pour aller en deux jours à Neuchâtel. Je n'y arriverais que le troisième, et comme on paie double chaque journée à cause du retour, j'aurais à payer six journées, quoique le retour de Neuchâtel à Zurich ne fût que de deux. Il fallait m'entendre là-dessus avec mon petit postillon rouge. Je le fis venir. On sait dans quel état il s'était mis dès le matin. Il avait bu depuis son arrivée sur nouveaux frais. Les yeux lui sortaient de la tête en m'écoutant. Sa réponse fut courte : « Je ne veux pas aller à Neuchâtel. » Quelque chose que je pusse lui dire, je ne pus tirer de lui un mot de plus. Je pensai qu'é-

tourdi par le vin, il avait pu oublier la langue française, qu'il n'entendait même pas parfaitement dans son bon sens. J'appelai le *keller*, le sommelier de la maison; je lui expliquai mon affaire, qu'il entendit facilement, et le priai de la faire comprendre en allemand à ce petit misérable, de l'emmener avec lui, de ne le laisser se coucher que quand il l'aurait mis à la raison, et quand il lui aurait fait promettre de venir me parler le lendemain à cinq heures et demie pour partir à six. Cela fait, je me couchai et dormis fort tranquillement.

J'étais debout, selon ma coutume, à cinq heures le 17. Mon têtu de postillon fut aussi très exact, et vint à cinq heures et demie. — Eh bien! lui dis-je, le sommelier t'a fait entendre notre arrangement pour aujourd'hui? Je te garde un jour de plus, je t'en compterai deux, et tu auras aussi double pourboire.

— Oui, me répondit-il, j'ai bien entendu, mais je n'irai pas aujourd'hui à Neuchâtel.

— Nous devions y être hier, repris-je, nous y serons ce soir, et demain tu reprendras la route de Zurich.

Il ne répondait rien, et tenait les yeux fixés sur une croisée qui était en face de lui. Je repris encore : — Est-ce que tu ne me comprends pas? Cela reviendra au même pour ton maître et pour toi; cette journée-ci vous sera payée double comme les autres, et je te donnerai de plus, si je suis content de toi, une pièce de cinq francs.

— Je vous remercie bien, dit-il, mais je n'irai pas aujourd'hui à Neuchâtel.

Je me fâchai, cela fut inutile; je me radoucis, il ne s'en obstina pas moins. Je lui demandai ses raisons; il n'en avait point d'autre que de ne pas vouloir aller à Neuchâtel. Je le mis une seconde fois aux prises avec le sommelier, qui ne réussit pas mieux que moi. Celui-ci me dit enfin que j'étais bien bon, que je n'avais qu'à le renvoyer à Zurich, et qu'il me donnerait dans un quart d'heure un postillon qui serait à mes ordres et pour Neuchâtel et, si je voulais, pour toute la Suisse. Ce parti me parut le plus sage, et je m'y arrêtai sur-le-champ. Je fis mon compte avec ce maudit enfant suisse, plus entêté qu'un vieux Breton ou qu'un Picard; je lui donnai pour boire comme si j'eusse été content; il prit tout sans rien dire, remit son chapeau rond sur sa tête de mule et partit. Je ne compris rien à cette répugnance invincible qu'il avait manifestée tout à coup pour Neuchâtel. Le sommelier m'assura qu'il ne la concevait pas plus que moi, soit qu'il n'en eût rien tiré, ou qu'il ne voulût pas me le dire.

On ne tarda pas à me trouver un autre postillon; les conditions furent bientôt faites : elles sont partout les mêmes, et pourvu qu'on ait pris son parti d'être écorché par ces gens-là, on l'est toujours sans discussion et de la même manière. Six heures venaient de son-

ner, je dis de mettre les chevaux. Ils étaient à peine à la voiture qu'on vint de la part de M. de Watteville apporter pour moi à l'hôtel un paquet cacheté, qui me fut remis. Je n'y trouvai que mon mémoire; le passeport allemand n'y était pas. Cela me parut singulier; mais, pressé comme je l'étais de partir : — Apparemment, dis-je en moi-même, que je n'ai besoin que de l'autre, visé et bien en règle comme il l'est. — Je mis en toute hâte le mémoire dans mon portefeuille, je payai l'hôte, montai en voiture, et me revis avec une grande joie roulant vers la France.

Je dînai à Aarberg à table d'hôte, seul avec quatre jeunes militaires du contingent de ce canton, dont un était capitaine. Pendant tout le repas, ils parlèrent entre eux en allemand avec beaucoup d'action, et ne firent pas plus d'attention à moi que s'il n'y avait eu là que ma chaise. Ils savaient pourtant fort bien le français; pour que je n'en doutasse point, l'un deux m'offrit deux ou trois fois à boire et me servit des plats qui étaient devant lui très poliment et en fort bon langage; puis ils se mettaient à baragouiner de plus belle. Je me crus dispensé de me gêner pour des gens qui se gênaient si peu pour moi; dès que je n'eus plus rien à faire à table, je sortis et me retirai dans la chambre où j'avais attendu le dîner. J'y étais en conversation avec un petit Horace de poche, mon inséparable *vade mecum*, quand le capitaine entra, et, après m'avoir salué, me dit qu'ayant en second le commandement du lieu sous les ordres de M. le colonel Fuessly, il était obligé de me demander mon passeport. Je le lui donnai sans répondre : il le regarda de tous les côtés, parcourut tous les *visa* dont il était couvert, et lut enfin le dernier, de M. de Watteville. Il le relut avec attention, me rendit le passeport, me salua de nouveau et sortit.

Quand l'heure que mon cocher avait fixée pour le départ fut venue, car on est aux ordres de ces messieurs, je quittai Aarberg, comptant bien n'y pas revenir, arriver quelques heures après à Neuchâtel, et coucher le lendemain en France; mais c'est ici que devaient commencer mes plus rudes épreuves.

Nous avions dépassé Anet, et il ne nous restait que deux petites lieues à faire, quand nous trouvâmes un avant-poste militaire à droite du chemin. Un sous-officier vint me demander mon passeport; je le donnai. Le sous-officier rentra dans le corps de garde, en ressortit un moment après tenant une lettre dépliée à la main, me regarda à plusieurs reprises en la lisant, appela un soldat, lui remit la lettre dans laquelle il enferma mon passeport, lui donna un ordre en indiquant de la main qu'il allât vite en avant, et me dit ces seules paroles : « On va aller avec vous jusqu'au poste. » Le soldat se mit à courir devant la voiture, et fut rendu au poste avant nous. J'étais un peu inquiet de ce déploiement de précautions et de

ce grand papier en forme de lettre où l'on avait eu l'air de lire mon signalement. On s'arrête devant le poste, à gauche de la route; un officier s'avance. — Vous êtes monsieur Ginguené? me dit-il.

— Oui, monsieur.

— Eh bien! en arrivant à Neuchâtel, vous vous présenterez tout de suite devant M. le colonel de Meyer, commandant la division; vous permettrez qu'un planton monte auprès de vous et vous accompagne; c'est à lui que je remets votre passeport.

Il le remit en effet à un soldat qui était près de lui, le fusil sur l'épaule. — Mais, monsieur, lui dis-je, pour quelle raison traite-t-on ainsi dans un pays neutre un Français à qui les autorités du pays même ont permis de retourner dans sa patrie, et dont les papiers sont en règle?

— Monsieur, répondit-il, cela ne me regarde pas; ce sont là mes ordres, je n'en sais pas davantage. Permettez...

En disant ce mot, il ouvrit lui-même la portière de la voiture, y fit monter le planton et se tint là pour nous voir partir. Je vis que toute représentation serait inutile; je fis place au soldat, qui arrangea fort tranquillement son fusil auprès de lui, et je donnai au cocher l'ordre du départ.

Cette fin de route fut assez triste, comme on peut le penser. Arrivé à Neuchâtel, je me fis conduire à l'auberge de *la Balance,* où nous étions descendus, Mme de Laharpe et moi, en entrant en Suisse, et dont l'hôtesse, qui était compatriote de M. de Laharpe, m'avait paru lui être attachée. Elle me reconnut; mais, voyant la société que j'avais avec moi, elle n'en témoigna rien; je fis de même. Elle rentra chez elle, et laissa son mari s'occuper de moi. Je dis à mon compagnon de voyage de m'attendre là quelques momens; il resta planté debout à la porte. L'aubergiste fit prendre les effets que je voulais tirer de ma voiture, et me conduisit à la chambre qu'il pouvait me donner, sans rien dire qui m'indiquât s'il me reconnaissait ou ne me reconnaissait pas. Cela fait, je descendis, rejoignis le planton et marchai avec lui vers l'hôtel du commandant.

Le colonel m'attendait. Je le trouvai en petit uniforme, se promenant de long en large dans son appartement avec un gros homme en habit noir, d'une figure lourde et commune, mais assez bonne; c'était, comme je l'appris ensuite, le maire de la ville, M. de Pierre. Le colonel me parut un homme d'à peu près quarante ans, grand, bien fait, de bonne grâce et d'un noble maintien. Le soldat qui m'accompagnait entra avec moi, lui remit mon passeport en disant quelques mots allemands, et se retira. Le commandant s'avança vers moi, et me dit d'un ton ferme et un peu hautain : — Monsieur Ginguené, je suis instruit que vous emportez avec vous des mémoires, des notes, des papiers enfin qui peuvent compromettre la Suisse.

— Monsieur le commandant, répondis-je, vous êtes mal instruit; je n'emporte et je n'ai avec moi rien de pareil.

— C'est ce que nous verrons. Où est votre portefeuille?

— A l'auberge de *la Balance*, dans la chambre que je dois occuper. Vous pouvez l'y envoyer prendre.

— La clé y est-elle, ou l'avez-vous ici?

— Je l'ai ici.

— En ce cas, on peut aller demander de votre part ce portefeuille.

— On le peut, et je vous en prie.

Il donna des ordres en conséquence, puis il me fit asseoir, s'assit lui-même, ainsi que le maire, et se mit à lire mon passeport. — Comment un Français, dit-il après l'avoir lu, dans les circonstances présentes, sort-il de France pour aller visiter des établissemens d'instruction publique? Il s'agit, ma foi, bien d'instruction publique! Cela est vraiment pitoyable, visiter des établissemens d'instruction publique! répéta-t-il en haussant les épaules et du ton d'une ironie amère.

— Monsieur le colonel, lui dis-je, vous n'êtes pas généreux.

— Comment, je ne suis pas généreux!

— Non, sans doute; vous abusez de votre position et de la mienne pour me parler comme vous le faites, et certainement il n'y a pas à cela de générosité.

— Mais avouez, reprit-il d'un ton plus honnête, que dans l'état où sont les choses un pareil motif ne doit paraître qu'un prétexte, et que cela ne peut tromper personne.

— Cela ne peut tromper en effet, car c'est la vérité. Un Français à Paris il y a deux mois ne croyait point à la guerre, et un homme de lettres français qui a toujours pris un vif intérêt à ce qui regarde l'instruction publique, et qui espère qu'on ne tardera pas à s'en occuper dans son pays, saisit avec empressement l'occasion de faire un voyage agréable, de s'assurer par ses yeux des effets qu'on attribue à des méthodes d'instruction qui ne sont point encore adoptées en France. Il n'y a rien là que de fort naturel.

— Nous allons avoir la preuve que d'autres motifs vous amenaient ici.

— Peut-être ignorez-vous, monsieur le colonel, que mon portefeuille a déjà été visité à Berne par le directeur-général de la police, qui n'y a rien trouvé de pareil à ce que vous cherchez.

— En ce cas, reprit-il en élevant la voix, c'est donc dans votre voiture ou dessus que sont ces papiers, et je ferai fouiller jusque dans les moindres replis.

— C'est ce qu'on a fait aussi à Berne, et l'on n'a rien trouvé.

— Eh bien! c'est donc sur votre personne qu'ils sont cachés, et je vous déclare que, s'il le faut, j'y ferai fouiller devant moi.

A ces mots, je me levai très vivement : — Monsieur le commandant, lui dis-je en élevant aussi la voix, voilà une menace qui pourrait être humiliante pour moi; mais je sais le moyen d'en repousser l'humiliation. Je vous demande, j'ose même exiger de vous que vous commenciez par où vous me menacez de finir.

En même temps je déboutonnai mon habit, j'ouvris mon gilet... Il se leva à son tour, et avançant vers moi la main, sans cependant me toucher : — Doucement, doucement, me dit-il, je n'ai parlé que dans la supposition...

— Si vous supposez, monsieur, que vous deviez en venir là, c'est par là qu'il faut commencer.

—Allons, reprit le colonel, asseyez-vous, et ne parlons plus de cela.

Je m'assis, et dans ce moment on apporta mon portefeuille; j'en pris la clé dans un petit étui de maroquin vert, et je la remis au colonel. — Celui-là aussi, me dit-il, montrant mon étui; voyons-le, s'il vous plaît.

Averti qu'il n'y trouverait que des notes de dépenses d'auberge, le colonel ne voulut pas en avoir le démenti; mais, ne trouvant que ce que je lui avais annoncé, il quitta ces minuties pour procéder au grand examen. Les lettres de Naples l'arrêtèrent d'abord. Il en relut plusieurs fois la date et la signature. Vint ensuite l'*Anniversaire de la liberté suisse*. Après en avoir lu les deux premières strophes, il donna le papier à ce gros homme qui jusque-là n'avait rien dit et qui n'avait encore fait qu'un rôle de comparse. Celui-ci lut la pièce tout entière, et la rendit en faisant un signe de tête qui voulait dire : Ce n'est rien. Pendant ce temps, le commandant lisait d'un bout à l'autre la lettre allemande de Mme de Laharpe à son frère; une petite lettre française la suivait; il la prit : — C'est, lui dis-je, la dernière que j'aie reçue de ma femme. La date vous apprendra que je dois être inquiet d'elle et qu'elle doit être inquiète de moi.—Il replia la lettre avec un geste poli et presque respectueux. Singuliers contrastes que nous offrent toutes ces têtes militaires!

Mon malheureux mémoire, sur lequel je n'avais pas eu le temps de prendre un parti depuis qu'il m'avait été remis le matin, vint immédiatement après. Le colonel fit une exclamation en lisant la première phrase; mais ensuite il ne fit que parcourir, et ne lut plus que par endroits. Je lui répétai à peu près les mêmes choses que j'avais dites à M. de Clouts et à M. de Watteville; mais il y fit peu d'attention. Il passa ce papier, comme le précédent, à notre personnage muet. Celui-ci, après avoir lu le début, me regarda de tous ses yeux, qu'il avait très gros, et reprit sa lecture, durant laquelle il donna plusieurs fois des marques d'étonnement. M. de Meyer était en même temps tombé sur la lettre de M. de Laharpe, qui contenait celle de l'empereur Alexandre à M. de Lasteyrie. Il lut

d'abord celle qui était signée *Alexandre*. — Qu'est-ce, me dit-il, que cet Alexandre?

— C'est, répondis-je, non pas un particulier, mais un souverain très connu, l'empereur de toutes les Russies.

— Ah! oui, reprit-il en lisant la lettre de Laharpe. Et savez-vous de quels objets d'économie parle l'empereur?

— Je n'en sais rien, mais je crois qu'il s'agit d'objets d'économie domestique ou d'économie rurale dont M. de Lasteyrie l'aura entretenu à Paris, ou sur lesquels il lui aura présenté quelques-uns de ses ouvrages, car il consacre tout son temps et toute sa fortune à ces objets d'utilité.

— Mais, monsieur, comment pouvez-vous mettre dans le même portefeuille un mémoire contre les Bourbons et une lettre de l'empereur Alexandre, leur allié, qui est armé pour les replacer sur le trône? Croyez-vous que s'il en était instruit, il n'en fût pas très surpris et ne le trouvât pas fort mauvais?

— J'oserais espérer, monsieur le colonel, que sa majesté impériale n'en éprouverait ni surprise ni colère. Je vous engagerais à faire l'épreuve de ce que je vous dis là, si nous étions plus près de son quartier-général. Je vous ferais une copie de mon mémoire, vous l'enverriez par une ordonnance à l'empereur, et j'attendrais tranquillement sa réponse.

— Voilà qui est singulier! dit le colonel.

Alors l'homme noir, qui avait fini de lire et qui m'avait écouté, fit, en lui rendant mon manuscrit, un geste accompagné d'un regard qui voulait dire aussi : — Voilà qui est singulier!

Il ne restait plus sur la table que quelques chiffons insignifians, du papier blanc et de la musique.

— Il est inutile, dit le colonel en se levant, d'en examiner davantage. Est-ce que véritablement il n'y a rien de plus dans votre voiture?

— Rien de plus, monsieur le commandant.

— Monsieur Ginguené, vous paraissez être un homme d'honneur.

— Monsieur, je n'ai jamais donné à personne ni le droit ni aucun motif d'en douter.

— Donnez-moi votre parole que ni dans votre voiture ni ailleurs vous n'emportez avec vous aucun mémoire, aucune note ni aucune lettre qui soient relatifs aux affaires de la Suisse et qui puissent la compromettre.

— Je vous en donne ma parole d'honneur.

— Eh bien! je vous remets vos papiers (et il les remit en effet dans mon portefeuille), excepté celui-ci, dont il faut que je fasse tirer une copie, et je ne vous cache pas que c'est pour l'envoyer à Berne avec mon rapport.

— Monsieur, cela serait fort inutile; on en a déjà une copie à Berne, que M. de Watteville a fait tirer.

— Si M. de Watteville en a une, celle-ci ne servirait en effet de rien.

Et il mit le mémoire avec les autres papiers, ferma le portefeuille et m'en rendit la clé. — Je vais, comme je vous l'ai dit, reprit-il, faire mon rapport à M. le général en chef. Je l'enverrai cette nuit par une ordonnance. Il faudra que vous attendiez ici la réponse. C'est encore sur votre parole que je vous laisse entièrement libre à votre auberge. Vous voudrez bien seulement ne vous pas écarter, pour qu'on soit sûr de vous trouver à l'instant même où la réponse arrivera. Elle peut venir dès demain; elle peut aussi se faire attendre plusieurs jours.

Je m'engageai formellement à ne pas sortir de la ville. — J'ai, monsieur le colonel, ajoutai-je, une grâce à vous demander : c'est qu'il me soit permis d'écrire à ma femme, qui m'attend à Paris à jour fixe, et que ce retard inquiétera mortellement. Je voudrais aussi écrire à Zurich à mon ami M. de Laharpe, pour le prévenir de ce qui m'arrive et le prier de tenir prêts pour moi, s'il en est besoin, ses bons offices et l'appui de son amitié.

— La première de ces deux choses, me répondit-il, est impossible. Les communications sont totalement interrompues, et aucune lettre ne peut maintenant ni entrer ni sortir. Pour la seconde, rien de plus simple : écrivez à M. de Laharpe, envoyez-moi votre lettre, mais ouverte, et je la lui ferai passer.

Après l'avoir remercié comme je le devais, je quittai le commandant et le magistrat, qui me rendirent avec beaucoup de politesse le salut que je leur fis à tous les deux.

Il était tard quand je rentrai à *la Balance;* la nuit tombait. J'étais las de ma journée. Je me fis faire du thé, le pris, et me couchai. Le lendemain 18, dès qu'il fut jour, ma première pensée fut pour la lettre que je devais écrire à Zurich. Puisqu'il fallait l'envoyer tout ouverte au colonel, je songeai à en profiter pour mettre sous ses yeux quelques détails qui lui parleraient en ma faveur. « Mon respectable et bien cher ami, écrivis-je à M. de Laharpe, je continue le cours de mes épreuves. Les dernières ont été rudes; je les ai soutenues avec le sang-froid que vous me connaissez et avec le calme d'un homme qui n'a rien à craindre, puisqu'on n'a rien à lui reprocher. » Je racontais en peu de mots ma scène de Berne et mon *entretien* d'une heure avec M. de Watteville, dont au reste, disais-je, je n'avais eu qu'à me louer, *quant à la politesse et aux égards*. Les espions, les délateurs et tous nos coquins de Zurich auraient eu un démenti complet sans ce chiffon relatif aux affaires de France que j'avais eu l'imprudence de garder dans mon portefeuille au lieu de le détruire, comme je le devais, n'en ayant plus rien à faire, ou au moins de le cacher,

comme cela m'était si facile. Je racontais aussi mon arrestation à Neuchâtel, dont les formes avaient été d'abord plus sévères, parce qu'il paraissait que les délations et les calomnies avaient été plus positives et plus fortes; mais enfin tout s'était terminé heureusement, et la preuve en était dans cette lettre même que M. le commandant avait l'extrême complaisance de lui faire parvenir. Je n'attendais plus que la décision du général en chef. Il m'était venu plusieurs fois l'idée de me mettre sous la protection immédiate de *son magnanime élève*. L'avantage que j'avais eu d'*être présenté* à Paris à l'empereur Alexandre, l'*accueil plein de bienveillance que j'avais reçu de lui*, d'autres raisons encore, me portaient à croire qu'il ne me désavouerait pas; mais je ne voulais rien faire sans avoir l'agrément de M. de Laharpe lui-même, qui connaissait le terrain mieux que moi.

J'envoyai cette lettre au colonel aussitôt que je crus qu'on pourrait être admis chez lui, en le priant par un billet de la faire passer, comme il avait bien voulu me le promettre, le plus tôt qu'il serait possible à Zurich. Environ une heure après, comme je venais de prendre mon café du matin, il m'écrivit à son tour le billet suivant : « Je prie M. Ginguené de vouloir bien me confier le mémoire dont il fut question hier pour vingt-quatre heures. Je n'en prendrai point de copie, et le rendrai sans faute demain. Neuchâtel, 18 juin 1815. — C. Meyer, lieutenant-colonel. » Et en *post-scriptum :* « J'expédie la lettre à M. de Laharpe par ordonnance tout de suite. » Je ne crus pas pouvoir refuser cette demande, accompagnée d'une promesse si positive. Je mis le mémoire sous enveloppe et donnai le paquet au domestique qui attendait ma réponse. J'en eus ensuite du regret; mais comment faire? Il aurait donc fallu écrire que ce mémoire, je ne l'avais plus, que je l'avais brûlé, déchiré, tout ce qu'on voudra, et le faire ensuite réellement dès que le domestique eût été parti. Je n'eus pas cette présence d'esprit, et d'ailleurs je n'avais point encore de craintes graves sur ce fatal écrit; je ne pouvais pas me départir de l'idée que, ne contenant rien de contraire aux intérêts de la Suisse, il pouvait bien heurter les opinions des gouvernans et de l'état-major helvétiques, mais non donner lieu contre moi à aucune mesure violente.

Je passai comme je pus le reste de cette journée. Un peu de lecture et de rêverie, deux promenades au bord du lac, l'une avant dîner, l'autre le soir, m'aidèrent à en remplir le vide. Pour le premier moyen, je n'avais pas en apparence de grands secours : je ne portais sur moi que deux très petits volumes; mais dans l'un était Horace, dans l'autre Catulle, Tibulle et Properce : cette petite provision de voyage était immense et inépuisable.

En me servant à dîner, la domestique me demanda si je voulais recevoir sa maîtresse, ce que je n'eus garde de refuser. J'étais surpris de ne l'avoir encore ni vue ni rencontrée. Elle vint. Je la fis asseoir. Mme Descloux était une femme d'un peu plus de quarante ans, d'une figure agréable; elle paraissait avoir été fort belle. Elle était de Rolle, canton de Vaud, comme M. de Laharpe, pour qui elle professait beaucoup d'attachement. Elle m'avait reconnu d'abord pour ce même Français qui avait séjourné à son hôtel, il y avait environ deux mois, avec Mme de Laharpe; mais elle s'était gardée d'en rien témoigner, parce que dans ce moment les têtes étaient excessivement montées, et qu'elle était entourée de gens qui n'étaient pas sûrs. Elle n'avait qu'une domestique à qui elle pût se fier; c'était celle qu'elle avait chargée de me servir.

— Je fus bien fâchée hier, ajouta-t-elle, de vous voir arriver accompagné comme vous l'étiez, mais je n'en fus pas très surprise. Je savais qu'on ne voulait pas vous laisser sortir de Suisse quand vous y entrâtes. Le colonel Effinguer, en vous forçant d'aller par Berne, comptait que vous seriez arrêté là, que l'état-major qui devait y être ne vous permettrait pas d'aller plus loin, et vous ferait rétrograder jusqu'en France. Quand il sut que vous aviez passé, il se mit dans une grande colère, et jura qu'en ce cas vous ne sortiriez plus de la Suisse. Ils étaient déjà tous montés sur ce ton-là. Leur conduite et leurs préparatifs, qui étaient en contradiction avec leurs protestations, les rendaient ombrageux et soupçonneux à l'excès, et ils ne voyaient dans tout Français qui n'était pas un émigré qu'un espion et un ennemi dangereux. Ils haïssent Laharpe comme la peste, ils vous haïssent de même parce que vous êtes son ami, et ils ne croient pas que vous soyez venu le voir, que vous ayez séjourné avec lui si près de la diète, dans un autre dessein que celui de leur nuire.

— Ma chère dame, lui répondis-je, vous m'apprenez là de terribles choses, et qui me donnent des craintes que je n'avais pas. J'étais si loin d'être dans les dispositions que ces gens-là me supposent, qu'au contraire je me suis attaché à la Suisse pendant le séjour que j'y ai fait, que j'en rapportais le projet d'y venir vivre avec ma femme, si je pouvais arranger mes affaires en France, et que je ne me faisais point d'autre roman que de finir mes jours, au milieu de bonnes gens, sur les bords d'un de ces beaux lacs, ayant sous les yeux ces fertiles et riantes campagnes, et dans le lointain les hautes Alpes et les glaciers. Me voilà bien loin de compte! Je vois que j'ai à craindre d'y rester, mais comme dans une prison, ce qui serait très différent. En attendant, puisque vous avez de la bonne volonté pour moi, il faut que vous tâchiez de me rendre un service: c'est de faire passer en France, par les moyens que votre état et le voisinage de la frontière doivent vous donner, une lettre que je veux

écrire à ma femme. Elle m'attend à Paris à jour fixe, et son inquiétude serait horrible, ne me voyant point arriver, si elle ne recevait pas au moins, quelques jours après, de mes nouvelles. Tâchez donc, je vous prie, de faire passer cette lettre, coûte que coûte; je vous en aurai la plus grande obligation.

Mme Descloux me promit de faire tout son possible. Un voiturier de sa connaissance partait le lendemain pour la frontière, où elle pensait bien qu'il pourrait faire passer tout ce qu'il voudrait; je n'avais qu'à écrire ma lettre que je remettrais à sa domestique de confiance, quand elle viendrait me servir à déjeuner. Cette promesse me procura un grand calme d'esprit, et dès mon réveil, le 19, qui était un dimanche, j'écrivis la lettre. Je n'y parlai point de mon arrestation, mais bien de quelques nouveaux obstacles qui tenaient aux circonstances, à la clôture des frontières, aux communications tout à fait interrompues, obstacles qui entraîneraient peut-être un retard d'une huitaine de jours, mais que j'espérais faire lever, ayant tous mes papiers en règle et mon passeport *visé* dernièrement par le directeur-général de la police des cantons. Ma lettre partit, comme la bonne hôtesse me l'avait promis, elle me l'assura du moins, et je ne vois pas qu'elle eût intérêt à me tromper, car il ne m'en coûta rien; mais ce fut une lettre perdue, et ni ma femme ni moi n'en avons jamais eu de nouvelles.

Après déjeuner, j'écrivis au colonel Meyer pour lui demander s'il voudrait bien me recevoir dans la matinée et à quelle heure. Il me fit répondre qu'il sortait à l'instant, mais qu'il comptait me venir voir lui-même et qu'il me priait de l'attendre chez moi. L'annonce de sa visite me fit voir que ma lettre à M. de Laharpe avait produit son effet. Quelques petits arrangemens m'occupèrent en l'attendant. La veille au soir, j'avais fait descendre la vache de dessus ma voiture pour y chercher quelques effets : j'y trouvai deux liasses de livres et de brochures, et dans l'une de ces liasses trois paquets sous enveloppe et cachetés. J'en connaissais le contenu. L'un était de M. Fellemberg à M. de Lasteyrie, à qui il envoyait un exemplaire du rapport du comte de Capo d'Istria sur son établissement d'Hofwil; l'autre de M. Usteri à M. Grégoire, renfermant ce même rapport, et le troisième du même M. Usteri à M. Say, à qui il faisait passer un diplôme de la Société économique de Berne. Je les avais mis sur ma table, et je cherchais parmi les livres ceux qui pourraient me convenir pour le reste de mon voyage, quand on m'annonça le colonel.

Après les premières politesses, il m'apprit qu'il avait reçu ordre de se porter sur la frontière, et que le colonel Effinguer reprenait le commandement de Neuchâtel. M. Effinguer n'était pas venu encore. Jusqu'à sa venue, tous les paquets venant de Berne seraient remis au maire de la ville, qui me communiquerait aussitôt ce qui aurait

rapport à moi. Mon mémoire, que je lui avais confié la veille et qu'il avait oublié de prendre en sortant, me serait rendu dans la matinée. Du reste, il espérait qu'en son absence je me regarderais toujours comme engagé par ma parole, et que j'attendrais la décision de Berne dans le même état où il me laissait. Je le lui promis de nouveau en lui témoignant le regret que j'avais de son départ. Ce regret était sincère. Je ne pouvais que perdre au change par le retour du colonel Effinguer. En se levant pour me quitter, le commandant jeta les yeux sur ma table. — Mais, monsieur, me dit-il, vous m'aviez assuré que vous n'aviez avec vous ni lettres ni papiers qui pussent être suspects, et je vois là trois paquets cachetés. Ils doivent contenir des papiers, et vous ne m'en avez point parlé.

Je lui expliquai ce que c'était que ces paquets et quel en était le contenu.

— Je vous crois, me répondit-il; mais je ne pourrai me dispenser de prévenir mon successeur, qui voudra sûrement voir ce qu'ils contiennent.

— Je les tiens à ses ordres ainsi qu'aux vôtres, répliquai-je, et je vous donne encore ma parole d'honneur qu'ils ne sortiront de cette place que pour être portés devant lui.

Là-dessus il me salua, je le reconduisis, et il partit.

Il n'était guère que dix heures; je vis que j'aurais le temps de faire une visite qui me paraissait indispensable. Neuchâtel avait pour gouverneur le baron de Chambrier, qui était ministre du roi de Prusse à Turin lorsque j'y étais ambassadeur. Pendant sept mois que nous y avions passés ensemble, nous nous étions vus fréquemment : c'était un excellent homme, plein de raison, de connaissances, et du commerce le plus égal et le plus doux. Il ne pouvait ignorer mon arrivée ni ma position. Je crus de mon devoir et de mon intérêt de me présenter chez lui. Je lui en demandai la permission par un billet, auquel il répondit verbalement que, si je voulais me rendre au château à midi après la messe, il me verrait avec grand plaisir. J'y fus exact. Il me reçut le plus obligeamment du monde, mais il répondit au peu que je lui dis de mon aventure en attribuant tout pour le fond aux circonstances, et pour les formes aux chefs militaires, qui dans tous les pays du monde, me dit-il, ne savent guère en employer d'autres. Les chefs militaires réunissaient en ce moment tous les pouvoirs, ce qui le mettait, à son grand regret, dans l'impossibilité de m'être utile; mais il était charmé de me revoir et de pouvoir me remercier du plaisir et de l'instruction que lui avait procurés la lecture de mon ouvrage sur l'Italie. Là-dessus il se mit à m'en parler en homme qui en effet ne l'avait pas seulement lu, mais étudié. Il finit en me demandant quand on pouvait espérer de voir la suite, qui était, disait-il, attendue avec impatience.

— Vous voyez, lui répondis-je, monsieur le baron, que je suis moins que jamais en état de rien promettre là-dessus. Messieurs les Suisses d'abord, ensuite le cours des événemens qui vont se passer en France disposeront de moi plus que moi-même.

— Je le vois, reprit-il, et je vous prie de croire que personne n'en est plus fâché que moi.

Je me levai; je le priai de me dire si, en supposant que mon séjour à Neuchâtel dût se prolonger, il me permettrait de lui rendre quelquefois mes devoirs. Il répondit du ton le plus affectueux, et en prenant une de mes mains dans les deux siennes, qu'il ne le désirait pas, qu'il aimerait bien mieux apprendre mon départ pour la France, mais que, si je restais encore et que je voulusse lui réserver quelques momens, il en serait enchanté. Il me reconduisit jusqu'à son antichambre, où attendaient deux ou trois personnes qui parurent très surprises que ce Français, arrêté militairement et presque détenu dans une auberge, fût traité si poliment par son excellence.

Le lundi matin, je fis une autre visite. J'étais placé en quelque sorte sous la surveillance du maire de la ville; je crus qu'il convenait de l'aller voir. J'avais d'ailleurs à lui parler de deux objets : de mon mémoire, qui ne me revenait point malgré la promesse positive du colonel Meyer, et de la décision de messieurs de Berne, qui se faisait attendre bien longtemps. M. de Pierre convint de l'injustice et de la fausseté des délations dont j'avais été l'objet; mais il rejeta tout sur les circonstances. Quant à mon mémoire, qu'il avait lu devant moi, il me demandait la permission de me parler avec une pleine franchise, puisque je lui en offrais l'occasion. Il ne voulait discuter ni les faits ni les principes, mais il m'avouait qu'il ne revenait pas de sa surprise de voir qu'un homme de ma réputation et de mon caractère (ce furent ses obligeantes expressions) se rendît l'apologiste de Bonaparte, fît son éloge et entreprît de prouver qu'il fallait que les puissances le reconnussent de nouveau et le laissassent en paix. Il en était d'autant plus surpris qu'on avait su à Neuchâtel et dans toute la Suisse un mot de moi au sujet de cet homme-là, qui annonçait à son égard des dispositions bien différentes. — Quand il fut relégué dans l'île d'Elbe, continua ce bon M. de Pierre, un libraire de Paris alla vous proposer de faire contre lui un ouvrage qui aurait eu un grand succès et eût rapporté beaucoup d'argent; vous le refusâtes et lui dites : Pour un ouvrage contre Bonaparte, adressez-vous à ceux qui l'ont loué! C'est là du moins le mot qu'on vous attribue, et il ne nous préparait pas à vous l'entendre louer vous-même, surtout d'après ce qu'il a fait depuis.

— Ce mot fort simple, je l'ai dit en effet, répondis-je, et j'en avais le droit, car je n'ai jamais loué Bonaparte, dont j'ai toujours détesté la tyrannie, et qui me haïssait comme son ennemi personnel; mais

je vois, monsieur, que vous avez lu trop rapidement mon mémoire pour en bien saisir le sens. Je n'y loue point Bonaparte, je ne fais point l'apologie de sa dernière action, je ne me déclare point son partisan, je dis ce qui a fait son succès : je peins la véritable situation de la France et l'état de la question; j'établis qu'il est souverainement injuste d'armer l'Europe entière contre nous et de vouloir nous faire une guerre d'extermination en haine d'un seul homme que nous n'avons point rappelé, mais que nous n'avons pu ne pas recevoir; je fais sentir qu'un succès qu'on regarde comme certain est douteux, et qu'alors on expose gratuitement l'Europe à de nouveaux désastres; je maintiens que Napoléon, sincère ou non dans ses protestations et dans sa nouvelle conduite, sera forcé d'y être fidèle, si on ne l'attaque pas, que si on l'attaque au contraire, et s'il l'emporte, il reprendra immanquablement, avec son ancien pouvoir, ses projets d'invasion, de conquêtes et de vengeance. Enfin, monsieur, je suis Français, je frémis en voyant les maux dont on menace injustement ma patrie. Dans mes entretiens avec un ami qui jouit d'un crédit mérité auprès du plus puissant des souverains coalisés contre nous, je lui expose les raisons qui me paraissent les plus favorables, non pas à la cause de Napoléon, mais à la nôtre. Je ne parle point en homme de parti, mais en ami de mon pays et de l'humanité. Je fixe mes idées sur le papier, je les remets à mon ami pour qu'il en fasse l'usage que sa prudence lui dictera... Où est le crime? où est même le simple tort que l'on puisse me reprocher?.. Mais à propos, monsieur le maire, j'ai lieu d'être surpris à mon tour de n'avoir point encore reçu mon manuscrit, que j'ai confié à M. le colonel Meyer sur sa demande et sur sa parole écrite de n'en point tirer de copie. Il devait me le rendre hier matin, et je n'en ai point de nouvelles; je ne sais même où le prendre ni en quelles mains il l'a laissé. Autre sujet d'étonnement, c'est qu'on me fasse attendre depuis trois jours la décision d'une affaire aussi simple que la mienne. J'ai été dénoncé comme emportant en France des mémoires, des notes, des renseignemens contraires aux intérêts du gouvernement helvétique. Deux perquisitions faites dans mes papiers par les autorités civiles et militaires ont prouvé que cette dénonciation est une calomnie. On ne peut tirer en Suisse aucun parti contre moi d'un écrit uniquement relatif aux affaires de France, sur lesquelles tout Français a, comme moi, le droit de penser et d'écrire ce qu'il veut, quand il ne publie rien, et qu'il n'a écrit qu'à l'invitation et sous le secret de l'amitié. Qu'attend-on donc pour décider de mon sort et pour me laisser rentrer en France?

M. de Pierre répondit que le colonel en partant ne lui avait point reparlé de mon mémoire, qu'il ignorait à qui il l'avait confié, mais que je pouvais être sûr que ce papier me serait rendu, puisqu'il

me l'avait promis. A l'égard de la décision de Berne, il convenait qu'elle aurait pu être plus prompte, mais il m'exhortait à prendre patience et présumait que désormais je n'attendrais pas longtemps. Là-dessus, je levai la séance. M. de Pierre me dit et me fit de nouvelles politesses, que sa figure, qui n'avait rien de fin ni de faux, me permit de croire sincères.

Je tuai le temps pendant le reste de cette troisième journée à peu près comme j'avais fait pendant les deux autres. Les promenades sur le bord du lac étaient toujours une de mes plus agréables distractions malgré le tort que leur faisait dans mon esprit le souvenir des charmans paysages qui bordent le lac de Zurich. A Zurich d'ailleurs, je ne jouissais pas seul de ces beautés, qui ne sont dans aucun autre endroit de la Suisse plus variées ni plus riantes; je partageais cette jouissance avec deux aimables et bons amis, qui les sentaient comme moi et m'aidaient pour ainsi dire à m'en pénétrer davantage. A Neuchâtel, j'étais seul devant cette vaste et monotone étendue d'un lac dont les bords plats et nus, au moins des deux côtés de l'est et du midi que j'avais sous les yeux, ne reposent presque nulle part agréablement l'imagination et la vue : elles ne trouvent, pour se reposer, que la chaîne lointaine des glaciers. A la surface du lac, point de mouvement, point de vie : ni bateaux de commerce, ni batelets pour des parties de plaisir; les promenades assez belles dont il est bordé du côté de la ville restent solitaires et désertes à toutes les heures du jour. Autour de moi, pas une âme à qui la mienne pût s'ouvrir, pas un être avec qui je pusse échanger une idée ou un sentiment!...

Cette soirée du lundi fut triste. Un orage gronda longtemps dans le lointain; des groupes de nuages noirs s'étendirent sur la partie occidentale du lac et en rembrunirent les eaux; la nuit fut avancée d'une heure; une pluie chaude et abondante me força de regagner mon auberge. Je venais d'y rentrer quand un domestique m'apporta enfin sous enveloppe cachetée mon mémoire; je levai le cachet : ni billet ni note n'y étaient joints. Je demandai de la part de qui : « C'est de l'hôtel du commandant, » voilà l'unique réponse que j'obtins, et je n'en pus savoir davantage. Quand je fus seul avec ces misérables feuilles qui m'avaient déjà tant compromis et pouvaient me compromettre encore, j'eus enfin l'idée tardive de les détruire; je le fis et me le reprochai presque aussitôt. Si l'on voulait faire usage contre moi de la copie ou peut-être des copies qu'on en avait tirées, ces copies n'étant point vérifiées ni reconnues par moi, n'ayant et ne pouvant avoir aucun caractère officiel, on pourrait y mettre tout ce qu'on voudrait, supprimer, ajouter sans scrupule; l'original, écrit de ma main, aurait pu servir à ma défense, et je m'étais ôté ce seul recours.

Dans la matinée du 20, le temps était changé; il avait tonné toute la nuit, le vent était froid, le ciel couvert de gros nuages humides qui s'épaississaient de plus en plus. En sortant après mon déjeuner, comme j'avais résolu de le faire tous les jours, je ne me dirigeai point vers le lac, mais du côté de la ville, que je n'avais pas encore eu la curiosité de parcourir. Je remontai au château qui domine la ville et le lac; les rampes fort douces qui y conduisent sont si bien ménagées que le gouverneur y montait et en descendait tous les jours en voiture. La plus haute esplanade, plantée de vieux et très gros arbres, formait une promenade ou plutôt un belvédère. La vue en était très belle et d'une grande étendue; mais l'horizon était trop sombre pour que je pusse en jouir. Redescendu dans la ville, il me fallut peu de temps pour la parcourir d'un bout à l'autre. Bâtie entre le lac et un gros rocher qui paraît être l'extrémité d'une des branches du Jura, elle est de forme oblongue, et les rues transversales sont très courtes; les autres sont assez belles, surtout les plus voisines du lac. On y voit quelques édifices de fort bonne apparence. Les façades de deux églises annoncent de la grandeur et de la majesté; l'une est dans le style gothique, l'autre d'architecture moderne. En passant dans une rue bordée d'arcades, j'aperçus une boutique de libraire; j'y entrai, et me mis à regarder les livres. Il y en avait à vendre et d'autres à louer au mois ou au volume. Parmi ces derniers, je trouvai cinq volumes de mon *Histoire littéraire d'Italie*, qui, soit dit sans vanité, paraissaient très fatigués du service. Le troisième manquait. Je demandai à la marchande si cet exemplaire était incomplet. « Non, monsieur, me dit-elle; mais il est bien rare que les six volumes soient ici tous ensemble, il y en a toujours quelqu'un en lecture : c'est celui de tous nos livres qu'on nous demande le plus souvent. » On me pardonnera de n'avoir pas été tout à fait insensible à un compliment aussi peu suspect. En retournant vers *la Balance*, l'idée me vint de louer cet exemplaire si je restais encore plusieurs jours à Neuchâtel, d'y faire à chaque volume certaines corrections que j'avais présentes à l'esprit, et d'écrire en tête du premier : « L'auteur de cet ouvrage a corrigé de sa main cet exemplaire lorsqu'il était retenu militairement à Neuchâchel le trentième du mois de juin 1815. »

Le temps restait sombre et menaçant, la masse énorme des nuages continuait de s'abaisser et de s'épaissir. Je dînai à quatre heures et presque dans l'obscurité. Vers six heures, comme je venais de finir ma sieste, ma porte s'ouvrit, et l'on m'annonça deux officiers suisses. Ils entrèrent. L'un ne paraissait pas avoir plus de vingt ans, l'autre trente ou trente-deux. Ce dernier était un gros garçon à figure épanouie et colorée, un de ces visages sur lesquels jamais un sentiment ni une idée n'ont laissé de trace. Ce fut lui qui porta la parole. —

Nous venons, me dit-il de l'air le plus gai du monde, vous avertir de la part de M. le colonel Effinguer, commandant de cette division, de vous rendre tout de suite par-devant lui à Anet, à deux petites lieues d'ici. Voici M. le chevalier Effinguer, neveu de M. le colonel et son aide-de-camp, qui vous accompagnera. Moi, je suis le lieutenant-colonel de Scheffland. C'est moi qui commandais à Couvet, il y a deux mois, quand vous y passâtes avec Mme de Laharpe, et qui signai vos passeports.

— Ah! oui, je me le rappelle, répondis-je; vous y joignîtes même l'ordre de me présenter ici au bureau du commandant, qui se trouva être le même colonel Effinguer.

— Justement, reprit-il; mais il faut, s'il vous plaît, partir tout de suite, c'est l'ordre de M. le commandant.

— Vous voudrez bien cependant, répliquai-je, m'accorder le temps de faire quelques préparatifs. Vous voyez ma vache ouverte et toute dépaquetée. Il faut qu'elle soit refaite et replacée sur ma voiture avec le soin nécessaire pour que mes effets ne souffrent pas de la pluie, qui ne tardera pas à tomber et à tomber par torrens; il faut aussi que je fasse chercher un cocher et des chevaux, et que vous ayez la bonté de me dire si c'est seulement pour Anet que je dois faire mon arrangement.

— Je n'en sais rien, répondit-il; mais l'ordre n'est que pour Anet.

— Eh bien! je m'arrangerai en conséquence; mais vous voyez, monsieur le lieutenant-colonel, qu'il ne me faut pas pour tout cela moins d'une heure. Je vous la demande. A sept heures précises, si M. le chevalier Effinguer veut se rendre ici, je serai prêt à partir.

Cela fut ainsi réglé, et ces messieurs se retirèrent, l'un avec sa face toujours riante, l'autre avec un air grave et empesé, quoique imberbe, et sans avoir jusque-là desserré les dents. Ce ne fut qu'en sortant qu'il se tourna vers moi tout d'une pièce et me dit : — Monsieur, vous voudrez bien ne pas oublier les trois paquets cachetés, dont un est de M. Usteri.

— Les voilà, monsieur, répondis-je très gravement et en les lui montrant sur une table; vous voyez que je ne les ai pas oubliés.

Je n'avais pas un instant à perdre; je fis d'abord prier Mme Descloux de donner tout de suite le compte de ma dépense, et son mari de me procurer sur-le-champ des chevaux et un postillon. J'écrivis en hâte quatre lignes à M. de Laharpe : « Je suis arrêté, enlevé, conduit à Anet sans savoir ce qu'on fera ensuite de moi. Si vous avez, comme je l'espère, des moyens de me servir, employez-les sans retard; ne vous inquiétez point, mais agissez. Je vous embrasse et me recommande à votre amitié. » Quand Mme Descloux fut venue, ce qui ne tarda pas, je lui lus ce billet, le lui donnai tout ouvert, et la priai de le cacheter et de le faire parvenir à son adresse par la

voie la plus prompte et la plus sûre. Elle me le promit et a tenu sa parole.

Mon compte soldé, je refis mes paquets. Descloux vint presque aussitôt avec un voiturier pour faire son marché avec moi. La juiverie de ces gens-là joua son rôle. Je n'allais qu'à deux lieues, et ne pouvais traiter que pour ces deux lieues, ne sachant si je reviendrais, si je resterais ni si j'irais plus loin. Il fallut payer la journée entière de trois chevaux et le retour, en tout 60 francs. Sept heures sonnant, les chevaux étaient mis; j'étais prêt. Mon jeune officier se fit un peu attendre; il arriva déjà passablement mouillé. « Monsieur, voulez-vous me remettre les trois paquets cachetés? » Il ne me dit pas autre chose; je les lui donnai, il les mit sous son bras, par-dessous sa redingote. Nous descendîmes; je le fis monter dans la voiture, y montai après lui, et nous prîmes le chemin d'Anet.

Pendant cet intervalle d'une heure, mon esprit, tendu sur ce que j'avais à faire, n'eut pas un moment pour réfléchir et pour penser. Ce que je puis dire, c'est que je n'éprouvai ni trouble ni surprise. De quelque manière que ce fût, il fallait bien que la bombe crevât, et, comme il m'est arrivé dans toutes les circonstances critiques de ma vie, du moment que je m'étais vu livré à un cours de choses sur lequel je ne pouvais rien, mon âme s'était naturellement tenue préparée à tout. La taciturnité imperturbable de mon jeune compagnon de voyage, que j'essayai de vaincre par deux ou trois questions discrètes auxquelles il ne répondit que par des monosyllabes, me laissa le temps de réfléchir. Que voulait faire de moi ce colonel Effinguer, dont je me rappelais fort bien la mine rogue et insolente, et qui avait juré que je ne sortirais pas de la Suisse? Pourrait-il m'y retenir de sa propre autorité? et sur quel prétexte? Insisterait-il sur les prétendus papiers relatifs aux affaires de Suisse que ces marauds de Zurichois m'avaient accusé d'emporter en France? Ordonnerait-il ou ferait-il lui-même dans tout ce qui m'appartenait des recherches plus rigoureuses? Elles auraient le même résultat. Enfin s'agirait-il de mon mémoire? Était-ce là-dessus qu'on m'avait jugé à Berne, et que j'aurais à subir un interrogatoire? J'étais prêt à le soutenir, et déjà je répondais en idée à ceci, à cela, et je n'oubliais pas de rappeler à ce colonel suisse que nous étions en Suisse, que la Suisse s'était déclarée neutre, qu'elle n'avait donc pas plus à se mêler des affaires de la France, qui ne l'attaquait pas, qu'un Français à se mêler des siennes; que si l'on avait trouvé dans mes papiers des pièces de l'espèce de celles que de lâches calomniateurs m'avaient accusé d'y avoir, on aurait eu raison de s'assurer de moi et de me traiter comme un homme qui avait abusé de l'hospitalité, mais qu'une pièce qui regardait uniquement les affaires de mon pays, et à laquelle je ne donnais aucune publicité, ne donnait

non plus à personne en Suisse le droit de m'en faire un crime. Je m'étendais ensuite sur chacune de ces raisons; je tâchais de prévoir toutes les absurdités qu'un militaire injuste et dur, qui avait la force en main, pourrait me dire, et j'y répondais de même, sans me laisser intimider ni abattre.

Pendant mon plaidoyer, la pluie avait redoublé, la nuit était venue, et si noire qu'on n'entrevoyait aucun objet autour de soi. Je ne pouvais même voir si mon silencieux chevalier, qui ne soufflait pas, dormait. Je fis sonner ma montre; il était plus de neuf heures. Nous roulâmes encore quelque temps; enfin nous passâmes devant quelques maisons où il y avait de la lumière; nous arrivions à Anet. Le chevalier ouvrit une des glaces, et, la tête sous la pluie, donna ordre au cocher d'arrêter devant l'hôtel du commandant. Il arrêta presque aussitôt. — Vous voudrez bien, monsieur, me dit l'officier, attendre ici dans la voiture; je vais prendre les ordres. — Il ouvrit lui-même la portière, abattit le marchepied, le releva, m'enferma très exactement dans la voiture sans dire une parole, et me laissa dans l'admiration de son stoïcisme et de son sang-froid.

Il reparut quelques minutes après, éclairé par un soldat qui portait une lanterne et accompagné d'un autre officier à peu près du même âge. Il ordonna au cocher de conduire la voiture à l'auberge et de m'y faire descendre. Son camarade et lui suivirent lestement à pied, précédés de la lanterne et toujours sous le même déluge. J'étais à peine descendu et entré dans une salle basse qu'ils arrivèrent. — Est-ce que je n'aurai pas tout de suite mon audience de M. le commandant? demandai-je au jeune Effinguer.

— M. le colonel a décidé, me répondit-il, qu'il n'avait pas besoin de vous voir, et il ordonne que vous vous rendiez tout de suite à Aarberg, devant M. le colonel Fuessly.

— Quoi, monsieur, est-il vraiment nécessaire que ce soit tout de suite? Ne peut-on accorder quelques heures de repos à un homme de mon âge, sujet à des infirmités que ce temps humide aggrave encore? Et si nous attendions ici jusqu'à la pointe du jour, le salut de la Suisse serait-il compromis?

— Monsieur, ce sont les ordres, il faut que ce soit tout de suite. Moi, je reste ici auprès de mon oncle; mais voilà M. le chevalier, mon camarade, qui vous accompagnera à Aarberg.

Là-dessus il tira le chevalier à part, lui parla en allemand pendant quelques minutes, et lui ayant remis, avec une recommandation qui me parut expresse, les trois paquets cachetés qu'il avait toujours tenus sous son bras, il nous salua et partit.

Je vis au premier coup d'œil que je ne perdais point au change. Mon nouveau guide m'assura dans les termes les plus polis qu'il

aurait voulu pouvoir obtenir le délai que je désirais, mais que, cela étant impossible, il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour que j'eusse moins à souffrir. Il parlait français comme moi; il était de Neuchâtel, où il avait fait ses études; sa figure était agréable, sa taille avantageuse et bien prise, son maintien et ses manières annonçaient l'homme bien élevé. Je vis que je pouvais entrer avec lui dans quelques particularités et qu'il m'entendrait. Je lui dis l'embarras où j'étais pour un cocher et des chevaux, ce qu'il m'en coûtait pour deux heures de route, et le risque que je courais d'une exaction pareille pour deux ou trois heures de plus. Pouvais-je du moins savoir si ce serait là que se bornerait mon voyage nocturne, si je devais aller plus loin, rester à Aarberg ou revenir? Ses ordres étaient pour Aarberg, il ne savait rien de plus. Ainsi je ne pouvais traiter avec mes arabes que pour Aarberg, et la nuit, et dans un lieu où ils savaient bien que je n'aurais pas le choix. Ne conviendrait-il pas que le pouvoir qui disposait de moi, qui me faisait voyager ainsi contre mon gré, me dispensât de ces embarras et mît à ma disposition les moyens d'exécuter ses ordres? — Ne voudriez-vous pas du moins, vous, monsieur le chevalier, qui paraissez juste et humain, faire venir ce cocher, lui parler, autant que vous le pourrez sans vous compromettre, au nom de votre gouvernement, et l'empêcher de rançonner impitoyablement le malheureux étranger qui est remis à votre garde?

Ce bon jeune homme reçut très vivement cette ouverture; il sortit de la salle, fit appeler le cocher, et de quelque manière qu'il s'y fût pris avec lui, il m'annonça en revenant qu'il avait réduit ses prétentions à 18 francs. Il fallut laisser souper le cocher et reposer les chevaux. Pendant ce temps, nous causâmes, mon officier et moi, assis dans une petite chambre, auprès d'une grande salle où des soldats buvaient et fumaient comme des Suisses. Il me fit beaucoup de questions sur l'Institut, qui lui paraissait le corps littéraire le plus imposant qu'il y eût jamais eu, sur les relations des classes entre elles, sur la forme des réceptions et celle des séances particulières et publiques. Il était surpris qu'on ne subît pas un examen pour y être admis et qu'on ne soutînt pas de thèses. Je lui fis comprendre que l'examen et les thèses étaient soutenus d'avance, puisqu'on ne recevait ou du moins qu'on ne devait recevoir que des hommes qui avaient fait leurs preuves devant le public par des ouvrages sur lesquels il avait prononcé; que, dans l'intention des législateurs qui avaient fondé l'Institut, quand il vaquait une place, on n'avait pour ainsi dire pas de choix à faire pour la remplir, mais seulement à confirmer celui que le public avait fait. Je disais là, il est vrai, ce qui devrait être plutôt que ce qui est; mais les abus

qui existent ne changent rien à la nature de l'institution, qui est telle en effet, et qu'on maintiendra telle, quant aux élections, toutes les fois qu'on le voudra.

Nous partîmes enfin. Il était plus d'onze heures, la pluie ne se ralentissait pas, et la nuit était toujours aussi noire. Pendant la route, mon jeune gardien fut avec moi aux petites attentions; il baissa plusieurs fois à demi la glace de la voiture pour me donner un peu d'air, et toujours de son côté, quoique ce fût de là que vînt la pluie. Il la relevait dès que cela eût pu m'incommoder. Une partie de ses soins était sans doute pour lui, mais il avait l'air de ne songer qu'à moi, et je lui savais gré de cette politesse. Il reprenait de temps en temps la conversation, et toujours par des questions sur les moyens d'instruction que Paris réunissait, sur le nombre étonnant de savans qui y étaient rassemblés, enfin sur tous les objets qui font aux yeux des gens sensés la véritable et incontestable supériorité de cette capitale du monde. Lorsqu'il s'interrompait, il ne paraissait le faire que par crainte de me fatiguer. Dans ces momens de silence, je réfléchissais quelquefois sur la bizarrerie des combinaisons sociales, et particulièrement sur cette double combinaison qui ballottait au gré de quelques stupides aristocrates bernois le président de l'une des classes du corps littéraire le plus imposant pour toute l'Europe instruite, et qui lui donnait pour alguazil un jeune homme pénétré d'admiration et de respect pour ce corps, mais devenu, dans un pays qui devrait être libre, militaire par circonstance, par conséquent passif instrument de volontés arbitraires, prêt, si on le lui ordonnait, à passer la corde au cou de M. le président, et n'obéissant à ce qui lui restait de son heureux naturel que pour la passer plus poliment que son camarade ne l'aurait fait.

Quand nous arrivâmes à Aarberg, il était près de deux heures du matin. La pluie était moins abondante et moins forte, mais il pleuvait toujours: nous nous arrêtâmes devant l'auberge; on ne voyait nulle part l'apparence d'une lumière. L'officier descendit, referma la portière, et frappa de la poignée de son épée à la porte de l'écurie. Au bout de dix minutes parut un palefrenier à moitié endormi. Nous fûmes introduits dans une salle de l'auberge au rez-de-chaussée. — Voulez-vous bien vous reposer ici un moment? me dit avec sa politesse ordinaire mon jeune gardien, tandis que je vais aller prendre les ordres de M. le colonel Fuessly. — Je ne me reposai lorsqu'il fut sorti qu'en me promenant de long en large dans cette grande salle froide et humide. Mes jambes avaient plutôt besoin d'exercice que de repos. Je toussais, j'étais oppressé; c'était ma tête et ma poitrine qui commençaient à s'échauffer, à se fatiguer de cette veillée prolongée, de ce mouvement contre ma volonté qui me por-

tait je ne pouvais deviner où. Que me dirait ce colonel? Serait-il aussi impertinent et aussi hautain qu'Effinguer? Qu'allait-il faire de moi? Je refaisais pour Aarberg l'interrogatoire et les réponses que j'avais faits pour Anet. Ils ne me servirent pas davantage. Mon jeune officier me laissa me promener pendant près d'une demi-heure. Le colonel logeait à l'autre extrémité du village; tout dormait profondément chez lui, comme partout. Il avait fallu du temps avant qu'il pût s'occuper d'affaires, quoiqu'il fût prévenu de la mienne, sur laquelle sa décision suprême fut qu'il ne me verrait point, et que je devais me rendre tout de suite à Berne, pour paraître devant son excellence le général en chef de l'armée helvétique et devant l'état-major. L'officier, après m'avoir rapporté cette sentence, me présenta un nouveau surveillant qui était venu avec lui. C'était aussi un grand et assez beau jeune homme; mais les sourcils arqués, le regard fixe et l'air raide de cet officier ne me le firent pas juger favorablement. — Eh quoi! monsieur, dis-je à celui qui se disposait à me quitter, ne serait-il pas temps, à plus de deux heures et demie du matin, de me laisser un peu respirer? Un étranger vieux et infirme comme je le suis, qui n'est coupable d'aucun tort envers la Suisse, n'y trouvera-t-il ni égards ni pitié? Quels que puissent être les desseins qu'on a sur lui, un délai d'une ou deux heures pourrait-il y rien changer? Le jour approche; une heure de sommeil suffirait peut-être pour me faire supporter le reste de cette dure épreuve. Voyez, monsieur le capitaine, s'il n'y aurait aucun moyen de l'obtenir. — Il baissa les yeux avec quelque embarras, parce qu'il était réellement bon; mais il me répondit très délibérément : Non, monsieur, ce sont les ordres positifs du colonel commandant, d'après ceux mêmes qu'il a reçus du général en chef. — Ce sont les ordres, répéta sèchement son camarade, qui n'avait encore rien dit, et ces paroles dites, il ne reparla plus.

Ma patience commençait à se lasser. — Avouez, messieurs, leur dis-je d'un ton où il devait y avoir un peu d'amertume, avouez qu'on vous fait faire ici une belle expédition! — Ils se regardèrent tous deux en silence. — Vous conviendrez du moins, ajoutai-je, que puisque le général en chef a donné relativement à moi des ordres au commandant d'Aarberg, il les avait aussi donnés à celui de Neuchâtel, que celui-ci savait bien que c'était à Berne que je devais être conduit, et qu'il aurait pu tout d'abord m'ordonner de partir pour Berne, et non pour Anet. J'aurais fait mes dispositions en conséquence, et cela eût été sous plusieurs rapports tout à fait différent pour moi.

— A propos, monsieur, me dit avec douceur mon bon Neuchâtelois sans répondre à ce que venait de me dicter une humeur fort

inutile, mais qu'il ne pouvait trouver injuste, j'ai commencé, en rentrant dans l'auberge, par mettre à la raison votre cocher. Il vous conduira jusqu'à Berne pour vingt-sept francs, tout compris.

Je le remerciai bien sincèrement de ce nouveau service et de la manière délicate dont il me l'avait rendu. Ma mauvaise humeur ne pouvait tenir contre ce procédé affectueux : dans les circonstances pénibles, le plus léger trait de bienveillance a toujours produit le même effet sur moi.

Trois heures étaient sonnées; il faisait jour, il ne pleuvait presque plus. Les chevaux étaient à la voiture; j'y montai, soutenu très obligeamment par mon ancien guide, le nouveau le regardant faire d'un air froid et dédaigneux. Le premier ne prit qu'en ce moment les trois fameux paquets cachetés qu'il avait laissés dans une des poches de la voiture; il les remit au second en lui donnant en langue allemande de très courtes instructions. L'officier les écouta avec une grande attention, et il me parut pénétré de l'importance de ce dépôt. Il monta enfin et prit sa place auprès de moi. Je réitérai au Neuchâtelois mes remercîmens et lui souhaitai toute sorte de prospérités. Il me salua de l'air d'un homme qui n'osait répondre par le même souhait.

Me voilà encore une fois sur la route de Berne, bien fatigué de ma nuit, et prévoyant pour cette journée des choses plus dures que de la fatigue. Le voile que j'avais eu jusque-là sur les yeux était enfin levé. La citation violente et directe devant le vieux général de Backmann et son état-major m'avait éclairé tout à coup. Dès que nous eûmes commencé à rouler, et que le profond silence de mon troisième gardien m'eut laissé, comme celui du premier, tout entier à mes réflexions, elles confirmèrent fort tristement ce que ce coup de lumière m'avait fait apercevoir. Cet état-major, qu'était-il autre chose que celui d'une des divisions de l'armée de Louis XVIII, lié d'intérêts à sa cause et dévoué de tout temps aux Bourbons? C'était donc pour mon mémoire que j'y étais cité. Les calomnies des espions et des dénonciateurs zurichois avaient servi de prétexte aux premières violences exercées contre moi et à la violation dans ma personne des lois de l'hospitalité. Rien ne les avait justifiées, tout finissait à la honte des calomniateurs sans la fatale imprudence que j'avais eue si obstinément de garder, comme sans conséquence, un écrit qui ne pouvait plus m'être utile à rien. Malgré les promesses de Watteville et celles du colonel Meyer, ces gens-là en avaient des copies : ce sera le corps du délit, me disais-je, délit plus grave, aux yeux de ces Suisses dégénérés, que n'eussent été les torts dont j'étais accusé envers la Suisse. Quelle sera la peine? Ils me remettront entre les mains de l'ambassadeur du roi; de Zurich, je serai envoyé à Gand : point de grâce à espérer pour un Français qui a écrit, même

pour lui seul, sans aucun projet de publicité, tout ce qui est dans ce mémoire!

Dans ce grand désarroi où je me voyais près de tomber, je ne me décourageais cependant pas et ne me manquais point à moi-même. Cette copie, qui était la seule pièce contre moi, n'avait aucun caractère d'authenticité. Faite subrepticement, je ne l'avais ni certifiée ni reconnue. L'original n'existait plus, je pouvais donc refuser de reconnaître la copie; mais je ne ferais point de cette simple observation mon moyen de défense. J'avouerais franchement le fond et le but de ce mémoire; je soutiendrais que ce que j'avais écrit et ce que j'avais fait n'était dicté ni par haine contre les Bourbons ni par zèle pour Bonaparte, mais par amour pour mon pays et pour l'humanité. Fort de ces sentimens honorables, qui seuls m'avaient fait agir, je développerais, si l'on voulait m'entendre, toutes les parties de mon mémoire, je l'appuierais de présomptions et de preuves que j'avais toutes très présentes, et j'y avais une telle confiance que par momens je me surprenais presque charmé de pouvoir les faire entendre en plein conseil d'état-major. Mais voudra-t-on les écouter? reprenais-je ensuite. Non, je suis jugé d'avance et sans appel. C'est donc à subir en homme ma sentence, quelle qu'elle puisse être, et non à me défendre, que je dois me préparer. Et là-dessus je me répétais ce que je me suis dit dans plus d'une circonstance de ma vie : « Je ne suis pas plus mal aujourd'hui que je ne l'étais la veille du 9 thermidor à Saint-Lazare. »

Ces soliloques, qui ne furent pas interrompus une seule fois par ma nouvelle escorte, me conduisirent jusqu'à un pont sur l'Aar, près d'un petit hameau qui porte le nom de Neübruck. Arrivés, à environ cinq heures, devant une auberge d'assez bonne apparence, je demandai à mon taciturne voisin si nous ne pourrions pas nous arrêter là quelques instans, et si l'on ne nous y donnerait pas une tasse de café ou quelque autre déjeuner chaud. Je n'avais rien pris depuis mon dîner de la veille; je me sentais non de l'appétit, mais de la faiblesse, et ma frêle machine avait besoin d'être remontée avant le nouvel assaut qu'elle allait peut-être recevoir. L'officier me répondit sèchement par un « comme il vous plaira, monsieur, » qui me suffit pour me faire ouvrir la portière par le cocher et pour descendre, aidé par un garçon de l'auberge, qui ne tarda pas à venir au-devant de nous. On avait à nous donner du café qu'on nous dit très bon, mais que je demandai tout à fait noir, précaution sans laquelle on vous sert dans toute la Suisse un lavage clair et jaunâtre qu'on appelle du café. On me promit aussi du bon lait, et l'on tint assez exactement parole. Je demandai deux fortes tasses. « Je me flatte, dis-je ensuite à mon officier, que vous voudrez bien courir avec moi les risques de ce déjeuner bon ou mauvais, et me

permettre de vous en offrir la moitié. » Il porta la main au chapeau et me fit une espèce de salut d'acceptation. Il ne m'en fallait pas davantage. Il continua cependant d'être fidèle à son silence et à sa gravité et de tenir révérencieusement et gauchement à la main les trois paquets cachetés qui lui avaient été remis à Aarberg. Il les avait toujours tenus ainsi, ou sur ses genoux, pendant la route. Il me rappelait, à la couleur près, le noir Hydaspe portant les vins de Cécube au souper de Nasidiénus :

. . . . . Ut Attica virgo
Cum sacris Cereris, procedit fuscus Hydaspes,
Cæcuba vina ferens...

Nous n'échangeâmes pas une parole pendant le déjeuner. Le cocher buvait dans un autre coin de la salle, et bavardait en allemand avec deux ou trois voituriers qui en faisaient autant que lui. Nous fûmes obligés de l'attendre. Je payai notre dépense sans que mon convive m'adressât le moindre remercîment. Nous reprîmes enfin notre route à un peu plus de six heures, et nous l'achevâmes deux heures après, sans nous en être plus dit que n'auraient fait deux trappistes ou deux chartreux.

A Berne, où nous entrâmes vers huit heures et demie le 21, je me fis conduire comme à mon ordinaire au *Faucon*, après avoir demandé à mon officier si cela lui était égal et obtenu de lui la même réponse qu'à Neübruck : « Comme il vous plaira, monsieur. » En arrivant dans la chambre où l'on me logea, je remarquai que nous étions suivis d'un fusilier qu'il avait fait venir et qu'il mit en planton à ma porte. Il me dit ensuite d'un ton fort grave : « Monsieur, je vais prendre les ordres de son excellence le général en chef; je viendrai aussitôt vous en faire part. » Il sortit en me saluant à peine, et tenant fièrement à la main les trois paquets qu'il n'avait point quittés.

Lorsqu'il fut parti, le sommelier de la maison vint, malgré cet air que j'avais d'un prisonnier d'état, m'offrir, comme si de rien n'était, ses services. Les garçons de l'auberge s'étaient empressés, comme de coutume, à prendre mes paquets au sortir de la voiture. Le fils même de l'aubergiste était venu au-devant de moi, et avait désigné la chambre où l'on devait me conduire, en me disant qu'il espérait que je la trouverais commode. Demeuré seul, je m'étendis sur un fort bon canapé, et me trouvai bien de cette position horizontale dont j'avais été privé toute la nuit. L'attente où j'étais et l'incertitude du temps qu'elle durerait ne me permirent pas de dormir, mais je restai là pendant près d'une heure dans un calme fort doux; je me sentais, je puis le dire, aussi tranquille d'esprit que de corps.

L'officier revint enfin; ce n'était plus le même homme. Il com-

mença par lever la sentinelle qu'il avait placée ; il me salua ensuite très poliment, et tenant son chapeau à la main, il me dit : — Je n'ai pu, monsieur, avoir audience de M. le général en chef, qui était fort occupé ; mais j'ai pris les ordres de M. le major-général de l'armée. Il m'a chargé de vous prévenir qu'il viendra lui-même vous voir à midi, et de vous prier de l'attendre ; vous aurez cette complaisance. J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour.

— Est-ce que vous repartez tout de suite, monsieur l'officier?

— Oui, monsieur. — Et une seconde révérence aussi polie que la première fut son dernier adieu.

Voilà certes un changement de scène auquel je ne m'attendais guère. J'avais repris ma position sur le sofa ; je cherchai d'abord à deviner d'où ce changement était venu et ce qu'il pouvait m'annoncer. Je ne me perdis pas longtemps en conjectures, le sommeil vint les interrompre, et je m'endormis profondément. A mon réveil, j'appris que M. le professeur Schnell, informé de mon arrivée, me faisait demander à quelle heure je pourrais le recevoir. Touché de ce nouveau témoignage d'intérêt et d'amitié, j'aurais voulu qu'il vînt tout de suite ; mais je pensai qu'il valait mieux différer jusqu'après mon entrevue avec le major-général, et que je serais alors plus en état de lui dire quelque chose de positif sur mon sort. Je le fis donc prier de me venir voir entre une et deux heures après midi.

Je songeai ensuite à faire un peu de toilette : ne fallait-il pas être en état de recevoir un peu décemment la visite très importante qui m'était annoncée? Midi était à peine sonné que le *keller* ouvrit ma porte et annonça M. le major-général baron de Castella. Il était en redingote bleue boutonnée, en chapeau rond et en bottes, sans aucun signe de son grade, comme un militaire en habit du matin ; sa figure, qui était belle et noble, me parut grave, mais sans mélange de dureté, quoique susceptible de cette expression. J'allai au-devant de lui et le fis asseoir au haut du canapé, sur lequel je m'assis moi-même à quelque distance du major-général. — Monsieur, me dit-il, ma visite a pu vous surprendre ; en voici l'objet. Je me nomme Castella, je suis né Suisse, mais j'ai passé ma vie en France, et j'y ai toujours servi dans nos régimens avant la révolution et depuis. J'ai surtout vécu à Paris, où j'ai encore aujourd'hui ma femme et mes enfans ; j'ai appris à connaître les hommes dont la conduite et les talens font honneur à leur pays. Je suis ici en ce moment revêtu d'un grade qui me donne de l'influence sur les délibérations de l'état-major de notre armée. Il s'est trouvé que je présidais le consei quand votre affaire y a été portée. Elle pouvait prendre un fort mauvais tour ; j'ai fait tous mes efforts pour lui en donner un plus favorable, et je me félicite d'y avoir réussi. Quant aux rigueurs dépla-

cées qu'on a exercées contre vous, ce sont des malentendus de gens qui croient toujours bien faire en allant plus loin que les ordres; j'en ai témoigné mon mécontentement, et j'espère que vous voudrez bien les oublier.

— Rien de plus propre, monsieur le baron, lui répondis-je, à me faire oublier ce que j'ai souffert que cette générosité que vous avez eue de vous porter pour mon défenseur dans le conseil, sans que j'eusse l'honneur d'être personnellement connu de vous, et l'extrême bonté que vous avez de venir me l'annoncer vous-même. Je ne sais comment vous témoigner la reconnaissance dont je me sens pénétré.

— Attendez, reprit-il; vous croirez peut-être m'en devoir moins quand vous saurez ce que j'ai obtenu. C'est beaucoup en comparaison de ce qu'on vous préparait, mais c'est peu auprès de ce que j'aurais voulu. Commençons par un objet auquel on a mis de l'importance, et qui très probablement n'en a aucune : ce sont ces trois paquets qui m'ont été remis, et que je n'ai voulu ouvrir que devant vous. — Il les tira d'une de ses poches et se mit à les décacheter.

— Vous aviez parfaitement raison, lui dis-je, d'en juger ainsi, et je me suis même permis de trouver un peu ridicule l'espèce de solennité qu'on a mise à cette translation.

Les cachets levés, il ne fit que jeter un coup d'œil sur chacune des lettres d'envoi, remit les choses à leur place, et me dit, en me les rendant, avec un fort bon ton de plaisanterie : — Voilà le procès-verbal fini. Venons maintenant au fond de l'affaire, qui était beaucoup plus sérieux. Il ne s'agissait de rien moins que de vous renvoyer à Zurich, où vous auriez subi un interrogatoire devant le président de la diète, de vous remettre ensuite à l'ambassadeur du roi de France, qui aurait disposé de vous, soit en vous faisant partir tout de suite pour Gand, soit en vous faisant détenir provisoirement dans une forteresse, jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres de sa cour. Voici ce que j'ai gagné, et je vous dirai que je n'y ai pas eu peu de peine. Vous ne pouvez ni retourner présentement en France, ni rester en Suisse; mais il vous est permis de vous retirer dans celle de toutes les autres parties de l'Europe que vous voudrez choisir. Vous y serez libre, ou seulement assujetti à une légère surveillance qui ne gênera en rien votre liberté. Voilà tout ce qu'il m'a été possible d'obtenir pour vous.

Je restai quelques momens en silence, pétrifié de cette grâce, qui était une horrible condamnation. Je répondis enfin : — Vous aviez raison, monsieur le baron, de me donner à entendre que je serais peu satisfait de la faveur qui m'était accordée, mais non pas de croire que j'en aurais pour vous moins de reconnaissance. Votre in-

tercession bienveillante m'en inspire une très juste et très vive, quel qu'ait été le succès. Ne me jugez pas, je vous prie, sans m'entendre, et veuillez prendre quelque idée de ma position. Je n'ai pas une fortune, même bornée, qui soit indépendante et qui puisse me faire exister où je voudrai; un très petit revenu que je tire de Bretagne, ma place à l'Institut, qui exige résidence, et le produit de mes travaux littéraires, voilà tous mes moyens d'existence pour moi et pour ma famille. A l'exception du premier, qui est le plus faible, ils disparaissent tous pour moi hors de la France, et même hors de Paris; si je n'y puis retourner, que voulez-vous que je devienne? Où pourrai-je gagner de quoi vivre? car, je le dis sans honte, c'est de cela d'abord qu'il s'agit pour moi. En Angleterre, dans l'état où sont les choses, je ne pourrais ni être souffert ni me souffrir moi-même quand on voudrait bien m'y recevoir. En Allemagne, je n'entends pas la langue du pays, et c'est un obstacle invincible pour y vivre supportablement, à plus forte raison pour les travaux que je voudrais entreprendre. L'ouvrage surtout auquel s'est attachée quelque estime, quelque faveur publique, ne serait point achevé; ne pouvant ni faire venir mes livres ni les remplacer, je serais forcé de le laisser incomplet. L'Italie est le seul pays où je pusse songer à aller vivre. Je serais sûr d'y être reçu avec bienveillance, d'y trouver en peu de temps des appuis et des protections, et ce qui serait encore plus précieux, tous les secours littéraires dont j'ai besoin pour terminer mon livre; mais j'y serais seul, éloigné de ma famille, que je n'aurais de longtemps le moyen d'y appeler auprès de moi, et cette privation ne peut avoir ni dédommagement ni compensation pour moi. — Ici je me sentis ému, et j'entrai involontairement dans quelques détails sur ma vie domestique, sur ma femme, sur mon petit James, qui arrivait à l'âge où les soins vigilans et les conseils de son second père lui étaient le plus indispensables. Mon émotion redoubla; la voix me manqua entièrement; il m'échappa quelques larmes, et je fus obligé de cacher un instant mon visage dans mon mouchoir.

Dès que je pus parler : — Excusez, repris-je, monsieur le baron, cet attendrissement involontaire. Revenons où j'en étais resté. — Vous voyez que m'empêcher de retourner en France, c'est me défendre d'exister. Si cependant les circonstances donnaient quelque sujet d'y craindre en ce moment mon retour, crainte qui, je vous en demande pardon, me paraît aussi peu honorable pour un gouvernement tel que le vôtre qu'elle est injuste et dépourvue de tout fondement, qu'on me permette du moins de rester dans ce pays, en attendant que l'horizon de la Suisse et de la France soit éclairci. J'y ai peu d'amis, peu de connaissances; mais dans toutes les grandes

villes on parle français : plusieurs sont des villes littéraires, ont des académies, des bibliothèques, et offriraient des ressources à un homme de lettres un peu connu.

A ces mots, M. de Castella, qui m'avait écouté jusque-là en silence, me donnant seulement quelques signes d'attention et d'intérêt, fit un mouvement de tête qui signifiait clairement un refus. Cependant il me dit : — Et dans quelle ville auriez-vous l'idée de demander à vous fixer?

— Je penserais plutôt, répondis-je, à me fixer auprès d'un ami; je n'en ai que deux en Suisse, et qui n'en font même qu'un, M. et Mme de Laharpe.

— Vous n'y songez pas, reprit-il vivement, mais en voilant sa vivacité d'un léger sourire. C'est précisément l'homme dont vous pourriez le moins vous rapprocher, et c'est votre liaison avec lui qui a fait naître des soupçons contre vous. — Là-dessus, il s'exprima sur M. de Laharpe avec estime quant à ses qualités morales et à sa probité; mais c'était un homme qui avait toujours mal jugé les affaires de la Suisse, qui y avait fait beaucoup de mal, et qui venait d'en faire encore au congrès. — Moi qui savais très bien quel genre de mal Laharpe avait fait et persistait à vouloir faire, je le laissai parler sans le contredire, ce qui eût d'ailleurs été inutile et fort déplacé.

— Au reste, continua-t-il, après ce qui s'est passé, vous ne pourriez en ce moment retourner à Zurich, et d'ailleurs vous n'y trouveriez plus M. de Laharpe.

— Je sais qu'il a dû partir pour une campagne voisine où il passera la belle saison.

— Ce n'est pas cela; d'après de nouvelles circonstances, on lui a fait connaître qu'il ne pouvait rester dans le canton, et il doit en être parti.

Je fus surpris et affligé de cette nouvelle. — En ce cas, repris-je, je demanderais à me retirer à Lausanne...

— Pas davantage, et peut-être encore moins, interrompit-il; un Français à Lausanne ou dans toute autre ville du pays de Vaud (il se garda bien de dire *du canton*) au point où sont les choses! Cela ne se peut absolument.

— Eh bien! je resterai à Berne sous les yeux mêmes du gouvernement. Cette ville offre toutes les ressources que je désire, et j'y ai quelques connaissances qui m'aideraient à tout arranger pour mon existence et pour mes travaux.

— Je ne vois à cela qu'une objection, c'est que véritablement vous ne pouvez rester en Suisse.

— Renvoyez-moi donc en France, monsieur le major-général; ne

soyez pas généreux à demi. Je n'ai ni le désir ni le pouvoir d'y nuire en rien à la Suisse, et quand je le pourrais, le service que vous m'aurez rendu m'en ôterait la volonté.

Après un instant de silence : — Toute notre conversation, reprit-il, m'a vivement intéressé et m'a donné une forte envie d'obtenir pour vous grâce entière. Je ne sais si j'y pourrai réussir, mais je vais faire mon possible.

Il se leva, j'en fis autant. — Voilà, lui dis-je, monsieur le baron, un nouveau trait de générosité et une résolution dignes de vous.

Sans écouter mes remercîmens ni rien ajouter à ses promesses, il me demanda mon passeport. — Remettez-le-moi, dit-il; il ne faut quelquefois qu'un bon moment pour obtenir ou une signature, ou la permission de donner la sienne.

Je lui remis avec empressement ce qu'il me demandait. — C'est bien, reprit-il, vous ne tarderez pas à recevoir de mes nouvelles. Je serai ici à cinq heures précises, et j'espère que vous serez content.

Le bon M. Schnell fut très exact au rendez-vous que je lui avais donné; il vint un peu avant deux heures. Il était fort ému, et son émotion était de la colère. « Qu'est-ce donc que tout cela signifie, dit-il, et qu'est-ce que ces gens-là osent se permettre contre vous? » Je le priai de se calmer, le fis asseoir et lui contai de mon aventure tout ce qui concernait la Suisse, en prenant soin, comme je le devais, de taire ce qui regardait la France. Je dis que, quoique l'on eût eu la preuve de la fausseté des délations faites contre moi, la crainte des rapports que je pouvais faire verbalement en France expliquait toutes ces précautions et ces sévérités, que la rage aristocratique contre un ami de Laharpe y entrait pour beaucoup, qu'il en résultait une prohibition de rester en Suisse comme de retourner en France qui me mettrait dans une position fort embarrassante si l'on y persistait, mais que j'avais trouvé dans le conseil même qui me traitait si durement un puissant protecteur, et que j'espérais beaucoup de la chaleur qu'il mettait à me défendre. Alors je lui confiai sous le sceau du secret la visite de M. de Castella, l'appui inattendu que je trouvais en lui, et les efforts qu'il faisait sans doute en ce moment pour obtenir mon entière liberté.

— C'est un brave homme, répondit-il, mais il ne réussira pas; ils ne vous permettront pas de retourner en France : c'est tout au plus si vous pourrez rester en Suisse. Quelle honte pour eux! ajouta-t-il en se levant et se promenant à grands pas; l'auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie* arrêté en Suisse, traité indignement, obtenant pour toute grâce, si encore il l'obtient, de rester sous leur surveillance et en leur pouvoir! Mais que M. de Castella emporte seulement ce point-là, et laissez-nous faire. Vous demeurerez à Berne, on vous

logera, on vous soignera, on vous assurera tous les moyens de reprendre vos travaux. Nous nous vengerons ainsi, nous autres bons Suisses, de ceux qui vous oppriment et nous déshonorent.

J'écoutais les larmes aux yeux cet excellent homme; je l'embrassai et lui répondis avec une effusion de cœur égale à la sienne. Notre conversation prit ensuite un ton plus tranquille en se portant sur d'autres objets, et pendant cette visite, qui dura près d'une heure, elle ne tarit pas un instant.

Nous convînmes que j'irais passer la soirée avec lui et sa famille dès que le major-général m'aurait quitté, afin qu'ils pussent savoir tout de suite s'ils seraient assez heureux pour avoir à s'occuper de moi. Ce furent les propres termes dont il se servit, et avec un serrement de main, une expression de figure et de voix qui y ajoutaient encore. — Cette cordialité suisse, me dis-je quand il m'eut quitté, vaut bien la politesse française. — En somme, je me trouvai très content du tour que prenaient mes affaires. Je retournerai en France, disais-je; M. de Castella paraît se l'être mis dans la tête, et même être disposé à prendre la chose sur son compte, s'il le faut, et à me rendre libre de sa propre autorité. Si cela ne se peut, je resterai du moins en Suisse, et en attendant que je puisse me rapprocher de mes anciens amis, j'en trouverai ici de nouveaux qui m'adouciront mon exil.

Cinq heures vinrent, et presque aussitôt M. le baron de Castella. Son air gai m'apprit que j'avais lieu d'être content moi-même. — Voilà, me dit-il en me remettant avec mon passeport une autre grande feuille de papier, voilà votre affaire faite et parfaite. Lisez : les portes de la France vous sont rouvertes, et vous me voyez bien heureux d'avoir réussi.

Sur le passeport, dans le seul petit coin que tant de *visa* y avaient laissé vide, était écrit de la main du baron : « Les autorités civiles et militaires sont invi*tés de* laisser passer librement M. Ginguené, retournant en France par Pontarlier. Quartier-général de Berne, 21 juin 1815. Le major-général de l'armée, Castella. » Sur la grande feuille, la même *invitation* était répétée à part, écrite aussi *proprio pugno*, mais avec une variante essentielle : les autorités devaient non-seulement me *laisser passer*, mais me *prêter assistance* au besoin; ma route était tracée par Yverdun, Jougne et Pontarlier.

Nous nous étions assis; je ne savais comment exprimer ma reconnaissance à un libérateur si généreux, si simple, et qui faisait si peu valoir un si grand service; mon émotion, qui était très vive, dut être plus expressive pour lui que mes paroles.

— Je vous ai dirigé, me dit-il, par la gauche du lac de Neuchâ-

tel au lieu de vous faire prendre par la droite, que vous auriez trouvée remplie de troupes en marche; les exhibitions de passeports, les vérifications, les explications se seraient multipliées et vous eussent fait perdre beaucoup de temps. Par ce côté-ci, par Morat, Payerne, Yverdun et Jougne, vous ne rencontrerez personne, et deux jours de route suffiront pour vous remettre en France.

Je lui avouai que je trouvais à cela un avantage de plus. Je n'avais pu aller voir l'établissement de Pestalozzi, quoique ce fût un des objets de mon voyage. Si mes journées se trouvaient coupées de manière que j'eusse quelques heures à passer à Yverdun, je saisirais cette occasion... Il sourit et me dit d'un ton tout à fait aimable : — Croyez-moi, remettez cette visite à un autre voyage; vous n'avez point de temps à perdre. Allez en France tout d'un trait, si vous le pouvez, et sans regarder derrière vous. Permettez-moi maintenant de vous parler d'autre chose. Vous savez que ces maudits Suisses ne font rien pour rien; vous pouvez à votre tour me rendre un très grand service, et je me suis flatté que vous le voudriez bien... Je suis père de famille; j'ai laissé à Paris des enfans que j'aime avec la plus grande tendresse. Mes deux filles sont au couvent des *Dames anglaises*. Tant que les communications ont été permises, je leur ai écrit de temps en temps; maintenant je ne le puis plus, et je suis sûr que ces pauvres enfans sont dans les plus grandes inquiétudes. Veuillez bien vous charger d'une lettre de quelques lignes où je ne leur parlerai d'autre chose que de ma santé; mais voici le grand bien que vous pouvez leur faire, par conséquent à moi-même, et la bonne action que je vous demande. Les lettres mentent souvent par amitié. On veut prévenir les inquiétudes, on se vante d'une santé qu'on n'a pas; les personnes à qui l'on écrit savent cela, et lors même qu'on leur dit vrai, elles croient qu'on leur en impose. Un témoin oculaire obtient plus de confiance, et c'est votre témoignage personnel auprès de mes filles que je sollicite comme le service le plus important. Dès que vous serez à Paris, ayez donc l'extrême bonté de vous transporter aux Dames anglaises, d'y demander M[lles] de Castella, de leur remettre mon billet et de leur affirmer, relativement à ma santé, ce que vous voyez et ce qui est heureusement très réel.

Je lui promis de faire cette commission intéressante dès le lendemain de mon arrivée. Je n'y trouvais qu'un inconvénient, et je lui en fis l'aveu : c'est que ce couvent est dans mon quartier, et que le faubourg Saint-Marceau est si près de la rue du Cherche-Midi, que je n'aurais pas même le léger mérite de faire une course un peu longue pour le servir.

— Vous aurez ce mérite de plus, reprit-il, pour le second objet

que je prends la liberté de vous recommander. M[me] de Castella doit être en ce moment à la campagne; je ne lui écrirai pas, mais je vous prie de passer chez elle, dès que vous le pourrez, d'écrire à sa porte que vous m'avez vu ici, que je me porte très bien, et de recommander qu'on lui fasse parvenir cet avis par la première occasion. Elle demeure rue Neuve-des-Mathurins; la distance est grande, mais je ne vous demande point d'excuses, puisque vous ne le voulez pas. Je vous laisse, ajouta-t-il en se levant, faire vos préparatifs pour partir demain matin. Je vous enverrai ce soir, s'il m'est possible, ma lettre pour mes filles, et peut-être encore une autre. Si mes affaires m'empêchaient d'écrire dans la soirée, j'ai alors à vous prier de prendre une peine réelle, et que je serai fâché de n'avoir pu vous épargner. Veuillez vous faire conduire chez moi avant de monter en voiture; vous me trouverez levé dès six heures, avec mes lettres prêtes, selon toute apparence; sinon, ce sera l'affaire de deux minutes que vous voudrez bien m'accorder.

Je lui promis d'être chez lui à six heures précises, car j'espérais bien, ajoutai-je, que ses affaires l'occuperaient assez le reste du jour pour ne pas m'enlever cette occasion de lui rendre chez lui mes devoirs. Nous nous étions vus pour la première fois il y avait quelques heures, et nous nous quittâmes presque comme de vieilles connaissances.

Je me hâtai d'aller porter ces bonnes nouvelles chez M. Schnell. Peu s'en fallut qu'on ne les y regardât comme mauvaises. Cette honnête famille avait pris pour certain qu'on ne me laisserait point retourner en France, que je serais retenu en Suisse, à Berne même. Aussitôt elle avait fait ses arrangemens. Après quelques discussions sur le logement que j'occuperais, M[me] Stake, comme Française, l'avait emporté. Ce serait chez elle que j'aurais un appartement, petit, mais assez commode. Je n'y serais gêné peut-être que par le bruit des enfans, mais du reste on espérait que je me trouverais bien. C'était tout près de la maison Schnell; je mangerais chez les uns ou chez les autres, comme cela me ferait plaisir, chez moi ou ailleurs quand je le voudrais; je les verrais ou je ne les verrais pas; je serais absolument libre. La bibliothèque publique serait à ma disposition. Le bibliothécaire se ferait gloire de me fournir tous les moyens qui seraient en son pouvoir pour continuer mes travaux. Si je voulais donner des leçons de littérature française et italienne, j'aurais bientôt plus d'écoliers que je ne voudrais; si j'ouvrais un cours public, j'aurais toute la ville... Tout cela me fut dit avec une volubilité toute de cœur. Après m'avoir témoigné des regrets obligeans sur ces châteaux en Espagne si facilement bâtis et si promptement renversés, on convint cependant que pour moi il valait encore mieux retourner à Pa-

ris... Mais y serais-je longtemps tranquille? Quel orage se préparait? Comment résisterions-nous à une masse de forces aussi terribles?... De là une autre conversation d'un genre tout différent, et qui prit de temps en temps un tour assez triste. Ces dames craignaient tout. M. Schnell espérait. Je me rangeais aussi du côté de l'espérance, mais j'espérais surtout, malgré tant de préparatifs et de menaces, que nous ne serions pas attaqués, et que, si nous n'y étions pas contraints, nous n'attaquerions pas. J'étais mal instruit et bien loin de compte, car il s'était déjà passé deux jours depuis la bataille de Waterloo!

Deux heures s'écoulèrent rapidement dans ces entretiens, tantôt sérieux, tantôt gais, toujours animés et intéressans. Je quittai mes hôtes, emportant leurs vœux pour le bon succès de mon voyage et pour celui de nos affaires, et leur laissant tous les miens pour leur bonheur. Hélas! peu de mois après, ce bonheur que je leur désirais était détruit. M[me] Schnell succombait à la maladie de langueur qui la consumait depuis plusieurs années, laissant dans cette famille, dont elle était l'âme, un vide que rien ne pouvait remplir.

En sortant du *Faucon*, j'avais prié le sommelier de me chercher un bon postillon avec qui je pusse traiter pour les deux ou trois jours de route que j'avais à faire. En y rentrant à huit heures et demie, j'en trouvai un qui m'attendait; c'était le premier postillon du loueur de voitures habituel de l'auberge, et il proposait de me conduire avec ses trois meilleurs chevaux. Rien de mieux. Quant au prix, rien à discuter ni à débattre : 27 francs par jour, tout compris, et autant pour le retour, quoiqu'on ne revînt pas. Seulement cet homme ne voulut s'engager avec moi que jusqu'à Yverdun, où nous arriverions le second jour. Là, nous verrions, me dit-il, comment seraient les choses, et s'il pouvait aller plus loin; s'il ne le pouvait pas, je trouverais facilement quelqu'un dans l'endroit même pour les quatre ou cinq lieues qui restaient. Tout cela n'était que ruse et calcul d'intérêt pour couper en deux journées ce qui en ferait à peine une bonne; mais je n'avais pas le temps de batailler, et je n'en aurais même rien fait, si j'avais eu plus de loisir, dans la certitude d'être battu. Cette affaire réglée, le reste de mes préparatifs ne fut pas long.

Rien n'étant venu pour moi de la part de M. de Castella, je me fis conduire chez lui le lendemain matin; j'arrivai à six heures précises. Il venait de se lever, et sa lettre n'était point encore écrite. Après quelques excuses sur la peine que je prenais, sur celle que j'aurais encore d'attendre quelques minutes, il se mit à écrire, et cela ne dura pas en effet davantage. Il voulut absolument me lire sa lettre avant de la fermer. Ce n'étaient que des tendresses d'un

père à sa fille, l'annonce de ma visite et deux ou trois mots sur la foi qui était due à quelqu'un qui l'avait vu depuis si peu de jours. Il entama ensuite une conversation sur son long séjour en France, où il avait été employé sous tous les régimes, et ensuite sur Bonaparte, qu'il avait servi fidèlement, ainsi que tous les militaires ses compatriotes, et qui en avait agi indignement et impolitiquement avec eux à son retour. — Il a perdu, ajouta-t-il, l'occasion de montrer de la grandeur en nous congédiant honorablement, malgré le décret *ab irato* qui nous rappelait en Suisse, et d'attacher à ses intérêts tous les officiers de nos régimens. Sa conduite avec eux a été celle d'un homme emporté qui n'écoute que ses passions; il les a blessés personnellement, et il les a tous contre lui.

Il me parla ensuite de mon mémoire, qu'il avait lu avec beaucoup d'attention. — C'est, me dit-il, un très bon écrit, mais il est trop tard pour qu'il puisse ramener personne. Je ne suis pas d'accord avec vous sur les principes, et je ne suis pas sûr que vous ne vous trompiez pas quelquefois sur les faits; mais vous pourriez bien avoir raison sur les conséquences et les suites, et il serait dans l'ordre des choses possibles que l'on vît se réaliser vos conjectures : alors on aurait fait un mauvais calcul. Peut-être, en mettant de côté Bonaparte, dont l'Europe ne veut absolument plus, y aurait-il eu moyen de tout arranger. — Mais je dois m'arrêter ici, et d'après le cours des événemens et le dénoûment qu'ont eu les affaires je ne dois pas pousser plus loin les détails de cette conversation particulière, dans laquelle au reste M. de Castella se montra toujours homme plein de sens, d'expérience, et militaire plein d'honneur.

Le temps s'écoulait. Je regardai ma montre; il me comprit et me donna ses lettres.—Voici encore, me dit-il sans avoir l'air d'y mettre d'importance, un billet que je vous prierai de remettre, en passant à Jougne, à un bon curé qui y fait pour moi quelques petites affaires. J'ai sur la frontière une terre assez considérable, dont la principale richesse est en troupeaux. La partie de plaine est en Suisse, et la partie de montagne en France; les troupeaux sont maintenant aux montagnes, et je recommande à mon curé des précautions à prendre quand il s'agira du retour. J'ai cacheté la lettre sans y penser, mais je vous la dis tout entière, et ce ne sont pas là, comme vous voyez, des secrets d'état. Vous me ferez donc le plaisir, en arrivant à Jougne, d'envoyer chercher le curé et de lui remettre ce billet. — Je pris la lettre, fis mes adieux, réitérai des remercîmens bien sincères, et partis.

Quelques minutes après, j'étais en voiture, je sortais encore une fois de Berne, et me voyais déjà sur la route de Paris. Rien ne paraissait plus devoir m'en écarter. Mon impatience d'arriver était ce-

pendant encore mêlée de quelques craintes. Plusieurs des choses que le major-général m'avait dites pouvaient faire croire qu'il n'en était pas lui-même exempt, et qu'il regardait le cours des événemens comme tellement accéléré que quelques heures de plus ou de moins pouvaient me fermer le passage en dépit de son passeport. Ce passeport n'en était même pas un proprement dit, mais seulement une *invitation à laisser passer*. Cette idée en amena d'autres. Pourquoi n'était-ce qu'une invitation lorsque le pouvoir militaire avait toute l'autorité? Pourquoi n'y était-il fait nulle mention du général en chef? L'air de mystère qu'avait mis M. de Castella dans toute cette affaire ne pouvait-il pas annoncer qu'il l'avait entièrement prise sur lui, qu'elle aurait pu le compromettre, que M. de Backmann et lui n'auraient pas été du même avis à mon égard si ce général en eût été instruit, que tout s'était fait à l'insu de M. de Backmann et presque contre son gré? Le général en chef et le major-général pouvaient aussi n'être pas de la même opinion politique. Je pouvais tirer de plusieurs propos de M. de Castella des conséquences qui m'autorisaient à le croire. Ces conséquences me menaient à d'autres sur les motifs d'intérêt personnel qui avaient pu engager le major-général à épouser si chaudement la cause d'un homme qu'il ne connaissait pas. Un moment suffirait pour que M. de Backmann fût instruit de tout et révoquât d'un mot ce qu'il avait fait pour moi. D'un autre côté, je ne passerais pas, il est vrai, par la division militaire que commandait le colonel Effinguer; mais toutes ces divisions se touchaient. Engagé d'amour-propre par ses menaces précédentes à ne me pas laisser sortir de Suisse, ne suivrait-il pas ma marche? n'était-il point déjà mis au fait par le retour à Aarberg du jeune officier qui m'avait conduit à Berne, qui avait été mal reçu du major-général de l'armée, et qui l'avait entendu blâmer la conduite des colonels? Effinguer, piqué et humilié, n'était-il pas homme à me susciter tout à coup de nouveaux obstacles? Toutes ces réflexions me mettaient dans une disposition d'esprit fort différente de la sécurité, et mon imagination, dont j'avais été le maître dans les épreuves d'où je sortais, se serait effarouchée au moindre petit événement. Elle n'eut même besoin d'événemens ni grands ni petits pour rester pendant toute cette journée dans une sorte d'irritabilité. Quelques lieues avant Morat, et apparemment à l'endroit qui sépare le canton de Berne de celui de Fribourg, on me demanda mon passeport. Je le donnai. Il n'y avait dans le bureau qu'un commis et deux soldats. Je vis tout ce qui se passa entre eux. Ils parcoururent ensemble tous les *visa* du vieux passeport, et lurent très attentivement la feuille séparée que M. de Castella y avait jointe. Ils la relurent; le commis en prit note sur un petit carré de papier qu'il plia et qu'il remit à

l'un des deux soldats. Celui-ci, comme s'il n'eût attendu autre chose, prit son fusil, qui était appuyé contre le mur, et partit. En m'orientant, je crus remarquer qu'il ne tournait ni vers Fribourg ni vers Berne, mais du côté de Neuchâtel, c'est-à-dire d'Anet, où j'avais laissé le colonel Effinguer.

J'arrivai de bonne heure à Morat. Une petite pluie m'empêchâ d'aller voir la ville, très agréablement située sur le joli lac de même nom. Les voyageurs n'y étaient plus attirés par le fameux *ossuaire* où les débris de l'armée bourguignonne avaient servi pendant trois siècles de leçon aux ennemis de l'indépendance d'un peuple libre, et que notre armée détruisit dans sa campagne de Suisse, prenant peut-être ce grand reliquaire pour quelque monument de l'aristocratie bernoise. Charles le Téméraire ne s'était pas attendu à avoir des républicains pour vengeurs. De la salle où je dînai, on découvrait un charmant paysage. Le lac est petit, on ne lui donne pas plus de deux milles de largeur; mais les bords en sont fertiles, et la chaîne de collines qui le sépare du lac de Neuchâtel forme une perspective ravissante. Au moment même du dîner, l'aubergiste vint me demander si je ne trouverais pas mauvais qu'un étranger prît place à table avec moi. J'acceptai en me disant bien que c'était un espion qui allait faire son service. Il entra : c'était un petit homme d'une figure chétive, mais assez bonne, vêtu de gris proprement et simplement. Il répondit par une révérence au compliment d'usage que je lui fis. Je lui demandai de quel plat j'aurais d'abord l'honneur de lui offrir; il me le montra en souriant, et me fit vers sa bouche un autre signe qui voulait dire qu'il ne pouvait point me répondre, parce qu'il ne parlait pas français. « Je suis fâché, lui dis-je, monsieur, que cela me prive du plaisir de votre conversation; mais permettez-moi de vous témoigner ma surprise : en ce pays-ci, tout le monde, à ce qu'il me semble, parle français, et comme vous l'entendez sans doute, il vous serait extrêmement facile de prendre aussi l'habitude de le parler. » Le petit homme me regardait d'un air doux et serein, mais comme s'il n'eût rien compris à mes paroles. En effet, il m'avertit par un nouveau signe, et avec un nouveau sourire, qu'il n'entendait pas le français. Cette fois je me mis à rire aussi; cela renvoyait loin mon soupçon d'espionnage, et nous achevâmes gaiement notre repas, en ne nous parlant que par signes, comme deux élèves de l'abbé Sicard.

Le dîner fini, la pluie avait cessé, le soleil argentait les eaux du lac; nous ouvrîmes les croisées pour jouir de cette agréable vue. Un moment après, mon petit homme me fit signe de regarder sur sa droite, et je vis une barque qui cinglait à toute rame vers la rive opposée. Elle était seule sur le lac et chargée seulement de deux ou trois personnes que l'éloignement ne me permettait pas de distin-

guer; mais mon imagination me persuada que mes yeux les voyaient très clairement : c'était un soldat debout appuyé sur son sabre et deux passagers assis. Je n'en tirai alors aucune conséquence. Le cocher vint m'avertir que la voiture m'attendait; je saluai mon muet et souriant convive, et me mis en route vers Payerne. Ce ne fut pas sans un très grand regret que je passai par Avenches sans oser m'arrêter pour en voir les antiquités; mais les conseils de M. de Castella m'étaient présens, et je ne voulais pas avoir à me reprocher un délai qui n'aurait eu pour cause que ma curiosité et mon plaisir.

A Payerne, après m'être reposé quelques instans en prenant du thé, je me couchai. Je ne tardai pas à m'endormir, mais ce premier somme ne fut pas long, et soit que j'eusse fait quelque sot rêve, ou que cela tînt à cet état d'irritation et d'ébranlement où mon imagination avait été toute la journée, je me mis à combiner de nouveau les raisons que j'avais de craindre qu'on ne voulût définitivement m'empêcher de sortir de Suisse. Alors je me retrouvais aussi inquiet qu'au moment où M. de Castella était venu à mon secours. Je ne m'arrêtais point; je poussais les suites de cette révolution dans mes affaires aussi loin qu'elles pouvaient aller. C'était une espèce d'accès dont je n'étais pas plus maître que de la fièvre.

Vers minuit, j'entendis un bruit de talon de bottes sur le pavé. Un soldat vint frapper à l'auberge. On lui ouvrit, et après avoir fait, à ce qu'il me sembla, deux ou trois questions, il entra. Un moment après se fit entendre d'un peu plus loin le retentissement d'un de ces grands sabres que les soldats de troupes légères traînent après eux. La lune était dans son plein; je me levai, je regardai vers l'endroit d'où venait le bruit. Je vis un dragon déboucher d'une petite rue voisine et se diriger à grands pas vers l'auberge, conduisant son cheval par la bride. L'aubergiste échangea quelques paroles avec le dragon, et lui ouvrit la porte. Je me recouchai. Il me serait impossible de retracer ici avec quelque ordre la confusion d'idées et de folles combinaisons qui vinrent alors assaillir et achever de renverser ma tête. Je faisais entrer dans ces combinaisons ridicules les événemens les plus insignifians de la journée : la note remise le matin, lorsqu'on eut visé mon passeport, à un soldat qui l'avait emportée du côté de Neuchâtel; la petite barque qui était partie seule de Morat, portant un soldat debout, appuyé sur son sabre, et qui avait traversé le lac en cinglant vers Neuchâtel. Je trouvais dans tout cela un merveilleux accord avec l'arrivée de ces deux soldats dans l'auberge de Payerne. On m'avait suivi à la trace depuis Berne; on les envoyait pour m'arrêter, me reconduire à Neuchâtel, et de là, en dépit des passeports du major-général, m'expédier vers le lieu de ma première destination. Pas un de ces faits ne

menait à une pareille conséquence, la raison n'aurait même pu y trouver le moindre rapport; mais dans l'état d'effervescence où j'étais, c'était une espèce de terreur panique qui faisait les calculs et tirait les résultats. Ce qui était le plus absurde était par cela même ce qui me paraissait le plus évident et le plus clair. Je pouvais dire très positivement comme l'un des pères de l'église : *Credo quia absurdum.* Le dénoûment qu'on préparait était tout simple. On attendrait que je fusse monté en voiture; alors les deux militaires s'avanceraient, me montreraient leurs ordres; l'un d'eux monterait à côté de moi, l'autre suivrait à cheval, et ils me conduiraient où il était décidé que je serais conduit. Je voyais tout cela comme chose faite et ne trouvais plus lieu au moindre doute, quand, le jour commençant à poindre, la porte de l'auberge s'ouvrit, les soldats en sortirent, l'un à cheval, l'autre à pied, fumant leur pipe et riant aux éclats comme de bons camarades. Ils allèrent à leurs affaires, que je vis bien dès ce moment n'avoir aucun rapport avec les miennes. Je me mis à rire aussi, en les regardant à travers mes fenêtres, où je m'étais hâté de courir. Ma tête reprit son assiette; je me remis au lit, et je dormis pendant deux bonnes heures du sommeil le plus calme et le plus doux. Ce fut le seul de tous mes jours d'épreuve où je fus jeté, comme on dit, hors des gonds; il était juste qu'un délire si ridicule fût guéri par des éclats de rire.

Je partis de très bonne heure le 23 avec un sentiment de sécurité et même de gaieté qui formait un contraste parfait avec mes agitations de la veille, et qui au fond n'était pas beaucoup plus raisonnable. Je m'étais vu dès mon réveil me levant encore une fois en Suisse, mais devant le même jour coucher en France. Ce simple rapprochement avait été une démonstration pour moi; je ne voyais plus d'empêchement, plus d'obstacle, et certes cependant il pouvait encore en survenir. Rien ne nous arrêta jusqu'à Yverdun, si ce n'est une maudite descente en zigzag et en casse-cou vers la moitié du chemin pour gagner les bords du lac de Neuchâtel, vers un endroit qu'on appelle, je crois, Cheiri ou Cheyres, d'où l'on côtoie ensuite le lac. S'il n'y a aucun moyen d'arriver à Yverdun par les hauteurs, et si toute descente moins rapide, moins tortueuse et plus douce est impraticable, les voyageurs n'ont rien à dire; mais, dans l'une des deux suppositions contraires, ils ont droit de se plaindre de la négligence de l'administration du canton, qui est, si je ne me trompe, celui de Vaud. Les casse-cous étaient bons quand les Vaudois n'étaient pas indépendans; maintenant qu'ils le sont, ils feraient bien de donner encore cette leçon à messieurs de Berne, leurs anciens maîtres, à qui ils en ont donné tant d'autres. Ce serait un beau travail public ajouté à tous ceux qu'ils ont entrepris et achevés dans ce

genre depuis qu'ils ne sont plus sujets, travaux qui ont tant accru en peu d'années la prospérité de la Suisse, et qui font d'une manière si éloquente, quoique muette, l'apologie ou plutôt le juste éloge des hommes dont les lumières, le courage et la fermeté sont parvenus à rendre et à maintenir libre ce beau pays.

GINGUENÉ.

On trouve à la fin du manuscrit de l'auteur la note suivante :

« Saint-Prix, 10 octobre 1816.

« J'interromps encore une fois ce récit, déja interrompu plusieurs fois, et devenu beaucoup plus étendu que je ne croyais.

« J'ai plusieurs objets urgens à terminer qui demandent la préférence; je reprendrai ensuite ceci, à quoi il ne doit plus manquer que peu de feuilles.

« Le plus important est fini, puisque je touche aux frontières de France et que j'y entrai le soir. J'ai seulement à raconter quelques circonstances de mon retour :

« 1° Une scène de vraie comédie à Yverdun avec l'aubergiste;

« 2° Une autre scène originale, moitié sérieuse et moitié comique, au fort de Jougne, frontière de France, avec les douaniers et le commandant;

« 3° Rencontre de M. Teste, commissaire-général de police à Pontarlier; nouvelles qu'il me donne le 24 de l'entrée et d'une grande victoire de Napoléon en Belgique;

« 4° *Moniteur* lu à Dijon le 25, où j'apprends la défaite de Waterloo, l'arrivée de Napoléon à Paris et son abdication;

« 5° Mon arrivée à Paris le 27 au milieu du désarroi et de la consternation générale;

« 6° Ma visite le lendemain à Fouché, que je trouvai enfoncé dans le dédale de ses intrigues, et à qui je n'ai pu depuis trouver le moment de raconter rien de ce qui m'était arrivé ni de ce que j'avais fait, quoique je l'aie revu plusieurs fois, à dîner ou le soir. Fouché évita sans doute à dessein ces explications. En effet, quel pouvait être son but en m'envoyant en Suisse dans les circonstances où nous étions?

« Son inconcevable indiscrétion en disant hautement chez lui à des députés de la chambre qu'il m'avait chargé d'une mission importante, et que nos affaires prenaient un bon pli ;

« L'effronterie plus inconcevable encore de son mensonge, lorsqu'il répondit très affirmativement, pour calmer les inquiétudes de ma femme et de mes amis, que je n'étais plus à Zurich; que M. de Laharpe m'avait emmené avec lui au quartier-général de l'empereur Alexandre; que j'y étais bien accueilli, et travaillais utilement pour nous, etc. »

La mort l'empêcha d'accomplir son projet : elle frappa Ginguené un mois plus tard, le 16 novembre 1816.

DE L'ÉQUILIBRE

ET

DE L'ÉTAT DES FORCES NAVALES

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

I. *Souvenirs d'un Amiral*, par M. Jurien de La Gravière, 2 vol. — *Guerres maritimes sous la république et l'empire*, par le même, 2 vol., 3e édit., 1860. — II. *Military and Naval Statistics*, etc., London, july 1860, printed by John Eyre for her Majesty's stationnery office. — III. *Les Budgets de la Marine en France et en Angleterre*, par M. Cucheval-Clarigny, 1 vol. — IV. *Note sur les Machines à vapeur et le corps des Mécaniciens*, mémoire autographié par M. le contre-amiral Pâris. — V. *Élémens de tactique à l'usage des officiers de marine à terre*, par M. Laporterie, capitaine de frégate. — VI. *De l'Inscription maritime*, par M. Mancel. — VII. Documens inédits.

Les publicistes qui attachent du prix au maintien de la paix maritime ont une tâche laborieuse et souvent ingrate : à peine la croient-ils terminée, qu'elle est à reprendre; les événemens viennent à la traverse et jettent de nouveaux troubles dans les esprits. Bon gré, mal gré, la question reste posée entre les deux puissances qui ont des droits sérieux à l'empire et à la police des mers. Il s'agit toujours de savoir ce que l'une des deux supportera de l'autre sans se découvrir et sans déchoir. Dans ce sens, la politique générale domine tous les dénombremens de forces. Tant que cette politique garde un caractère de sincérité, et que les intentions sont d'accord avec le langage, on peut, avec un moindre souci, voir les proportions s'altérer, et l'avantage passer notoirement d'un côté; mais si des nuages se répandent sur les relations, si les notes échangées signifient plus par ce qu'elles taisent que par ce qu'elles disent, la prudence commande alors de regarder de près à ce défaut d'équili-

bre, et de redoubler d'efforts pour y remédier. Sans rien exagérer, il est permis de craindre que nous n'en soyons là.

Nous ne voulons méconnaître aucun des graves motifs qui permettent de croire à la durée du concert entre l'Angleterre et la France, — l'état de l'Orient par exemple depuis la Chine jusqu'à la Syrie, et plus encore l'intérêt des deux peuples si étroitement lié avec l'intérêt même de la civilisation. Cependant, on ne peut se le dissimuler non plus, il est des symptômes dont il faut tenir compte, et qui témoignent que, pour les deux états riverains de la Manche, la longue période d'entente va faire place à une période non pas certes d'hostilité, mais de refroidissement. Sans se prononcer encore, des deux parts on s'observe. La communauté d'action sur les champs de bataille n'a pas désarmé les préventions de race; les cœurs s'y sont moins prêtés que les bras. Les effets d'un traité de commerce auraient besoin, pour être sensibles, de l'épreuve du temps et de plus de concessions que nous ne sommes disposés à en faire. En attendant, de l'autre côté du canal, un bruit d'armes a passé sur toutes les classes et sur toutes les provinces : on s'est déclaré menacé pour devenir menaçant, on a pris à tâche de rendre la paix non moins coûteuse que la guerre. Les côtes vont se hérisser de forts, des volontaires se sont équipés à leurs frais, et ceux qui, comme moi, ont assisté à la revue de Hyde-Park et au tir de Wimbledon savent de quel esprit les populations anglaises sont animées. Le grief principal contre la France, on ne s'en cache pas, c'est de s'être agrandie récemment contre le gré de l'Angleterre, et, ajoute-t-on, en opposition avec des engagemens formels. On nous eût pardonné de modifier au profit d'autrui le droit public de l'Europe, on ne nous pardonne pas de l'avoir modifié à notre profit. De là des rapports plus équivoques et un déplacement d'alliances, qui, souterrainement commencé, se trahit déjà par certains actes. Un autre grief moins sérieux, il faut bien le dire, est le langage que tiennent chez nous quelques écrivains. L'enivrement de la victoire a frappé des cerveaux qui chaque jour refont à leur gré la carte de l'Europe. Quelle matière à diatribes contre les gouvernemens qui se sont montrés économes du sang et de l'or du pays, et qui regardaient la paix comme un bien assez précieux pour lui faire quelques sacrifices! Les temps et les procédés ont changé. Autant on se montrait humble autrefois, autant on peut se montrer fier aujourd'hui. La France, assure-t-on, n'a plus à compter avec personne, et tout le monde est obligé de compter avec elle. Si dès ce moment elle ne reprend pas ses limites naturelles, c'est qu'elle y met de la générosité; en ne dépouillant pas ses voisins, elle se montre discrète. Voilà ce qu'on dit, ce qu'on écrit dans un style et avec des airs assortis aux prétentions. Il peut paraître opportun de se classer ainsi soi-même et de flatter la vanité populaire, qui n'a pas besoin

de ce stimulant; mais il faut admettre en même temps que ce langage, doux à nos oreilles, est moins agréable aux nations que l'on condamne à un rôle subordonné. Il doit leur sembler d'assez mauvais goût qu'on signale les événemens accomplis, ou comme un préjudice porté à leur influence, ou comme une menace contre leur intégrité. Elles ne s'accommodent pas non plus de ces arrêts de déchéance au moins prématurés, et seraient tentées de prouver qu'elles ne sont pas autant qu'on le dit à bout de ressources et de vigueur. Inévitable effet d'un régime où le contrôle exercé sur les opinions en déplace la responsabilité! Dans les pays vraiment libres, les paroles et les écrits n'engagent que les individus; il en est autrement sous l'empire d'une liberté relative : on veut voir alors la main du gouvernement partout, même dans ce qu'il tolère ou frappe d'un désaveu.

Ainsi, dans les faits et dans les sentimens, il y a un bon et un mauvais côté qu'il convient d'avoir également présens à l'esprit lorsqu'on veut se rendre un compte exact des choses. Certes il vaudrait mieux s'associer aux témoignages de confiance qui nous sont venus cette année de quelques conseils-généraux et croire au maintien de la paix sur cette seule garantie. La paix malheureusement ne dépend ni d'intentions ni de désirs ingénieusement exprimés; elle tient à des causes plus profondes. Dans ce sens, l'étude de nos forces prend un intérêt facilement appréciable; il est surtout bon de savoir où nous en sommes pour notre marine, qui du second plan peut passer au premier. Des travaux pleins d'autorité ont depuis vingt ans suivi et signalé dans la *Revue* les efforts de cette arme, ses besoins, son histoire, ses rapides transformations; ce sujet compte donc ici de nobles et savantes traditions à l'abri desquelles se place le moins compétent de ceux qui s'en sont occupés.

I.

Avant d'entrer dans l'examen des détails, il est essentiel de faire justice d'un mot dont on use trop souvent, et qui, en Angleterre surtout, sert à couvrir l'exagération des préparatifs. Il ne s'agit, dit-on, que de mesures de défense. En France même, on parle d'une marine offensive et d'une marine défensive, en distinguant l'une de l'autre, comme si la chose allait de soi. Il faudrait pourtant s'entendre sur les termes de cette distinction. Que les redoutes à terre, les ouvrages fixes, soient considérés comme de simples moyens de défense, on peut l'admettre, avec une réserve pourtant : c'est que de tels ouvrages, en donnant la sécurité, rendent plus disponibles les ressources flottantes et augmentent les forces que l'on aurait à mettre en ligne; mais, pour le matériel à flot, séparer la défense de l'attaque, c'est se

prêter à une équivoque. Un bois flottant, animé de vitesse et pourvu d'artillerie, est un instrument offensif autant que défensif; le service est le même : il n'y a de différence que dans le degré de puissance. La flotte du canal par exemple, que l'amirauté semble affecter à la préservation des côtes et des arsenaux anglais, ne pourrait-elle pas, à un jour donné, bloquer et menacer nos arsenaux et nos côtes? Peu importe la destination du moment; les destinations changent : ce qui est à considérer, c'est moins l'emploi que la valeur intrinsèque des choses. Dire que l'on n'arme que pour sa défense, c'est montrer une bonne intention qui manque de garanties. Aussi ne faut-il prendre ces déclarations que pour ce qu'elles valent et écarter résolûment tout ce qui ressemble à des fictions.

A ce titre, il est bon de ramener encore une fois au vrai la situation des deux flottes. Nous l'avons fait l'année dernière (1); nous revenons à ce grave sujet avec des documens nouveaux. Dans la session qui vient de finir, le gouvernement anglais s'est étudié à entretenir dans les esprits une certaine alarme, en vue d'un plan de défense auquel de sang-froid le parlement eût difficilement consenti. Il s'agissait d'armer les côtes et de prouver que 300 millions consacrés à cette défense fixe n'étaient pas un sacrifice trop lourd pour un pays qui, en moins de cinq ans, a dépensé près de 600 millions pour ses défenses flottantes. La tâche était rude; le premier ministre ne s'y est pas épargné. Il a peint à grands traits, dans un tableau de fantaisie, les risques possibles, montré Londres menacé, les ports militaires réduits, le territoire entier à la merci d'une surprise; il a signalé les armemens de la France comme disproportionnés et prenant de plus en plus le caractère d'un défi et d'une menace. S'appuyant du rapport d'une commission d'enquête, il a adjuré la chambre d'en adopter les conclusions. En vain quelques membres ont-ils objecté que ce rapport n'était qu'un document incohérent, que les commissaires y abondaient tous dans le sens de leur arme, l'artilleur conseillant des batteries à terre, le marin des batteries en rade, l'ingénieur des camps retranchés, l'officier d'infanterie une augmentation des troupes de ligne : le premier ministre n'en a pas moins conduit sa majorité, à travers les trois lectures, au but qu'il s'était proposé d'atteindre. Avec son habileté ordinaire et un talent qui semblait rajeuni, il a éludé les difficultés, opposé ironie à ironie, mêlé le vrai et le faux dans une juste mesure, flatté les passions, fait un appel aux intérêts, sacrifié même à un mauvais sentiment en outrant des craintes qu'au fond il devait regarder comme chimériques. Il fallait réussir, il a réussi : les millions ont été votés.

(1) *Des Deux grandes Puissances Maritimes*, *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1859.

Dans cet inventaire des motifs qui rendaient les précautions urgentes, notre marine n'a point été oubliée. Aucune arme n'est vue en Angleterre d'un œil plus jaloux. Le premier ministre n'a pas manqué de présenter les développemens de la force anglaise comme la conséquence des développemens de la nôtre; peu s'en faut qu'il n'ait ajouté que, dans cette rivalité d'efforts, l'amirauté est restée en-deçà, et que, pour nous atteindre, elle a encore quelques pas à faire. Lord Clarence Paget s'est chargé du commentaire; il a essayé de rétablir la balance entre les deux marines en mettant dix vaisseaux anglais hors de compte. Ces fictions n'ont rien de digne, même pour forcer la main au parlement. Le détail très exact et le tableau nominatif des armemens anglais ont été récemment publiés en regard de l'état des armemens français (1). A l'aide de ces documens et de ceux que fournit le *Navy List* du 1er juillet 1860, on peut, à cette date, fixer de la manière la plus rigoureuse la situation des deux marines.

En bâtimens de combat, les Anglais avaient alors à flot 63 vaisseaux et 41 frégates à hélice; nous avions 35 vaisseaux et 38 frégates à hélice : la différence est de 28 vaisseaux et de 3 frégates en leur faveur. C'est, à quelques unités près, la proportion que nous constations l'année dernière. Il est vrai que, pour prendre cette avance, l'amirauté a eu besoin de faire un grand et coûteux effort. Dans une période récente, les deux marines se balançaient; égaux pour le nombre, nous l'emportions même pour la qualité. Les fêtes maritimes de Cherbourg amenèrent l'Angleterre à examiner de plus près ses ressources. Une enquête eut lieu, et il fut reconnu que des 50 vaisseaux à hélice qui figuraient sur les états de l'amirauté, 20 seulement étaient propres à un service de guerre. Nous en avions alors 29 ou à flot ou prêts à être lancés. L'Angleterre n'avait que 34 frégates, nous en avions 46. Les choses en étaient là dans le courant de 1858; l'avantage nous appartenait évidemment. Un décret de 1857 affectait en outre un crédit de 170 millions à répartir sur dix exercices jusqu'en 1867 pour des constructions neuves qui devaient porter notre flotte de combat à 40 vaisseaux et 50 frégates à hélice. En présence de ces faits, l'Angleterre fit un retour sur elle-même : dans cette distribution des forces, elle vit un danger public et n'épargna rien pour le conjurer. Son réveil a donné la mesure de son activité et de sa puissance. Dès la fin de 1858, quatre vaisseaux à voile étaient transformés : en 1859, six vaisseaux neufs étaient mis à flot, cinq autres convertis; deux béliers à vapeur, pourvus d'un blindage, étaient commandés à l'industrie privée;

(1) Voyez la brochure sur *les Budgets de la marine en France et en Angleterre*, dont l'auteur se présente sous les auspices du ministre d'état.

cinq frégates neuves et quelques bâtimens accessoires complétaient ce renouvellement du matériel. A aucune époque, pareil mouvement ne s'était vu. D'après les chiffres fournis au parlement par lord Paget, secrétaire actuel de l'amirauté, les constructions neuves comprenaient, dans le cours des deux dernières années, 46,284 tonneaux, dont 20,210 pour les vaisseaux, 21,608 pour les frégates. Les commandes en machines à vapeur s'élevaient à 16,730 chevaux. En 1860-1861, on ajoutera à ces chiffres 13,216 tonneaux de vaisseaux de ligne, 13,500 tonneaux de frégates, 4,871 tonneaux de corvettes, 8.045 tonneaux de bâtimens inférieurs, plus 12,800 chevaux de vapeur. Il semble qu'à l'envi les cabinets qui se succèdent accélèrent l'élan au lieu de le ralentir, et il est évident que, sensé à ses débuts, le développement de la force anglaise commence à prendre un caractère d'exagération.

Pendant ce temps, que faisions-nous? Nous laissions-nous entraîner par l'exemple? A cet effort de la marine rivale répondions-nous par un effort correspondant? Il suffit de parcourir les états officiels pour se convaincre que nous n'avons pas poussé bien loin les représailles. Nous nous en sommes tenus strictement aux dispositions du décret de 1857, préparé en 1855 par une commission, et fixant, avec les crédits annuels, les proportions de notre effectif réglementaire. Pas un vaisseau, pas un million, n'ont été ajoutés à cette loi, qui ajourne à dix ans le complet établissement de nos forces. Aux trente vaisseaux neufs ou transformés que l'Angleterre, en vingt-six mois, a fait sortir de ses chantiers, nous n'avons opposé que cinq ou six vaisseaux du même rang. C'était montrer une discrétion exemplaire. Elle demandait coup sur coup, et à trois reprises différentes, 200 millions pour l'accroissement de son matériel naval : nous ne sommes pas sortis des 17 millions que notre budget affecte annuellement à cet emploi. Comment s'expliquer dès lors les récriminations dont nos armemens sont l'objet, et qu'à plus juste titre nous pourrions renvoyer à ceux qui les élèvent? Que l'Angleterre se croie obligée, pour le maintien de sa grandeur, à des sacrifices sans exemple encore, qu'elle veuille, par des préparatifs imposans, étouffer en germe jusqu'au désir d'attenter à son repos, qu'elle se mette en garde jusqu'à l'excès contre les surprises et les aventures : c'est là une conduite qui se justifie d'elle-même, sans qu'il soit nécessaire d'y mêler de fausses alarmes, indignes d'un peuple éclairé et résolu. Il va de soi que les forces dont on dispose doivent être d'autant plus considérables qu'elles s'exercent dans un rayon plus étendu, et qu'ayant beaucoup à protéger, une puissance doit s'efforcer de rendre partout cette protection efficace. Voilà de grandes considérations; elles n'auraient rien perdu à être dégagées d'injustes accusations et de puériles terreurs.

Au fond, le problème de la supériorité navale n'a qu'un terme vraiment essentiel, c'est l'argent. Depuis qu'un vaisseau de premier rang coûte 5 millions, une frégate cuirassée 6 millions, et que ces machines de guerre ne peuvent marcher qu'avec une dépense en combustible qui monte de 3 à 5,000 francs par jour, le rôle à jouer sur les mers est en raison des sommes qu'on y consacre. La richesse et le crédit d'un état y entrent pour une grande part. C'est un duel financier autant que militaire; nous convient-il de le pousser jusqu'au bout? Faut-il opposer millions à millions? Faut-il donner à l'armée de mer l'équivalent, ou à peu près, de la magnifique dotation que nous donnons à l'armée de terre? A tout vaisseau construit en Angleterre faut-il répondre par un vaisseau mis en chantier? La question ainsi posée se résout d'elle-même. Nos ressources, si abondantes qu'elles soient, ont des limites, et ce serait un triste jeu que de les placer toutes sur les risques de la guerre. C'est bien assez que nous ayons à nous tenir sur un pied coûteux de surveillance contre les états appauvris du continent : il y aurait témérité à vouloir, à force d'argent, prétendre à l'empire de la mer contre un peuple qui, par son commerce et son industrie, met à contribution tous les pays du globe? Sur ce point, il faut savoir se résigner et conformer ses prétentions à sa fortune. Quoi que nous puissions faire, il y aura, pour le nombre des armemens, une distance entre l'Angleterre et nous. La proportion pourra varier, elle restera ce que l'Angleterre jugera prudent et utile qu'elle soit. Elle vient de prouver que la dépense ne l'effraie pas, et que sur ce point l'opinion publique est plutôt en avant qu'en arrière du gouvernement. Dès lors la marche que nous avons à suivre est toute tracée : c'est à la qualité qu'à défaut du nombre il faut viser; c'est par le soin des détails, l'instruction des équipages, le choix des hommes, qu'on doit essayer de rétablir les chances. S'appliquer à ce que chaque vaisseau devienne un vaisseau d'élite, où chaque fonction échoit à qui peut le mieux la remplir, voilà le but à poursuivre et le conseil que donnent les hommes expérimentés. Un officier éminent, dont les lecteurs de la *Revue* connaissent les travaux, M. l'amiral Jurien de La Gravière, rappelait il y a peu de temps, à propos des rencontres maritimes de 1812 entre les Anglais et les Américains, ce que peut une marine naissante, animée du désir de bien faire. Avec six frégates et quelques bricks, l'Union put tenir tête à la Grande-Bretagne, qui couvrait les mers de ses escadres, et pousser jusque dans les eaux de la Manche d'audacieuses et heureuses croisières. C'est que ces frégates et ces bricks étaient des bâtimens de choix, bien montés, bien commandés, et qui, dans leur marche supérieure, pouvaient à leur gré accepter ou refuser le combat, harceler l'ennemi, à l'occasion même forcer la main à la fortune. Nul exemple ne prouve mieux que le respect du

pavillon peut se fonder autrement que par les excès d'armemens, et que, dans des circonstances choisies, la bonne organisation balance avantageusement le nombre.

Cette bonne organisation, notre flotte y est-elle arrivée? Elle en serait loin, s'il faut en croire les censures qui se sont récemment élevées dans le sein du corps législatif. Un député qui représente Toulon (1) a porté contre la marine des accusations qui vont jusqu'à l'amertume. Se rendant l'écho des plaintes et des jalousies dont les corps combattans n'ont jamais su se défendre, il s'est attaqué surtout aux corps administratifs et particulièrement aux ingénieurs. Il leur a reproché de s'isoler des officiers de mer pour produire, dans une sorte de mystère, des bâtimens qui, à l'essai, se trouvent manquer des qualités les plus vitales, les qualités nautiques. D'après lui, nos constructions pèchent par plusieurs points : la hauteur des batteries, les conditions de vitesse, la proportion entre la force de la machine et la contenance de son approvisionnement. A l'appui, les exemples ne lui ont pas manqué. Il a cité la *Bretagne*, qui, pour ses 1,200 chevaux de vapeur, consomme 120 tonneaux de charbon par jour et n'en peut porter que 400, restant ainsi au dépourvu après quatre-vingt-quatre heures de marche. Dans la vitesse, même disparate : à côté d'appareils de 1,200 chevaux, notre flotte en a qui descendent jusqu'à 140 chevaux, comme ceux du *Montebello*; le *Louis XIV* en a 600, l'*Austerlitz* 500, le *Donawerth*, le *Saint-Louis*, le *Fontenoy* en ont 450. Il est facile de comprendre les inconvéniens qui s'attachent à cette inégalité de marche entre les vaisseaux. Formés en escadre, ils dépendent les uns des autres, et les plus rapides sont obligés de se mettre au pas des traînards. De là une lenteur de mouvemens qui influe sur le succès des opérations et serait un péril dans un combat. Quant à la hauteur des batteries, le cas est plus grave encore. Nos rivaux ont su donner à leurs batteries des proportions qui assurent en tout temps l'efficacité de leur tir, six ou sept pieds et même plus; les nôtres ont des proportions moindres. Il s'ensuit que, par une grosse mer, nos batteries basses sont immergées par les sabords, ce qui contraint à les fermer et en éteint les feux, tandis que les batteries ennemies restent ouvertes et gardent leur puissance. Toutes ces défectuosités et d'autres encore auraient pu être évitées, dit-on, si la pratique fût venue en aide à la théorie, et si à des calculs de cabinet on avait joint un peu plus de connaissance de la mer. Les meilleurs juges en matière d'instrumens de bataille sont ceux que leurs fonctions appellent à les manœuvrer et à les conduire.

A ces critiques il y a plusieurs réponses à faire. En traitant de si

(1) M. de Kervéguen.

haut le génie maritime, on se montre oublieux et ingrat; c'est l'éternelle lutte des hommes d'action contre les hommes de science. Les ingénieurs ont leurs défaillances et leurs erreurs; qui donc en est exempt? Il n'en est pas moins constant que l'art nautique leur doit ses perfectionnemens les plus heureux et ses plus belles découvertes. C'est en étudiant dans son cabinet les courbures des bois, la convenance et l'harmonie de leurs formes, que l'ingénieur Sané trouva le modèle de ces beaux vaisseaux que toutes les marines du monde ont copiés comme les types les plus parfaits de l'architecture navale. Ce ne fut pas à la mer, où il ne figura qu'assez tard et dans un poste secondaire, que Borda imagina son cercle à réflexion et son cercle répétiteur. Ces deux hommes ne furent que des savans; quel est l'homme de mer qui peut se flatter d'avoir fait plus qu'eux pour son arme? On a beau prendre en mépris la théorie et croire que l'observation superficielle y supplée : la théorie n'en est pas moins la règle des arts; elle les anime, les inspire, et au besoin les renouvelle. L'homme d'action ne voit rien au-delà de ce qu'il sait, l'homme de science cherche toujours ce qu'il ignore. De nos jours même, à qui doit-on le type du vaisseau à vapeur, que les officiers de marine regardaient comme impossible, et dont ils ne parlaient, il y a douze ans, qu'avec des risées? A un de nos ingénieurs, M. Dupuy de Lôme, soutenu par un prince dont les lumières étaient au-dessus des préventions du métier? Quand le *Napoléon* flotta, évolua avec ses 90 canons et sa machine de 900 chevaux, il fallut bien que les incrédules acceptassent ce cadeau de la science. Auraient-ils eu bonne grâce à se plaindre de n'avoir pas été consultés? Sans doute les hommes appelés à user des instrumens doivent, avant l'exécution, être admis à en juger le mérite, et tout ne doit pas être laissé aux caprices, aux fantaisies du génie maritime. Un contrôle est nécessaire, et ce contrôle existe. Les plans des constructions relèvent d'un conseil des travaux, où, à côté de quatre ingénieurs, figurent deux amiraux et trois capitaines de vaisseau. L'élément militaire tempère ainsi l'élément administratif, et ramène les projets aux réalités du service, quand on est tenté de s'en écarter.

En reprenant les objections qui ont été portées devant le corps législatif, on en trouve de justes, d'autres qui manquent de mesure. Pour la hauteur des batteries, il semble admis que les nôtres en effet pèchent sous ce rapport et nous exposent à un désavantage. La difficulté consiste à concilier une plus grande élévation avec les proportions générales des bâtimens et la nécessité de ménager ailleurs des espaces pour les approvisionnemens de toute nature. C'est une étude à faire; il est à présumer qu'on y songe. Pour les inégalités de vitesse de vaisseau à vaisseau, on subit les conséquences d'un long tâtonnement. Notre marine n'est pas arrivée du premier

jet au vaisseau à grande puissance: elle a cru longtemps que les petits moteurs suffiraient et que la vapeur ne serait qu'un auxiliaire de la voile. Les premières transformations ont eu lieu sous l'empire de ce sentiment; on a commencé par des machines insuffisantes pour arriver peu à peu à des machines d'une force mieux appropriée. On ne saurait douter que ces inégalités ne soient un embarras et une cause d'affaiblissement; l'uniformité de marche est en marine un idéal qu'on a toujours poursuivi sans jamais l'atteindre. Sané l'avait en vue dans ses modèles, et c'est de tous nos constructeurs celui qui s'en est le plus rapproché. Avec la voile, le problème était presque insoluble; avec la vapeur, quelques difficultés disparaissent. De singulières anomalies ont pourtant marqué nos derniers essais. Dans le type le plus général de notre flotte, le vaisseau de 90 canons animé d'une force de 900 chevaux, des inégalités notables ont été relevées entre vaisseaux de même armement et de même puissance de vapeur. En escadre, l'*Algésiras* prenait toujours la tête; l'*Arcole*, l'*Impérial*, l'*Eylau*, le *Redoutable* ne pouvaient le suivre qu'à distance; il y avait entre eux un écart d'un, deux et jusqu'à trois nœuds ou milles par heure. A quoi cela tenait-il? Nos officiers en étaient fort préoccupés, le capitaine Labrousse entre autres, qui depuis a été nommé contre-amiral. Il regarda de près au détail des machines, changea les dispositions des tiroirs, supprima, par des combinaisons ingénieuses, des frottemens qui nuisaient à l'effet, et parvint, pour plusieurs vaisseaux, à rétablir à peu de frais le degré de vitesse que régulièrement ils devaient avoir. C'est ainsi et à la longue, par de patientes observations, par des amendemens heureux, qu'à cette marine qui naît on pourra donner la vigueur et la précision dont elle est susceptible. Après tout, les Anglais ont eu aussi de graves mécomptes; on remplirait des pages à en fournir des preuves. Ils en ont eu dans les formes, dans les capacités, dans la stabilité, dans la marche des bâtimens. Des millions ont été jetés dans des expériences qui n'ont point abouti; la liste de leurs avortemens est plus longue que la nôtre. Pour eux aussi, il y a, dans les vaisseaux, de saillantes inégalités de vitesse. Le *Royal-Albert* et le *Victoria* portent le même armement, 121 canons; le premier n'a que 500 chevaux de force, le second en a 1,000; l'écart est considérable, on le voit. Les Anglais en sont, en marine, au même point que nous : ils cherchent, essaient et tâtonnent.

Un dernier fait qui a donné prise à des censures, ce sont les déconvenues qu'a essuyées le calcul de l'approvisionnement en combustible et les différences trouvées à l'essai entre les capacités présumées et les capacités réelles. La science était là en défaut sur son propre terrain. On a vu l'erreur imputée aux calculs faits pour la *Bretagne*, quinze jours de chauffe réduits à quatre; la *Gloire* serait,

assure-t-on, dans le même cas : estimé à quatorze jours, son approvisionnement en complet état d'armement arriverait à peine à cinq. Il y a dans ces chiffres et dans la manière dont on les présente d'évidentes exagérations; mais il n'en est pas moins constant que les prévisions ne se sont pas toujours vérifiées. Des accidens inattendus, des modifications d'état dans les matériaux employés ont amené des surcharges et causé des surprises. C'est une des plus sérieuses difficultés qu'offre l'emploi de la vapeur. Le vaisseau doit porter l'aliment de sa marche, et son séjour à la mer est limité par la quantité de combustible que ses flancs peuvent contenir. Les plus favorisés sous ce rapport auront une quinzaine devant eux; d'autres n'auront qu'une semaine, même quelques jours. Le charbon prend ainsi dans l'économie navale une importance à laquelle les autres élémens semblent subordonnés, et l'amiral Berkeley a pu dire que la flotte la plus redoutable serait celle qui en aurait le plus. Bon gré, mal gré, il faut s'occuper du charbon avant tout le reste, lui ménager de l'espace aux dépens des vivres, des munitions, quelquefois de l'artillerie. Tenir la mer comme anciennement pendant des mois, des années, est chose désormais interdite. Quand la machine, ce terrible consommateur, a dévoré ses provisions, force est de rentrer dans quelque port pour les renouveler. Comment diminuer cette dépendance? comment donner à cette marine nouvelle plus d'haleine, un champ plus vaste, une plus entière liberté de mouvemens? De divers côtés et en divers sens, on s'en est occupé : les faiseurs de projets ont pris comme toujours l'avance. Les uns ne voient d'issue à cette difficulté qu'en donnant aux constructions militaires les proportions monstrueuses dont on a fait l'essai dans les constructions commerciales. Des vaisseaux de 15, 20, 30,000 tonneaux, armés à l'avenant, deviendraient de véritables gîtes de houille, capables de fournir les plus longues navigations. D'autres, avec des plans moins ambitieux, ont porté leurs efforts sur la machine même et sur son aliment. Le problème est simple : obtenir plus de force dans un moindre espace. Déjà le charbon a été comprimé et converti en briques avec des succès contestés. D'autres systèmes sont à l'essai, l'emploi de la vapeur sèche et de la vapeur surchauffée; ce dernier procédé semble même entré en voie d'expérience courante à l'aide des appareils de M. John Wethered, membre du congrès des États-Unis. L'amirauté l'a appliqué au nouveau yacht de la reine et paraît s'applaudir des résultats. Tout cela est en germe, et il est à croire que la flotte sera un jour maîtresse des moteurs dont elle est actuellement l'esclave. En attendant, nos ingénieurs font de leur mieux, et s'il y a un reproche à leur faire, ce n'est pas d'avoir manqué de hardiesse et de s'être refusés à des essais, même aventureux.

Le caractère de la marine nouvelle est, à le bien définir, un per-

pétuel état d'enfantement. Elle crée plus qu'elle n'achève; elle passe d'une conception à l'autre avec une rapidité qui tient du vertige; l'œil se trouble à la suivre dans ses mouvemens. L'avantage de cette activité est de ne point rester en arrière, l'inconvénient est de ne pas voir le terme du voyage. Là où l'on croyait trouver le repos, on n'a qu'une halte. On prend et on quitte, on s'engoue et on se désenchante; on est constamment en quête, on ne se fixe à rien; on multiplie les surprises au point d'amener la lassitude du nouveau. Qu'on jette un regard en arrière et qu'on suive le travail de Pénélope auquel nous assistons depuis quinze ans! Nous avions alors, de l'aveu des connaisseurs, une très belle flotte, formée par des amiraux exercés, sous l'œil d'un prince qui les animait de ses conseils ou de son influence. Le vaisseau à vapeur arrive; la voile s'efface, tout est à recommencer. On imagine alors une flotte mixte, comme une sorte de compromis entre le passé et le présent; en admettant le moteur à feu, on prend à tâche d'en contenir les effets; on n'y veut voir qu'un accessoire et on en limite strictement le degré de puissance. Les transformations se poursuivent dans ce sens; elles ne sont point achevées qu'on passe à une révolution nouvelle. Les petits bâtimens prennent alors le pas sur les gros : on délaisse la flotte pour se porter vers les flottilles; ces flottilles suffiront à tout, elles feront merveille, la faveur est de ce côté. L'argent et les bras appartiennent désormais aux canonnières et aux batteries flottantes; on met sur les chantiers 5 batteries flottantes et 53 canonnières, en même temps qu'une escadre de transports; on aura ainsi la monnaie d'une flotte. Puis, quand on s'aperçoit que ces canonnières et ces batteries flottantes sont de tristes instrumens de navigation, qu'au moindre gros temps elles tournent leur quille en l'air et ont constamment besoin de remorque, on en revient au principe, qu'on n'aurait jamais dû perdre de vue, que le vaisseau de ligne fortement armé et animé d'une grande vitesse est la seule, la véritable base d'une flotte qui veut tenir la mer, attaquer et se défendre, assurer le respect du pavillon. C'est à ce retour d'opinion que nous devons la série de nos vaisseaux à hélice dans leurs plus beaux modèles. Est-on au bout? Le but est-il atteint? Nullement. L'invention haletante se remet à la poursuite des nouveautés. Il semble expédient de rendre nos grandes machines de guerre invulnérables et d'ajouter à leurs murailles de 45 à 55 centimètres de bois une armure de 11 à 13 centimètres de métal. De là nous viennent les frégates cuirassées, les béliers à vapeur, comme les nomment les Anglais, et c'est de ce côté que se portent aujourd'hui la vogue et le principal effort.

Ces frégates cuirassées tiendront-elles ce qu'on s'en promet? auront-elles tout l'effet qu'on annonce? Il est impossible de le dire en connaissance de cause. Deux seulement sont à flot, la *Normandie*

et la *Gloire;* quatre autres sont sur les chantiers à divers degrés d'avancement. Elles ont une force qui varie de 900 à 1,000 chevaux, et sont destinées à porter de 36 à 40 canons de gros calibre. Les Anglais n'en ont que quatre, deux à flot, le *Warrior* et le *Black-Prince,* chacune de 6,000 tonneaux et de 1,250 chevaux de force et armées de 36 canons, deux autres de moindre force en construction. Dans les récriminations périodiques dont retentit la chambre des communes, ces frégates cuirassées figurent à titre d'épouvantail. Lord Paget s'en est prévalu dans un de ses discours pour agir sur la majorité, et quoiqu'il eût sous les yeux les états de notre marine, il ne s'en est pas tenu aux chiffres réels; il les a grossis et nous a généreusement donné quatre frégates de plus. A ce sujet, une réflexion se présente. Si en effet ces frégates cuirassées sont de redoutables instrumens devant lesquels les vaisseaux sans armure n'auront plus qu'à baisser pavillon, d'où vient que l'amirauté anglaise n'en multiplie pas les exemplaires? Elle est si attentive à tenir sur tous les autres points sa force au double de la nôtre, qu'il paraît étrange qu'elle se résigne, sur ce point capital, à des conditions d'infériorité. Elle n'a que quatre grands bâtimens pourvus d'un blindage en métal, nous en avons six; cette manière de procéder est nouvelle, l'amirauté ne nous y a point habitués. Serait-ce qu'elle a des doutes sur les qualités nautiques de ces bâtimens, qu'elle veut savoir au juste ce qu'ils sont avant d'en entreprendre la construction sur une grande échelle? L'expérience dans ce cas s'accomplirait à nos dépens; on trouvera toujours le temps de nous copier, si elle réussit. Nos voisins sont coutumiers de ces emprunts, et quant à l'avance que nous aurons prise, ils ne sont point en souci de la regagner : le fer chez eux coûte moins que chez nous. Pour le moment, l'opinion n'est pas favorable en Angleterre aux armures de métal; on croit que les plus puissantes céderont aux effets de la nouvelle artillerie. Des expériences faites à Portsmouth et à Shoeburyness ont paru concluantes; les canons Armstrong et Witworth ont traversé à d'assez grandes distances des plaques de fer forgé de quatre à cinq pouces d'épaisseur. C'est contre la batterie flottante la *Trusty* que le tir était dirigé. Sur la vieille frégate le *Briton,* l'école de tir installée à bord de l'*Excellent* obtint les mêmes résultats contre des plaques de fonte de quatre pouces d'épaisseur. Non-seulement la plaque fut brisée au troisième boulet, mais on put remarquer l'effet de ses fragmens éparpillés en mitraille. L'armure, quand elle cède, crée ainsi un danger de plus.

Ce n'en est pas moins une curieuse épreuve que celle de ces bâtimens, bardés de fer comme les chevaliers d'autrefois, que ni les boulets creux ni les boulets pleins ordinaires ne pourront entamer, en supposant même que l'artillerie perfectionnée arrive à ce résultat.

Un tir à terre contre un objet fixe ne donne pas toujours la mesure d'un tir à la mer contre un objet mouvant, et une cuirasse, avec ses défauts, n'en est pas moins une cuirasse. Quand sur la masse des projectiles elle n'en annulerait que la moitié, le tiers même, elle n'en aurait pas moins pour effet d'assurer un énorme avantage au vaisseau qui en serait pourvu contre le vaisseau qui ne le serait pas. Appliquera-t-on à tous ce qu'on n'a jusqu'ici appliqué qu'à un petit nombre d'échantillons? Des frégates cuirassées passera-t-on aux flottes cuirassées? L'expérience en décidera. Si les résultats étaient favorables à cette dernière transformation, la question d'argent se reproduirait avec des chiffres plus élevés encore. Les flottes seraient plus coûteuses; elles ne le sont que trop déjà. Il est des époques où le génie humain se porte de préférence vers les arts qui créent, d'autres où il va avec passion vers l'art de détruire. C'est un signe des temps et la conséquence de l'esprit qui règne. Notre marine a été entraînée par la force des choses dans ce mouvement et ce goût militaires. Nulle arme n'a fait plus de travail sur elle-même ni subi des changemens plus profonds; nulle ne s'est livrée à des recherches plus inquiètes et n'a passé par plus d'épreuves. A trois reprises, son matériel s'est transformé; elle a vécu dix ans dans la fièvre des découvertes. Le moment est venu pour elle de choisir sa voie au lieu de la chercher, de se reconnaître au milieu des élémens qui l'entourent, et de se fixer aux mieux appropriés. Courir encore après des hypothèses, disperser son effort en créations disparates, serait s'exposer aux surprises des événemens. La prudence conseille de se concentrer dans quelques types d'élite bien étudiés et poussés au degré de perfection dont ils sont susceptibles. Voilà ce qu'il convient de faire pour les instrumens; voyons ce qu'il reste à faire pour les hommes.

II.

Quand on lit avec l'attention qu'elles méritent les études que M. Jurien de La Gravière a réunies en volumes après les avoir publiées dans la *Revue*, on ne peut se défendre d'une émotion mêlée de tristesse. Que le sujet prenne une forme familière dans des mémoires d'une piété touchante, ou qu'il s'élève dans la description de ces batailles fatales d'où nos flottes ne sortirent qu'en débris, le souffle qui anime l'écrivain se communique en quelque sorte au lecteur; on ne suit pas ces campagnes par la pensée seulement, on y assiste. Quelques figures s'en détachent avec un grand relief, Jervis et Nelson du côté des Anglais : Jervis, qui prépare froidement et sagement le succès; Nelson, qui l'enlève par ses témérités bouillantes. Collingwood, entre les deux, avec moins de bonheur, montre un peu

de la trempe de l'un et de l'autre. Alliance rare de l'énergie raisonnée, de la précision du coup d'œil et du génie heureux! Ce qui domine dans ce camp, c'est la confiance dans la victoire; les amiraux comptent sur leurs équipages, les équipages sur leurs amiraux. Dans notre camp, c'est la confusion et le découragement qui règnent. A ces chefs d'élite qu'avions-nous à opposer? Brueys à Aboukir, Villeneuve à Trafalgar: Brueys, qui mourut avant sa défaite et expia noblement des dispositions mal prises; Villeneuve, qui survécut au désastre de sa flotte, et après une courte captivité revint en France se tuer de ses mains afin qu'on ne doutât plus de son courage. A l'aide de documens particuliers, M. Jurien de La Gravière a rétabli sous son vrai jour cette singulière physionomie de Villeneuve. Au fond, Villeneuve fut plus à plaindre qu'à blâmer. Avant de prendre la mer, il avait la conscience de l'échec qui l'attendait : il voyait des vaisseaux mal armés, mal gréés, mal approvisionnés, des équipages dont l'inexpérience se trahissait à la moindre manœuvre, et il ne cachait pas ses défaillances au ministre dont il relevait. Il demandait avec instance à être remplacé; on s'y refusa, on le poussa au combat malgré lui; il y alla avec la certitude d'être battu. Voilà les deux marines d'alors, l'une confiante, l'autre hésitante, l'une sûre de ses coups, l'autre doutant d'elle-même.

D'où venait ce contraste? De l'organisation et de la préparation des forces. Ensuite il y eut une sorte de vertige dans la manière dont on usa des nôtres. Dès que Villeneuve eut trahi ses faiblesses, son commandement aurait dû passer en d'autres mains. La disposition d'esprit où il se trouvait est de celles qu'un officier supérieur ne doit jamais connaître et encore moins avouer. Même contre l'évidence, il faut qu'il croie au succès; dans ce rang, le courage qu'on a importe moins que celui qu'on inspire. Mieux eût valu livrer la conduite de la flotte au plus téméraire de ses capitaines, à un soldat de fortune, décidé à courir les aventures, à beaucoup oser, à beaucoup risquer. Quel que fût le résultat, il n'aurait pu être pire. L'audace en de certains momens est le plus habile des calculs; elle se propage, se communique et rétablit la balance. Villeneuve, dans ses dépêches, parle de ses équipages avec un accent désespéré; qui sait ce qu'on en eût obtenu en les menant avec plus de vigueur? Ces équipages appartenaient aux fortes races de notre littoral, qui, pour l'intrépidité et l'intelligence, ne le cèdent à aucune autre. Jamais elles n'ont bronché au feu, et la course leur doit ses champions les plus déterminés. L'élément était bon; il ne demandait qu'à être bien manié. Que manquait-il à ces hommes pour les mettre de pair avec les meilleurs? Quelques degrés d'instruction de plus. On n'avait pas alors un sentiment assez juste de ce que vaut l'instruction et de ce qu'elle exige. Rassemblés à la hâte et venus de divers points, ces

marins n'avaient pas eu le temps de se classer et de se fondre. Aussi au premier gros temps cinq vaisseaux éprouvaient-ils de graves avaries, et dans le combat le service des canons était-il défectueux. Nous tirions aux agrès et aux mâts, tandis que les Anglais tiraient aux coques; leurs ponts comptaient quelques blessés, les nôtres étaient jonchés de morts. A l'inexpérience des hommes s'ajoutaient ainsi les effets de mauvais systèmes. Ce qui survint de néfaste tient à ces causes combinées. C'est la leçon qui se dégage de ces événemens, et la faute dans laquelle il n'est plus permis de retomber.

L'instruction, voilà le nerf d'une flotte. Si la nôtre s'est relevée depuis ce temps, c'est à une instruction plus solide qu'elle le doit. L'instruction du marin n'est pas un fruit hâtif; elle ne mûrit qu'avec le temps. Pour se former une idée de ce qu'elle est, il faut en suivre le développement dans ces mémoires de famille que M. Jurien de La Gravière vient de recueillir, et qui, après lui avoir servi d'exemple, resteront dans l'arme à titre d'enseignement. C'est son père qui est en scène; aucune voix n'a plus d'autorité. Vice-amiral, préfet maritime, pair de France, il avait parcouru avec éclat tous les degrés de la hiérarchie, connu toutes les fortunes de la mer, passé par les épreuves de la captivité et assisté à l'enfantement laborieux de la marine nouvelle. Dans ces pages où l'intérêt ne faiblit pas, on voit comment une flotte parvient à sortir de ses ruines et à se reconstituer. C'est de 1820 que date ce mouvement; nous en étions alors, pour notre force navale, au dernier degré de l'abandon, avec des équipages dissous et un matériel chaque jour dépérissant. Un ministre qui, à des vues droites, unissait une grande fermeté ne put, comme ses prédécesseurs, se résigner à ce spectacle. Il porta la question devant le conseil dans des termes qui ne souffraient pas l'équivoque, montra par des calculs précis comment on marchait à une destruction inévitable, et proposa de deux choses l'une: ou de renoncer à l'institution pour épargner la dépense, ou d'accepter les dépenses nécessaires pour conserver l'institution. Point de marine, ou une marine en état de se faire respecter. A son honneur, le gouvernement d'alors se décida pour ce dernier parti; quelques millions furent ajoutés au budget. Depuis ce moment, les intentions ont été meilleures, et les actes se sont mis, dans le cours des temps, à la hauteur des intentions. On sait ce que le gouvernement de juillet y ajouta de sollicitude, d'esprit de suite, d'efforts et de sacrifices persévérans. Ce qu'a fait l'un des fils du roi Louis-Philippe pour cette arme de son adoption, il n'est permis à personne de l'oublier ni de le méconnaître. De là nous viennent les perfectionnemens les plus avérés, les réformes les plus salutaires. L'institution se rajeunit, s'anime; l'art devient plus savant, plus réfléchi; on sait où l'on va et comment on doit marcher; on sort de l'empirisme pour obéir à

l'esprit de méthode. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les détails de ce mouvement, qui nous a conduits au point où nous sommes.

Le premier obstacle à vaincre était l'intermittence des armemens. Autrefois, et il en était ainsi il y a trente années, toute escadre qui rentrait au port, après ses opérations terminées, était une force pour ainsi dire anéantie. Par une économie mal entendue, on en dispersait les élémens, on en brisait jusqu'aux cadres. Aucun des avantages d'une campagne en commun ne survivait au désarmement. Rien ne gardait, dans ces fluctuations du service, de consistance ni de durée; on s'énervait en passant sans mesure ni règle de l'activité au repos. Les événemens imposaient-ils un autre effort, il fallait s'y reprendre à nouveaux frais, recommencer la tâche interrompue, reconstituer ces élémens dispersés, recomposer ces cadres. A bien compter, l'argent dépensé dans ces résurrections de la flotte excédait peut-être les économies que l'on avait pu faire en la condamnant à des intervalles d'oisiveté. Le profit, en tout cas, était mince, et la perte était grande; on y sacrifiait l'instruction, la tradition, l'esprit de corps, tout ce qui naît d'une existence régulière, d'un exercice constant et du maintien de bonnes habitudes. C'était un régime funeste pour les hommes et pour les instrumens; après bien des hésitations, on semble y avoir renoncé. La cause de la permanence des armemens est gagnée en partie du moins. On a le bon sens de garder une petite escadre d'évolution toujours en haleine, constamment disponible; on a quelques équipages où la tradition se conserve et se transmet, des cadres dans lesquels l'apprentissage devient plus facile et le classement plus rapide; on a un noyau d'officiers qui échappent aux langueurs d'un long séjour à terre et aux inconvéniens d'un métier trop souvent quitté ou repris; on a enfin un service continu au lieu d'un service qui procède par alternatives. Si réduit que soit le nombre des vaisseaux armés, ce sont du moins des vaisseaux au complet de leurs forces, et non des bois flottans qui ne passeront de l'inertie à l'activité qu'au moyen de grandes dépenses de temps et d'argent. Le système n'a qu'un tort, c'est de ne pas s'étendre à la réserve.

Un autre point à mettre hors de question, c'était l'instruction spéciale en vue de services déterminés. L'enseignement des équipages avait naguère un caractère général, comme si tous les hommes eussent été appelés à tout faire, et dans des fonctions distinctes à se suppléer presque indistinctement. Cette variété d'instruction avait un grave inconvénient, c'est que les services n'arrivaient pas à leur dernier degré de perfection, faute d'être exclusivement dévolus aux mêmes hommes. Il est de vérité élémentaire qu'en dispersant l'effort,

on le rend moins intense, et qu'en le concentrant, on l'accroît. Il y a donc avantage à multiplier les corps doués d'aptitudes et investis d'attributions particulières; c'est le principe de la division du travail appliqué à l'art militaire. On a pu en voir les bons effets dans l'armée de terre, où les corps spéciaux ont apporté un remarquable supplément de vigueur. Chaque détail ayant plus de valeur, l'ensemble en acquiert plus de puissance. L'exemple a entraîné la marine; elle a fait dans ce sens des tentatives qui ont réussi. Des écoles spéciales ont été créées, où l'instruction est donnée à fond, où les recrues trouvent des cadres qui leur sont affectés. Telle est l'école des matelots-canonniers, qui a son siége sur un vaisseau constamment en cours d'exercice, quelquefois à l'ancre, le plus souvent à la voile. Cette école peut former mille sujets par an; ils en sortent, après un examen, pourvus d'un brevet, et sont répartis sur les vaisseaux, où ils deviennent d'excellens chefs de pièce et font à leur tour des élèves. On ne saurait trop étendre cette utile institution. Le canonnage est par excellence et sera de plus en plus la base d'une bonne marine. Nos matelots à Trafalgar mettaient un intervalle de trois minutes entre chaque coup; les Anglais tiraient au moins deux coups dans le même temps. L'amiral Lalande, au mouillage d'Ourlac, était arrivé, à force d'exercices, à obtenir de ses canonniers un tir d'un coup par minute, sans nuire à la précision. Tout ce qu'on fera dans le sens de la rapidité et de la justesse sera autant d'ajouté à la puissance de l'armement. Entre des flottes égales, l'avantage restera aux pièces les mieux servies.

L'école des fusiliers remplit le même objet. Le tir du mousquet a toujours été familier au marin; mais jusqu'à ces derniers temps on s'en fiait plus à l'habileté individuelle qu'à l'instruction des hommes et à la qualité des armes. Nulle part pourtant un tir de précision n'est mieux approprié ni plus utile que dans ces combats où tous les officiers, depuis l'amiral jusqu'à l'enseigne, sont à découvert, et où les feux qui se croisent du pont et des hunes peuvent, autant que ceux des batteries, influer sur l'issue d'un engagement. L'école des fusiliers fournit cette instruction spéciale; elle reproduit pour les équipages ce qu'a fait l'école de Vincennes pour les bataillons de chasseurs à pied : on y apprend à manier les armes perfectionnées qui frappent des coups sûrs à de grandes distances. L'institution n'en est encore qu'à ses débuts; elle ne fournit que sept cents sujets par an; elle en pourrait fournir mille qui répandraient dans la flotte de bonnes habitudes de tir. Le matelot s'y prête assez mal, il est vrai; son humeur mobile ne s'accommode pas de l'assujétissement qu'entraîne l'usage des nouvelles armes; il répugne aux exercices fréquens, à l'attention soutenue, aux soins de détail, sans

lesquels elles manquent d'efficacité. C'est une éducation à faire, une habitude à donner; avec de la persévérance, on en viendra à bout.

Ce qu'on a fait pour les canonniers et les fusiliers, on a essayé de le faire pour les timoniers. Ici les résistances ont été plus vives; on en est resté à des essais qui, malgré un succès évident, n'ont pas été poussés bien loin. Pour les gabiers, on s'est même refusé à tenter l'épreuve. Deux systèmes se trouvaient en présence : l'un qui voulait pousser jusqu'au bout cette création de cadres d'élite, destinés à retenir le plus longtemps possible au service des hommes éprouvés; l'autre qui craignait que l'économie de l'inscription maritime ne fût affectée par cette combinaison, et que l'élément fixe des équipages ne portât préjudice à l'élément mobile. C'était en quelque sorte la lutte du choix et du nombre. Les uns disaient qu'il valait mieux garder les sujets formés, les autres ouvrir les portes aux sujets à former. Pour arriver plus sûrement à leurs fins, les premiers voulaient qu'on étendît à tous les marins inscrits la clause du rengagement avec prime, que le décret du 5 juin 1856 limite à de certaines catégories; les autres repoussaient cette disposition, dans la crainte que les rengagemens sur une grande échelle ne nuisissent à la levée permanente et n'affaiblissent le chiffre de la réserve. Entre ces deux opinions, l'hésitation n'est pas permise. Ce qui importe dans toutes les catégories du personnel, c'est de former et d'avoir du bon; le médiocre vient assez de lui-même. Comment s'expliquer cette sorte de culte pour l'inscription maritime, qui attente au droit commun et tient dans ses étreintes les populations qui vivent de la mer? Ce régime est assez onéreux par lui-même pour qu'on n'en exagère pas les effets. Il ne faut pas attendre tout de lui, ni tout lui demander. Tout ce qui contribuera à l'adoucir sera un bienfait et un acte de justice. Ainsi accroître, même à prix d'argent, la partie fixe des équipages, pour soulager la partie mobile, est une combinaison qu'on ne saurait trop recommander, surtout quand, à l'aide de cette combinaison, le niveau de l'instruction s'élève et que l'esprit de la flotte s'améliore. Il y a donc lieu d'insister sur ce complément des cadres spéciaux. Que des écoles soient ouvertes aux timoniers et aux gabiers, et qu'ils en sortent avec des brevets, on aura alors dans toutes les parties du service une élite qui donnera le ton et servira de modèle.

Dans la composition des équipages, il a été beaucoup fait; il reste beaucoup à faire encore. Le règlement du 20 mai 1857 en fixe le détail et comprend quatre effectifs : l'effectif complet, l'effectif réduit, l'effectif en disponibilité, l'effectif en commission. En admettant ces termes, un vaisseau de second rang, comme le *Napoléon*, aurait 913 hommes dans le premier cas, 480 dans le second, 56 dans le troisième, 49 dans le quatrième. C'est beaucoup de compli-

cations et trop de nuances. Pour assurer en même temps un certain nombre d'hommes d'élite aux bâtimens en réserve, le décret affecte par vaisseau 4 matelots canonniers brevetés à défaut de matelots d'élite; — 3 par frégate, 2 par corvette, 1 par bâtiment d'ordre inférieur. Si nos renseignemens sont exacts, ces dispositions sont restées à l'état de lettre morte. La permanence des cadres ne s'étend pas à la réserve; on en est encore, à peu de chose près, au régime d'autrefois. Or la réserve, c'est la flotte, moins les neuf vaisseaux de l'escadre d'évolution. Ne serait-il pas possible d'étendre, dans un certain degré, le bénéfice de la permanence à cette partie de nos forces navales qui en est privée? Des plans bien simples ont été proposés qui méritent l'attention. Pour doubler notre armée active, il suffirait de donner un *second*, pour ainsi dire, à chaque vaisseau de l'escadre d'évolution, en versant la moitié d'un personnel de choix sur celui qui, au besoin, serait appelé à suppléer l'autre. On aurait, il est vrai, des effectifs réduits, mais on aurait en même temps, sans une augmentation sensible de dépense, dix-huit vaisseaux disponibles au lieu de neuf, les uns en cours de campagne, les autres prêts à y entrer. Aux uns et aux autres, en cas de besoin, on donnerait promptement un complément d'équipage. On aurait en outre un fonds permanent de 10,000 hommes d'élite, choisis dans les diverses spécialités maritimes, et retenus au service par les avantages qu'un budget sagement réparti permettrait de leur accorder. Qu'on adopte ce plan ou qu'on en imagine un autre, une meilleure organisation de la réserve n'en reste pas moins l'une des nécessités les plus urgentes et les mieux démontrées de notre établissement naval.

Une autre idée a été mise en avant, c'est l'adjonction aux équipages d'un certain nombre de soldats aguerris. Cette idée a soulevé des objections et mérite qu'on s'y arrête. La marine y répugne, elle tient surtout à s'appartenir. Ce sentiment s'explique, il ne faudrait pourtant pas l'exagérer; ceux qui s'en appuient avec le plus de chaleur sont ceux qui font de l'inscription le premier et le dernier mot de la défense navale et ne veulent rien voir ni en-deçà ni au-delà. L'inscription a malheureusement des limites; dans une guerre prolongée, on y toucherait promptement. Faudrait-il alors abandonner la résistance? faudrait-il renoncer à chercher d'autres ressources et à se procurer ailleurs un supplément de forces? Dès le début même, il serait peut-être sage de prévoir l'insuffisance de cet élément et de le ménager par des amalgames; ce ne serait pas la première fois que des troupes auraient été embarquées à bord d'une flotte pour suppléer à la disette des marins : l'histoire anglaise et la nôtre en fournissent plus d'un exemple. Ce n'est jamais une règle, ce peut être un expédient; des hommes de choix sont toujours des

hommes de choix, quelque élément qui les porte. Voici des vaisseaux bardés de fer qui, à un moment donné, s'attaqueront les uns les autres; supposez-les, comme on le croit, impénétrables au boulet: ils s'épuiseront alors en canonnades inutiles, brûlant beaucoup de poudre pour se faire peu de mal. Comment vider définitivement la querelle? Il n'y a qu'un moyen, l'abordage. Sera-t-il inopportun, à ce moment décisif, d'avoir à bord quelques soldats d'élite habitués aux combats corps à corps et sachant manier cette terrible baïonnette dont le jeu est si meurtrier? Chacun de ces hommes ne vaudra-t-il pas un matelot, et la victoire ne restera-t-elle pas à celui des deux vaisseaux qui aura la garnison la mieux trempée et la plus nombreuse? Ces considérations ont leur valeur, elles demandent à être examinées sans passion ni dédain : il est bon qu'elles se produisent, qu'elles se discutent. Le germe en est déposé, il ne lèvera que si le sol s'y prête. Si l'excès d'audace est quelquefois un danger, il y a un danger pire : c'est l'excès de routine.

Au sujet des mécaniciens, un fait analogue se présente; ils n'ont pas dans la flotte un rang qui réponde à l'importance de leurs fonctions, et, mal classés, les mécaniciens échappent à une responsabilité sérieuse. Frappé de ce vide, un officier des plus distingués, le contre-amiral Pâris, en a fait l'objet d'une note qui, d'abord remise au ministre de la marine, a été ensuite autographiée à un petit nombre d'exemplaires; on voulait en référer à l'opinion du corps. Avec les anciennes machines à balancier, on pouvait fermer les yeux sur bien des inconvéniens. Ces machines étaient lourdes, elles occupaient un espace qui n'était pas en rapport avec leur force; mais elles avaient en revanche une solidité d'organes qui semblait défier la destruction et qui était compatible avec une certaine incurie. Avec les nouvelles machines directement articulées à l'hélice, ces négligences ne sont plus permises : la surveillance des détails est la condition rigoureuse d'un bon service. Ces machines ont plus de vitesse, occupent moins d'espace; elles ont résolu des problèmes qu'avec les anciennes on n'aurait pu aborder; elles sont un honneur pour l'art naval et ont donné à la flotte un plus grand rayon d'action. Malheureusement ces beaux titres sont balancés par quelques défauts. Les nouvelles machines ont des organes plus délicats; les pressions, les vitesses de rotation particulières les exposent à de continuels dommages; elles sont sujettes à des caprices dont les causes échappent à l'œil le plus exercé; le moindre frottement y produit des altérations, souvent des ruptures. Rejeter ces inconvéniens sur l'instrument seul serait s'abuser, une grande partie doit en retomber sur l'insouciance et l'ignorance de ceux qui s'en servent. Ici commence la responsabilité du mécanicien; pour le moment, elle n'est ni définie, ni réelle. Un maître mécanicien reçoit une machine au sujet

de laquelle il a recueilli quelques notes pendant le montage, sans élever d'objections; il sait qu'un corps placé au-dessus de lui n'en souffrirait pas de fondamentales; il met de son mieux l'appareil en mouvement, et quand arrive un changement de mains trop fréquent pour le bien du service, il cède la place à son successeur après un court inventaire du matériel, et quelquefois sans lui confier les observations techniques qu'il a pu recueillir. Les défectuosités de ce régime sont évidentes; il exclut l'esprit de suite, la tradition, les avantages de la continuité : il n'identifie pas l'homme à l'instrument, il crée pour ainsi dire un état de crise à chaque transmission qui s'opère dans le gouvernement des machines. Le remède est simple: tenir le plus longtemps possible attaché à son appareil le mécanicien qui le connaît et qui l'a étudié. En vain dit-on qu'il faut essayer et former beaucoup de sujets et qu'on ne sait vraiment ce que vaut une machine que quand elle a passé par un grand nombre de mains: c'est l'objection déjà produite au sujet des écoles spéciales; elle ne soutient pas l'examen. Rien ne vaut le bénéfice d'une éducation suivie sur un point bien déterminé. Il faudrait en même temps aviser à ce que la transmission des machines ne se fît pas à la légère, et que l'éducation du mécanicien remplacé ne fût pas perdue pour le mécanicien qui le remplace. Il faudrait encore que celui qui doit conduire une machine fût admis à en juger préalablement le mérite, et comprendre un mécanicien en chef avec droit de vote dans les commissions de recette et d'examen. En retour de ces avantages, on serait fondé à demander aux mécaniciens plus de garanties : relevés à leurs propres yeux, ils auraient à un plus haut degré la conscience de leur responsabilité; ils prendraient, sous l'empire d'attributions mieux définies, plus de consistance, plus de désir de bien faire, et se mettraient au niveau des autres officiers de la flotte pour l'esprit et la dignité de corps.

Voilà bien des points sur lesquels les réformes de l'organisation navale ont porté et peuvent encore porter : il en est d'autres de pur détail, par exemple la tactique des officiers de marine à terre, sur laquelle un capitaine de frégate, M. Laporterie, vient d'écrire un excellent ouvrage, que des hommes du métier ne sauraient trop consulter. Tout néanmoins s'efface devant une question capitale. On a songé aux équipages, aux canonniers, aux fusiliers, aux gabiers, aux timoniers, aux mécaniciens; on oublie le cadre des officiers de marine. Ce cadre est au-dessous des besoins, et plus nous allons, plus les faits l'attestent; en pleine paix, il a suffi de deux expéditions, celle de Chine et celle de Syrie, pour dégarnir nos ports et les laisser au dépourvu, surtout dans les degrés inférieurs de la hiérarchie. Il nous reste encore des amiraux disponibles, il nous reste peu d'enseignes et peu de lieutenans. C'est pourtant le cadre

supérieur qui, par une loi récente, a été l'objet d'une insignifiante augmentation. On ne saurait trop répéter que cette situation est pleine de périls. Nous aurons en 1867 150 bâtimens de combat; nous n'aurons pas assez d'officiers pour les monter, si l'on persiste dans ces cadres immuables depuis un demi-siècle. Tout le monde en souffre, l'état dans son service, l'officier dans son avancement. Le zèle doit s'en ressentir et la tiédeur gagner jusqu'aux meilleurs quand ils voient avec les années leur horizon se limiter et leurs chances se restreindre. Aussi plus d'une démission est-elle donnée avant l'heure, et l'émigration est-elle grande vers les services privés. Pour arrêter ce mouvement et donner plus de jeu aux cadres, le gouvernement vient de prendre deux mesures à titre de palliatif : il a créé pour les officiers de marine un nouvel état, qui est celui de la résidence fixe, où, en retour de quelques avantages, ils renoncent à leur droit à l'avancement. La même mesure atteint les officiers qui, après un congé de trois ans, resteront de leur plein gré dans les services privés. Pour compléter cette élagation, il eût fallu aller plus loin et toucher au chapitre délicat des pensions de retraite. Il y a, dans les cadres, des officiers qui n'y restent qu'à leur corps défendant et avec le dégoût du service, des infirmes, des hommes mariés qui dans la vie de ménage puisent la répugnance de la vie de bord, des mécontens qui se disent sacrifiés, des insubordonnés que les capitaines éloignent à l'envi et dont ils se débarrassent au premier prétexte, toute une catégorie enfin qui semble prendre racine à terre et va le moins qu'elle peut à la mer. Cette catégorie obstrue plus qu'elle ne sert, et sans profit pour elle-même nuit aux véritables vocations; elle se ferait justice de ses mains si elle ne reculait devant l'insuffisance de la pension de retraite. Ne serait-il pas possible, au moyen d'une retenue plus forte, 5 pour 100 par exemple au lieu de 3 pour 100, d'élever cette pension de manière à faciliter les sorties volontaires, à déblayer le terrain, à augmenter les chances des officiers méritans et persévérans? C'est un calcul à faire et peut-être une épreuve à tenter.

Même avec ces tempéramens, les chiffres des cadres devraient être augmentés; ils sont à peine au niveau des nécessités courantes, et bien au-dessous des éventualités qu'il est toujours prudent de prévoir. On dit que l'augmentation ne serait qu'une satisfaction passagère, et qu'en portant dans les sommets des cadres des hommes plus jeunes, on reproduirait avec une intensité plus grande les mécomptes et les plaintes du cadre inférieur. On ajoute qu'à l'accroissement du nombre des titulaires devrait correspondre un développement dans le service, sous peine de créer des grades sans fonctions. De là des dépenses dans lesquelles le bon ordre de nos finances ne

permet pas de s'engager. C'est bien assez que nous ayons à pourvoir à la création et à la mise en état de ces coûteux instrumens de guerre qui ne flottent et ne s'ébranlent qu'au prix de 5 ou 6 millions pour chacun : il ne faut pas s'épuiser à la fois de deux côtés, une de ces tâches suffit ; quand elle sera achevée, on songera à l'autre. Il peut d'ailleurs arriver qu'avec les instrumens nouveaux, on tire du même personnel un parti plus grand qu'avec les anciens instrumens. Si la voile s'efface d'un service de guerre, la tâche des officiers sera simplifiée et permettra d'en tenir une bonne partie en réserve pour combler les vides du combat. J'ai indiqué les objections. Quelque graves qu'elles soient, on peut y répondre. Que l'accroissement des cadres n'apaise pas les impatiences de l'avancement, c'est possible et probable; l'homme veut toujours plus qu'il n'a. L'essentiel est de juger la plainte en elle-même et de s'assurer si elle est fondée ou non. La plainte est fondée aujourd'hui, elle ne le serait plus si une satisfaction, même légère, était donnée à l'opinion. Quant à la dépense, elle n'est pas d'une telle nature qu'elle puisse affecter l'économie d'un budget ; un million par an suffirait, d'après des calculs très précis, à défrayer une augmentation des cadres qui serait au niveau des besoins actuels. Ensuite il faut bien se rendre compte de la situation de la France vis-à-vis de la puissance qui l'observe. Nous essayons de mettre notre matériel en rapport avec le sien ; nous ne restons en-deçà que dans des proportions qui ne nous effacent pas complétement. C'est cette proportion qu'il conviendrait de conserver dans le personnel, de telle sorte que le nombre des officiers correspondît, chez nous comme chez les Anglais, au nombre des bâtimens. En sommes-nous là ? On va le voir. Les cadres présentent en Angleterre 350 capitaines de vaisseau, nous en avons 110 ; — 459 capitaines de frégate, nous en avons 230 ; — 1,200 lieutenans de vaisseau, nous en avons 650. La balance ne s'établit que dans les grades inférieurs, où l'analogie n'existe plus. Ainsi nous sommes aux Anglais, pour les capitaines de vaisseau, comme 1 est à 3,18 ; pour les capitaines de frégate, comme 1 est à 1,99 ; pour les lieutenans de vaisseau, comme 1 est à 1,85. D'un autre côté, la proportion des bâtimens entre notre flotte et la leur est de 1 à 1,82. Il n'y a pas d'exagération à demander que l'équilibre soit rétabli, et que pour le personnel comme pour le matériel les distances soient gardées.

On est ramené, quand on s'occupe de marine, à ces rapprochemens entre la France et l'Angleterre. Il n'en faudrait pas néanmoins forcer les termes et chercher des similitudes là où il y a des contrastes, comme l'a fait l'auteur d'une brochure que nous avons citée. Entre les deux pays, les institutions sont aussi distinctes que les génies et les caractères. Essayez de comparer les budgets, les incom-

patibilités se déclarent. Rien ne s'adapte, ni les natures de service, ni les modes de comptabilité, ni les moyens de contrôle. Dans un travail de dissection, on peut rechercher ingénieusement ces membres épars, les ressaisir, les grouper; il n'en sort que des approximations, rien de positif, rien de rigoureux. Ces analyses ont un autre tort, c'est qu'à travers une multitude de petits faits les grands faits s'effacent et échappent. Ce sont ces derniers surtout qu'il convient de dégager pour qu'ils gardent toute leur force. En disant que, pour la marine, le budget anglais est de 390 millions, le budget français de 124, on aura plus vivement agi sur l'opinion, mieux éclairé les esprits qu'en s'efforçant d'établir, chapitre par chapitre, détail par détail, d'où provient cette inégalité et comment se répartit cette différence. Pour les postes supérieurs, le cas est le même. Nous avons en France un ministre responsable entouré de fonctionnaires spéciaux et de conseils consultatifs. L'Angleterre a son amirauté, qui se compose d'un premier lord siégeant au conseil des ministres et d'un conseil de cinq lords, dont quatre sont choisis parmi les officiers-généraux et le cinquième, appelé le *lord civil,* pris en dehors du service et appartenant à la chambre des communes. Un premier et un second secrétaire, tous deux personnages politiques, sont attachés à l'amirauté pour la préparation et l'expédition des affaires. Dans les deux institutions, le génie des peuples se retrouve. En France, tout se ressent du degré d'action du ministre; suivant qu'il est bien ou mal inspiré, qu'il s'efface ou qu'il se montre, les affaires de son département prennent une marche meilleure ou pire. Dans l'amirauté, ces alternatives ne se rencontrent pas, au même degré du moins; l'esprit y est plus suivi, la tradition mieux maintenue. Les personnes changent, le corps reste ce qu'il est; il se garde sur le terrain de ses attributions avec un soin jaloux, et maintient au-dessus de toute atteinte l'indépendance de ses mouvemens. En agissant ainsi, il est fidèle à ses origines. L'amirauté n'a été fondée en effet qu'à la suite d'une lutte contre la couronne et au préjudice d'une de ses prérogatives; elle est une preuve de plus du prix que les Anglais attachent à se gouverner eux-mêmes. Il y a deux siècles, le commandement de la marine était une des charges qui relevaient du souverain; un grand-amiral, membre de la famille régnante, en était investi, et prétendait l'exercer en dehors du contrôle des communes. Celles-ci réclamèrent, un conflit s'engagea; après quelque résistance, un compromis eut lieu. La charge de grand-amiral ne fut pas supprimée; on ne supprime rien en Angleterre, on transforme seulement. On maintint donc la charge en la mettant en commission, et les lords qui furent promus prirent le titre de commissaires chargés des fonctions de grand-amiral d'Angleterre et d'Irlande. Le pouvoir effectif passa dans leurs mains, le parlement eut gain de cause;

quant à la couronne, on amortit l'échec en lui laissant l'attribut nominal.

On peut multiplier les exemples; ils concluront tous dans le même sens, la dissemblance des institutions. Pour notre corps d'officiers, nous avons une école navale qui est le point de départ de leur carrière, et où ils acquièrent la brillante et solide instruction qui les distingue. Nous devons à cette école une élite qui est l'honneur et l'espoir du pays. Cependant on y crée des marins un peu artificiellement. A l'âge où les jeunes gens passent leurs examens pour y entrer, ils n'ont pas encore la conscience de ce qu'ils sont ni des aptitudes dont ils ont le germe. Ils obéissent moins à un goût décidé qu'à un vague désir et à une fantaisie. Ils trouvent que l'épaulette leur siérait et se plaisent à l'idée de la porter de bonne heure. La plupart n'ont connu la mer que par leurs lectures ou à travers le prisme de leur imagination : les aventures, les campagnes leur sourient. Quelquefois c'est la famille qui porte de ce côté ses préférences; elle a en vue de donner à l'activité de l'adolescent un but et un emploi, de l'arracher aux dangers de la vie oisive, de l'habituer à la discipline, de lui fournir de bonne heure les moyens de se suffire. Ces impressions sont très superficielles, et ces calculs se font un peu au hasard; de là plus d'une vocation douteuse. Les cadres reçoivent ainsi des sujets qui n'ont pas, au degré désirable, l'étoffe du marin. Si les Anglais ne sont point à l'abri de ces désappointemens, ils ne s'y exposent pas d'une manière aussi gratuite. Leur véritable école est la mer, et ils veulent qu'on y arrive, autant que possible, d'une manière naturelle. Il y a chez eux deux genres de vocation, la naissance et le goût. Pour une portion des cadets des familles titrées, c'est une destination pour ainsi dire héréditaire : ils appartiennent à la flotte parce que leurs ancêtres lui ont appartenu; ils s'accoutument dès l'enfance à la perspective d'y entrer, s'y préparent aussi par leurs études, et l'instant venu, montent à bord comme ils entreraient dans leur maison. Pour les autres catégories d'officiers, les accès de la profession sont plus rudes; comme ils n'ont pas leur brevet en poche, il faut qu'ils le gagnent par une capacité démontrée et des services persévérans ou éclatans. Il faut alors avoir, et au plus haut point, le goût de la mer, la vigueur d'esprit et de corps nécessaire pour y faire bonne figure, la résignation dans les postes obscurs pour arriver à des postes plus élevés, enfin la notion complète du métier, qui est le premier et le plus sûr des titres. De ce mélange d'officiers de naissance et d'officiers de fortune est résulté pour l'Angleterre un fonds solide, sur lequel la bonne conduite de ses flottes a reposé sans jamais se démentir. Un fait digne de remarque, c'est que les plus illustres de ses capitaines appartiennent à la catégorie des parvenus. Nelson était fils d'un recteur de paroisse,

Cook d'un journalier, Collingwood d'un marchand; ils avaient commencé tous trois par les plus humbles fonctions, celles de garde-marine, de mousse et de matelot.

Différant pour l'éducation de leurs officiers, les deux états ne diffèrent pas moins pour la composition de leurs équipages et le recrutement de leurs marins. Nous avons pour ressource unique l'inscription, et tout a été dit là-dessus. C'est un procès instruit; M. Mancel d'Amiens vient d'y verser une pièce de plus, curieuse par les détails et qui ne pèche que par les conclusions. Il est constant que ce régime de l'inscription blesse le droit commun, frappe une classe d'hommes d'assujétissement pendant le cours d'une vie active, en leur enlevant ce qu'ont toutes les autres, le bénéfice de l'exonération. En principe, l'institution ne saurait se défendre; en fait, il y aurait du danger à y porter la main, même à insister sur ce qu'elle a d'injuste et d'affligeant. Le moment serait mal choisi. L'inscription existe, c'est sa vertu et son excuse. A y toucher profondément, on amènerait une crise à laquelle il serait imprudent de s'exposer. Tout au plus peut-on conseiller quelques palliatifs : par exemple, la faculté du remplacement direct sous de certaines garanties, et une échelle de primes pour les rengagemens volontaires après la première période de service. Cet emprunt fait aux dispositions en usage dans l'armée de terre allégerait les servitudes des marins des classes, non-seulement sans nuire au bien du service, mais en l'améliorant au contraire par un plus grand nombre d'élémens de choix et les avantages de la continuité. Il permettrait en outre d'introduire entre l'état d'activité et l'état de réserve une distinction plus marquée, de donner un caractère de fixité à des libérations qui sont aujourd'hui facultatives et de changer en droit ce qui n'est que l'effet d'une tolérance. On aurait toujours les registres de l'inscription sous la main pour les épuiser en cas d'urgence; on n'en disposerait plus que sous des conditions bien définies et plus tutélaires. Mieux vaudrait, à la rigueur, prolonger la première période d'embarquement que de maintenir dans une profession tant d'existences précaires. Fixés plus longtemps et d'une manière plus suivie à bord de la flotte, les équipages y prendraient plus de goût; les aptitudes s'y développeraient mieux; on formerait plus sûrement et avec plus de soins ce cadre d'élite de dix ou douze mille hommes qui est dans le vœu de ceux qui connaissent la mer et peut seul conduire à un établissement durable.

Les Anglais ne connaissent pas les charges de l'inscription; l'esprit, les mœurs des populations y répugnent. Pour l'armée de mer comme pour l'armée de terre, on n'emploie qu'un mode de recrutement, l'engagement volontaire. Est soldat qui veut, est marin qui veut. Ce n'est pas la loi, c'est l'usage qui l'a ainsi réglé. Pour la marine, la loi est très rigoureuse; elle donne au gouvernement droit

de réquisition contre tout homme qui a navigué. C'était une mesure de guerre : depuis la paix, on y a complétement renoncé; à moins d'en être réduit à des extrémités, il serait difficile de la faire revivre. En réalité, le marin exerce en Angleterre une profession libre; l'état achète ses services et ne les impose pas. Il attire les hommes vers la flotte par des primes, des salaires et des rations constamment accrus, des avantages de position et de petites pensions de retraite. Ce n'est pas que ce système n'ait ses inconvéniens : le plus grave est de ne fournir que des ressources éventuelles au lieu de ressources certaines. En fait d'équipages, on ne sait jamais ce qu'on aura, ni quand et comment on l'aura; c'est une sorte de cueillette dont l'abondance varie en raison des circonstances et des besoins. La marine commerciale est un terrible concurrent; il faut lutter avec elle d'efforts et de sacrifices : rude tâche pour l'amirauté. Naguère elle s'en tenait à de courts engagemens, trois, quatre années au plus, et formait très superficiellement des matelots qui lui échappaient quand ils commençaient à devenir bons à quelque chose. On marcha ainsi jusqu'en 1852, époque où une enquête s'ouvrit. Deux opinions étaient en présence, les mêmes qui se reproduisent dans nos conseils consultatifs : l'une qui vise à essayer beaucoup d'hommes par voie de roulement, l'autre qui préfère en essayer moins et les mieux instruire; l'une qui veut multiplier l'élément mobile, l'autre qui s'attache à accroître l'élément fixe. Cette dernière opinion prévalut, et depuis lors a commencé dans la flotte anglaise ce que l'on nomme le service continu. A la catégorie des engagemens de trois ou quatre ans, on en ajouta une autre qui embrassait dix années consécutives, avec de grands avantages en faveur de ceux qui se liaient pour cette période. Leur paie s'élevait en raison de la durée du service; les voies de l'avancement leur étaient aplanies; méritans, ils pouvaient passer d'une classe à l'autre, devenir sous-officiers et officiers à brevet, obtenir des pensions reversibles sur leurs veuves. Pour le matelot, c'étaient 6 pence par jour au bout de dix ans, 1 shilling au bout de vingt ans; ils devenaient pensionnaires de Greenwich ou entraient dans le corps des gardes-côtes.

Voilà les moyens que l'amirauté a employés pour combattre les difficultés et les incertitudes de l'enrôlement. L'effet en a été bon; il passe moins de marins sur la flotte, mais la flotte y a gagné plus de stabilité et de vigueur. La porte est d'ailleurs ouverte aux engagemens à court délai, et cette catégorie d'hommes compose encore le tiers de l'effectif. L'amirauté ne s'en est pas tenue là : elle a rendu sa sollicitude sensible à tous les degrés, elle a songé à ceux qui entrent dans la flotte et à ceux qui en sortent, aux enfans et aux vétérans; elle a multiplié les écoles de mousses et donné un cadre à la réserve. Les mousses sont pour les équipages un précieux élé-

ment; dans les enquêtes, au sein du parlement, on s'est accordé à le reconnaître. Entrés jeunes au service, ils s'y attachent fortement et y acquièrent une instruction, un esprit de discipline, de bonnes habitudes, que les marins formés par le commerce n'ont jamais au même point. La flotte, pour eux, est comme le toit paternel; ils s'en éloignent avec regret, ils y rentrent avec joie. Leur éducation commence par le plus petit détail, elle s'élève avec leurs forces, et s'applique peu à peu à toutes les parties du métier. C'est une initiation complète, d'autant meilleure qu'elle se fait plus lentement. Aussi l'amirauté a-t-elle été encouragée à donner à ces institutions tout le développement possible; elle y a répondu par des chiffres significatifs, que son secrétaire soumettait, il y a quelques mois, à la chambre des communes. En 1857, la flotte ne comptait dans ses écoles ou à bord de ses bâtimens que 1,898 mousses, et en 1858 un nombre à peu près égal. En 1859, ce nombre s'élevait à 5,747; en 1860, il est de 8,535. Cette déclaration a été accueillie avec tant de faveur qu'il est à croire qu'on ne s'en tiendra pas là. Les uns demandent que des écoles de mousses soient établies dans tous les ports de commerce et que les enfans du port d'attache soient admis à en suivre les cours, les autres que la proportion des mousses et des novices aux hommes faits, qui du sixième a été portée au cinquième, aille jusqu'au quart. L'engouement est vif, et peut-être est-on voisin de l'excès.

Pour la réserve, l'amirauté a eu la main moins heureuse; elle n'avait, il y a peu de temps, qu'un corps composé de bateliers, de pêcheurs et d'habitans du littoral qu'on exerçait au tir du canon, et qui aurait été pour la flotte un embarras plutôt qu'un secours. En 1856, une ressource plus sérieuse lui échut. On rangea dans ses attributions les marins de la douane, qui, sous le nom de gardes-côtes et au nombre de huit mille, composent un corps d'élite toujours disponible et pouvant servir de modèle. Ce n'était là toutefois qu'un supplément de forces et non une réserve dans la véritable acception du mot. On a essayé d'en créer un qui eût ce caractère, et voici comment. D'après des calculs précis, le nombre des marins employés au cabotage et aux courtes navigations s'élève, dans le royaume-uni, à plus de 100,000; on y a vu l'élément d'une réserve. Ramenés souvent dans les ports d'origine, ces hommes se prêtent mieux que d'autres à un mélange d'emplois; on a essayé de les lier à la flotte sans les enlever à l'exercice de leur profession. Pour cela, il fallait les attirer par quelques avantages. Une loi votée en juillet 1859 affecte une paie de 150 francs par an aux marins qui remplissent certaines conditions et s'engagent à servir dans la réserve pendant cinq années. Ce service n'est qu'éventuel, et des règlemens en ont précisé les termes. La seule charge imposée, c'est de passer

vingt-huit jours par an à bord de bâtimens transformés en école, où ils reçoivent la solde et les rations des matelots de la flotte active. En cas de guerre seulement, ils seraient à la disposition complète de l'amirauté. On avait fixé à 30,000 la limite de ces enrôlemens, dans la crainte d'être débordé par le nombre. Cette crainte s'est trouvée vaine; l'appel a eu peu de succès. En vigueur depuis sept mois, la mesure n'a fourni que 3,000 engagemens. A quoi tient cet échec? Est-ce à des règlemens trop minutieux, comme l'a dit lord Lyndhurst? Est-ce au soin que l'on met à bien choisir les sujets, comme l'affirme le duc de Somerset? Est-ce enfin à la clause qui exclut de la réserve les hommes au-dessus de trente-cinq ans? Toujours est-il qu'il n'y a pas affluence. Les convictions de l'amirauté n'en sont point ébranlées; elle compte sur l'effet du temps et persiste à croire que, mieux appréciée, l'institution portera ses fruits. Avant de se livrer, le marin libre hésite, réfléchit, veut bien savoir ce qu'il fait et quel profit il doit en tirer; c'est dans le caractère national. Les plus décidés ouvrent la marche, les autres suivront. Il est douteux pourtant que le cadre se remplisse; il restera fort au-dessous de ce qu'on s'était promis.

Mais, dût cette réserve demeurer à l'état d'ébauche, les ressources de la flotte anglaise n'en ont pas moins des proportions qui imposent et donnent à réfléchir. Jamais, depuis près d'un demi-siècle, elle n'avait atteint le développement qu'elle a aujourd'hui. Ce n'est point un pied de paix, c'est un vrai pied de guerre. En 1836, son effectif était de 17,500 hommes; en 1859, de 37,000; il est, en 1860, de 40,000 hommes; il sera, en 1861, de 58,000 hommes. A ce dernier chiffre il faut ajouter 18,000 soldats de marine ou simplement *marines*, comme on les nomme, ce qui donnera au total une force embarquée de 84,000 hommes. C'est environ trois fois plus que n'en compteront nos équipages. Ces *marines*, dont il vient d'être question, sont de précieux auxiliaires à bord des vaisseaux; ils en composent la garnison; ils s'identifient avec les matelots pour beaucoup de services, en gardant le caractère distinct d'une troupe formée pour la mer. Ils sont fusiliers, canonniers, servent les pièces pendant le combat, montent à l'abordage, opèrent des débarquemens, et ne restent étrangers qu'aux manœuvres des hunes. En tout temps on les a trouvés fidèles, solides et disciplinés; ils ont souvent contenu les équipages, et au besoin réprimé leurs désordres. Lorsqu'en 1797 l'escadre de lord Bridport, mouillée dans les eaux de Spithead, se mit en pleine révolte, l'exemple ne les gagna pas; ils firent feu sur les mutins, et leur bonne contenance contribua à les faire rentrer dans le devoir. Aucune institution n'est meilleure; nos soldats et artilleurs de marine, excellente troupe aussi, s'en rapprochent plus par le nom que par l'objet et l'économie du service. Nous n'a-

vons pas non plus d'équivalent du *master* anglais. Notre maistrance, qui abonde en hommes de choix, n'en met point en relief qui ait, pour les fonctions, l'importance du *master*. A bord d'un vaisseau anglais, le *master* partage avec le commandant la responsabilité de la navigation; il s'y prépare par des études sérieuses, des observations et des reconnaissances personnelles servies par une instruction nautique très développée. Toutes les côtes lui sont familières; c'est à la fois un pilote et un officier; on peut s'en reposer sur lui pour la conduite du bâtiment. Nos capitaines n'ont pas sous la main de pareils aides; ils supportent seuls, avec les autres soins du commandement, la tâche de diriger la navigation. C'est beaucoup exiger des forces et de la responsabilité d'un homme; le fardeau est lourd, il serait sage de l'alléger et d'étudier les moyens de relever, d'étendre même les fonctions des chefs de timonerie, pour en faire quelque chose d'analogue aux pilotes-majors d'autrefois. On n'aurait pas ainsi le *master* anglais, mais on tirerait du moins un meilleur parti de notre maistrance dans une branche déterminée.

De tous ces faits il y a plusieurs conclusions à tirer. C'est d'abord qu'en pénétrant dans les détails on reconnaît chez nos voisins un art vigilant, toujours sur ses gardes de peur de déchoir, plutôt en avant qu'en arrière de ce qui se fait ailleurs, et fortifiant par l'expérience ce que la tradition a consacré. Aucune révolution mécanique ne le trouve en défaut, ne le prend au dépourvu. On le croit vaincu ou affaibli quand la voile cède devant la vapeur; il étudie la vapeur comme il avait étudié la voile, avec la ferme volonté de sortir intact de cette épreuve et d'y garder son rang. Une autre révolution éclate dans l'artillerie. Le boulet creux, le boulet sphérique ne suffisent plus comme moyens de destruction, le canon lisse est condamné comme sujet à des défectuosités de tir; de là des boulets coniques, des boulets à ailettes glissant dans des rainures savantes qui préservent le projectile des déviations et le portent à de plus grandes distances. L'art naval chez nos voisins s'émeut de ces inventions; il sent à quel point elles le touchent. Il fait au génie privé un appel qui est entendu. Les expériences se succèdent, les procédés sont en présence : Armstrong d'un côté, de l'autre Witworth. Sans même attendre que les essais aient dit leur dernier mot, on multiplie les commandes à l'industrie particulière pour qu'à bref délai les vaisseaux de la flotte soient pourvus de cette artillerie perfectionnée. Il en sera de même pour les bâtimens à cuirasse. Les essais de la *Gloire*, qui se poursuivent dans l'un de nos ports, doivent frapper l'amirauté. Jusqu'ici ils paraissent concluans. La frégate a porté sans embarras la surcharge de son armure en métal : ni ses qualités nautiques, ni sa vitesse, ni la régularité de ses mouvemens n'en ont été affectées. Par une mer calme, elle a divisé l'eau sans choc

et presque sans écume; par une grosse mer, elle a coupé la lame avec aisance et a fourni un sillage qui, suivant les allures, a varié de onze à treize nœuds. La sévérité de ses lignes, la masse de fer qui la couvre, la hauteur de ses batteries, le calibre de ses canons, donnent bien le sentiment de sa puissance. Si ces résultats persistent et se confirment après une plus longue épreuve, l'art naval chez nos voisins n'y restera pas indifférent, il faut s'y attendre. On n'aura plus sur l'eau que des flottes bardées de fer; les vaisseaux agiront par leur masse au moins autant que par leur artillerie. Il se peut qu'alors le problème, vidé pour la résistance des parois, se porte sur les capacités qui seules assurent la durée du service. Pour tenir plus longtemps la mer, un vaisseau devra être plus grand, et il faudra regarder de plus près au rapport entre la dépense faite et le travail accompli. Un bâtiment de 225 mètres de long comme le *Great-Eastern* ne brûlerait qu'un gramme de charbon pour transporter un poids donné à une vitesse déterminée, tandis qu'un navire de $22^{m},50$ en brûlerait un kilogramme pour remplir le même office. En outre le petit bâtiment ne pourrait porter de combustible que pour quelques heures de navigation; le grand en porterait pour plusieurs mois. On serait ainsi conduit, comme le rêvait M. Brunel, aux géans des mers. L'effet des révolutions est de s'engendrer les unes les autres. Quelles que soient celles qui surviennent, prochaines ou lointaines, nos voisins y adapteront leurs moyens de défense de manière à conserver leurs avantages. Ce serait entretenir une illusion que de croire qu'on les lassera par des changemens à vue, et qu'on les réduira à merci par les surprises des découvertes.

Un point encore sur lequel ils ne semblent pas disposés à céder, c'est la proportion de leurs forces. Ils veulent que leur supériorité reste sensible. Naguère ils se contentaient d'un écart d'un tiers entre leurs armemens et les nôtres; ils ont porté cet écart au double. Leur intention évidente est de décourager les puissances qui essaieraient de se mettre à leur niveau; leur idée fixe est d'être et de rester les plus forts, quoi qu'il arrive. Devons-nous, pouvons-nous en France avoir la même idée fixe et la conduire si loin qu'un choc suprême en décide? Faut-il à cette prétention hautaine opposer une prétention équivalente et relever le défi dans des termes aussi absolus? Ce serait,— est-il besoin de le dire? — le signal de convulsions dont on ne saurait prévoir la violence ou le terme. A tout prendre, la situation des deux empires n'est pas la même. Pendant que l'Angleterre n'a d'issue et ne court de risque que du côté de la mer, nous avons à agir et à nous garder du côté de la mer et du côté de la terre. Trahie par la mer, l'Angleterre est, sinon livrée, du moins désarmée; notre fortune continentale survit aux désastres que la mer nous inflige. Nos armes peuvent avoir un théâtre de

moins sans rien perdre, on l'a vu, de leur éclat. De là cette conséquence que notre effort est divisé, tandis que celui de l'Angleterre ne l'est pas. La marine est pour elle le principal; pour nous, elle est restée l'accessoire, dans une proportion souvent trop marquée. Deux motifs y ont concouru : les charges que la flotte impose, les susceptibilités qu'elle éveille. Nos arsenaux sont-ils le siége d'une activité sérieuse, ce double obstacle reparaît. D'un côté, la dépense ne peut franchir les limites que lui assigne le bon ordre de nos finances; de l'autre, dès que nos armemens s'accroissent, les défiances s'élèvent. Si peu que nous fassions, on trouve encore que nous en faisons trop. Notre flotte se voit dès lors placée dans la plus embarrassante des alternatives. S'abstient-elle, elle abdique; agit-elle, elle porte ombrage. Elle ne peut, pour son honneur, rester stationnaire, ni faire un mouvement sans provoquer des représailles. Ainsi s'explique le régime sous lequel on la tient depuis quarante ans, où elle a été tour à tour poussée et contenue au gré des influences qui prévalaient. Le temps est venu de donner à l'institution plus de fixité et de lui accorder, dans le plan de notre défense, la faveur qu'elle mérite et le rang qu'elle doit avoir.

Une dernière réflexion se présente. Il est passé en axiome que, pour éloigner la guerre, le moyen le plus sûr est de s'y préparer. Jamais, dans ce cas, le monde n'aurait plus de raisons de compter sur un long repos. De toutes parts, l'activité est tournée vers les armemens; dans les chantiers, dans les fonderies, dans les arsenaux, des milliers de bras forgent des instrumens de bataille; les côtes se couvrent de retranchemens, les vaisseaux sont au complet de leurs équipages, les inventions se succèdent pour augmenter l'énergie de la destruction. Faut-il assister avec confiance à ce spectacle et y voir une garantie de sécurité? Le doute est au moins permis. Cette fièvre de préparatifs impose de lourdes charges aux pays qui en sont atteints; avec quelque résignation qu'ils la supportent, ils doivent faire un retour sur eux-mêmes. Peut-être, en y regardant de près, seront-ils conduits à ce calcul, que la paix ainsi comprise est moins un bienfait qu'un sacrifice, et qu'à tout prendre la guerre vaut mieux comme mesure d'économie et comme moyen de liquidation. Voilà où peuvent aboutir des dépenses toujours croissantes et des armemens poussés à l'excès! Les gouvernemens ont à se tenir en garde contre ce travail des esprits : après avoir entraîné l'opinion, il est possible qu'à son tour l'opinion les entraîne, et qu'ils ne restent plus maîtres de ce mouvement et de ce goût militaires pour n'en avoir pas mieux réglé la marche et surveillé plus attentivement les débuts.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

INDUSTRIELS ET INVENTEURS

CHRISTOPHE OBERKAMPF.

Dans le courant de l'année 1757, le conseil du commerce en France se trouva saisi d'une question dont la solution, toute naturelle qu'elle semble aujourd'hui, devait pourtant faire de nombreux mécontens. Il s'agissait de lever ou de maintenir l'interdiction qui frappait alors dans notre pays la fabrication des toiles peintes. Le goût de ces étoffes s'était promptement répandu et tendait constamment à s'accroître. L'exemple était venu de haut. C'était en plein Versailles que les dames de la cour avaient les premières adopté les tissus prohibés. La petite noblesse et la bourgeoisie s'étaient empressées d'accueillir une mode née en si bon lieu, et quelques grisettes se permettaient à leur tour de la suivre, au grand scandale des fabricans de Rouen, indignés de voir des femmes du peuple abandonner pour des produits étrangers *l'honnête siamoise* et les autres étoffes indigènes.

Les idées de protection et de restriction étaient toutes-puissantes à cette époque, et, dans l'intérêt des industries privilégiées, on s'était obstiné jusqu'alors à interdire l'impression des toiles à l'intérieur, en même temps qu'on redoublait de rigueur à la frontière pour arrêter l'invasion des produits étrangers. Par suite de ces mesures, plus de 20 millions de francs sortaient annuellement du royaume, au profit des manufactures de la Suisse, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et ce chiffre menaçait encore de s'accroître. La contrebande se chargeait, malgré tous les obstacles, d'approvisionner le marché français. Et certes il n'y avait point à s'en prendre

à l'indulgence de la loi; la pénalité draconienne de cette époque ferait frémir le prohibitioniste le plus endurci de nos jours. Écoutez l'abbé Morellet : « Au milieu du XVIII[e] siècle, on pendait encore un homme en France pour avoir acheté 22 sous à Genève ce qu'il pouvait vendre 3 livres à Grenoble. » Il faut cependant l'avouer, quand les juges étaient bien disposés, si le coupable était digne de quelque intérêt, on se contentait de l'envoyer aux galères. Cette sombre perspective ne décourageait point les fraudeurs. Galériens et pendus trouvaient des successeurs dans une vie remplie de hasards et de périls, mais où se rencontraient parfois de bonnes aubaines. Toujours recrutée, la contrebande occasionnait de continuelles escarmouches aux frontières, et cette petite guerre sans trêve coûtait la vie ou la liberté à un grand nombre de malheureux qui, sans parler des gens du roi tués dans les rencontres, n'étaient certainement pas tous des coquins. Un relevé exact, emprunté aux registres des fermiers-généraux, donnait pendant l'espace de trente ans, à partir de 1726, un total de seize mille hommes, les uns en fuite ou aux galères, les autres pendus ou morts en faisant le coup de feu. Or l'introduction clandestine des toiles peintes, qui composaient une importation aussi considérable que le tabac et le sel réunis, figurait pour une large part dans la lugubre liste.

Un pareil état de choses ne pouvait durer plus longtemps, et le conseil du commerce se résolut à prendre cette affaire en sérieuse considération; mais alors se produisit, — comme c'est l'usage dès qu'il est question de toucher aux tarifs, — la formidable coalition des intérêts existans. A peine l'éveil fut-il donné dans les centres manufacturiers, que tous les privilégiés combinèrent leurs efforts pour une action commune. Les villes de fabrique se hâtèrent de faire parvenir leurs doléances au gouvernement sous forme de pétitions, et envoyèrent des délégués à Paris pour soutenir ce qu'elles appelaient leurs droits. Les députés de Lyon, de Tours, de Rouen, d'Amiens, de Reims, de Beauvais, etc., manufacturiers riches et bien posés, assiégèrent les bureaux ministériels, et trouvèrent facilement des appuis à la cour. Ils voulurent aussi agir sur l'opinion publique, et ce fut alors un déluge de mémoires dont les auteurs prétendaient démontrer, par les chiffres aussi bien que par les raisonnemens, que la levée de l'interdiction amènerait infailliblement la ruine de l'industrie et l'anéantissement du commerce (1). Heureu-

(1) Un incident assez curieux de cette polémique, c'est que les six corps des marchands de Paris jugèrent à propos d'intervenir dans le débat. Ils voyaient, eux aussi, dans l'autorisation accordée *la subversion totale de leurs manufactures*, *l'oisiveté, la dernière misère, l'émigration, la mendicité et le brigandage de leurs ouvriers*, etc. *Ils étaient dévorés de mortelles inquiétudes, dans l'attente de la décision de cette grande affaire. Ils arrosaient le pied du trône de leurs larmes*, etc. » Quels étaient donc ces

sement l'esprit nouveau commençait à se répandre, et un groupe d'écrivains battait déjà en brèche la vieille économie politique. Les réponses ne manquèrent donc pas.

De tous ceux qui dans le royaume suivaient la polémique engagée entre les fabricans et les économistes, nul assurément n'appelait de vœux plus ardens la levée de la prohibition qu'un pauvre artisan étranger récemment arrivé à Paris. C'était un jeune homme de vingt ans, petit de taille, à l'œil vif, au front largement développé, et qui portait dans la simplicité de ses allures, comme dans le caractère ouvert de sa physionomie, la forte empreinte de son origine germanique. Il vivait obscurément du labeur de ses mains au fond d'un quartier reculé. Un grand projet remplissait déjà cette jeune tête, et ce projet, la décision du conseil du commerce pouvait en faire un rêve stérile ou une réalité. On ne s'étonnera donc point de l'intérêt pris à la lutte par l'ouvrier qui devait illustrer le nom d'Oberkampf. Personne n'ignore avec quel éclat s'est poursuivie la destinée industrielle que nous rencontrons ici à ses débuts. Ce qu'on ne sait qu'imparfaitement toutefois, c'est au prix de quels efforts Oberkampf dota notre pays d'une de ses industries les plus prospères. Il y a des carrières qu'il ne suffit pas d'observer dans leurs grands aspects, et qui gagnent à être étudiées dans les plus humbles incidens qui les ont remplies. L'étude essayée ici d'après des documens intimes prouvera, on l'espère du moins, la vérité de cette assertion; mais il faut, pour la mieux faire ressortir, ne pas prendre la destinée d'Oberkampf à l'époque seulement de son arrivée à Paris; il faut remonter de quelques pas en arrière. Ainsi se déroulera dans toute son unité austère une existence non moins riche en exemples de forte initiative que celle de Stephenson, devenu pour l'ouvrier anglais une sorte de héros populaire.

I.

Christophe-Philippe Oberkampf était né, le 11 juin 1738, à Wissembach, dans le margraviat d'Anspach. Ce petit territoire fait partie du royaume de Wurtemberg. Sa famille était luthérienne. Son père, Philippe-Jacob, était un ouvrier habile, qui, dès sa jeunesse, avait fait bien des pérégrinations à travers les villes allemandes, et,

hommes qui, à propos de toiles peintes, éclataient ainsi en sanglots de rhétorique et faisaient un appel si désespéré à l'autorité royale en faveur de leurs manufactures? Voici la liste des six corps des marchands de Paris : les orfèvres, — les épiciers-apothicaires, — les pelletiers, — les bonnetiers, — les drapiers, — les merciers, auxquels on avait adjoint les marchands de vin et les libraires. Exemple curieux du puissant instinct qui pousse des privilégiés à venir au secours d'autres privilégiés en péril, parce qu'ils sentent que, la digue une fois rompue sur un point, la brèche ira toujours s'élargissant, et que le flot montant de la liberté finira par emporter tout entier l'édifice du monopole!

chemin faisant, avait appris à imprimer la *réserve*, c'est-à-dire à teindre des toiles en fond bleu dont le dessin était conservé en blanc. Il quitta Wissembach en 1744, et alla s'établir avec sa jeune famille à Kloster-Heilbronn, où il était appelé dans une manufacture de teinture et d'impression d'étoffes de laine. C'est là qu'il réussit à trouver un procédé pour une nouvelle couleur. Le bruit de sa découverte se répandit sur les bords du Rhin, et le pauvre Philippe-Jacob reçut enfin des offres avantageuses d'une maison de Bâle. Ce nouveau déplacement eut lieu vers la fin de 1749. La famille fit à pied le voyage, et le petit Christophe, qui venait à peine d'atteindre sa onzième année, mais qui avait été élevé dans la mâle simplicité des mœurs populaires, parcourut allégrement le trajet, tout fier de porter, lui aussi, son mince bagage au bout d'un bâton.

Par une louable prévoyance, le père avait eu soin de stipuler dans son contrat d'engagement que l'apprentissage de son fils aîné serait complet. Une clause spéciale portait que le dessin et la gravure lui seraient enseignés. L'enfant, qui avait l'esprit vif et le cœur droit, suivit docilement l'impulsion paternelle. Il entra par la fonction la plus humble dans sa vie de labeur, qui devait être si féconde et si belle : il commença par être *tireur*. Le *tireur* est à l'ouvrier imprimeur ce que l'écuyer était au chevalier, moins que cela, ce que le manœuvre est au maçon : il applique la couleur sur la planche. Cet échelon infime fut bientôt franchi. Les ouvriers de l'atelier de Bâle, que charmait la curiosité pénétrante du petit garçon, se firent un plaisir de l'initier aux procédés de la besogne qui leur était familière. Pendant les trois années de l'engagement de son père, Christophe poursuivit son apprentissage sans un moment de lassitude ou de découragement. Dessin, gravure, teinture, impression, il fit face à tout avec une constance au-dessus de son âge.

A l'expiration de son engagement, Philippe-Jacob fit encore deux étapes industrielles, d'abord à Lœrrach, à deux lieues de Bâle, ensuite à Schafisheim, près de Lenzbourg. C'est de cette dernière halte qu'il partit en 1755 pour se fixer dans la ville d'Aarau. Il y établit une petite manufacture de toiles peintes, et le gouvernement local, désireux d'encourager une industrie utile aux intérêts généraux du pays, s'empressa de conférer au nouveau-venu le droit de bourgeoisie. Qu'on ne prenne pas ceci pour une mince faveur; les cantons suisses étaient alors beaucoup moins prodigues du droit de bourgeoisie que les monarchies de titres nobiliaires, de blasons et de parchemins.

Le jeune fils du bourgeois d'Aarau était déjà consommé dans le métier. Il ne s'y faisait pas une opération, quelque secondaire qu'elle fût, dont il ne connût à fond la pratique. Aussi se trouva-t-il bientôt à l'étroit dans l'établissement paternel. Il aspirait à une scène plus

vaste, où son activité pourrait se déployer en toute liberté. Ce ne fut pas néanmoins sans un violent combat intérieur qu'il prit la résolution de partir pour aller chercher sa voie à travers le monde. Après bien des hésitations, il déclara son projet à son père. Naturellement le brave homme rejeta loin de lui l'idée de se séparer d'un enfant dans lequel il se complaisait à voir son successeur; mais ayant obtenu un demi-assentiment de sa mère, Christophe se rendit furtivement à Mulhouse, où il entra, en qualité de graveur, dans la célèbre manufacture de Samuel Kœchlin et Henri Dollfus, connue sous le nom de *cour de Lorraine.* Il y travailla pendant six mois. Au bout de ce temps, il revint dans sa famille. Philippe-Jacob voulait revoir son fils, et promettait au fugitif de ne plus mettre d'obstacle à ses projets d'établissement en pays étranger. Il tint parole. Dans le courant du mois d'octobre 1758, Christophe passa la frontière et arriva enfin à Paris, la bourse presque vide, mais le cœur plein d'espérance.

A son départ, il n'avait point l'intention de faire un long séjour en France : tout d'abord ses visées s'étaient portées vers l'Espagne; mais ce qu'il apprit de l'état des arts industriels dans la Péninsule le détourna de donner suite à ce projet. Oberkampf, dont l'ambition ne s'aventurait point hors du réel et du possible, comprit qu'il n'y avait rien à faire pour lui au-delà des Pyrénées. Il résolut de rester à Paris. En France, s'il pressentait bien des difficultés, du moins il voyait des chances de réussite. L'industrie, puissamment encouragée par Colbert, s'y était rapidement développée; elle constituait enfin l'une des forces vives de la nation, et cette force, pour s'accroître encore, n'avait besoin que d'être délivrée des entraves d'une réglementation surannée. A peine arrivé, le jeune homme se mit en quête de travail. Par une de ces bizarres exceptions qui fourmillaient dans la législation incohérente du temps, le clos de Saint-Germain-des-Prés et l'emplacement de l'Arsenal échappaient à la loi commune en matière de toiles peintes. Une tolérance inexplicable permettait la vente des indiennes de Neufchâtel sur le premier de ces terrains, et sur le second un étranger nommé Cotin avait pu organiser un de ces ateliers d'impression si rigoureusement interdits partout ailleurs. Cet établissement, dont l'existence était subordonnée au bon plaisir de l'autorité, était connu d'Oberkampf, le patron ayant récemment envoyé en Suisse un agent chargé de recruter des ouvriers. Christophe se présenta avec confiance : dessinateur, graveur, coloriste ou imprimeur, il pouvait être tout cela au gré du fabricant. Celui-ci accueillit avec joie un pareil auxiliaire, et l'activité de l'atelier ne tarda point à se ressentir de la présence d'un ouvrier dont les connaissances étaient de beaucoup supérieures à celles de son chef, et qui apportait au travail une ardeur juvénile et une rare assiduité.

C'est au fond de cette vie obscure qu'étaient arrivés jusqu'à Ober-

kampf les échos de la polémique engagée entre les économistes et les manufacturiers. Toutes ses espérances furent mises en éveil, et il comprit que, sous la pression de l'opinion publique, le conseil du commerce finirait par rendre une décision favorable à la liberté du travail et aux intérêts du royaume. Il se prépara donc à profiter de l'éventualité qui pouvait surgir d'un moment à l'autre. Que lui manquait-il pour réussir? Il était intelligent, il avait la connaissance complète de son métier, et avec cela l'ardeur de la jeunesse. Une seule chose lui faisait défaut, l'argent, cet indispensable outil du chef d'industrie. Étranger et ne connaissant que bien imparfaitement la langue du pays où il venait chercher fortune, il ne pouvait arriver au crédit dont il avait besoin qu'en amassant par son économie une première mise de fonds, si mince qu'elle fût; c'est ce qu'il sut faire avec cette fermeté de résolution particulière aux hommes de trempe vigoureuse, qui, se sentant faits pour diriger les autres, commencent par se dominer eux-mêmes. Il élagua rigoureusement de sa vie toute espèce de superflu (1), et lorsqu'en 1759 un édit du roi Louis XV, donnant gain de cause à l'intérêt des consommateurs, révoqua les règlemens antérieurs et autorisa la fabrication des toiles peintes, Oberkampf, dont le salaire était pourtant bien modeste, se trouvait en possession de vingt-cinq louis conquis sou à sou, en quinze mois, sur les besoins de chaque jour : mince épargne qui devait s'accroître comme le chétif grain de sénevé dont parle l'Évangile.

Le chef de l'atelier de l'Arsenal se débattait depuis longtemps au milieu d'inextricables embarras d'argent. Si sa situation n'avait pas été désespérée, il eût été certainement sauvé par l'activité d'Oberkampf; mais son crédit était perdu, et pour faire face aux échéances qui se succédaient, il en était réduit aux expédiens. La gêne augmentait de jour en jour, les ouvriers quittèrent leur poste. Oberkampf resta seul, obstiné à son œuvre, et quoiqu'il ne reçût même plus le salaire promis, il tint à honneur de remplir son engagement jusqu'au bout. Ce concours dévoué fut inutile, et le pauvre fabricant marron, juste au moment où son industrie allait devenir légale, fut obligé de suspendre ses paiemens. Oberkampf, à qui cet événement rendait sa liberté, quitta l'Arsenal pour s'installer rue de Seine-Saint-Marcel, dans un atelier où sa coopération était impatiemment attendue. Un de ses compatriotes, nommé Tavannes,

(1) Quant aux dépenses nécessaires, pour montrer l'ordre qu'il y avait introduit, il suffira de dire qu'il prenait ses repas, à dix-huit sous par jour, chez une pauvre femme du faubourg Saint-Marceau, qui hébergeait quelques ouvriers du voisinage. Bien que la valeur de l'argent fût alors plus forte qu'aujourd'hui, le chiffre est significatif. Plus tard Oberkampf, dont la bonhomie native ne s'altéra jamais dans la prospérité, se plaisait à raconter les petites misères de son noviciat. Il en parlait gaiement et sans prétention. Seulement il oubliait d'ajouter qu'il s'était efficacement souvenu de sa pauvre hôtesse du faubourg Saint-Marceau, en la mettant pour le reste de sa vie à l'abri du besoin.

suisse du roi au contrôle-général des finances, avait eu vent des favorables dispositions du conseil du commerce. Convaincu du succès réservé aux premiers établissemens qui allaient se créer, il s'était empressé de réaliser un petit capital, et il était venu proposer une association à ce jeune ouvrier de l'Arsenal, dont il connaissait l'intelligence et la probité. Celui-ci avait accepté l'offre; mais, voulant attendre l'expiration de son engagement, il s'était fait remplacer provisoirement auprès de son associé par son jeune frère, Fritz, qu'il fit venir à Paris. Grâce à ce concours, l'atelier avait pu fonctionner dès l'apparition de l'édit. En arrivant dans l'établissement de Tavannes, Oberkampf, avec ce bon sens qui est le génie de l'industrie, s'aperçut que le quartier-général était mal placé. Pourquoi s'emprisonner dans un faubourg du vieux Paris où l'espace devait manquer au succès futur? Ne valait-il pas mieux s'établir dans la campagne? Là, on aurait plus de facilité pour s'étendre et la main-d'œuvre à meilleur marché. Tavannes donna son assentiment à cette manière de voir, et il se chargea d'explorer, en compagnie de Fritz, les environs de Paris. Après quelques excursions, ils avertirent Oberkampf qu'ils croyaient avoir trouvé un emplacement favorable. Comme c'était à lui qu'il appartenait d'en décider, un dimanche matin les trois compagnons se mirent en route, et arrivèrent en quelques heures à l'endroit indiqué.

A 4 ou 5 kilomètres de Versailles, entre une double chaîne de coteaux, boisés jusqu'au sommet, sur un point où l'étroite vallée s'élargit un peu, le village de Jouy en Josas occupe le pied d'une colline dont il gravit discrètement la première pente. Les prairies alternent avec les cultures, et partout les peupliers d'Italie profilent leur élégante silhouette. La Bièvre glisse sans bruit dans la vallée. C'est aujourd'hui un frais et riant paysage; mais Jouy ne se composait alors que d'un petit nombre de maisons groupées autour de l'église et de quelques toits clair-semés dans des terres marécageuses. Le site plut tout d'abord à Oberkampf; peut-être lui rappelait-il des souvenirs d'enfance. S'étant assuré que l'eau nécessaire à son industrie ne manquait point, et que l'établissement pourrait s'étendre sur des terrains dont la valeur n'était pas grande, sa détermination fut aussitôt arrêtée. *Conseil pris, chose faite*; c'est la devise des hommes qui connaissent le prix du temps. Ayant aperçu une maisonnette placée au bord de la rivière et à laquelle attenait un lopin de pré, il y entra, suivi de ses compagnons, pour s'aboucher avec le propriétaire. Après de longs pourparlers, on finit par tomber d'accord, et la maisonnette, avec quelques perches de prairie pour l'*étendage* des toiles, fut louée à un prix modique pour neuf ans.

Quelque temps après, aidé par son frère et par deux imprimeurs suisses, Oberkampf fit lui-même le déménagement du chétif maté-

riel de l'atelier. Un menuisier mécanicien fut appelé à Jouy pour compléter l'outillage, et l'installation fut achevée dès les premiers mois de l'année 1760; mais quelle installation! La maison était si petite, qu'il n'y eut pas moyen d'y loger la chaudière pour les couleurs; il fallut l'établir à l'extérieur, sous le ciel, sans plus de façons que s'il se fût agi de la marmite ébréchée d'un campement de bohémiens. L'étroite enceinte put contenir le reste du matériel. Quant à y placer quelques meubles, il ne fallait point y songer. Tout ce qu'on put faire, ce fut de convertir le dessous de la table à imprimer en une vaste armoire à l'usage de la communauté. Cette table eut encore une autre destination : le soir, un matelas succédait aux instrumens de travail, et elle servit ainsi de lit pendant quelques mois au futur millionnaire; les autres compagnons avaient leur gîte dans le village. Telle fut l'humble origine de cette manufacture de Jouy, destinée à devenir le plus vaste établissement de l'industrie française.

Ce fut le 1er mai 1760 qu'Oberkampf imprima lui-même la première pièce de toile. Son frère et les deux ouvriers suisses se mirent à l'œuvre avec l'ardeur de la jeunesse. Il ne pouvait être question de division du travail pour un personnel aussi restreint. Chacun se multipliait sous l'intelligente direction de Christophe, et passait d'une opération à l'autre, selon le besoin du moment. En moins de deux mois, une quantité assez considérable d'indiennes se trouva prête à être livrée à la vente. Malheureusement la partie commerciale n'était pas placée en des mains aussi expérimentées que la partie technique. Tavannes, qui, en sa qualité de bailleur de fonds, s'était réservé le maniement des affaires, ne put parvenir à se débrouiller des premières difficultés. Quand les règlemens souscrits pour le paiement des toiles blanches vinrent à échéance, il ne se trouva point en mesure d'y faire face. Il eut toutefois le bon esprit de dévoiler en temps utile la situation à son associé. Celui-ci, que les soins de la fabrication avaient jusque-là complétement absorbé, n'hésita pas un instant. Bien qu'il eût été stipulé qu'il participerait aux bénéfices sans encourir aucune responsabilité dans les pertes, il donna d'abord ses économies de l'Arsenal, les vingt-cinq louis dont nous avons parlé; puis il se rendit à Versailles pour mettre au courant des choses M. Parent, premier commis au contrôle-général des finances. M. Parent, qui s'intéressait à Tavannes, était allé plusieurs fois dans le naissant établissement de Jouy, et de ces visites il avait emporté un profond sentiment d'estime pour le jeune chef de l'atelier. Il promit d'obvier aux embarras de la situation. Son emploi lui avait donné de nombreuses relations dans le commerce parisien. Il proposa l'affaire à un négociant en soieries, qui, à la double condition qu'il entrerait dans la société et que sa maison de Paris centraliserait la vente

des produits de Jouy, se chargea de faire honneur aux échéances de Tavannes. Le danger avait été conjuré par cet esprit de décision qui était un des traits du caractère d'Oberkampf.

Dans le petit atelier, on suppléait à l'exiguïté des ressources par l'ardeur au travail. Pendant la première année, on imprima trois mille six cents pièces. Le négociant parisien qui avait pris en main la direction des affaires savait que ce n'était pas là le quart de ce qu'il aurait pu vendre : c'était un homme de beaucoup d'adresse et de peu de scrupules. Flairant un grand succès, il parvint à effrayer Tavannes, et il finit par l'évincer en le désintéressant moyennant la somme de 6,200 livres; puis, tout en prodiguant à Oberkampf de grands témoignages de considération, il obtint du candide jeune homme, ouvrier consommé, mais encore bien neuf en affaires, sa renonciation à une partie des avantages primitivement stipulés en sa faveur. Un frelon malfaisant s'était introduit dans la ruche. Heureusement il arrive parfois que ces hommes si fins trouvent sur leur chemin une pierre d'achoppement. Tavannes disparu, M. Parent proposa de mettre en tiers dans l'association un de ses amis, qui apportait dans l'affaire un capital de 50,000 livres. Oberkampf accepta avec joie, et l'autre ne put refuser.

Ce nouveau personnage, qui devait être pendant vingt-sept ans le fidèle associé d'Oberkampf, et qui resta son ami dévoué quand leurs intérêts furent séparés, était M. Sarrasin Demaraise, avocat au parlement de Grenoble et ancien lieutenant particulier de la maîtrise des eaux et forêts dans le Dauphiné, son pays natal. M. Demaraise était venu résider depuis quelques années à Paris. C'était un galant homme, qui possédait quelque fortune, et avait d'excellentes relations dans la bourgeoisie. Ses connaissances en jurisprudence étaient étendues; mais, par un contraste qui se produit fréquemment entre les aspirations et les aptitudes, un goût décidé l'entraînait vers les choses du commerce et de l'industrie, tout un ordre d'idées pour lequel il n'était que médiocrement doué. D'un commun accord, la comptabilité fut transférée dans la maison qu'habitait le nouvel associé, rue Saint-Méry, et la manufacture de Jouy eut désormais une succursale à Paris. A peine M. Demaraise se fut-il mis au courant de la situation qu'il vit clairement que l'ennemi, quoique déguisé, était au cœur de la place. Il fit part de ses intentions à Oberkampf, et ayant obtenu son assentiment, il entama un procès pour chasser le renard qui s'était adjugé la part du lion. Fort de sa science du droit, mise au service d'une cause juste, M. Demaraise pourchassa vaillamment l'adversaire dans les noirs sentiers de la procédure. Toutefois Oberkampf n'était pas dans une aussi tranquille disposition d'esprit. L'issue toujours douteuse d'un procès le préoccupait au milieu de son labeur, et à cette anxiété se joignaient encore les tra-

casseries suscitées par la malveillance contre sa colonie d'étrangers et d'hérétiques. Ces préoccupations diverses avaient même altéré sa santé, lorsque, pendant le printemps de 1762, un débordement de la rivière envahit le pré et submergea les toiles qui y étaient étendues. Oberkampf se jeta à l'eau pour les retirer. Le lendemain, une maladie aiguë le clouait sur son lit. Il y resta six mois malgré les soins que lui prodigua M. Demaraise. La force de l'âge et la vigueur du tempérament ayant pris enfin le dessus, il partit pour la Suisse, où l'air qu'on respire au foyer paternel devait hâter sa convalescence.

Pendant ce temps le procès allait son train. M. Parent, qui était l'ami des deux adversaires, offrit son intervention. Par égard pour le médiateur, M. Demaraise, quoique à regret, consentit à un compromis, et fit part à Oberkampf de ce dénoûment inattendu. Celui-ci, très satisfait de se voir délivré de ce débat judiciaire auquel il ne comprenait pas grand'chose, se hâta de retourner à son poste, et dès le 1er janvier 1764 la maison fut constituée sous la raison sociale *Sarrasin Demaraise, Oberkampf et Cᵉ*.

Les affaires allaient s'engager d'une façon grande et sérieuse. L'industrie des toiles peintes, encore jeune en Europe, n'était cependant pas une nouveauté dans le monde. Il est constant que l'Inde pratiquait l'impression sur toile de temps immémorial; mais, dans les étoffes de l'Orient, le trait du dessin était seul imprimé; le coloriage s'opérait à la main. De là le nom fort juste de *toiles peintes* qu'on leur avait donné. Ce procédé de fabrication, plus voisin de l'art que de l'industrie, était approprié aux conditions économiques du pays qui produit ces filigranes aussi délicatement ouvragés que la toile de l'araignée et ces châles de Cachemire dont le tissage merveilleux absorbe une partie considérable de l'existence d'un homme. Là, au sein des splendeurs d'une nature exubérante, les générations d'ouvriers se succèdent mornes et résignées comme les troupeaux en marche vers l'abattoir. A la patience du mouton unissant l'adresse du singe, ces pauvres gens trouvent dans leur labeur la poignée de riz qui les empêche de mourir de faim. En Europe, il n'en pouvait être ainsi. Pour pouvoir transplanter cette industrie orientale, il avait fallu la modifier et trouver les moyens d'activer la production, afin d'accorder à la main-d'œuvre une rémunération suffisante. On fit donc pour l'application des couleurs ce que dans l'Inde on ne faisait que pour le trait du dessin, et les toiles peintes se métamorphosèrent en toiles imprimées; mais les progrès furent bien lents. La chimie n'existait point encore à l'état de science positive. Les procédés de teinture, quoique donnant de beaux résultats pour certaines couleurs, ne reposaient que sur une expérimentation étrangère à toute connaissance théorique. D'un autre côté, la mécanique n'étant guère plus avancée que la chimie, l'art de l'im-

pression était encore dans l'enfance. On n'imprimait alors qu'au *bloc*, et, dans l'impossibilité reconnue de fixer en une seule fois toutes les nuances, on avait décomposé l'opération. La première impression traçait les contours du dessin. On donnait le nom de *moule* à cette planche, en raison de son importance; puis venaient les *rentreurs*, imprimeurs de seconde main, qui, ainsi que l'indique leur nom, *rentraient* dans le premier cadre, et appliquaient successivement la deuxième, la troisième ou la quatrième couleur. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans de longs détails sur les opérations accessoires auxquelles donnait lieu l'impression des toiles. Il faut dire toutefois un mot d'une catégorie d'ouvrières qui formaient comme le lien entre la nouvelle industrie et les antiques procédés de l'Inde : c'étaient les *pinceauteuses*, chargées de colorier à la main certaines parties des indiennes déjà avancées en fabrication, où elles ajoutaient diverses nuances que la planche ne pouvait reproduire, notamment le bleu d'indigo. Elles se servaient uniquement pour ce délicat labeur d'une mèche de cheveux.

Dans une industrie où les moyens mécaniques étaient encore si peu développés, l'habileté de chaque travailleur était chose essentielle pour arriver à un bon résultat. Aussi Oberkampf mit-il tous ses soins à former un noyau d'ouvriers d'élite, dessinateurs, graveurs, teinturiers, imprimeurs, coloristes, etc. En outre, pendant le voyage qu'il venait de faire en Suisse, il avait pris des arrangemens en vue de cet important objet. La maison paternelle, accrue par l'accession d'un gendre, J. Widmer, était chargée, lorsqu'un bon ouvrier témoignerait le désir de venir en France, de le diriger sur Jouy, en lui fournissant les avances nécessaires pour ses frais de voyage. Par cette voie arrivèrent, sur la fin de 1764, deux graveurs et un dessinateur. Celui-ci était de Zurich, et se nommait Ludwig Rohrdorf. Avec Hafner, imprimeur, qui avait travaillé à l'Arsenal auprès de Christophe, et Bossert, habile graveur, son camarade d'Aarau, le dessinateur zurichois devint le coopérateur zélé en même temps que l'ami du maître. Ces trois jeunes gens formèrent son état-major. Il vivait avec eux dans une amicale familiarité. On les voyait prendre debout, sur la même table d'imprimerie, leurs repas, qu'on apportait du village à huit sous par tête. Un trait particulier du caractère d'Oberkampf, c'est que la prospérité ne changea rien à ces fraternelles habitudes. Quand sa belle maison d'habitation fut construite, il y installa ses compagnons de travail, et ils restèrent ses commensaux comme par le passé.

Le succès s'annonçait par des signes certains; bien qu'on eût commencé à s'agrandir autour de la maisonnette, même avant l'accession de M. Demaraise, la fabrication était toujours restée au-dessous des exigences de la demande. Il fallait donc à tout prix multiplier

les moyens de production, et la création d'un vaste établissement avait été décidée. On acheta plusieurs arpens de pré; à cause de la nature marécageuse du sol, on fut obligé de bâtir sur pilotis, et la première pierre fut posée par Oberkampf le 7 novembre 1764. La construction fut poussée aussi activement que possible, car la progression des inventaires ne permettait pas de retard : les bénéfices, qui en 1763 n'avaient été que de 7 ou 8,000 livres, s'élevaient l'année suivante à un chiffre voisin de 86,000. En 1769, ils dépassaient un demi-million, et si l'on excepte l'époque où la crise révolutionnaire atteignit son maximum d'intensité, la somme annuelle des bénéfices alla toujours en augmentant jusqu'à l'année 1805, où elle atteignit le chiffre de 1,668,000 francs. Il est vrai qu'alors neuf ou dix membres de la famille avaient été successivement intéressés dans la maison.

Pendant la construction des nouveaux bâtimens, on redressa le lit de la rivière dans son parcours à travers la manufacture, et on le revêtit entièrement de planches de chêne recouvertes à l'extérieur d'une imperméable couche d'argile. Les toiles les plus délicates purent ainsi séjourner dans la Bièvre comme dans une vaste baignoire, à l'abri de toute infiltration qui eût pu détériorer l'étoffe ou agir sur les couleurs. L'usine fut construite en deux ans, mais la maison d'habitation ne fut achevée que dans les premiers mois de 1767. Dès lors on vit la fabrication prendre à Jouy un énorme développement. Oberkampf avait compris que l'industrie devait s'attacher à donner satisfaction aux besoins des masses, que là était le succès légitime et certain. Aussi, tout en produisant de magnifiques étoffes où la beauté du dessin, unie aux richesses de la couleur, l'emportait déjà sur les tissus de l'Orient, la manufacture de Jouy jeta dans la consommation d'énormes quantités d'indiennes à bon marché. Ces indiennes étaient connues sous le nom de *mignonnettes*, appellation facilement explicable par le genre du dessin qui était toujours un semis de petites fleurs, dont on variait les couleurs et la disposition suivant le goût particulier à chaque province. Imprimées en *bon teint* comme tout ce qui sortait des ateliers d'Oberkampf, les *mignonnettes* conquirent bientôt la faveur populaire, et la marque de Jouy prima sans contestation sur le marché intérieur toutes les marques rivales. Ce résultat était bien l'œuvre personnelle d'Oberkampf, et l'on se tromperait en l'attribuant à la nouveauté même de l'industrie, puisqu'un grand nombre des établissemens créés à l'apparition de l'édit royal de 1759 n'avaient eu qu'une existence éphémère.

Cette époque des premiers progrès eut cependant ses mauvais jours. Petites tracasseries, mauvaises chicanes des voisins, calomnies, plaintes à l'autorité, la malveillance n'avait négligé aucune de

ces tristes armes contre la colonie naissante. On était même parvenu à alarmer les susceptibilités religieuses du curé de Jouy, qui avait tout d'abord toléré ces étrangers nourris dans une communion dissidente. De son côté, le seigneur de Jouy, M. le marquis de Beuvron, n'avait pas vu d'un bon œil la création d'une manufacture qui allait apporter le bruit et le mouvement de l'industrie dans cette vallée, dont les paisibles horizons formaient un cadre si harmonieux au château trônant sur la colline. Il faut pourtant rendre justice à ce gentilhomme; lorsqu'il vit l'étranger opposer aux difficultés une indomptable énergie, sans se départir, au milieu de la lutte, de son imperturbable sérénité, ses dispositions se modifièrent sensiblement. L'aversion faisant place à la sympathie, il suivit avec intérêt les progrès de la manufacture. Il advint aussi que par suite de l'extension de l'établissement M. de Beuvron fit au fabricant des ventes considérables de terrains, et comme l'acquéreur, tout en se montrant fort large sur le prix, ne lésina jamais au sujet des épingles que la galanterie du marquis réservait dans les contrats à la marquise, M. de Beuvron n'eut plus que de l'amitié pour un voisin dont les solides qualités étaient encore relevées par tant de savoir-vivre.

La source de travail ouverte par Oberkampf grossit d'année en année, et répandit l'aisance jusque dans les villages environnans. Autour de la manufacture, les habitations semblèrent surgir du sol. Les terres marécageuses furent desséchées et livrées à la culture; la population tripla. M. de Beuvron fut pris d'une admiration sincère pour l'homme qui avait accompli cette métamorphose, et il porta l'expression de son enthousiasme jusqu'à la cour de Versailles, sans toutefois réussir à vaincre l'indifférence dédaigneuse de Louis XV, comme on en jugera par l'anecdote suivante. Oberkampf aimait les chevaux, et ce goût était partagé par ses trois compagnons. Jusqu'à l'époque de son mariage, sa maison resta établie sur un pied fort modeste; toutefois l'écurie renfermait quatre ou cinq beaux chevaux de selle. Un jour qu'Oberkampf était allé faire un temps de galop avec l'un de ses contre-maîtres, le son des trompes et les aboiemens d'une meute firent tout à coup dresser l'oreille à leurs chevaux. La voix de la fanfare se rapprocha, et bientôt ils virent passer devant eux, comme un tourbillon, une troupe brillante de seigneurs et de valets : c'était la chasse royale. Excités par ce mouvement, cet éclat et ce bruit, ils laissèrent, sans songer à mal, leurs chevaux suivre le cortége; mais, quoiqu'ils se tinssent à une distance respectueuse, le roi les aperçut et demanda quels étaient ces cavaliers si bien montés. Dès qu'on lui eut appris que c'était le manufacturier de Jouy, il se contenta de dire sèchement : « M. Oberkampf ferait mieux de rester à sa manufacture que de se mêler à mes chasses. » Ces paroles furent rapportées à Oberkampf. En homme de sens, il ne montra ni

trouble ni dépit. « Le roi a raison, répondit-il, et nous profiterons de son conseil. »

Il existe un axiome en industrie, c'est qu'il faut avancer toujours, si l'on ne veut reculer. Le directeur de Jouy était pénétré de l'esprit de progrès, et on le voit continuellement à la recherche des perfectionnemens, soit qu'il fallût les créer, soit qu'on eût à les introduire de l'étranger. Ainsi c'est en 1770 que l'impression à la planche de cuivre fit sa première apparition en France. Ce fut une conquête faite par Fritz Oberkampf dans un voyage en Suisse. Dès cette époque, on substitua quelques moyens mécaniques aux procédés manuels, toujours lents et quelquefois défectueux. Jusqu'alors par exemple, on dégorgeait les toiles au sortir de la teinture en les battant au fléau sur un radeau fixé dans la rivière. Ce procédé primitif fut remplacé par une machine ayant pour moteur une roue hydraulique. La pièce principale était une énorme palette à claire-voie, qui donnait passage à la nappe d'eau tombant sur les étoffes pendant l'opération. La palette battait les pièces de toile pliées en botte sur une plate-forme qui allait et venait lentement. Dans la suite, cette machine fut modifiée. Deux battoirs agissaient alternativement sur une plate-forme circulaire tournant sur elle-même.

Telle était la situation de la manufacture en 1774, lorsqu'en présence d'une prospérité croissante, Oberkampf voulut associer une autre destinée à la sienne. Depuis longtemps il était en relations avec une famille protestante de Sancerre; son choix s'y fixa sur une jeune fille que ses qualités d'esprit et de cœur rendaient digne d'être sa compagne. Le mariage d'Oberkampf et de Mlle Marie Petineau fut célébré à Paris en 1774. La maison de Jouy fut dès lors établie sur un grand pied. Mme Oberkampf était bonne musicienne. Les contre-maîtres suisses aimaient d'instinct la musique, et le village n'offrait aucune ressource sous ce rapport; mais il y avait à Versailles la chapelle du roi, composée d'artistes d'élite, dont plusieurs étaient Allemands. Oberkampf les invita à venir à la manufacture tous les dimanches de la belle saison. Dans ces joyeuses et familières réunions, on buvait largement à l'Allemagne et à la France. Au choc des verres succédaient bientôt les sons des instrumens, et les artistes étrangers exécutaient les œuvres des maîtres de leur pays avec autant de conscience et plus d'entrain que s'ils eussent joué devant la cour de Versailles. Dans cet honnête salon bourgeois ouvert à deux battans à la musique, on n'était point exclusif, et, sans la moindre prétention à l'esprit, on savait s'intéresser aux choses de l'intelligence et au mouvement des idées. La poésie elle-même y fit une solennelle apparition. Une honorable famille de Versailles présenta un jour à Jouy Ducis, qui, devant un cercle nombreux, donna lecture, avant la représentation, de sa tragédie d'*Œdipe chez Admète*.

Le poète obtint un grand succès, et certes il était digne de toutes les sympathies par la noblesse de son caractère et par l'élévation de son esprit; mais aussi quel facile auditoire! Cœurs purs à qui il suffisait d'un nombre donné de tirades vertueuses et de sages maximes pour se déclarer émus et charmés!

De 1776 à 1782, il y a peu de faits importans à noter dans cette paisible existence. Quant à la manufacture, elle est de plus en plus en faveur. Les enfans de France avaient été plusieurs fois conduits dans les ateliers, et le jeune comte d'Artois s'était même essayé à manœuvrer la planche de l'imprimeur. Les châteaux de Bellevue, de Saint-Cloud, de Trianon, de Montreuil, avaient un ameublement de *perses* de Jouy. Un cruel malheur vint tout à coup jeter le deuil dans l'âme d'Oberkampf. Sa femme lui fut enlevée presque subitement par la petite vérole, dont elle avait contracté le germe en soignant un de ses enfans atteint de cette redoutable maladie. L'enfant avait été sauvé, mais la mort avait frappé la mère. Contre une pareille affliction, il n'y avait pour Oberkampf qu'une seule diversion possible, un redoublement d'activité. Les produits de Jouy étaient déjà connus avantageusement sur le marché extérieur; mais on le voit, depuis cette époque, donner une rapide extension à ses relations commerciales avec l'étranger, et il a bientôt des correspondans à Copenhague, dans les principales villes d'Espagne et d'Italie, à Trieste, à Constantinople, à Salonique et jusqu'aux colonies. Quant aux places de Londres et d'Amsterdam, il y faisait des affaires considérables, et sa signature y valait celle des meilleurs banquiers. Pour alimenter ces nouveaux débouchés, la production s'accroissait incessamment à Jouy, et avec elle le bien-être s'étendait aux villages voisins.

Louis XVI voulut récompenser les services rendus par un étranger à l'industrie française. Après avoir, par lettres patentes en date du 19 juin 1783, conféré à l'établissement de Jouy le titre de manufacture royale, il accorda spontanément, dans le mois de mars 1787, des lettres de noblesse à l'ouvrier naturalisé et hérétique par-dessus le marché (1). Deux ans plus tard commençait la révolution française. Oberkampf n'était pas et n'a jamais été un homme politique. Sincèrement dévoué à sa patrie adoptive, il avait beaucoup d'affection et de reconnaissance pour le roi; toutefois ses parchemins étaient de trop fraîche date pour avoir quelque influence sur ses opinions. La liberté et l'égalité ne pouvaient effrayer ce fils de ses

(1) Voici le règlement d'armoiries dressé à cette occasion par Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier juge d'armes de la noblesse de France. Les armoiries d'Oberkampf étaient « un écu d'azur à une colonne d'argent, sur laquelle est un coq de même, la tête contournée, et un chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'or; ledit écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de gueules. »

œuvres. Nous trouvons dans des lettres intimes datées de 1789 la preuve de son adhésion aux idées nouvelles. Depuis deux ans, il s'était remarié; il avait épousé M[lle] Massieu, fille d'un de ses correspondans de Normandie, et il avait recouvré dans cette seconde union tout le bonheur dont il avait si cruellement ressenti la perte. On trouve dans quelques lettres écrites à sa femme pendant un séjour de celle-ci dans sa famille les passages suivans :

« Jouy, 21 mai 1789.

« ... J'ai eu à dîner hier MM. les députés du tiers de Caen; aujourd'hui j'aurai ceux de Carcassonne. La semaine dernière, j'ai eu ceux du clergé de Villefranche en Beaujolais, parce que le curé de cette ville est mon ami depuis vingt-trois ans et celui du curé de Jouy. Je vais avoir ceux du Dauphiné. Tout cela se passerait mieux, si tu présidais ici... »

« Jouy, le 12 juin.

« Je vais souvent aux états-généraux, depuis neuf heures jusqu'à deux, pour entendre nos orateurs. Le nombre de ceux qui sont remarquables est très grand. Je trouve cela infiniment plus intéressant que les plus beaux opéras, et je les entends avec beaucoup de plaisir. Il y a tous les jours deux mille spectateurs, et il faut être là de bonne heure pour avoir de bonnes places... »

« Jouy, le 9 juillet.

« ... Hier à cinq heures du soir est venu à Jouy un ordre pour recevoir cinq cents hommes de troupes : on a payé tout de suite au boulanger le pain qu'il devait fournir; mais, Dieu merci! à minuit est arrivé un contre-ordre. Tous les villages des environs de Paris et de Versailles sont remplis de soldats. Cela donne beaucoup d'inquiétude à l'assemblée nationale... »

Ces courts extraits suffisent pour faire voir que son cœur était ouvert aux espérances des amis de la liberté, et aussi aux craintes que leur inspirait la conduite ambiguë de la cour. Et comme il était de ceux qui traduisent leurs sentimens en actions, il versa la somme de 50,000 livres à la souscription nationale ouverte à cette époque : « Il importe à mes intérêts, écrivait-il à M. Demaraise, que je paie le montant de ma soumission à la municipalité de Jouy, où est mon domicile réel. Sans cette raison, j'aurais déjà fait faire ma soumission à l'assemblée nationale même, car je crois devoir plus qu'un autre, puisque je dois toute ma fortune à la France. » On voit quels étaient ses sentimens pour le pays. A son tour, le pays allait montrer, par l'organe d'un des corps récemment institués, le haut prix qu'il attachait au mérite et aux services de ce citoyen d'adoption. L'organisation des conseils-généraux des départemens date de 1790. Dès ses premières séances, le conseil-général de Seine-et-Oise voulut rendre un éclatant hommage à Oberkampf. Il ne s'a-

gissait de rien moins que de lui élever de son vivant une statue sur la place de Jouy. Cette proposition, chaudement appuyée, eût été adoptée sans l'intervention du principal intéressé, qui dut multiplier les démarches et les prières pour échapper à un honneur inusité. Oberkampf était alors devenu, nous ne dirons pas seul maître, puisqu'il l'avait toujours été, mais seul propriétaire de la manufacture. Son association avec M. Demaraise était arrivée à son terme à la fin de 1789. Elle ne fut pas renouvelée. L'inventaire, clos au 31 décembre, défalcation faite des créances douteuses, s'était élevé à près de 9 millions de livres. La liquidation se fit dans un parfait accord, et la séparation des intérêts, chose rare, laissa intacte l'amitié qui avait toujours uni les deux associés et leurs familles.

On peut marquer ici dans l'existence de la manufacture de Jouy la fin de ce qu'on pourrait appeler la *période d'ancien régime*. Elle se signale par un continuel développement de prospérité dû à l'énergique direction d'un homme, à sa sagacité commerciale, à son admirable esprit de bienveillance et d'équité. Les progrès techniques, bien qu'on les ait toujours poursuivis, n'ont consisté encore qu'en des perfectionnemens de détail ou des emprunts faits à l'étranger. La révolution va modifier puissamment les conditions du travail et de la consommation. Pour satisfaire à l'accroissement des besoins de la vie générale, la science entre dans le domaine de l'utile et renouvelle l'industrie. La manufacture de Jouy a participé à ce grand mouvement, et nous aurons à signaler dans la seconde période de l'existence de ce grand établissement des inventions qui, en transformant les procédés de fabrication, l'ont, du vivant de son fondateur, maintenu toujours au premier rang.

II.

La fête de la fédération, célébrée au Champ-de-Mars le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, fut comme le symbole de l'unité de la France régénérée. Elle avait exalté les cœurs à Jouy, et l'idée vint tout naturellement de faire servir l'industrie à en propager la mémoire. On commanda un grand dessin, qui fut gravé sur cuivre et imprimé en camaïeu pour tentures. Le sujet eût suffi pour appeler la vogue; mais au mérite de l'à-propos se joignait l'attrait de la nouveauté industrielle, car *la Fédération* fut un des premiers essais de ce genre de toile peinte que Jouy devait porter à un haut degré de perfection. Les grands sujets vont dès lors se succédant d'année en année jusqu'en 1815. Citons au hasard *la Fête flamande, le Lion amoureux, Tancrède et Herminie, le Loup et l'Agneau, le Meunier, son Fils et l'Ane, Psyché et l'Amour, les Colombes, Don Quichotte, le Paysage suisse.* Les dessins étaient dus

au crayon d'artistes distingués, tels que Huet, Hippolyte Lebas, Heim, Demarne, etc. Cette fabrication n'est peut-être point passée entièrement à l'état de souvenir, et dans quelques vieilles maisons de province l'on pourrait retrouver fanées, mais toujours solides, plusieurs de ces anciennes tentures. Outre les peintres, d'un talent reconnu, auxquels on avait recours pour les sujets *historiques*, Oberkampf s'était attaché des ouvriers qui étaient de véritables artistes. Aussi, qu'il s'agît d'arabesques ou de grands ramages, le goût était toujours uni aux caprices de la fantaisie. Quant aux dessins à fleurs, la flore exotique ajoutait ses splendeurs aux richesses de la flore indigène, et l'on cherchait aussi des inspirations dans les œuvres des maîtres du genre, van Spaendonck et Redouté. Les graveurs étaient eux-mêmes des hommes de choix, et l'art contribuait ainsi puissamment à accroître le succès que la fabrication de Jouy devait à la bonne qualité de ses étoffes et à la solidité des couleurs.

Oberkampf voulut remédier d'une manière absolue au défaut d'espace dont les effets se manifestaient périodiquement. Vainement les constructions avaient-elles été multipliées dans le vaste enclos, les prévisions se trouvaient sans cesse dépassées par les développemens de la fabrication. Il en était de l'établissement comme de ces robustes adolescens de grande venue dont on a beau renouveler les vêtemens, et qui semblent toujours s'y trouver à l'étroit. Cette fois les constructions furent conçues de manière à suffire à toutes les exigences de la production. Le plan avait été étudié, sur les indications d'Oberkampf, par un architecte de Paris. L'édifice, construit sur pilotis, fut commencé en 1791 et s'éleva avec rapidité. Deux ou trois bâtimens accessoires complétèrent la nouvelle manufacture. Le rez-de-chaussée contenait les presses d'impression à la planche de cuivre et l'imprimerie au *bloc*. Ce dernier atelier remplissait une salle immense, éclairée par quatre-vingt-huit fenêtres, renfermant cent trente-deux tables, et, fixés au plancher, des appareils de petits rouleaux destinés à faire sécher la toile à mesure que s'opérait l'impression. Chaque imprimeur ayant au bout de sa table un *tireur*, on avait ainsi un total de deux cent soixante-quatre travailleurs qui fonctionnaient avec une pleine liberté de mouvemens, car on avait ménagé au milieu de la salle une large voie pour les besoins du service. Aux étages supérieurs se trouvaient les bureaux et les divers ateliers des dessinateurs, des graveurs sur bois et sur cuivre, des *rentreurs* et des *rentreuses*, l'imprimerie des châles et le dépôt des *moules*, que l'on conservait par milliers, car certains dessins obtenaient, comme les bons livres, l'honneur de plusieurs éditions. Il y avait une salle où travaillaient trois cents *pinceauteuses*, assises par escouades devant des tables symétriquement disposées. Le grenier occupait toute l'étendue du bâtiment; il servait de séchoir pour les

toiles teintes en fonds unis. Ces étoffes, aux couleurs variées, débordaient par les ouvertures comme un flot mouvant de banderoles; aussi les ouvriers, dans leur langage pittoresque, donnèrent-ils à ce grenier le nom de l'étendard. Avec l'activité qui régnait dans la manufacture, le pacifique *étendard* de Jouy, dominant la vallée, offrait à l'œil toutes les nuances d'un kaléidoscope.

A cette époque, Oberkampf, ayant perdu l'un après l'autre sa sœur et son beau-frère, fit venir leurs enfans auprès de lui. Samuel Widmer fut chargé d'aller prendre ses frères. Le 4 décembre 1792, à l'exception des deux sœurs déjà mariées, et qui restèrent en Suisse, la jeune famille arriva à Jouy. Pour ces six jeunes gens (1), Oberkampf eut la sollicitude d'un père. Après avoir pourvu à leur éducation, il leur donna successivement un intérêt dans sa maison, et leur fournit ainsi le moyen d'arriver à la fortune par leurs propres efforts.

Une chose digne de remarque, c'est que, malgré l'agitation des esprits qu'emportait la tourmente politique, malgré la dépréciation des assignats, jamais la fabrication n'avait été aussi active à Jouy que dans le courant de cette année 1792. Pendant les huit premiers mois, l'achat des toiles à Lorient, dans le Beaujolais et dans la Normandie s'éleva à la somme de 2 millions 200,000 francs. Si l'on fait entrer en ligne de compte les sels et les acides, les matières tinctoriales, gaude, garance, indigo, bois de teinture, la main-d'œuvre et les frais généraux, tout ce qui entrait enfin dans la production de la manufacture, on arrive à un chiffre d'affaires vraiment énorme. L'inventaire dépassa les plus beaux résultats des paisibles années de l'ancien régime. Ce fut le sourire d'adieu de la fortune à l'approche de la tempête révolutionnaire. Vers la fin de l'année, la confiance s'évanouit, et le commerce tomba brusquement dans une stagnation absolue. La vie était ailleurs. L'exaltation politique s'étendit aux campagnes, et les plus minces bourgades eurent leur société populaire, à l'imitation des clubs de Paris. Jouy eut aussi la sienne, qui ouvrit ses séances dans l'église, transformée en temple de la Raison. Heureusement l'autorité municipale était concentrée entre les mains d'Oberkampf. Lors des élections communales qui eurent lieu sous l'assemblée législative, il avait été appelé unanimement aux fonctions de maire, et on lui avait donné un de ses commis pour adjoint, pour secrétaire un de ses beaux-frères. Le commandement de la garde nationale avait été déféré à Samuel Widmer. Ainsi constituée,

(1) C'est à l'un des neveux d'Oberkampf que je dois la plus grande partie des renseignemens qui servent de base à cette étude. Avec une parfaite obligeance, M. Gottlieb Widmer a bien voulu me confier sept ou huit volumineux cahiers où tous les événemens grands et petits de l'histoire manufacturière de Jouy sont notés année par année, avec les pièces justificatives.

l'autorité municipale put maintenir l'ordre dans la petite commune. On laissa, sans les troubler, quelques têtes volcaniques jeter feu et flamme aux séances de la société populaire; mais la sécurité des personnes fut énergiquement protégée (1).

Deux faits étranges caractérisent assez bien l'attitude d'Oberkampf au milieu de l'orage révolutionnaire. Le 19 février 1794, il était requis par un certain Brunet, au nom d'une commission dont le rôle n'était pas spécifié, de se rendre le lendemain, « à onze heures du matin, au comité des banquiers et agens de change, à la ci-devant maison de Toulouse, rue de La Vrillière, pour affaire qui intéressait le salut public, et qui exigeait exactitude au rendez-vous. » La note suivante d'Oberkampf, écrite de sa main à la suite de cette pièce, indique quelle fut sa conduite. « La présente a été apportée à Jouy par un gendarme le 2 ventôse an II. Je suis parti tout de suite. On m'a dit que le salut de la patrie exigeait un crédit en pays étranger. On m'a présenté soixante billets solidaires, formant ensemble la somme de 50 millions, souscrits par quarante-deux négocians ou banquiers, où il ne manquait que ma signature, que j'ai donnée sans hésiter. » La note n'en dit pas davantage. Quelle était cette commission dont le nom était laissé en blanc? Agissait-elle au nom du gouvernement, ainsi que peuvent le faire supposer le ton impératif de la missive et la qualité du messager? A quel objet devait s'appliquer ce crédit de 50 millions? Ces questions sont restées sans réponse. Tout ce que nous savons, c'est qu'Oberkampf n'entendit plus parler des billets souscrits. Selon toute probabilité, la négociation de ces valeurs solidaires ne put s'effectuer en temps utile, et les titres durent être anéantis; mais ce qui nous frappe le plus dans cette affaire bizarre, ce n'est ni la forme insolite de l'emprunt, ni la

(1) Ce qui frappe surtout dans les documens relatifs à cette époque, c'est le grand nombre de contributions financières auxquelles l'établissement de Jouy doit pourvoir. Le livre de caisse contient à ce sujet quelques chiffres dont l'intérêt ne sera pas méconnu. Voici le relevé des sommes qui y figurent pour les contributions extraordinaires :

1789. Décembre. Don patriotique	50,000 livres.
1792. Juillet. Souscription patriotique pour l'envoi de dix volontaires à l'armée du Nord	2,300
1793. 24 mars. Bourse des volontaires, habillement et équipement.	5,123
— Emprunt forcé en septembre, octobre et novembre	25,000
— Emprunt national volontaire en décembre	65,640
1794. Juin. Souscription du cavalier jacobin, monté, armé et équipé.	3,192
— Août. Contribution de guerre	16,480
Total	167,735 livres.

Parmi ces sept articles, il n'y en a que deux ou trois qui présentent un caractère obligatoire, et ce n'est pas ceux dont le chiffre est le plus élevé. On voit avec quel empressement cet étranger naturalisé apportait, comme on disait alors, son offrande sur l'autel de la patrie.

convocation à bref délai, ni la communication faite à brûle-pourpoint, ni la disparition des titres, mais bien le calme d'esprit que révèle la note d'Oberkampf. Rien n'y montre qu'il ait obéi à la peur, comme on serait peut-être tenté de le supposer en songeant qu'un refus pouvait être l'équivalent d'un arrêt de mort. S'il eût cédé à cette pression, la colère percerait en quelque endroit; les mots de violence et d'extorsion seraient tout naturellement venus au bout de sa plume. Loin de là; il raconte le fait du ton le plus simple. On a invoqué le salut de la patrie, on lui a demandé sa signature, et il l'a donnée sans hésitation.

Deux mois après, le 22 avril, une estafette apportait un nouveau message à la manufacture. Cette fois c'était bel et bien une communication du comité de salut public; mais il n'y avait dans la teneur de cette pièce rien que de rassurant. L'original a passé sous nos yeux. Les membres du comité de salut public requéraient tout simplement le citoyen Oberkampf « pour être employé à *continuer, avec sa femme et ses enfans, ses opérations, qui ont été reconnues utiles à la république.* » Cette réquisition, quoique fort rassurante, produisit un certain étonnement à Jouy, car on n'y avait pas discontinué les travaux, les ouvriers n'avaient point été congédiés, et si les ateliers offraient des vides, ce n'était que par suite du départ des volontaires, que l'enthousiasme patriotique avait poussés à la frontière; mais un fait qui ne fut connu dans la famille qu'à la suite du 9 thermidor fournit une explication plausible de la réquisition du comité. Un misérable avait dénoncé Oberkampf auprès du comité de sûreté générale, comme entaché de modérantisme, de royalisme, et suspect d'accaparement. C'était plus qu'il n'en fallait pour le conduire au tribunal révolutionnaire, où l'issue du jugement n'eût pas été douteuse. Heureusement il se trouva dans le comité de sûreté générale un homme qui détourna le coup : ce fut Amar. Bien qu'engagé aussi avant que ses collègues dans le drame sanglant de la terreur, il n'écouta dans cette circonstance que l'inspiration de la justice et de l'humanité. L'accusé lui était personnellement inconnu, mais, sur sa seule réputation, il parla courageusement pour lui, et la dénonciation fut écartée. La réquisition du comité de salut public était la conséquence de l'intervention d'Amar et comme une espèce de sauvegarde destinée à rassurer la famille. On ne s'expliquerait pas sans cela qu'il y fût fait mention de Mme Oberkampf et de ses enfans, qui n'avaient pas à s'occuper des travaux de la manufacture.

Si l'on avait su à Jouy le danger auquel Oberkampf venait d'échapper, une visite reçue quelque temps après, et dont l'effet fut grand dans le village, eût certainement produit une impression plus vive encore. Le 7 messidor an II (25 juin 1794), une voiture entra dans la cour de la manufacture. Avant qu'elle fût entièrement arrê-

tée, un homme de haute taille en sortit lestement, et présenta la main, avec une respectueuse galanterie, à une jeune femme d'une mise élégante et d'une éclatante beauté. Pendant ce temps, un domestique avait mis pied à terre. Entrant presque dans la voiture, il en retira avec toute sorte de précautions un troisième personnage qu'il porta dans ses bras jusqu'au salon, où il l'installa commodément sur une ottomane. Les visiteurs furent d'abord reçus par Mme Oberkampf, et bientôt après par le chef de l'établissement, qui vint accompagné de son neveu, Samuel Widmer, et des principaux employés. Malgré cet accueil empressé, un observateur eût facilement démêlé une impression générale de gêne et d'inquiétude en présence de ces hôtes inattendus. On n'en sera point surpris quand on saura que l'homme assis sur l'ottomane n'était autre que George Couthon, l'un des trois hommes dont l'influence dominait au sein du comité de salut public. Le vertueux, le sensible Couthon, ainsi que se plaisaient à l'appeler ses amis Robespierre et Saint-Just, n'avait pas plus qu'eux reculé devant les mesures désespérées. Il avait sa part de solidarité dans cette abominable loi des suspects, qui avait fait pulluler la vile engeance des délateurs, et qui couvrait la France d'échafauds.

N'eût été sa terrible notoriété politique, l'aspect de l'homme n'avait rien d'effrayant. Assis, il paraissait de taille moyenne; mais le buste seul était vivant, les jambes pendaient inertes, frappées d'une paralysie complète. Ses traits étaient réguliers, et sa pâle figure, empreinte d'un grand calme, ne manquait ni de charme ni même de dignité. On sait que les jacobins, ou du moins les principaux d'entre eux, avaient soigneusement conservé des habitudes de décence extérieure qui formaient un frappant contraste avec le débraillé cynique de vêtemens, de langage et d'allures, affecté dans d'autres groupes de montagnards. Couthon portait la coiffure de l'ancien régime, la poudre et les ailes de pigeon, et tout dans sa mise était d'une correction qui allait jusqu'à la recherche. Ses manières étaient en harmonie avec son costume, très froides et très polies.

Tel était le personnage qui venait visiter la manufacture en compagnie du citoyen Châteauneuf Randon, l'un des émissaires du comité de sûreté générale dans les départemens, et d'une jeune et belle personne que ses opinions exaltées avaient mise en relations avec les hommes du jour. Après un court entretien, Oberkampf annonça aux visiteurs que son neveu Samuel Widmer aurait l'honneur de les accompagner dans les salles du nouvel établissement, dont l'installation venait d'être terminée. Sur un signe de son oncle, le jeune commandant de la garde nationale de Jouy prit dans ses bras ce paralytique qui était une puissance, et, comme une nourrice ferait d'un marmot, le promena d'atelier en atelier, en appelant son atten-

tion sur les opérations les plus intéressantes. On regagna ensuite la maison, où le déjeuner fut immédiatement servi. Le repas était modeste, conformément à l'austérité républicaine, qui était à l'ordre du jour, et, ce qu'on ne pourrait trouver malséant en un temps de disette, le pain était passablement bis. Couthon, s'en étant aperçu, donna à voix basse un ordre à son *officieux*. Celui-ci sortit et rapporta bientôt une petite corbeille qu'il venait de retirer de la caisse de la voiture : elle contenait, soigneusement enveloppés dans une serviette, quelques petits pains à la croûte dorée, blancs à l'intérieur comme du coton. Ces produits sentaient un peu l'aristocratie, et n'auraient pas trouvé grâce aux yeux de quelques partisans intraitables du brouet noir; mais le civisme du représentant était au-dessus du soupçon, et son état continuel de souffrance eût pu justifier cette petite délicatesse. C'était d'ailleurs un autre motif qui l'avait probablement engagé à se prémunir à tout événement. Il devait, en venant à Jouy, s'attendre à une invitation, et, pendant ces temps de disette, l'usage s'était répandu d'apporter son pain quand on était invité à dîner. Couthon offrit obligeamment et sans le moindre embarras ses petits pains aux convives. Le repas ne fut troublé par aucun fâcheux incident. La conversation s'engagea sur l'industrie des toiles peintes. On parla ensuite des prodiges d'héroïsme accomplis par les armées de la république dans la lutte que la France soutenait victorieusement contre l'Europe; mais la politique intérieure ne fut pas même effleurée. Les visiteurs, comprenant d'instinct qu'ils n'étaient pas en accord de sentimens avec leurs hôtes, eurent le bon goût de ne pas dire un mot qui pût les froisser. Il y eut même une chose dont on ne s'aperçut qu'après coup, lorsque les membres de la famille purent mettre en commun leurs impressions et préciser leurs souvenirs : de part et d'autre, on s'en tint au langage de la vieille politesse, et il ne vint à personne l'idée d'employer le tutoiement civique. Après le repas, la conversation se prolongea au salon pendant un quart d'heure, et Couthon donna le signal du départ en remerciant les maîtres de la maison de leur bienveillante hospitalité.

A la suite du 9 thermidor, le village rentra dans sa vie de paix et de travail. La manufacture y avait entretenu une aisance relative. Pendant les quatre années que dura la crise commerciale, Oberkampf, qui voyait dans ses ouvriers, non pas seulement des instrumens de fortune, mais bien des coopérateurs envers lesquels il avait des devoirs à remplir, resta obstinément à l'œuvre, luttant contre les difficultés de la situation, et cela au prix des plus grands sacrifices. La dépréciation des assignats peut donner une idée de la perturbation des affaires. Ils s'étaient soutenus au pair pendant quelques mois lors de la première émission en 1790; puis la débâcle avait com-

mencé pour ne plus s'arrêter, si bien qu'on était obligé, au commencement de 1795, de payer le louis d'or de 24 livres 1,200 francs en papier du gouvernement. Tant qu'il y avait eu possibilité de se procurer du numéraire, le salaire des ouvriers avait été acquitté en argent. Quand les écus rentrèrent sous terre, force fut de faire la paie en papier, et quoique cette situation fût fort triste au fond, elle avait aussi son côté comique. La succursale de Paris expédiait à Jouy des ballots d'assignats en feuilles, et trois femmes, les ciseaux à la main, comme la plus sombre des Parques, étaient occupées toute la journée à diviser cette monnaie fantastique. La dernière paie en assignats fut celle du mois d'avril 1796. Le chiffre s'élevait à 5 ou 6 millions; il est vrai que pour acheter une douzaine d'œufs il fallait avoir un portefeuille assez bien garni. A la reprise des affaires, le capital d'Oberkampf se trouvait diminué de 1,600,000 fr.; mais le nom touchant de patron que donnent les ouvriers au chef d'industrie avait été pleinement justifié. Le travail maintenu avait préservé le village de la ruine, et dans les ménages où, par suite de la rigueur des temps, cette grande ressource eût été insuffisante, le chrétien avait remplacé le patron; la charité avait écarté la misère.

L'ancienne prospérité avait enfin reparu à Jouy lorsque s'y produisit, au mois de septembre 1797, une de ces inventions qui, en transformant les procédés d'une industrie, lui donnent un accroissement inespéré : nous voulons parler de l'impression au *rouleau.* L'honneur principal de l'invention revient à Samuel Widmer; toutefois une bonne part appartient à Oberkampf pour les encouragemens et les conseils qu'il mit au service de l'idée de son neveu. Celui-ci avait grandement profité de la solide éducation dont il était redevable à l'affection de son oncle. Il avait surtout étudié à fond la chimie et la mécanique. Lorsque, après avoir suivi assidûment les cours des maîtres les plus célèbres, il était entré dans la fabrique, son premier soin avait été d'organiser un laboratoire de chimie, contigu au vaste atelier de teinture. En outre, dans un bâtiment qui servait de buanderie pour le blanchiment des toiles écrues, il avait fait établir un appareil destiné à la fabrication du chlore, et c'est dans la manufacture qu'avait été faite la première application en grand de la méthode de blanchiment récemment découverte par Berthollet. C'est vers cette époque, en plein 1793, que Widmer avait eu la pensée de substituer pour l'impression le cylindre à la planche. L'idée était heureuse, mais de difficile exécution. Un essai de ce genre pour l'*impression en relief* des étoffes de laine avait été déjà tenté en 1755 par Bonvalet d'Amiens. Widmer s'était mis à l'œuvre, et, après beaucoup d'essais infructueux, il avait enfin réussi à donner un corps à sa pensée. La machine fut construite à Chaillot, et l'apparition du cylindre à Jouy eut lieu en 1797. Ce fut un pro-

grès immense, une révolution dans la fabrication. La machine imprimait facilement cinq mille mètres d'étoffe par jour, ce qui équivalait au produit du travail de quarante-deux imprimeurs au bloc, et l'impression était plus belle. Un tel progrès ne pouvait arriver plus à propos, car la ville de Mulhouse allait bientôt être réunie à la France. L'apparition sur le marché des grands fabricans de Mulhouse entraîna la chute de plusieurs établissemens, mais elle n'eut d'autre effet à Jouy que d'y stimuler l'esprit de progrès. Widmer s'efforça de compléter sa première invention par la création d'un nouvel appareil. Les cylindres étaient beaucoup plus difficiles à graver que les planches; pour certains dessins, ils présentaient même des obstacles presque insurmontables. Après trois ans de recherches et de labeurs, Widmer parvint à faire pour la gravure ce qu'il avait fait pour l'impression. La machine à graver les cylindres fonctionna en 1800; elle accomplissait en une semaine le travail qu'un ouvrier habile aurait à peine fait en six mois. La rénovation de l'outillage et les progrès introduits dans la teinture par l'application des procédés chimiques accrurent l'excellence des produits, tout en permettant de les livrer à meilleur marché, et Jouy conserva sans contestation sa vieille suprématie.

Sous l'empire, la manufacture de Jouy vit son importance s'accroître encore. Quant au caractère d'Oberkampf, il ne se démentit pas. Le libre fabricant avait refusé d'entrer au sénat; mais cette répugnance à prendre un rôle sur la scène politique ne pouvait être attribuée à une égoïste indifférence pour les intérêts publics, car, le premier consul l'ayant nommé membre du conseil-général du département de Seine-et-Oise, il accepta sans hésiter ces fonctions plus modestes, dans lesquelles il voyait la possibilité d'être utile à ses concitoyens. Cette fermeté de raison, cette sereine droiture de caractère, la simplicité et la dignité de ses mœurs, la générosité de son cœur lui avaient acquis l'affection des savans les plus illustres de son temps. Berthollet, Chaptal, Monge, Laplace, Lagrange honoraient le grand manufacturier de leur amitié, et portaient un vif intérêt à la prospérité de cet établissement de Jouy qu'ils considéraient comme une des gloires nationales. Chaptal, qui, tout ministre de l'intérieur qu'il était, n'en poursuivait pas avec moins de zèle ses expériences de teinture pour naturaliser en France la brillante couleur connue sous le nom de *rouge d'Andrinople,* arrivait souvent à la manufacture, les poches pleines d'échantillons, et Widmer répétait en grand ses essais. A cette époque de l'histoire de Jouy se rattache encore le souvenir d'une des plus nobles illustrations scientifiques de notre siècle. Gay-Lussac, qui n'avait alors que vingt-quatre ans, mais qui déjà était à l'aurore de la célébrité, vint une fois par semaine, pendant l'automne de 1802 et le printemps suivant, faire un

cours de physique et de chimie devant l'état-major de la fabrique.

Il était dit que, sous tous les régimes, la manufacture créée par Oberkampf attirerait l'attention des hommes appelés à gouverner la France. Le vendredi 20 juin 1806, entre deux et trois heures du soir, un gendarme des chasses entrait au galop dans Jouy et s'arrêtait devant la maison d'Oberkampf; il ne dit que quelques mots, mais ces mots, répétés de bouche en bouche, arrivèrent comme une traînée de poudre jusqu'aux extrémités du village : l'empereur venait visiter la manufacture. La population tout entière fut en un instant sur pied; quelques minutes après, Napoléon arrivait, accompagné de l'impératrice Joséphine. Oberkampf, entouré de sa famille et d'un cercle de commis et d'ouvriers, attendait sur le seuil. L'empereur échangea d'abord quelques paroles avec le grand manufacturier, puis, en homme accoutumé à aller droit au but, il voulut voir tout de suite la machine à imprimer. Le cortége se dirigea aussitôt vers l'imprimerie en cuivre, située au rez-de-chaussée du grand bâtiment. La machine était au repos. Dès que les visiteurs se furent placés pour la voir fonctionner, au signal donné elle se mit en mouvement, et la toile blanche, glissant sous le cylindre, sortit imprimée, avec une vitesse de 7 mètres 1/2 par minute. On opéra ensuite un changement à vue du dessin par la substitution instantanée d'un nouveau cylindre au précédent. L'empereur témoigna à plusieurs reprises sa satisfaction de la rapidité de cette manœuvre, puis il alla de salle en salle et d'étage en étage, examinant rapidement chaque opération et faisant sur l'industrie des toiles peintes un feu roulant de questions auxquelles le chef de la maison et ses principaux auxiliaires avaient à peine le temps de répondre. Les gens du village attendaient la sortie du souverain; quant aux ouvriers, dont le nombre s'élevait alors à près de quatorze cents, les uns se pressaient aux fenêtres, les autres formaient déjà la haie sur le passage du cortége. C'était le moment favorable. L'empereur détacha de sa poitrine la croix de la Légion d'honneur et la remit à Oberkampf, en déclarant à haute voix que personne n'était plus digne de la porter. On devine avec quel enthousiasme furent accueillies ces paroles. L'honneur qui venait d'être fait par le chef de l'état au manufacturier de Jouy produisit une vive sensation dans le monde commercial, et l'effet ne fut pas moins puissant en Suisse et en Allemagne qu'en France. Les lettres de félicitations arrivèrent de toutes parts. L'industrie tout entière se sentait glorifiée en la personne de son plus digne représentant.

C'est pendant cette même année 1806 qu'eut lieu la quatrième exposition de l'industrie. Pour la première fois, Jouy envoya ses produits, et la médaille d'or fut décernée à Oberkampf. Pendant les années suivantes, les progrès techniques continuèrent toujours.

Parmi ces progrès, dus en grande partie à Samuel Widmer, nous citerons comme les plus remarquables l'impression d'un *vert solide* d'une seule application et la substitution de la vapeur d'eau au système de chauffage employé pour la teinture. Jusqu'alors, on n'avait pu obtenir l'impression d'un *vert solide* qu'au moyen de deux applications successives du bleu d'indigo sur le jaune, ou du jaune sur le bleu d'indigo. Le problème était à l'étude dans les laboratoires des chimistes anglais, la Société royale de Londres ayant offert un prix de 2,000 livres sterling à l'inventeur d'un procédé direct pour l'application de cette couleur. La réforme du système de chauffage de la teinture ne fit pas moins de sensation dans l'industrie que la découverte d'un *vert solide*. A l'avantage d'économiser le combustible, la nouvelle méthode joignait une grande facilité pour gouverner la chaleur du bain. Aussi se propagea-t-elle rapidement dans les manufactures importantes, et surtout dans les fabriques de draps. Cette amélioration fut adoptée à l'hôpital Saint-Louis de Paris pour le chauffage des bains. Deux administrateurs se rendirent à Jouy. A la suite de leur rapport en faveur des avantages du nouveau système, le soin d'établir l'appareil fut confié au savant Darcet.

Tous ces progrès reçurent une solennelle consécration à la distribution des prix décennaux aux sciences et aux arts, qui eut lieu en 1810. L'institution de ce grand concours remontait à un décret impérial daté d'Aix-la-Chapelle; mais ce ne fut qu'après une assez longue période qu'un autre décret, daté des Tuileries le 28 novembre 1809, statua sur la composition des prix et détermina les règles à suivre pour le jugement du concours. Le jury, « prenant en considération les moyens et les inventions aussi bien que les résultats, » conclut en faveur d'Oberkampf. Le rapport n'oublia pas de donner « un témoignage honorable » à Samuel Widmer. Puis vint la commission chargée de prononcer sur le grand prix de première classe destiné au fondateur de l'établissement le plus utile à l'industrie, et dont faisaient partie Prony, Périer, Chaptal, Berthollet, Gay-Lussac. Le rapport de cette commission, adopté par la classe des sciences de l'Institut de France dans sa séance du 20 avril 1810, mentionnait d'une manière particulière la machine à imprimer, la machine à graver sur les cylindres, la découverte d'un *vert solide* d'une seule application, et l'appareil pour le chauffage de la teinture par la vapeur d'eau. Le grand prix décennal de première classe fut décerné à Oberkampf.

Dans une seconde visite à la manufacture en 1810, Napoléon avait manifesté le désir de voir à Saint-Cloud celui qu'il appelait familièrement tantôt le *patriarche*, tantôt le *seigneur de Jouy*. Un dimanche matin, Oberkampf se rendit donc à la résidence impériale. Samuel Widmer, qui depuis quelque temps projetait un voyage en

Angleterre, voulut profiter de l'occasion et accompagna son oncle. On était en plein blocus continental, et il ne fallait rien moins qu'un passeport signé de la main de l'empereur pour toucher le territoire anglais. Oberkampf fut reçu avec une bienveillance toute particulière. Informé que Samuel Widmer avait une faveur à lui demander, l'empereur le fit appeler aussitôt. Il ne put qu'approuver un voyage dont le but était l'exploration des principales manufactures de l'Angleterre et de l'Écosse, et il promit à Widmer un passeport pour lui et pour un de ses frères qui devait l'accompagner. Widmer se retira, heureux du succès de sa démarche, et la pièce promise lui arriva deux ou trois jours après. Oberkampf a laissé sur sa visite à Saint-Cloud une note qu'il faut se borner à citer textuellement, car elle est empreinte d'une naïve candeur qui est ici un trait de caractère.

« Je suis resté avec lui plus d'une heure, dit Oberkampf. Il m'a fait un très grand nombre de questions, dont je ne rapporte ici que les principales. — Comment avez-vous commencé votre établissement? N'est-ce pas que c'est le premier million qui est le plus difficile à gagner?

« Je lui ai dit qu'on avait beaucoup trop exagéré ma fortune dans les journaux, et qu'elle avait été bien écornée par la perte de quinze cents balles de coton en Espagne. Il m'a répondu qu'on lui avait assuré que j'avais partagé dix millions avec un associé vingt ans auparavant. — Combien avez-vous d'enfans? combien leur donnez-vous de dot? Avez-vous un fils? S'occupe-t-il de vos affaires ou mangera-t-il son bien, comme cela arrive d'ordinaire? — Il m'a dit avoir fait le nouveau tarif des douanes, afin d'empêcher la contrebande. Je lui ai fait observer qu'il avait trop imposé les cotons. Il m'a répondu qu'il ne prenait que le prix des contrebandiers, — que toutes les puissances étaient obérées, et que lui seul avait de l'argent, — que la Hollande paiera 50 millions et empêchera les Anglais de faire la contrebande, que l'ancien gouvernement avait tolérée; — qu'il fera brûler toutes les marchandises fabriquées qu'on a saisies et poursuivre les contrebandiers partout; — qu'il avait donné 3 millions pour planter la plaine de Rome en coton, et que cela vaudrait mieux qu'un pape! — Pouvez-vous travailler à aussi bon marché que les Anglais? Pour combien vendez-vous en Italie? Quel terme donnez-vous? etc. »

Telles étaient les questions, et Oberkampf ne donne pas les réponses, qui auraient ici peu d'intérêt. Quant à l'empereur, il dit quelque part dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, en parlant de son tarif de douanes : « J'ai consulté Oberkampf. » C'était la vérité; mais il l'avait consulté à la façon de ceux qui suivent toujours leurs idées, c'est-à-dire après coup.

Jusqu'à la chute de l'empire, rien ne troubla la paix féconde de Jouy; ce qui ne veut pas dire que la vie d'Oberkampf, quelque honorée, quelque heureuse qu'elle fût, ait été exempte des douleurs qui sont la loi commune de notre passage sur la terre. La mort avait plusieurs fois visité sa maison, lui prenant tantôt des enfans en bas

âge, tantôt les amis de sa jeunesse. En 1810, il perdit le dernier survivant de ses premiers compagnons d'œuvre. Ludwig Rohrdorf mourut le 25 septembre, à l'âge de soixante-neuf ans. C'était un honnête homme, bon et généreux comme devait l'être l'ami du maître dont il avait été, pendant près de cinquante ans, tout à la fois le commensal et le collaborateur. Il avait 150,000 francs d'économies placés dans la maison, et pour seuls héritiers un neveu et une nièce qui habitaient Zurich. Ceux-ci, informés de l'événement, au lieu d'accourir, selon la coutume, se contentèrent d'écrire à Oberkampf que, ne pouvant remettre leurs intérêts en des mains plus sûres que les siennes, ils le priaient de liquider la succession et de leur faire passer la part qui revenait à chacun. Quand on songe aux défiances et aux précautions que font naître les héritages, cette anecdote ressemble à un chant d'églogue.

Oberkampf était un de ces vaillans hommes que ne fatigue pas le poids du jour, et qui ne prennent leur retraite que lorsque la mort vient les relever de leur tâche. Vers la fin de la même année, il vit aboutir le projet conçu depuis longtemps de compléter son industrie, c'est-à-dire de prendre le coton en balle et de lui faire subir dans ses ateliers toutes les opérations, épluchage, filature, tissage, etc., jusqu'à sa finale métamorphose en toile peinte. Dans cette pensée, il avait, dès 1804, acheté près d'Essonne l'usine à tan de Chantemerle; mais ce ne fut que deux ans après que fut construit l'établissement de filature. La mise en activité de la nouvelle manufacture eut lieu dans les derniers mois de 1810, sous l'habile direction de M. Louis Féray, qui avait épousé l'aînée des filles d'Oberkampf. Déjà important à son origine, cet établissement d'Essonne devait un jour s'élever au premier rang, grâce à l'esprit d'initiative de l'un des hommes les plus considérables de l'industrie française, M. Ernest Féray, petit-fils du directeur de Jouy. Dans le voisinage d'Essonne, sur le territoire de Corbeil, il y avait encore une autre usine appelée *l'Indienne*, et qui était une succursale de Jouy pour l'impression des toiles communes. Oberkampf l'avait autrefois achetée pour y installer son frère, qui avait manifesté le désir d'être aussi chef de maison. Lorsque Fritz, qui était philosophe, avait voulu se retirer des affaires, le frère aîné avait été là pour se charger de la propriété au prix de 150,000 francs. Oberkampf, qui, malgré son âge avancé, avait conservé l'activité de la jeunesse, faisait de fréquentes apparitions dans ces deux établissemens.

Nous avons indiqué les faits principaux de la rénovation technique opérée dans la seconde époque de la manufacture. Jusqu'au dernier moment, on peut suivre cette évolution. Ainsi nous voyons en 1813 fonctionner une machine qui imprime deux couleurs à la fois; elle fut construite sur les dessins rapportés d'Angleterre par

les deux frères Samuel et Gottlieb Widmer. Le premier cylindre, gravé en creux, traçait les contours du dessin; le second, gravé en relief et agissant conjointement avec le premier, remplaçait ce qu'on appelait la *rentrure* dans l'impression à la main. Les événemens de 1814 purent seuls interrompre ce mouvement d'inventions et la prospérité de la grande manufacture. L'invasion étrangère fit ce que n'avait point fait la terreur. Pour la première fois, les ateliers furent fermés à Jouy; le chômage dura depuis le 17 février jusqu'au 1er mai. Les choses commençaient à reprendre leur équilibre lorsque le funeste retour de l'île d'Elbe, suivi du désastre de Waterloo, vint tout remettre en question. La vallée de Jouy, à cause de sa proximité de Paris, fut condamnée à voir une seconde fois les uniformes étrangers. Il y eut dans les environs deux ou trois fermes incendiées. On craignit même que quelque détachement ennemi ne mît le feu à la manufacture. Cette appréhension troubla pendant quelques jours le cœur du patriarche, qui, au terme de son voyage, était menacé de voir l'œuvre de tant d'années disparaître avant lui. Ses angoisses n'avaient leur source dans aucun sentiment personnel : sa fortune était faite depuis longtemps, et le sort de tous les siens assuré; mais il s'agissait de l'existence de trois ou quatre cents familles dont la destinée était liée à l'établissement. « Ce spectacle me tue, répétait-il tristement; s'ils brûlent la manufacture, que deviendront tous ces pauvres ouvriers? » Le travail avait cessé, mais la manufacture resta ouverte, car elle était devenue un lieu d'asile. Bon nombre de pauvres gens, ne se croyant pas en sûreté chez eux, avaient déménagé leur chétif mobilier, et campaient dans les vastes salles comme dans un caravansérail.

La paix se fit, et tout rentra peu à peu dans l'ordre accoutumé; mais les secousses, qui pour la jeunesse passent presque inaperçues, ont facilement raison des vieillards. Oberkampf, dont l'esprit était si sagace, pouvait pressentir la force et la prospérité que la paix et la liberté allaient rendre à la France; mais il ne lui fut point donné de voir ce joyeux avénement. Le coup était porté; la santé du vieillard s'altéra rapidement, et une fièvre pernicieuse se déclara. Oberkampf pouvait mourir tranquille. Pendant les dernières années de sa vie, il avait vu ses enfans entrer dans des familles qui comptaient parmi les plus considérables et les plus respectées de la bourgeoisie. Il laissait pour diriger son établissement, conjointement avec son fils, un homme dont il avait depuis longtemps apprécié la capacité, son neveu Samuel Widmer. Aussi sa fin fut-elle douce. Entouré des plus saintes et des plus tendres affections, il rendit son âme à Dieu le 4 octobre 1815, ayant dépassé de quelques mois sa soixante-dix-septième année.

La manufacture ne disparut pas immédiatement avec le fonda-

teur; mais la mort de Samuel Widmer, survenue en 1821, fut le signal de la décadence. M. Émile Oberkampf voulut se donner un associé pour combler le vide fait par cette perte. Le nouveau-venu était un fabricant de Rouen. Quelques mois suffirent à l'héritier d'un demi-siècle de gloire industrielle pour s'apercevoir de la divergence d'idées introduite dans la maison. Très intelligent, mais ami du repos, que lui conseillait d'ailleurs la délicatesse de sa santé, il céda en 1822 tous ses droits sur l'établissement paternel à son associé, et se retira des affaires pour vivre dans ses terres.

La prospérité de Jouy semble attachée au nom d'Oberkampf. Ce nom disparu, l'ombre envahit peu à peu la grande manufacture. Vainement le nouveau possesseur, après un premier essai personnel, mit-il l'affaire en société par actions; rien ne put donner une impulsion nouvelle à l'établissement dont l'âme avait disparu, et, cédant la place aux florissantes manufactures de l'Alsace, la société de Jouy opéra sa liquidation. Cet événement, cruellement ressenti dans la localité, qui voyait ainsi tarir la source de travail ouverte depuis si longtemps, ne pouvait être à cette époque, au point de vue de la production générale, qu'un fait insignifiant au milieu du mouvement d'expansion de l'industrie des toiles peintes. La vie qui avait animé l'établissement d'Oberkampf s'était répandue dans toute la France. Rouen jetait dans la consommation des masses d'indiennes de qualité commune, et l'Alsace accroissait toujours la fabrication des toiles fines et des mousselines imprimées. Chose singulière, cet art de l'impression sur étoffes, une des industries où le goût français est le plus vivement empreint, nous en devons la naturalisation chez nous à un étranger, et quant aux progrès accomplis depuis, ils sont surtout dus à une ville, la dernière venue dans la grande famille nationale. Mulhouse est la reine de la toile peinte comme Lyon est la reine de la soie. De puissantes maisons y ont accru à chaque génération leur célébrité héréditaire : qui ne connaît le nom des Dollfus et des Kœchlin? A Mulhouse fourmille une légion de dessinateurs et de graveurs, véritable école d'art dont les essaims se répandent jusqu'en Russie, car leur habileté est bien connue à l'étranger. Toutes les améliorations dans l'outillage ont été poursuivies sans relâche. La *perrotine*, qui imprime trois couleurs à la fois, la machine à imprimer et à rentrer plusieurs couleurs, qui est due à M. U. Troublé, les machines anglaises, tout a été expérimenté. Une machine de M. André Kœchlin, imprimant huit couleurs, figurait à l'exposition universelle de 1855. L'esprit d'invention s'est aussi porté sur quelques opérations accessoires telles que le *grillage* et l'*essorage*. On sait que les fils de coton sont recouverts d'un duvet qui, après le tissage, se montre à la surface de l'étoffe. Le grillage détruit ces filamens qui nuiraient à la netteté de l'impression. On

flamblait autrefois les toiles en les faisant passer rapidement sur des plaques de fonte chauffées. Maintenant on les flambe au gaz par l'ingénieux appareil de Samuel Hall. Quant à l'essorage, il est opéré, soit par la presse-cylindre, soit par *l'hydro-extracteur* de Pentzold, et l'eau est promptement chassée par une application de la force centrifuge. La mécanique a transformé le matériel; mais au-dessus de cette rénovation de l'outillage il faut mettre les progrès chimiques, réalisés pour ainsi dire sur la gamme entière des couleurs, depuis la nuance la plus délicate jusqu'à la teinte la plus foncée (1). Nulle industrie n'est plus redevable que celle des toiles peintes aux investigations de la science. Il suffit à cet égard de rappeler les beaux travaux de M. Chevreul sur le rôle joué par les agens chimiques et par la vapeur dans les opérations dont l'objet est de fixer les matières colorantes sur les tissus. Cette influence de nos savans est parfaitement appréciée en Angleterre. Un économiste anglais dit d'une manière catégorique : « C'est à l'Académie des Sciences que les Français doivent la supériorité qu'ils ont dans les arts, et surtout dans la teinture. »

Aujourd'hui on se joue de difficultés regardées comme insurmontables du temps d'Oberkampf. Sur des étoffes plus légères assurément que celles auxquelles la riante imagination de l'antiquité donnait le gracieux nom d'*air tissu*, Mulhouse prodigue et fixe avec une admirable perfection tous les caprices de la ligne et tout l'harmonieux éclat de la couleur. La fabrication des toiles peintes, dont l'origine remonte chez nous à un siècle à peine, est une des branches les plus vigoureuses et les plus florissantes de l'industrie nationale, et c'est surtout à la supériorité de l'impression que nos étoffes de coton doivent de soutenir honorablement la lutte sur le marché extérieur contre la puissante production de l'Angleterre. Dans ce vivant épanouissement du présent, Jouy n'est plus qu'un souvenir. Des trente-six bâtimens que contenait le vaste enclos, il n'existe plus que le grand établissement, devenu une fabrique de caoutchouc, et la maison d'habitation. Tout le reste a été démoli en 1847.

Outre la maison d'habitation, la famille avait conservé toutes les

(1) Sans essayer le dénombrement des progrès dont s'est enrichie la teinture, on peut citer la préparation des couleurs d'application au moyen des sels d'étain, l'enlevage blanc sur mordans d'alumine et de fer, les enlevages colorés, l'emploi du nitrate de fer pour le noir d'application, l'usage de l'acétate et du sulfate d'indigo pour les verts de Saxe ou pistache, les perfectionnemens apportés au genre *lapis*, l'emploi du jaune de chrome, etc., enfin l'appropriation à l'impression des étoffes de coton de divers moyens exclusivement appliqués jusque-là à la laine et à la soie. Ces progrès ont eu un double résultat, variété dans les produits et abaissement du prix de revient, et par suite développement de la consommation.

terres achetées par son chef dans les environs. Ce fut un bonheur pour les pauvres du village. Par une suprême bénédiction due à sa noble vie, les enfans d'Oberkampf étaient dignes de lui, et, comme la meilleure part de son héritage, il leur avait transmis un reflet de l'active bonté de son âme. Ils furent donc tous unis dans la pensée de constituer une dotation aux pauvres de Jouy. M. Émile Oberkampf, Mme Féray d'Essonne et Mmes Mallet (les deux jeunes sœurs avaient épousé les deux frères) achetèrent le capital d'une rente de 3,000 francs; quelques riches habitans du pays ajoutèrent leur offrande, et depuis, pendant les six mois rigoureux de l'année, des distributions journalières d'alimens, de vêtemens et d'autres objets de première nécessité furent faites aux familles indigentes. On se rappelle peut-être, au début de ce récit, la petite habitation prise à loyer par Oberkampf, pour y installer sa naissante industrie? Cette propriété, connue sous le nom de la *Maison du Pont de pierre*, ayant été mise en vente en 1834, Mme Jules Mallet s'empressa d'en faire l'acquisition. Elle pensa que la meilleure manière de consacrer l'humble théâtre du début de son père, c'était de lui assurer une destination utile au prochain. Les paroles du divin Maître étaient vivantes dans son âme : « Laissez venir à moi les petits enfans. » Agrandie et réparée, la maison devint une salle d'asile où les pauvres enfans du village furent entourés de tous les soins qui leur auraient manqué chez eux. La vraie charité ne fait pas les choses à moitié. Comme, en dehors du groupe principal qui entoure l'église, les habitations vont s'éparpillant dans la vallée à une assez grande distance, un petit omnibus va prendre le matin les enfans éloignés et les ramène le soir chez eux, afin que l'hospitalité de la salle d'asile ne soit achetée par aucune fatigue. Il n'y a donc point à s'étonner que la mémoire d'Oberkampf soit restée en grand honneur à Jouy. La principale rue du village porte ce nom, devenu, malgré sa physionomie étrangère, une des gloires de l'industrie française et l'illustration de la localité. On a marqué la place où le fabricant reçut la décoration des mains de l'empereur. Les vieillards qu'on interroge ne tarissent pas sur les splendeurs de Jouy *au temps de la manufacture*. Il y a enfin dans ce village assez ignoré des environs de Paris, avec moins de poésie dans l'expression, mais avec autant de vérité dans le sentiment, quelque chose du culte des illustres bourgades helléniques pour le demi-dieu étranger, colonisateur et importateur des arts utiles, que le peuple vénérait comme le fondateur et le père de la cité.

URBAIN FAGES.

LA SYRIE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

II.

L'EUROPE ET L'ORIENT

Après avoir essayé de décrire la Syrie dans ses traits généraux (1), l'étude de la situation nous a conduits à reconnaître que le gouvernement du sultan n'était guère plus dans ce pays qu'une fiction impuissante, que le pays lui-même n'offrait pas les élémens nécessaires à la reconstitution d'un gouvernement, et qu'enfin aucune des solutions qui ont été proposées en prenant pour base une combinaison empruntée aux choses ou aux hommes de l'Orient ne présentait de garanties réelles à l'Europe et à l'humanité, soit pour la création d'une administration respectable, soit contre le retour de crises pareilles à celle qui vient de soulever le monde chrétien et de raviver les inquiétudes qui s'emparent inévitablement des cabinets et des esprits lorsque l'Orient est en jeu.

Aujourd'hui, puisque l'Orient nous fait défaut, je veux rechercher s'il n'est pas en dehors de lui quelque moyen de résoudre ou au moins d'atténuer la crise qui, à bien considérer les choses, n'est pas seulement spéciale à la Syrie, mais qui menace encore d'éclater

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

chaque jour sur vingt autres points de l'empire ottoman. Les scènes révoltantes dont la Syrie vient d'être le théâtre ne sont pas en effet un incident purement local, elles sont malheureusement l'un des symptômes d'un état général qui s'est révélé l'année dernière à Djeddah, qui vient de se manifester aujourd'hui à Damas, qui ensanglantera peut-être demain la Bosnie, ou le Montenegro, ou encore quelque autre partie des états turcs. A moins d'un miracle que rien n'autorise à prévoir, je tiens le mal pour incurable; aussi n'ai-je pas la prétention de chercher à le guérir. Je crois seulement que si l'Orient n'est pas capable de se sauver lui-même, ni de nous épargner les conséquences que doivent produire ses révolutions, l'Europe cependant n'est pas réduite à la triste condition de voir venir ces conséquences sans essayer de détourner les unes et d'amoindrir les autres. J'espère et je crois que si elle veut bien s'aider elle-même, elle peut beaucoup faire pour diminuer les dangers qui la menacent du côté de l'Orient. Il faut qu'elle prenne son parti de ne pouvoir ni les dissiper absolument, ni les ajourner à une époque indéfinie, car il faudrait pour cela le rajeunissement impossible de l'empire ottoman; mais ne serait-ce rien que d'amortir les intrigues qui minent ce sol épuisé? Ne serait-ce rien que de créer une situation de laquelle on n'aurait pas à craindre le retour de guerres semblables à celle de Crimée, des guerres qui mûrissent peut-être la question, mais qui ne la résolvent pas et la laissent toujours pendante sur les têtes des peuples européens? Borner là son ambition, c'est sans doute être bien modeste au gré des esprits qui ont une plus grande confiance que moi dans la sagesse humaine; je crois cependant que c'est là tout ce que comporte la situation et tout ce qu'il convient aujourd'hui d'essayer de lui faire produire. Lui demander davantage serait poursuivre une chimère.

Ce n'est donc pas une solution proprement dite, ni encore moins un remède souverain que je viens proposer pour l'Orient malade, c'est simplement un moyen d'amoindrir les dangers que son état nous réserve. Je ne chercherai pas non plus à revendiquer en ma faveur la priorité de l'invention pour les idées qui vont être exposées. J'ai au contraire quelque plaisir à voir les hypothèses que j'avais moi-même conçues depuis longtemps déjà naître spontanément dans quelques pays étrangers. Si ce qui m'avait semblé être le plus conforme aux intérêts réels et raisonnables de la France peut être aussi agité en Angleterre comme ce qui est le plus conforme aux intérêts du peuple anglais, c'est un exemple précieux, et qui prouve que les gouvernemens, s'ils le voulaient bien, pourraient s'entendre plus facilement qu'on ne dit pour maintenir la paix générale, en essayant de résoudre une à une les difficultés secon-

daires, comme est l'affaire de Syrie, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, en s'employant à débarrasser le terrain des incidens de moindre importance jusqu'au jour où, le dénoûment suprême s'étant produit, chacun saura du moins, s'il est obligé de combattre, ce que valent au juste ses prétentions, ses alliances et les intérêts qui lui feront prendre les armes. Nous n'en sommes pas là heureusement, j'espère même faire voir qu'il est possible d'ajourner cette éventualité cruelle, et l'affaire de Syrie va encore ici me servir d'exemple, comme étant à la fois et la plus pressante et celle qui peut nous aider, si elle est bien conduite, à rentrer par le détail dans l'ensemble de la question d'Orient.

I.

A propos de la Syrie et des moyens d'y établir un gouvernement acceptable, les Anglais ont donné largement carrière à leur esprit si fertile en combinaisons pratiques. Dans leur pays, où non-seulement la parole appartient en droit à tout le monde, mais où en fait chacun croit remplir un devoir en se servant de la parole toutes les fois qu'il a quelque chose à dire, les solutions proposées pour le problème qui nous occupe ont été innombrables, et chaque jour en voit encore se produire. Il y a même plus, c'est que le même personnage ou le même journal ne se fait aucun scrupule d'en soumettre plusieurs au public. Les bonnes gens qui chez nous se prennent pour de profonds politiques ne manquent pas d'ordinaire de signaler cette variabilité de l'opinion anglaise comme une preuve de son machiavélisme, tandis qu'on devrait y voir au contraire une preuve de sa naïveté. En Angleterre, il n'existe rien de semblable à ce que la jurisprudence officielle qualifie chez nous de vieux partis, il n'y existe que des partis très vivans, qui se disputent l'influence avec assez d'ardeur, mais qui ont l'avantage d'être tous d'accord sur le fond des choses, sur l'organisation de la société et des pouvoirs publics, sur tous les principes qui servent de base à la constitution même de l'état. Sur ces points, qui ne sont jamais discutés parce que personne ne les met en question, whigs, tories, radicaux, adeptes de l'école de Manchester n'ont qu'une manière de voir, et il en résulte que la discussion publique ne porte jamais que sur les moyens de faire les affaires du pays. Il en résulte aussi que, malgré la vivacité de la polémique orale ou écrite, il subsiste toujours entre les partis un fonds sincère de tolérance mutuelle qui sollicite toutes les imaginations, on pourrait dire toutes les fantaisies, à se produire librement et sans crainte; sur le continent, on a des arrière-pensées ou l'on redoute de passer pour en avoir. Il en est tout autrement en

Angleterre, où personne ne craint que l'on suspecte le fond de sa volonté, où le milieu moral dans lequel on vit accepte *à priori* que quiconque prend la parole a pour but de servir l'intérêt général en poursuivant pour lui-même une influence dont la recherche est regardée comme une vertu et non pas comme un vice. C'est là ce qui explique pourquoi les Anglais sont si prompts et si féconds à produire en toute occasion, et à propos des plus petites comme des plus grandes affaires, des montagnes de projets et de solutions. Ce n'est pas du machiavélisme, c'est tout simplement le fruit naturel et sain d'une société qui se sent en paix avec elle-même, qui a su concilier l'ordre avec la liberté.

Quoi qu'il en soit, le plus accrédité des organes de la presse anglaise, le *Times*, proposait l'autre jour à l'Europe une solution qui me paraît être de toutes la plus efficace et celle qui offre le moins de dangers réels. Sans préjudice de ce qu'il avait dit la veille, ni de ce qu'il allait dire le lendemain, il conseillait d'établir en Syrie un prince appartenant à l'une des familles souveraines de l'Europe. Ce serait un grand parti à prendre, qui aurait certainement bien ses périls, et qui ne pourrait passer dans les faits qu'à travers bien des difficultés. Tout considéré, ce serait peut-être cependant le plus sage et le plus prudent, quoiqu'il soit le plus radical, il n'y a point à se le dissimuler.

Les objections que soulève ce projet sont de deux genres : les unes font valoir les droits écrits et reconnus du sultan sur la Syrie, les autres prennent pour texte la jalousie qui divise les gouvernemens de l'Europe, et qui les empêcherait de consentir les sacrifices nécessaires pour assurer la réalisation du projet. Quant au pays lui-même, il n'y ferait véritablement obstacle qu'autant que l'Europe le voudrait bien permettre. Il est encore plongé dans un état de barbarie, d'ignorance et de discordes tel que personne sans doute ne pense à le consulter, soit par la voix de ses cheiks, de ses émirs ou de ses notables, soit même par la voix du suffrage universel, sur le gouvernement qu'il conviendrait de lui donner.

Je tiens pour très sérieuse l'objection qui se tire du droit public des nations, lequel ne permet de distraire légalement la Syrie de l'empire ottoman qu'à la suite d'une guerre heureuse que personne aujourd'hui ne saurait déclarer justement à la Turquie, ou que par un effet de la libre volonté du sultan. Loin de penser que la facilité avec laquelle on dispose maintenant des couronnes soit une raison que l'on puisse alléguer pour autoriser une nouvelle violation des principes, il semble que c'est au contraire un motif de plus pour les défendre avec autant de vigilance que jamais. Dans l'affaire qui nous occupe néanmoins, ce qui serait le plus dangereux, ce ne serait pas

tant l'atteinte portée aux traités mêmes que la chance de créer un précédent dont les convoitises qui guettent impatiemment l'héritage des Turcs pourraient se faire une arme redoutable contre la paix du monde. C'est là que gît la difficulté réelle; mais dans le compte qu'il en faut tenir, la question à se poser est celle-ci : les inconvéniens que présente cette solution ne sont-ils pas moindres que ceux qui résulteraient du *statu quo*, ou de l'intronisation d'Ab-el-Kader, ou de la réunion administrative de la Syrie à l'Égypte, ou enfin de toutes les autres hypothèses qu'on a mises en avant? Or je crois avoir démontré qu'il n'en est pas une seule qui offre quelque garantie contre le retour d'événemens pareils à ceux dont l'Europe vient d'être si profondément troublée. Qu'en arriverait-il une autre fois lorsqu'on aurait donné le temps de mûrir à toutes les intrigues qui conspirent la destruction de l'empire ottoman, et qui sont certainement beaucoup plus réelles et plus dangereuses que les complots dont on accuse les Turcs, qui n'en peuvent mais, car leur véritable crime, c'est leur faiblesse?

Si l'on pouvait obtenir du sultan qu'il renonçât à la Syrie, comme on a obtenu de lui qu'il sollicitât l'appui des troupes françaises (car c'est ainsi que la chose est consignée dans les derniers protocoles), la plus grosse part de la difficulté serait levée, et il ne resterait plus qu'à s'entendre sur les moyens d'exécution; mais il est au moins douteux que les conseils de l'Europe soient assez éloquens pour inspirer à la Porte un désintéressement aussi généreux. Faudrait-il donc alors passer outre? En le faisant, commettrait-on une iniquité absolue? Les droits du sultan sur la Syrie sont, je le répète encore, entièrement réguliers au point de vue de la jurisprudence internationale; n'est-il rien cependant qu'on puisse faire valoir à leur encontre? Lorsqu'il y a vingt ans l'Europe coalisée arracha la Syrie à l'oppression du vice-roi d'Égypte pour la donner au sultan, était-ce seulement un cadeau à titre gracieux que l'Europe entendait lui faire en courant elle-même pour cet acte de libéralité les chances d'une guerre générale? Y a-t-il mauvaise foi à prétendre en 1860 que ce qui se passa en 1840 fut un marché à titre onéreux pour les parties contractantes, les unes s'étant imposé des frais et des risques considérables, l'autre ayant pris l'engagement moral de bien gouverner le pays en retour de ces frais et de ces risques dont l'Europe seule a supporté tout le poids? Après vingt ans de désordres et d'anarchie, après vingt ans d'un gouvernement incapable et qui vient d'aboutir à un interrègne de pillages et de massacres tolérés peut-être par la complicité de quelques fonctionnaires turcs, encouragés à coup sûr par la faiblesse et par l'impuissance de tous les représentans de la Porte en Syrie, l'Europe n'est-elle pas en droit

de dire que les conditions morales du marché qu'elle avait consenti n'ont pas été tenues? N'est-elle pas autorisée, au moins jusqu'à un certain point, à reprendre ce qu'elle aurait certes pu ne pas donner, ce que le sultan lui-même eût été dans l'impossibilité de conquérir par ses propres ressources, et ce qu'il semble être aujourd'hui dans l'impossibilité de conserver?

Les droits légaux des souverains sont aussi respectables que ceux de la propriété privée, avec laquelle ils ont des liens étroits. Toutefois la propriété qu'on ne possède pas, et dont on n'a même pas payé loyalement le prix d'achat, n'est-elle pas dans une situation particulière vis-à-vis de la loi? — Le propriétaire dont la maison s'écroule sur la voie publique au grand danger des voisins et des passans, le propriétaire qui est dans une position de fortune telle que personne ne veut lui prêter l'argent qui lui manque pour réparer ses ruines n'est-il pas, lui aussi, dans une situation particulière vis-à-vis de la loi? — Enfin le propriétaire qui n'aurait jamais été que le possesseur nominal de sa maison, et qui en ferait ou laisserait faire un dépôt de matières incendiaires ou un repaire de malfaiteurs, n'aurait-il pas, lui aussi, compte à rendre à la justice? Toutes ces questions peuvent être soulevées à propos de la Syrie et du titre en vertu duquel le sultan la détient aujourd'hui.

Il est certainement très cruel pour un souverain de renoncer à une province, mais pour les souverains comme pour les autres hommes il est des nécessités qu'il faut savoir accepter volontairement plutôt que de se les laisser imposer par la force. Tous les traités qui garantissent au sultan l'intégrité de l'empire ottoman n'ont pour base solide en définitive que sa propre aptitude à gouverner lui-même ses états. L'Europe n'a pas pris et ne peut pas prendre charge de gouvernement en sa place; mais là où le pouvoir du sultan s'écroule, elle est forcée, bon gré, mal gré, de songer à combler le vide. Inquiété, poursuivi comme il l'est par toutes les ambitions qui minent le terrain sous ses pas, il ne serait peut-être que sage au sultan de renoncer là où il ne peut pas faire acte de puissance et de gouvernement réel. C'est là en effet qu'on l'attaquera, qu'on fera éclater de temps à autre quelque explosion qui servira à justifier les entreprises contre le reste de ses possessions. Or, s'il est des points qu'il ne possède pas et sur lesquels il ne puisse plus étendre son bras affaibli, c'est à coup sûr la Syrie et l'Arabie. Il n'y est pas beaucoup plus sérieusement le maître que les princes qui ont encore conservé parmi leurs titres ceux de roi de Chypre et de Jérusalem. La Syrie est une cause de dépenses bien plutôt qu'une ressource pour son trésor épuisé; la Syrie ne lui fournit pas d'hommes, ou ce qu'elle lui fournit, il vaudrait mieux pour lui ne le point avoir.

Le corps d'armée de l'Arabistan, comme on appelle les levées qui se font en Syrie, n'existe guère que sur le papier; c'est tout simplement une mine à exploiter pour les concussionnaires, et la moralité des quelques hommes que l'on est obligé de tenir sous les drapeaux, on vient de voir par les événemens de Damas le cas qu'il en faut faire. A quelque point de vue qu'on se place, la Syrie n'est pour le sultan qu'une cause de faiblesse et qu'une occasion de scandale.

Si donc le concert européen parvenait à convaincre le sultan de la sagesse de ces conseils, il aurait rendu un véritable service à la cause générale et au sultan lui-même; mais s'il éprouvait un refus à Constantinople, devrait-il et pourrait-il prendre le parti de passer outre? Oui sans doute, il le pourrait et il le devrait faire. Les traditions de la diplomatie et du droit international lui fourniraient des antécédens qui justifieraient une pareille résolution. En 1827, n'est-il pas intervenu entre le sultan et l'une de ses provinces révoltées pour constituer le royaume actuel de la Grèce? Si en 1830 et dans les années qui ont suivi l'Europe a semblé faire d'abord quelques difficultés pour reconnaître nos droits sur l'Algérie et pour sanctionner l'état de choses que nous voulions voir établi à Tunis, n'a-t-elle pas fini cependant par accepter ce que nous avons fait? De même en 1840 n'a-t-elle pas, malgré la résistance du sultan, institué en Égypte une vice-royauté héréditaire?

Ce sont là autant d'exemples très frappans et qui peuvent être invoqués dans les circonstances actuelles avec d'autant plus de force qu'en Grèce, en Algérie, à Tunis, en Égypte, il s'agissait précisément, comme aujourd'hui en Syrie, de pays que le sultan ne pouvait plus gouverner, et de la nécessité de créer quelque chose là où son impuissance ne laissait plus que le vide et l'anarchie. Et si l'on rejette ces précédens parce que, s'appliquant tous à l'empire ottoman, ils ont l'air de tendre à la création, en dehors du droit commun, d'une jurisprudence spéciale qui serait particulièrement applicable à l'Orient, on peut trouver encore dans l'histoire récente de l'Europe un cas analogue et qui doit lever tous les scrupules. En 1830, les provinces belges du royaume des Pays-Bas s'étant insurgées contre le gouvernement que le congrès de Vienne leur avait donné, l'Europe se trouva dans une position infiniment plus délicate que celle où elle se trouve aujourd'hui vis-à-vis de la Syrie. C'était son propre ouvrage qu'il fallait défaire, c'était la première brèche à ouvrir dans ces traités de 1815 qui tenaient si fort au cœur de tous les gouvernemens, excepté celui de la France. D'un autre côté, les provinces soulevées n'avaient véritablement à alléguer d'autres griefs qu'une question d'antipathie nationale et de suprématie religieuse, et elles ne pouvaient pas prétendre que le sceptre de la maison d'Orange

eût été oppressif pour elle, que le règne du roi Guillaume ne leur eût pas procuré tous les biens que porte avec lui un bon gouvernement, l'ordre, la liberté, une exacte justice, une administration intelligente et bienfaisante, un degré de prospérité qu'elles n'avaient jamais connu jusque-là. Il y avait même plus, c'est que si l'on eût laissé la carrière libre au prince d'Orange, il était possible qu'il eût réussi à ramener sous le joug les provinces révoltées; au moins la campagne de 1831, où il ne fut arrêté que par nos troupes, donne quelque vraisemblance à cette hypothèse. Que fit cependant l'Europe? Elle intervint, elle évoqua l'affaire; la conférence de Londres fut constituée, et pendant les années où elle siégea, elle rendit au monde entier des services que la reconnaissance publique ne peut avoir oubliés. Je ne connais pas un intérêt respectable qui ait souffert de ses décisions, des résultats de son œuvre. Je n'en vois aucun auquel on ne doive applaudir. La Hollande elle-même s'en est retirée saine et sauve dans sa dignité; sa considération n'en a pas été amoindrie au milieu des nations, et son exemple prouve que, si, étant menacée de l'arbitrage de l'Europe, la Porte arguait aujourd'hui pour le repousser du tort qui serait fait à son influence et à son honneur, ce n'est pas à autrui, mais bien à elle-même d'abord qu'elle devrait s'en prendre.

Sans compter la nécessité qui nous presse, tous ces exemples, le dernier non moins que les autres, paraîtront sans doute concluans, et l'on ne devine pas quel motif raisonnable pourrait empêcher les cinq puissances signataires déjà des premiers protocoles de se former en conférence, comme elles l'ont fait autrefois à Londres, et d'évoquer à leur tribunal les affaires de la Syrie, comme elles ont évoqué autrefois celles de la Belgique. Qu'elles discutent toutes les hypothèses qui ont été proposées pour résoudre la question, et lorsqu'elles auront vu s'évanouir dans le creuset de la discussion tous les projets qui consistent à chercher en Orient ou en Syrie même les moyens de résoudre le problème, alors qu'elles aient le courage de la circonstance, et qu'elles placent sur le trône de Syrie un prince chrétien, comme elles ont placé le roi Léopold sur le trône de Belgique.

Le plus difficile probablement serait de désarmer les jalousies et les rivalités à propos de l'élection à faire, mais on y parviendrait sans doute en procédant par voie d'exclusion, c'est-à-dire en établissant comme principe que le choix ne pourrait porter sur aucun des princes appartenant à l'une quelconque des maisons royales ou impériales qui représentent les cinq grandes puissances.

Ce point une fois résolu, il est bien des choses qui iraient presque d'elles-mêmes. Il n'est pas probable par exemple que des puissances

qui, entre elles cinq, entretiennent près de deux millions d'hommes sous les armes se fissent beaucoup prier pour fournir pendant cinq ou six ans un corps d'occupation de 20 ou de 25,000 hommes, qui serait indispensable au nouveau gouvernement pour s'établir, comme il n'est pas probable non plus qu'elles se refusassent à lui faire, sur des budgets dont l'ensemble monte à six ou sept milliards, une avance de quelque cinquante millions qui ne serait pas moins indispensable.

On pourrait aussi par prévision neutraliser les troupes qui seraient employées à ce service d'ordre européen.

Même en supposant que tout cela réussît, il est encore une question sur laquelle il serait nécessaire de s'entendre à l'avance. L'Arabie, qui en droit dépend, comme la Syrie, du sultan, mais sur laquelle en fait il ne règne pas plus que sur la Syrie, comme on ne l'a que trop vu à Djeddah l'année dernière, l'Arabie se trouverait, par suite d'un arrangement pareil, encore plus étrangère au sultan qu'elle ne l'est maintenant. L'anarchie ne serait pas seulement, comme aujourd'hui, son état réel; ce serait, s'il est permis de parler ainsi, son état constitutionnel, mais que les intérêts européens auraient de la peine à tolérer, parce qu'ils ont besoin de sécurité dans la Mer-Rouge. Il serait prudent de statuer d'avance sur cette question. Et même, en tout état de cause, ne serait-il pas sage d'y penser dès aujourd'hui? L'Europe peut-elle se contenter longtemps encore d'illusions? Peut-elle accepter, comme garantie efficace et actuelle de ses intérêts dans la Mer-Rouge, le droit légal qu'elle a de porter, en cas de malheur, ses griefs à Constantinople, qui n'est même plus assez riche ni assez puissante pour assurer la réparation des crimes accomplis, à bien plus forte raison pour les prévenir?

C'est ainsi qu'en travaillant à approfondir les questions, on arrive toujours à voir se lever devant soi de nouvelles et sérieuses difficultés; mais parce qu'une solution n'est pas parfaite, est-ce une raison pour la rejeter, surtout en matière politique, surtout quand il s'agit de combler les vides que laisse se faire autour de lui un état qui est en décadence manifeste? A ce compte, il n'y aurait de juste et de vrai dans le monde que la paralysie, et au lieu d'aider la situation à se dénouer de la façon la moins préjudiciable aux intérêts de tous, on ne ferait qu'augmenter les périls, en appelant les catastrophes les plus terribles sur ceux-là mêmes qu'on aurait eu la prétention de respecter.

Ici l'Europe se trouve aux prises avec une situation que dominent des lois en quelque sorte fatales, car il n'appartient à personne sur la terre, ni peuple, ni homme d'état, de soustraire l'empire turc à la défaillance qui est la cause des complications actuelles, qui sera

demain la cause de complications encore plus redoutables. Aussi la sagesse consiste-t-elle, en cette occurrence, non pas à chercher la panacée qui n'existe pas, mais à prendre, quand il en est temps encore, le parti qui présente le moins d'inconvéniens. Ce parti, c'est celui que le *Times* a proposé, entre beaucoup d'autres, le jour où il a provoqué en Syrie la création d'une principauté gouvernée par un prince européen.

En réalité, il s'agit d'arracher une terre en déshérence à l'abandon, au désordre, à la barbarie, et l'Europe seule peut assurer ce résultat. Osera-t-elle agir? ou bien ce qui va sortir de ses conseils sera-ce un replâtrage quelconque du *statu quo*, et qui durera ce qu'il plaira à Dieu, sans que le mérite des hommes ni des peuples ait contribué en rien à le faire durer? Mais s'il venait à se rompre, si dans un an d'ici, plus tôt peut-être, les correspondances de l'Orient nous apportaient le récit de nouvelles horreurs, l'Europe serait-elle encore en mesure de faire ce qu'elle pourrait si bien faire aujourd'hui? Serait-elle innocente du sang qui aurait coulé?

II.

Aujourd'hui en effet la politique européenne, en même temps qu'elle voit incessamment grandir sa sphère d'action, doit comprendre que l'étendue de ses responsabilités croît en raison même du développement de sa puissance. Un mouvement tel que les siècles antérieurs n'en ont jamais vu, même au temps de la découverte de l'Amérique, entraîne les peuples de race européenne à établir leur domination sur toute la terre. Depuis le pionnier du *far west* jusqu'au pasteur qui promène ses troupeaux dans les solitudes de l'Afrique méridionale, depuis le chercheur d'or de la Californie ou de l'Australie jusqu'au soldat qui essaie de pénétrer les mystères du Sahara ou qui combat en Chine pour l'honneur du drapeau, depuis le colon de la Nouvelle-Zélande jusqu'au marchand qui exploite les océans, du détroit de Behring aux antipodes et des antipodes au Groënland, on ne voit partout que des Européens travaillant à établir par les armes et par la politique, par la propagande religieuse et par le commerce, par l'agriculture et par l'industrie, la domination de leur race sur toutes les autres races de la terre.

Aucune époque de l'histoire du monde n'a vu quelque chose de comparable à ce qui s'accomplit sous nos yeux; jamais, même au temps de Pizarre, de Cortez ou d'Albuquerque, il ne s'est fait sur le désert ou sur les pays anciennement habités des conquêtes aussi extraordinaires que celles dont nous sommes les témoins depuis le commencement du siècle. A cette époque, les États-Unis ne comp-

taient pas 4 millions d'hommes, et leurs défrichemens dépassaient à peine les Alleghanys; aujourd'hui ils ont franchi les Montagnes-Rocheuses, ils se sont établis sur les bords du Pacifique, ils comptent plus de 32 millions de citoyens. Au Canada, la population a quintuplé et refoulé les peaux-rouges aux extrémités du monde habitable. Au cap de Bonne-Espérance, les Boers, partis du 34ᵉ degré de latitude sud, se sont aujourd'hui répandus dans leurs migrations jusqu'au 18ᵉ degré. L'Inde anglaise a décuplé en superficie, et au lieu de 40 millions de sujets elle en compte maintenant 150. La Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande se sont développées depuis dix ans seulement dans des proportions non moins extraordinaires. La Chine est entamée et tombe en poussière sous les coups des Européens aussi bien que sous l'influence délétère de l'anarchie. Le Japon nous provoque; les colonnes russes sont descendues à l'est jusque sur les bords de l'Amour, et dans le sud elles donnent des inquiétudes aux garnisons anglaises qui occupent les bords de l'Indus. La barbarie africaine est cernée de presque tous les côtés. En aucun temps, on n'a vu un pareil ensemble de conquêtes, soit que l'on compte l'étendue des territoires occupés ou le nombre des sujets auxquels la race dominante a imposé ses lois. Et qu'on le remarque bien, il n'est pas un seul point sur lequel cette race ait été repoussée ou arrêtée; on dirait même qu'il suffit de son contact, fût-il le résultat d'intentions bienveillantes, pour faire écrouler tout ce qu'elle touche en dehors d'elle-même. Elle a voulu ménager la Chine, et la Chine se dissout; elle vient de faire un effort des plus énergiques, elle a dépensé des flots d'or et de sang pour soutenir la caducité de l'empire ottoman, et l'empire ottoman est plus faible que jamais.

Ce mouvement d'expansion de la race européenne sur la terre habitable ou habitée est le signe caractéristique de notre époque, et il produit des conséquences qui font croire que dans un demi-siècle d'ici le rang des puissances dans le monde sera fixé par l'importance du rôle que chacune d'elles aura joué dans ce grand ensemble. Ni rois, ni gouvernemens, ni combinaisons de la politique ou de la diplomatie ne peuvent en arrêter le développement, parce qu'il est l'expression même de la vie des peuples européens, parce qu'il est le résultat nécessaire de leurs bonnes comme de leurs mauvaises qualités, de leurs tendances les plus généreuses comme du jeu de leurs forces et de leurs besoins matériels. Sans rechercher les causes de cette situation, il doit suffire de constater qu'elle existe et qu'au nom des progrès moraux qu'ils ont réalisés chez eux, les peuples européens ne peuvent plus assister de sang-froid aux grandes injustices qui se commettent sur la terre près ou loin d'eux, que de plus la conséquence naturelle des merveilleuses applications qu'ils ont

faites des sciences à l'industrie est de les mettre en contact permanent avec tous les peuples qui sont moins civilisés qu'eux, et qui provoquent d'eux-mêmes la conquête parce qu'ils sont incapables d'assurer chez eux le respect constant des droits de l'humanité ou l'exécution fidèle des engagemens internationaux. Alors survient l'emploi de la force, et la force physique aussi bien que morale appartient aux Européens. C'est la loi, mais c'est une loi que les passions des hommes et des gouvernemens peuvent invoquer souvent aussi sans justice, d'autant mieux que l'application ne relève encore d'aucune juridiction régulière. Contre les iniquités qui peuvent être tentées ou commises en son nom, il n'y a d'autre recours que la guerre entre les peuples européens eux-mêmes.

La situation actuelle de l'empire ottoman nous menace chaque jour de cette cruelle alternative; ne saurons-nous rien faire pour l'éviter ou l'ajourner? Nous laisserons-nous compromettre et engager sans avoir rien tenté pour atténuer la gravité de la crise lorsqu'elle éclatera? Lors du congrès de Paris en 1856, on aurait dû espérer qu'il serait adopté d'un commun accord quelque tempérament en vue d'apaiser une question qui restait toujours aussi brûlante après qu'avant la guerre; mais il n'en a rien été. L'incendie qui vient de se déclarer en Syrie, et qui n'est lui-même qu'un accident particulier d'une situation générale, laissera-t-il les gouvernemens de l'Europe toujours divisés par leurs jalousies à ce point qu'ils ne puissent même essayer de s'entendre dans l'intérêt de leurs peuples? Quand je dis s'entendre, je n'ai pas dans l'esprit la formation d'une bande de conspirateurs qui se réuniraient pour partager les dépouilles d'une victime. Quoique le partage de l'Orient entre peut-être dans les rêves de beaucoup de gens, c'est un projet aussi peu sensé que peu moral. L'Europe, qui jadis a accepté le criminel partage de la Pologne, n'aurait pas aujourd'hui, je l'espère, le courage de ratifier de pareils attentats contre le droit des gens, et je la crois de plus assez éclairée pour ne pas savoir que tous les traités et toutes les conventions qu'on aurait pu faire à l'avance n'empêcheraient pas qu'un événement aussi considérable que la disparition subite de l'empire ottoman ne devînt la cause de longues et de grandes guerres. Une si grosse question ne se dénouera probablement qu'à coups de canon; tout ce que la politique y peut faire, et c'est en cela qu'elle montrera sa sagesse, c'est de préparer le dénoûment pour le réduire aux plus minces proportions possibles, afin que les malheurs dont il sera le signal soient réduits d'autant. D'ailleurs les empires ne finissent pas ainsi du jour au lendemain. Le triste empire grec d'Orient, qui ne valait pas beaucoup moins au jour de sa mort qu'il ne valait au jour de sa naissance, a mis plus de mille ans à mourir

dans sa honte. Sans doute les choses vont aujourd'hui plus vite qu'elles n'allaient il y a quatre cents ans; mais ce qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est qu'en 1453 les Grecs du bas-empire n'avaient plus aucune vertu militaire, tandis que cette vertu subsiste encore chez les Turcs. Leurs plus ardens détracteurs ne le contesteront probablement pas, car au besoin on pourrait leur rappeler que, dans la campagne de 1853-54, l'armée turque d'Europe a constamment battu les Russes à Oltenitza, à Citate, à Silistrie, à Giurgevo, sans essuyer elle-même un seul revers, et qu'elle avait fait évacuer les principautés à l'ennemi avant que les alliés eussent encore paru sur un seul champ de bataille. Il faudrait consentir à des années de guerre et à des sacrifices de tout genre avant d'avoir vaincu et dompté les Osmanlis combattant chez eux, sur le sol qu'ils occupent réellement, pour leur foi et pour leur existence comme nation.

Ce n'est pas une raison cependant pour croire à la vitalité de l'empire ottoman, et je voudrais dire pourquoi je n'y ai pas confiance. Je ne suis pas de ceux qu'une haine aveugle emporte contre les Turcs; j'avoue même qu'en songeant à leur histoire, je ne puis me défendre d'une douloureuse compassion. Leur faiblesse et leurs vices d'aujourd'hui ne peuvent me faire oublier leur grandeur et leurs qualités d'autrefois. Parmi ces qualités, il en est une surtout qu'il me peine de voir méconnue et calomniée comme elle l'est de nos jours: c'est la douceur qui a présidé à leur conquête, c'est la tolérance comparative qu'ils montraient envers les autres religions, alors que l'Europe ne leur donnait que des exemples de fanatisme et de barbarie envers tout ce qui n'était pas chrétien, envers même tout ce qui était considéré comme hérétique. Eux, ils laissaient aux vaincus leurs institutions civiles et religieuses, ils leur laissaient leur autonomie et leur administration intérieure, à l'époque où l'Espagne massacrait par millions les Indiens du Nouveau-Monde, à l'époque où la France catholique égorgeait les protestans à la Saint-Barthélemy. Alors l'empire ottoman se présentait honorablement pour lui en contraste avec l'Europe par la mansuétude de son gouvernement envers les vaincus, car pour le temps cette mansuétude était telle qu'on avait vu des peuples chrétiens, comme par exemple les Roumains de Moldavie et de Valachie, reconnaître sa suzeraineté plutôt que de se laisser conquérir par leurs voisins chrétiens. Je n'entends pas contester qu'en l'an de grâce 1860 les populations de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne ne soient animées de sentimens beaucoup plus libéraux et plus tolérans que les Turcs de l'an 1277 de l'hégire, et même que les Turcs de la réforme, ce n'est pas là ce qui est en question; mais ce que l'on peut dire, et ce qu'il importe d'établir, parce que c'est la vérité, c'est que le Turc

est encore, à tout prendre, la moins intolérante de toutes les créatures qui peuplent l'empire ottoman. Dans ces contrées, où la religion est le signe de la race et de la nationalité, les rivalités et les haines religieuses sont d'une ardeur extrême, et ceux qui les ressentent le plus vivement sont aussi ceux que leur religion place dans une situation inférieure. Il y a sans doute quelque chose d'éminemment respectable et de touchant dans cet attachement que les vaincus ont conservé, à travers des siècles d'humiliation, à la foi de leurs pères, et je les en louerais sans réserve, si la violence des sentimens qu'elle leur inspire se tournait seulement contre leur vainqueur; malheureusement ce qu'il est encore vrai de dire, c'est qu'ils paraissent se détester plus entre eux qu'ils ne détestent l'infidèle. C'est à propos d'une querelle entre Druses et Maronites que le feu vient de prendre en Syrie; c'est à propos d'un refus de sépulture opposé par des Arméniens du rite grec à l'enterrement d'un Arménien protestant qu'il a peut-être failli prendre l'autre jour à Constantinople; c'est à propos du premier sujet venu qu'une habile intrigue peut le faire prendre à tout instant entre les Grecs et les Arméniens, en nous disant comme toujours que c'est le résultat d'un complot tramé par la barbarie turque pour exterminer les chrétiens. Et de même que le sentiment de la race n'unit pas toujours les rayas quand par hasard la religion les sépare, ainsi que le prouve la vivacité des haines qui divisent entre eux les Arméniens grecs et les Arméniens catholiques, de même le sentiment religieux ne suffit pas à les unir quand c'est la race qui les sépare, ainsi que le prouvent les éternelles discordes des Grecs et des Arméniens du rite grec, des Bulgares et des Grecs de Roumélie qui appartiennent à la même église. Le Turc est moins intolérant qu'aucune de ces races dont l'intolérance réciproque va presque toujours jusqu'à unir chacune d'elles au Turc contre chacune des autres. En tout lieu de l'empire ottoman, c'est l'histoire de chaque jour.

N'avoir réussi à rien constituer politiquement qu'un pareil état de choses, c'est la véritable faute des Turcs, et une faute qui suffirait à elle seule pour entraîner une condamnation définitive. Au lieu de fonder un état et une société, ils n'ont réussi, comme les autres Orientaux, qu'à créer une agglomération de races conjurées pour se perdre les unes les autres. Le christianisme (il est bien entendu qu'on en parle seulement ici au point de vue temporel et historique), le christianisme, autant que nous savons ce qui s'est passé sur la terre, est probablement de toutes les formes religieuses celle qui a le plus fait la guerre et fait disparaître le plus grand nombre de nationalités. C'est certainement ce que l'histoire nous enseigne depuis le temps des premières persécutions exercées par les empe-

reurs grecs d'Orient jusqu'à celles que de nos jours encore l'empereur Nicolas faisait peser sur ses sujets catholiques; mais du moins la sévère et terrible éducation qu'ont reçue les peuples chrétiens de l'Europe a produit des résultats qui éclipsent par leur magnificence et leur splendeur tout ce que le monde avait vu et peut-être même tout ce qu'il avait pu rêver. Que Dieu, dans ses impénétrables décrets, juge selon leurs mérites les auteurs des violences et des crimes qui ont été commis en son nom, ce qui reste cependant pour nous certain, manifeste, éblouissant comme le soleil, c'est que des épreuves imposées à son enfance la république chrétienne des peuples européens est sortie avec un cortége de nations dont la puissance et les lumières, dont la richesse, la moralité et la jeunesse toujours renaissante ne semblent plus pouvoir cesser d'être que par un acte de la volonté divine. Les moyens qui ont conduit à ce résultat restent toujours soumis à la critique de l'histoire; mais, quel que soit son jugement sur certains faits ou sur certains hommes, il lui reste à enregistrer avec orgueil la fondation d'une société de peuples qui ne sont plus divisés entre eux que par des nuances infiniment moins tranchées qu'on n'en pourrait signaler dans la population du plus petit des royaumes de l'Orient, et qui cependant se distinguent en individualités nationales que rien ne semble plus pouvoir effacer. La notion de l'état, à qui l'on peut se fier pour l'administration impartiale de la justice distributive, et le sentiment de la patrie, qui nous fait voir dans chacun de nos concitoyens un défenseur solidaire du bien commun, ont fondu les nationalités européennes en autant d'unités indissolubles et si bien liées que la critique historique a souvent aujourd'hui de la peine à en retrouver les origines.

Il en est tout autrement chez les Asiatiques, dont les musulmans ne sont après tout qu'une variété. Depuis Gengis-Khan jusqu'à Tamerlan et jusqu'à Nadir-Shah, il n'a pas manqué en Asie de destructeurs d'hommes; mais il ne s'y est pas produit de *convertisseurs* inflexibles comme Charlemagne ou comme les cruels conquérans du Nouveau-Monde. Les conquérans asiatiques se répandaient sur la terre comme les torrens grossis par les pluies d'orage qui bouleversent et saccagent tout sous leur irrésistible effort, mais après le passage desquels les moissons et l'herbe des prairies se relèvent plus ou moins meurtries ou endommagées. Il leur suffisait de faire tout plier sous les pieds de leurs chevaux; à aucun d'eux il n'est venu dans l'esprit d'employer les ruines qu'il avait faites à la construction d'un nouvel édifice social. L'orgueil de la race, qui paraît être la forme la plus compréhensive sous laquelle se soit produit chez les Asiatiques le sentiment de la solidarité des hommes entre eux, ne

leur permettait pas de songer à s'associer les vaincus dans une organisation commune. Pourvu que les vaincus payassent l'impôt, c'était tout ce qu'on leur demandait, et les vaincus eux-mêmes n'imaginaient pas qu'ils pussent aspirer à autre chose sous le joug de leurs vainqueurs. Les Indiens, eux, ont poussé le système à ce point extrême qu'ils en sont arrivés à ne pas concevoir comment un homme qui ne serait pas né d'eux pourrait aspirer à devenir membre de la plus vile de leurs castes, et aujourd'hui encore le plus humble ou le plus dégradé de tous les serviteurs hindous de lord Canning regarde de la meilleure foi du monde le représentant de la reine Victoria comme un être impur; à aucun prix par exemple, il ne consentirait à boire dans un verre dont le vice-roi se serait servi. L'orgueil de la race tient lieu de tout à l'Indien; il pourra subir, comme il l'a fait, des siècles de conquête sans croire qu'il en doive être humilié autant qu'il le serait par une association qui établirait, même sur la base de l'égalité, des liens quelconques entre ses vainqueurs et lui. Les musulmans, qui sont les moins insociables de tous les Asiatiques, et qui admettent en principe l'égalité de tous les serviteurs de Dieu, n'ont jamais été animés du prosélytisme violent qu'il est d'usage de leur attribuer. Ils se sont rués sur le monde non pour le convertir à leur foi, mais pour y établir la suprématie des croyans et pour faire rendre par ceux qu'ils appelaient les infidèles hommage à la parole divine. Une fois arrivés là, leur mission était remplie; ils n'en demandaient pas plus. Aussi, tandis qu'en Europe tous les païens ont dû ou se voir exterminer, ou se soumettre à embrasser le christianisme, dans les pays occupés par les mahométans toutes les formes religieuses ont subsisté et subsistent encore, comme nous le voyons en Syrie par exemple. D'ailleurs, et quoiqu'ils se distinguent des autres Asiatiques par la facilité avec laquelle ils admettent qu'un homme né hors de l'islam peut y entrer, l'orgueil de la race domine les musulmans tout autant que l'orgueil religieux, et il fait beau voir comment un Turc traite un Kurde, comment un Bédouin de l'Arabie traite à l'occasion un Arabe de l'Algérie ou un nègre né de musulmans et musulman lui-même.

Dans ces conditions, il n'y a pas de patrie pour les Asiatiques. C'est un sentiment qui leur est tout à fait inconnu, comme le prouvent chaque jour d'innombrables exemples qui se passent sous nos yeux, quoique bien des gens aient des yeux pour ne pas les voir. Il y a trois ans, l'armée indienne de la compagnie au Bengale s'insurgeait tout entière contre les Anglais, et l'on se refusait à peu près généralement en Europe à voir dans cette insurrection autre chose qu'un mouvement du patriotisme national. La vérité est cependant qu'un an après, les Anglais avaient levé parmi les Indiens eux-

mêmes une armée plus nombreuse que celle qui avait fait défection, et qui était détruite par les nouvelles levées. De même, en ce moment où nous envahissons la Chine, nous avons formé en Chine, avec une rapidité qui tient du miracle, un corps de plusieurs milliers de Chinois pour remplir à la suite de l'expédition l'office de corps du train des équipages. Nous en avons eu des milliers, nous en aurons des millions, quand nous voudrons les payer, et pas un seul des individus que nous emploierons ne se fera le plus léger scrupule de servir contre ce que nous appelons sa patrie, mot vide de sens pour lui. En revanche, il n'en est pas un seul non plus qui ne se regarde comme très supérieur, par cela seul qu'il est un des fils de Han, à ceux qui restent toujours à ses yeux des barbares et des *fan-kwei*, quelle que soit la valeur physique, intellectuelle ou morale qu'il veuille bien leur reconnaître. Et à son tour il sera toujours considéré par les Mandchoux comme un être inférieur, bien que l'insurrection de la vieille race chinoise semble être sur le point de renverser l'empire des Mandchoux. Les Mandchoux, qui ont été cependant de grands politiques, ont-ils jamais fait un effort pour s'associer les Chinois, pour fonder entre les Chinois, les Mongols et eux-mêmes quelque chose qui ressemblât à ce que nous entendrions par une patrie commune? L'Asiatique défend son village, sa tribu, sa race, sa religion; mais il n'a pas de patrie.

N'ayant pas le sentiment de la patrie, l'Asiatique n'a pas non plus la notion de l'état; ce sont deux choses corrélatives, et qui se supposent mutuellement. Peut-être l'idée de l'état pourrait-elle conduire à celle de patrie, lorsqu'après de longues années de bonne administration et d'exacte justice, les sujets auraient fini par comprendre qu'ils font chacun partie intégrante d'un tout auquel ils doivent fidélité et dévouement en retour du bien qu'ils en retirent, eux et leurs familles. Dans cette hypothèse, il resterait cependant à voir comment on s'y prendrait pour concilier les haines de races et de religions. L'impossibilité d'y réussir suffirait seule sans doute pour éloigner encore le résultat final; admettons néanmoins qu'il soit possible de surmonter ce gros obstacle : ce que l'on ne peut accorder, c'est qu'il soit possible d'obtenir des Asiatiques, quels qu'ils soient, musulmans ou chrétiens, Chinois ou Indiens, quelque chose qui, sauf les accidens, corresponde à ce que nous comprenons par une administration intelligente et régulière.

Ce n'est pas qu'il ne puisse se produire de temps à autre chez les Asiatiques, on l'a vu dans leur histoire, quelque souverain à l'âme magnanime qui, animé du sentiment de la justice, parviendrait à opérer dans son empire de grandes et salutaires réformes. Ce grand homme ne serait cependant toujours qu'un accident, comme on l'a

aussi toujours vu dans l'histoire de l'Asie, un accident qui naîtrait en quelque sorte sans cause et qui disparaîtrait sans laisser de traditions durables. Chez nous, quel que soit le souverain, nous n'avons pas vu interrompre le travail qui a rendu de siècle en siècle l'administration publique plus éclairée, plus morale, plus juste, plus dévouée au bien général. Quand le ciel nous envoie un grand homme, nous profitons de son génie; mais nous en sommes arrivés à cette heureuse situation où il ne serait pas déraisonnable de supposer que si même le personnel administratif était composé d'esprits très médiocres, nous ne croirions pas pour cela à la vénalité, à l'injustice, à la tyrannie. La machine est si bien montée et si énergique, que sa force et son crédit sont presque devenus des dangers publics. L'état existe avec une autorité si bien consentie par tout le monde, qu'il menace en beaucoup de pays d'écraser les individualités sans que personne y prenne garde. Chez les Orientaux, il en est tout autrement, et la raison de cette différence à leur détriment, c'est que chez eux la puissance temporelle et la puissance spirituelle sont réunies dans les mêmes mains. La séparation de ces deux pouvoirs, si profondément établie aujourd'hui dans les états de l'Occident, a sauvé la liberté et les droits individuels; elle a été la sauvegarde de la moralité de tout le monde, princes et sujets, administrateurs et administrés. C'est parce qu'en Occident le spirituel est indépendant du temporel, parce que le royaume de Dieu y est sérieusement considéré comme n'étant pas de ce monde, qu'il y a de la liberté pour les citoyens, de la modération dans les gouvernemens, de l'honneur sur la terre. Réunir la double autorité dans les mêmes mains, c'est imposer à la fragilité humaine des épreuves qu'elle ne peut pas supporter; c'est livrer le monde au despotisme de la force brutale, au déchaînement des appétits matériels. Dans les hautes sphères du gouvernement, les nécessités politiques emporteront tout le reste. Au lieu d'être pour l'homme un domaine inviolable où son âme s'élève librement jusqu'à la contemplation des vérités morales, au lieu d'être pour lui une forteresse au pied de laquelle viennent humblement expirer les exigences et les brutalités de la matière, la religion deviendra infailliblement dans ce cas un instrument déplorable de corruption, de police, de gouvernement. On verra, comme aujourd'hui en Russie, où les deux pouvoirs sont réunis dans les mains de l'empereur, le clergé réduit à se laisser imposer l'obligation légale de révéler ce que les mystères du confessionnal lui ont appris sur les sentimens politiques des fidèles. Dans les sphères inférieures, la vénalité et la prévarication deviendront le pain quotidien de fonctionnaires qui ne sont pas seulement mal payés, mais qui arrivent à croire presque naïvement que le pouvoir auquel ils participent leur

confère le droit de se donner à eux-mêmes l'absolution pour tous leurs méfaits. Je viens de lire quelques ouvrages récemment publiés sur la Russie, et je ne saurais dire l'opinion que m'ont laissée de l'administration russe ceux même de ces livres qui sont écrits dans le sens le plus bienveillant pour le gouvernement impérial (1). Cette administration ne paraît pas valoir infiniment mieux que celle qui pèse sur les rayas grecs de la Turquie. Leurs popes, à qui les vainqueurs ont laissé le pouvoir de rendre et d'administrer la loi civile aussi bien que la loi religieuse, sont peut-être les auteurs du plus grand nombre des exactions et des malversations dont les rayas ont le droit de se plaindre. Quant aux Turcs, que l'on accuse bien souvent du mal qu'ils n'ont pas fait, il est malheureusement pour eux trop vrai que leur administration ne vaut pas mieux que celle des autres; elle aussi, elle paie la peine d'être investie de la double autorité spirituelle et temporelle. La nation tout entière est imprégnée, comme le reste des Orientaux, de l'esprit que produit cette désastreuse constitution du pouvoir. C'est à ce point que tel Turc que vous aurez connu honnête, charitable et digne d'estime quand il n'était qu'un simple particulier, ne sera plus le même aussitôt qu'il aura été revêtu du plus mince emploi. Dieu lui a donné le pouvoir et la force, c'est pour qu'il en use. Il le fait avec la plus incroyable sécurité de conscience, et ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'en général l'opinion publique est de son avis. Ceux qui ont un peu vécu avec les Orientaux ne me contrediront sans doute pas quand je dirai qu'à moins de ces faits éclatans qui prouvent un amour tout à fait exceptionnel du bien, celui qui, Turc ou chrétien, étant en place, ne chercherait pas à s'y enrichir aux dépens du public, aurait aux yeux de ce même public beaucoup plus de chances de passer pour un sot ou pour un poltron que pour un honnête homme.

Ainsi, quoiqu'ils aient été la plus sociable et la plus habile en politique de toutes les races de l'Asie, les Turcs n'ont su constituer, ni pour les peuples qu'ils ont conquis ni pour eux-mêmes, rien qui ressemble à ce que nous entendons par les mots de patrie, d'état, d'unité nationale, rien qui soit capable d'occuper sa place dans la

(1) Qu'on lise par exemple ce que disent de l'administration en Russie M. Jourdier, *des Forces productives, destructives et improductives de la Russie*, l'auteur de *la Question du Servage en Russie*, l'auteur du livre si curieux qui a pour titre *le Raskol*, M. Schedo Ferroti (pseudonyme) dans ses *Études sur l'Avenir de la Russie*, etc. Après avoir lu ces livres et d'autres, on a peine à comprendre la colère qu'a excitée à Saint-Pétersbourg le dernier écrit du prince Dolgoroukof, à moins qu'il ne faille l'expliquer par quelques anecdotes qui ont dû blesser certaines personnes. Quant au fond des choses, il n'est pas plus sévère que les autres, ou, si on l'aime mieux, les autres sont aussi sévères que lui.

constellation des états européens. Tandis que ceux-ci parvenaient, par la fusion harmonique de tous leurs élémens, à un degré de lumières, de richesse et de puissance qui leur livrera la domination complète sur le monde, les Turcs ont réussi seulement à amasser dans leur sein des trésors de préjugés, d'ignorance et de haines toujours prêtes à faire explosion. Leur empire ne présente plus aujourd'hui, et à commencer par eux-mêmes, que le déplorable tableau de populations ennemies, dont chacune est toujours portée à croire que les autres conspirent pour l'égorger. Ils sont aujourd'hui comme le moine de la légende qui, ayant découvert par à peu près les principes constitutifs de la poudre, se fit sauter lui-même avec son invention. Sur la pente fatale qu'ils descendent, une chose peut-être serait capable d'enrayer le mouvement : ce serait une véritable réforme de l'administration; mais cette réforme est devenue maintenant la chose improbable. Aussi longtemps que la victoire a souri à leurs armes, des conquérans qui se croyaient envoyés pour faire payer par toutes les nations un tribut à l'islam ont pu se montrer généreux envers des vaincus qu'ils regardaient comme désignés d'avance à leur joug par la volonté divine. L'enthousiasme religieux, que maintenaient dans les voies de la clémence tant de préceptes charitables du Koran, qui ne cesse de recommander la modération aux croyans victorieux, pouvait alors avoir d'autant plus de prise sur leurs âmes que de merveilleux succès confirmaient les paroles et les promesses du prophète. Malheureusement, depuis qu'ils ont rencontré des peuples plus habiles qu'eux dans les arts de la guerre, depuis qu'aux victoires ont succédé les défaites, la démoralisation s'est emparée d'eux, car c'était pour eux comme une trahison du ciel. Alors on a vu se produire les conséquences naturelles de toute théorie du pouvoir qui confond dans les mêmes mains l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. Aujourd'hui la corruption la plus profonde dévore l'empire des Turcs comme son domaine naturel, et les remèdes qu'ils pourront emprunter aux formulaires administratifs les plus perfectionnés de l'Europe ne paraissent pas pouvoir les guérir jamais; c'est le principe même de la vie qui est attaqué.

Tels sont surtout les motifs qui doivent faire croire à l'inévitable ruine de l'empire ottoman. D'un côté, il est menacé tout à la fois par les plus mauvaises et par les plus nobles passions des peuples européens; de l'autre, il est lui-même en proie à des causes d'épuisement qui le mènent à sa perte plus sûrement encore que les convoitises de ses ennemis. C'est une affaire de temps, mais qui, avant d'arriver au dénoûment suprême, demandera encore de longues années, pendant lesquelles l'Europe, si elle n'y prend garde,

verra éclater périodiquement des secousses qui mettront périodiquement aussi la paix du monde en question.

III.

En face de ces périls, l'Europe ne saurait rester inerte et désarmée, et elle doit comprendre que la surveillance exercée par chacun pour son compte particulier sur les éventualités de l'avenir n'est une garantie suffisante pour personne. Dans l'intérêt de tous, il convient d'organiser quelque autorité qui soit pour la politique générale ce qu'ont été en Californie les comités de vigilance qui ont sauvé l'ordre social, et le meilleur moyen de constituer cette autorité serait de rendre permanente, en vue des affaires de l'Orient, la conférence que la force des choses amènera nécessairement à réunir pour statuer sur les affaires de la Syrie. On n'imaginera sans doute pas un tribunal qui soit plus capable de maintenir l'harmonie entre les cabinets, de rassurer toutes les prétentions légitimes et d'arrêter par le seul fait de son existence le travail des intrigues qui couvrent aujourd'hui de réseaux mystérieux toute la surface de l'empire ottoman.

L'idée d'ailleurs n'est pas tout à fait nouvelle. Lord Stratford de Redcliffe, qui connaît sans doute la question mieux qu'aucun homme vivant, a proposé, il n'y a pas longtemps, dans l'une des séances de la chambre des lords, de former une conférence spéciale des cinq grandes puissances qui serait chargée de présider d'une manière permanente à l'arrangement ou à la discussion des moyens d'arrangement que peuvent présenter les affaires d'Orient. Il n'y a, ce semble, aucune bonne raison à faire valoir contre le principe de cette sage proposition : la conférence rendrait les plus grands services à tous et à chacun; j'ignore quel intérêt avouable pourrait y trouver l'ombre d'une menace contre ses espérances ou ses projets légitimes. Si la proposition était faite officiellement par l'une quelconque des grandes puissances, je ne sais laquelle pourrait la décliner. S'il en était une qui le voulût, l'opinion publique, dont le pouvoir est toujours grand, l'aurait bientôt contrainte à l'accepter. D'ailleurs il ne paraît pas que l'hypothèse même soit bien sérieuse. Après de longs efforts pour empêcher les affaires d'Orient d'entrer dans la sphère d'action du concert européen, la Russie n'a-t-elle pas appris à ses dépens qu'elle poursuivait une impossibilité? L'expérience qu'elle a faite l'a sans doute détournée pour jamais de cette voie; du moins une des dernières communications faites par le prince Gortchakof au corps diplomatique accrédité près de son souverain témoigne-t-elle qu'aujourd'hui le cabinet de Saint-Pétersbourg renonce à une action séparée. La signature des proto-

coles en vertu desquels nous sommes en Syrie ne témoigne-t-elle pas aussi, et mieux que ne pourraient le faire tous les raisonnemens, qu'il n'y a pas de dissidence à craindre sur le principe?

Le seul gouvernement en Europe qui réclamerait contre la réalisation de ce projet, ce serait sans doute le gouvernement turc. Les discordes de l'Europe n'ont pas toujours été sans avantage pour lui, et dans sa faiblesse actuelle il ne verrait peut-être point d'un très bon œil une combinaison qui lui montrerait l'Europe cherchant à s'entendre, et lui imposant par suite, dans la plupart des cas, une ligne de conduite qu'il aurait peu de chances de faire modifier et de ne pas suivre, si elle ne lui convenait pas à lui-même. En effet, il serait inutile de se dissimuler que l'adoption d'un pareil projet ressemblerait fort à la mise en tutelle de la Porte, et ne serait pas tout à fait d'accord en théorie avec le texte des traités qui ont proclamé l'indépendance de l'empire ottoman. Il y aurait dans la pratique affaiblissement incontestable du prestige et de l'autorité des Ottomans vis-à-vis de l'Europe comme vis-à-vis des populations qu'ils dominent, cela est irrécusable. Cependant, si la Porte était bien inspirée ou bien conseillée, elle devrait se résigner, comme le malade se résigne à prendre les remèdes qui ne le sauvent peut-être pas, mais qui atténuent souvent les douleurs de sa situation. L'indépendance de l'empire ottoman, c'est certainement une très belle chose à proclamer; mais cette belle chose n'existe que sur le papier. Quel est l'homme en Europe et même à Constantinople qui croie de bonne foi à l'indépendance du gouvernement du sultan? L'indépendance est quelque chose qui se conquiert ou qui résulte de la force de celui qui y prétend; mais c'est quelque chose qui ne se donne pas, et que l'on n'a pas donné au gouvernement turc. J'ai eu l'occasion de voir par moi-même, et d'assez près, l'existence qui est faite aux ministres du sultan, et je ne connais rien qui ressemble moins à l'indépendance, pris, comme ils le sont sans cesse ainsi qu'entre plusieurs laminoirs, entre les exigences presque toujours contraires des ambassadeurs et de leurs gouvernemens. Les opposer les uns aux autres, cela réussit quelquefois, mais cela se paie toujours, même assez vite. Le moyen qui permet encore de se maintenir le plus longtemps au pouvoir, c'est de renvoyer autant qu'il est possible les affaires au lendemain pour ne se compromettre avec personne, c'est-à-dire de ne rien faire. Est-ce là de l'indépendance? Les ministres et le gouvernement du sultan n'auraient-ils pas grand avantage à s'affranchir, jusqu'à un certain point, de ces misères quotidiennes en consentant à voir les grandes affaires de l'empire relever du concert européen plutôt que des divisions intestines des ambassadeurs, qui dans la réalité règnent à Constantinople, qui y font et défont les ministères, et qui, dans l'état actuel, ne peuvent

vivre qu'opposés entre eux? Ce ne serait pas l'indépendance, mais ce serait une amélioration notable à la situation; ce serait surtout le moyen de rendre quelque vie à l'administration, que les questions de personnes, qui sont à Constantinople plus brûlantes que partout ailleurs, réduisent à une impuissance presque absolue. Le génie humain se serait mis à la torture pour combiner des conditions qui dussent faire d'une capitale un foyer d'intrigues, qu'il n'aurait certainement pas réussi à produire quelque chose de comparable à ce qui existe à Constantinople, et le plus grand service qui, pour le moment, pourrait être rendu au gouvernement du sultan serait sans aucun doute de trouver quelque dérivatif, d'imaginer une combinaison qui déplacerait ou combattrait ces intrigues. La réunion de la conférence proposée serait certainement le moyen le plus efficace pour arriver à ce résultat.

Le principe semble donc peu contestable et même excellent. Dans l'application toutefois, il y aurait lieu de faire subir à la proposition de lord Stratford de Redcliffe, telle qu'elle a été formulée, un amendement important. Cet amendement porterait sur le lieu où la conférence devrait se réunir et sur le personnel qui la composerait. Il y aurait en effet de graves inconvéniens à réunir la conférence à Constantinople, et à la composer des ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement du sultan, ainsi que le proposait le noble lord.

D'abord, et seulement au point de vue géographique et de l'expédition des affaires, Constantinople serait un lieu mal choisi. Ce que l'Europe a le plus à craindre aujourd'hui de l'empire ottoman, ce sont les surprises et les explosions inattendues qui peuvent à tout moment exiger l'accord des puissances et une action presque instantanée de leur part. Aussi le lieu qui serait à déterminer devrait-il être choisi non pas en raison de sa proximité du théâtre des événemens, mais en raison des facilités qu'il offrirait aux parties contractantes pour l'échange rapide de leurs dépêches et de leurs idées. A ce titre, un point quelconque du centre de l'Europe serait infiniment plus convenable que Constantinople, qui est elle-même placée à l'extrémité du rayon, en dehors des chemins de fer et des moyens réguliers de communications. Berne, Francfort, Bruxelles feraient infiniment mieux l'affaire, surtout si l'on voulait éviter les questions d'amour-propre et de rivalité qui naîtraient probablement, dans le cas où il s'agirait de fixer le siége de la conférence dans la capitale de quelqu'une des grandes puissances.

Ensuite, dans l'intérêt du sultan, et pour ménager son prestige, déjà si fort affaibli, il serait bon de tenir à quelque distance de lui le conseil de famille qu'on aurait pris le parti de lui donner, et ce conseil lui-même aurait tout à gagner, pour la maturité de ses délibérations, à être éloigné d'une atmosphère aussi dangereuse que

celle de Constantinople. Cette considération, qui est décisive, ne peut malheureusement être bien appréciée que par les gens qui ont un peu fréquenté le pays. Rien n'est plus brillant que la position d'un diplomate représentant l'une des cinq grandes puissances à Constantinople; mais aussi rien n'est plus délicat, et, pour ne pas tomber dans les piéges qui lui sont incessamment tendus, il faut et plus de tact et plus de force d'esprit que partout ailleurs. Dans toutes les autres capitales, si ce n'est à Rome, il y a une cour qui est pour les ambassadeurs un centre de relations, et qui les conduit à la nécessité de former entre eux un corps dont l'esprit les réunit bien souvent, en dépit même des divisions de leurs gouvernemens. Il y a aussi une société et un monde composé de gens qui sont eux-mêmes des puissances politiques, financières, intellectuelles, qu'en tout état de cause les ambassadeurs seraient obligés de fréquenter pour apprendre à connaître le pays où ils vivent, si même les mœurs aimables et polies de la diplomatie ne leur donnaient pas le goût de le faire. Là encore ils se rencontrent, ils se voient, ils continuent entre eux les rapports qu'ils ont commencés ailleurs. Le grand bénéfice d'une pareille situation, c'est que, n'étant pas en première ligne, n'absorbant pas à eux tout seuls l'attention publique, ils ne sont pas incités à se livrer entre eux des guerres d'amour-propre et de rivalités. Ils peuvent vivre comme de simples mortels. Au contraire, à Constantinople il n'y a pas de cour, on ne connaît pas ce que nous appelons le monde, et parmi les étrangers qui y sont fixés pour leurs affaires on ne trouve rien qui ressemble aux gens de loisir, aux artistes, aux savans, aux personnages politiques, qui composent partout ailleurs une société. Là, chacun vit pour soi et à peu près ignoré. Il n'y a à tenir maison, comme on dit en Europe, que cinq ou six personnages du corps diplomatique sur lesquels tout le monde a les yeux, et que tout le monde s'applique à brouiller entre eux. Leur état est splendide, leur juridiction est très étendue, leurs prérogatives sont plus considérables que partout ailleurs; ils ont des gardes et des bâtimens de guerre à leurs ordres, ils ont des tribunaux qui relèvent d'eux, ils ont toute une masse de protégés et de cliens qui viennent faire cortége aux grands jours : ils ressemblent d'aussi près qu'il est possible à des princes souverains; mais outre qu'ils ont le malheur d'être sur le terrain où les intérêts de leurs gouvernemens les divisent le plus, les conditions mêmes de l'existence qui leur est faite sont aussi celles qui sont le plus capables d'empêcher tout accord entre eux. Il n'a probablement été nommé que très peu d'ambassadeurs à Constantinople qui ne se soient pas promis de bien vivre avec leurs collègues et de s'affranchir de toutes les misères qui résultent pour eux des passions et des intérêts de la nation, comme on appelle tout ce qui vit autour d'eux : combien en est-il qui aient pu tenir

cette promesse? C'est, je crois, la chose impossible, et la faiblesse actuelle du gouvernement de la Porte, qui a pour résultat de forcer les ambassadeurs, sous peine de ne pas faire les affaires dont ils sont chargés, à intervenir sans cesse et sans fin dans les détails de la politique et même de l'administration locale, cette faiblesse est à elle seule, pour les membres du corps diplomatique résidant à Constantinople, une cause infaillible de dissensions qui sont allées plus d'une fois jusqu'à des rivalités personnelles. A tous les points de vue, Constantinople serait le plus mal choisi de tous les lieux pour devenir le quartier-général d'une conférence comme celle qui a été proposée par lord Stratford de Redcliffe.

C'est surtout à l'Europe et à ses gouvernemens que la réunion de cette conférence serait appelée à rendre de grands services : elle ne blesserait la dignité d'aucune puissance, puisque l'on sait que dans une assemblée de ce genre les décisions ne sont pas prises à la majorité, et que chacun y conserve, sous sa responsabilité, sa liberté d'action et d'opinion; mais ce qui serait d'un prix inestimable, ce serait de mettre les puissances en communication permanente sur un sujet qui menace plus qu'aucun autre de troubler parmi elles l'harmonie et la paix. Elles trouveraient chaque jour dans cette réunion une sorte de thermomètre qui leur indiquerait plus sûrement qu'aucun autre les éventualités du présent, qui leur permettrait de s'éclairer réciproquement avec plus de sûreté qu'elles ne le peuvent faire aujourd'hui, qui les affranchirait surtout d'une grande cause d'erreur en portant toujours et tout de suite leurs griefs en face de l'Europe, qui en définitive est le véritable arbitre duquel elles relèvent. Rien n'est plus dangereux que la condition actuelle, qui met chacune des puissances isolément en face de la faiblesse de la Porte, à qui seule elles peuvent s'adresser, et qui, comme tous les faibles, ne répond que par des fins de non-recevoir quand elle ne se laisse pas arracher des promesses qu'elle ne peut pas tenir, mais sur lesquelles on bâtit souvent des projets téméraires. Rappelons-nous par exemple l'affaire des lieux saints; rappelons-nous comment la France et la Russie, contraintes à porter une question qui leur était personnelle sur le théâtre de Constantinople, que l'objet du litige concernait à peine, ont conduit les choses, et sans le vouloir bien probablement, à une grande guerre. S'il y eût eu alors une conférence, qui peut croire qu'il en serait arrivé ainsi? Si l'empereur Nicolas, dont toute la politique était fondée sur l'impossibilité prétendue d'une alliance entre la France et l'Angleterre et sur le concours qu'il attendait de la Prusse et de l'Autriche, eût pu être averti à temps des véritables dispositions de l'Europe, n'aurait-il pas été arrêté à temps aussi avant de s'engager jusqu'au point où son orgueil n'a pu reculer? Cet orgueil, qui a joué un si grand rôle dans

les causes de la guerre de Crimée, n'a pas pu être éclairé, tandis qu'il aurait pu l'être, et qu'il eût accepté une décision de l'Europe avec bien moins de froissement qu'il ne le pouvait faire dans une condition qui ne lui laissait pas d'autre alternative que de paraître céder au seul ascendant de la France catholique.

Quel autre instrument mieux qu'une conférence peut dénouer à l'avantage de tous les difficultés de la question syrienne? quel autre est capable de faire en sorte que les branches qui tombent tour à tour du vieil arbre des Ottomans ne se changent pas en autant de torches de discorde? quel autre peut aussi bien leur donner une greffe nouvelle, préparer et assurer le terrain pour leur transplantation, résoudre les épineuses questions de politique ou de droit international que soulèvent les opérations de ce genre, et que l'Europe n'évitera pas, parce qu'il ne dépend pas d'elle de remédier à la décadence de l'empire des Turcs?

Les fonctions de la nouvelle conférence ne seraient pas des sinécures. Aujourd'hui elle aurait à pourvoir aux affaires de Syrie et d'Arabie, demain à celles de Servie et du Montenegro, sous lesquelles se cachent des mystères qu'elle seule pourrait dévoiler et rendre impuissans pour le mal, tout cela sans préjudice de l'avenir et de ce qui est à craindre en Bosnie et en Bulgarie, où il paraît qu'il y a aussi des causes de désordre qui sont à l'œuvre. La nouvelle conférence aurait encore à connaître de ces contestations délicates où les puissances européennes sont engagées entre elles, tout en ayant l'air de n'avoir affaire qu'à la Porte, laquelle n'en peut mais et est toujours jetée dans les plus grandes perplexités par les tiraillemens en sens contraires que lui font subir ses alliés. Ainsi on pourrait porter devant le conseil de l'Europe rassemblé la question encore pendante de l'isthme de Suez, et il faudrait bien dire enfin au monde les véritables motifs qui en retardent la solution. L'orgueil anglais n'a pas encore voulu les avouer, mais il serait bien forcé de le faire, et en attendant, puisque personne ni d'un côté ni de l'autre n'a voulu confesser la vérité, il me sera peut-être permis de dire ce que je crois qu'elle est.

L'opposition de lord Palmerston et de tous les ministères anglais à ce projet ne vient pas, comme on l'entend affirmer très souvent, d'un égoïsme qui serait aussi niais que condamnable, et qui se proposerait pour unique but d'empêcher le commerce des autres nations de se développer du côté de la mer des Indes. L'Angleterre et ses hommes d'état sont beaucoup trop éclairés pour ne pas savoir que si le percement de l'isthme de Suez doit produire quelques bénéfices pour le commerce, ce sont surtout le commerce anglais, la marine marchande anglaise, qui recueilleront ces bénéfices. S'il n'y avait que ce côté à voir dans la question, il y a longtemps que les Anglais

seraient aussi favorables à l'entreprise qu'ils lui sont opposés. Malheureusement il y a aussi, à côté de la question commerciale, une question de guerre et de budget qui est le véritable nœud de la difficulté, et qu'il faut exposer en peu de mots. En creusant de Péluse à Suez un canal qui aurait vingt-cinq pieds de profondeur d'eau sur une largeur qui n'excéderait pas plus de deux ou trois cents pieds sur la plus grande partie du parcours, on ouvrirait un passage qui ne serait pas seulement praticable aux bâtimens du commerce, mais aussi aux plus grands bâtimens de guerre, et c'est là le motif de l'opposition anglaise. Supposez en effet qu'une flotte de six ou huit vaisseaux de ligne, étant de connivence avec le pacha d'Égypte et ayant réussi à dérober seulement douze heures de marche à la flotte de Malte, s'introduise dans le canal, et voyez tout de suite ce qu'elle pourra faire! Si les défenses de la terre ne lui paraissent pas suffisantes pour arrêter la flotte qui la poursuit, elle fait en quelques instans dans le canal des dégats qui le rendent impraticable pour plusieurs mois, et pendant tout ce temps elle est maîtresse des mers de l'Inde et de la Chine, où elle peut causer impunément à l'Angleterre et à son commerce des dommages incalculables. La marine marchande est à sa discrétion, comme le sont aussi les rades et les ports et les villes d'Aden, de Bombay, de Madras, de Pointe-de-Galle, de Singapore, de Hong-kong, etc. Elle aura pu tout détruire avant qu'il n'arrive par le cap de Bonne-Espérance des forces capables de la combattre, et peut-être, en insultant le littoral indien, réveillerait-elle l'insurrection, qui a coûté plus d'un milliard et des peines infinies avant qu'on ait pu en devenir maître.

Faut-il, pour parer à l'hypothèse très admissible d'un pareil coup, se mettre à fortifier encore les côtes de l'Inde et les établissemens de l'Indo-Chine? Mais ce serait une affaire de plusieurs centaines de millions! Or cette année le budget de la métropole ne paie pas ses dépenses, celui de l'empire indien est en déficit de quelque chose comme 300 millions, et il est sûr que ce déficit va se reproduire pendant plusieurs années encore. D'ailleurs ces fortifications n'offriraient toujours que des garanties incomplètes. Il faudrait de plus augmenter les garnisons de l'Inde et de ses dépendances; il faudrait surtout entretenir dans l'Océan-Indien une flotte beaucoup plus considérable que celle qui suffit aujourd'hui à y faire la police. Or combien tout cela représenterait-il encore de millions de dépense annuelle? Et une fois tout cela fait, serait-on sûr de n'avoir pas toujours à courir le même danger?

Telle paraît être la véritable clé de l'opposition que le gouvernement anglais n'a pas cessé de faire à ce projet, et je confesse que, si j'étais citoyen anglais, je trouverais les motifs de cette opposition très plausibles. Il me semble même qu'il est équitable de les

voir prendre en considération, et qui peut le faire mieux qu'une conférence des grandes puissances ? N'est-ce pas elle seule qui serait capable de résoudre les difficultés que soulève cette entreprise? Resterons-nous longtemps encore dans la situation actuelle, qui nous présente le spectacle peu digne d'une grande puissance comme l'Angleterre empêchant de faire ce qu'à tort ou à raison la plus grande partie du commerce de l'Europe regarde comme un travail d'utilité universelle, en forçant la Porte, qui n'est pas elle-même moins favorable que les autres au projet, à laisser dire sans protester qu'elle le considère comme contraire à ses intérêts? C'est une comédie qui n'a rien d'honorable pour personne, mais on ne voit de moyen de la faire cesser que par une réunion des conseils de l'Europe.

Il y aurait peut-être mieux encore à faire et à espérer. Si, comme on aime à le croire, les protestations d'amour pour la paix et de dévouement aux intérêts généraux que nous font entendre les gouvernemens de l'Europe ont quelque réalité, il y a des choses auxquelles ils pourraient se prêter au grand avantage de tous et que leur concours seul permettrait d'accomplir. Telle serait par exemple la construction d'un chemin de fer de Belgrade à Bassora, lequel, à mon gré, devrait rendre au moins autant de services au développement des intérêts européens vers l'extrême Orient que ne le fera sans doute jamais le percement de l'isthme de Suez. Seulement il s'agit de trois ou quatre mille kilomètres à construire; c'est une entreprise qui est tout à fait au-dessus des forces et du crédit de l'empire ottoman. Dans la position des choses, il y a même des raisons de croire que les efforts isolés d'aucun gouvernement ne pourraient la mener à bien. Il faudrait une entente commune, ne fût-ce que pour trouver les capitaux nécessaires à un si grand travail, et cette entente, elle ne pourrait s'établir que dans une conférence qui deviendrait une sorte de syndicat européen. Mais quel intérêt n'aurait pas aujourd'hui l'Europe à mettre Paris et Londres à dix ou douze jours de Bombay? Quelle source de richesses, de lumières et de civilisation serait ouverte à travers tant de pays aujourd'hui déshérités et barbares!

Il y a donc juste raison de dire que, dans toutes les hypothèses, la réunion d'une conférence siégeant en permanence pour veiller sur les affaires de l'Orient n'est pas contestable en principe ni en droit, qu'elle n'est contraire aux intérêts avouables d'aucune puissance, que, bien loin de là, elle serait appelée à rendre à toutes les services les plus considérables, et qu'elle serait enfin le moyen le plus propice à la conservation de la paix générale, aussi longtemps qu'elle pourra être conservée.

IV.

En résumé, l'explosion qui vient de se faire en Syrie n'est malheureusement pas un accident isolé, mais le symptôme d'une situation générale à laquelle il faut aviser. — Toutes les hypothèses qui ont été avancées jusqu'ici avec le but avoué de conserver l'autorité nominale du sultan sur la Syrie ne présentent pas de garanties suffisantes pour l'établissement d'un gouvernement quelque peu digne de confiance dans cette province; par suite de sa constitution ethnologique, il est impossible de trouver les élémens de ce gouvernement dans le pays lui-même. — Pour constituer ce gouvernement, il ne faut pas songer, quoique la majorité des habitans soit de religion mahométane, à aucun musulman, attendu qu'il ne saurait tirer de nulle part ni d'aucun des princes de sa religion les secours qui seraient indispensables à l'assiette d'un gouvernement. — L'Europe seule serait capable de fournir ces moyens, et par suite, la Syrie étant regardée en droit comme un bien tombé en déshérence, il y a lieu, dans l'intérêt général, d'instituer un prince chrétien et de race européenne en Syrie malgré les scrupules que peut inspirer la considération du droit écrit. — Depuis trente ans et plus en effet, comme il est prouvé par l'exemple de l'Algérie, de Tunis, de la Grèce, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie, la vie se retire des extrémités de l'empire ottoman, et il n'est au pouvoir d'aucune combinaison humaine de l'y faire rentrer. — Le monde n'a pas à regretter les distractions qui ont été déjà faites à ces extrémités malades et abandonnées de l'empire ottoman, tandis que d'un autre côté il n'a pas réussi, soit par les événemens de 1840, soit par la guerre de Crimée, à restituer à cet empire la vitalité qui l'abandonne. — Le choix à faire d'un prince ne peut être déterminé autrement que par une conférence des grandes puissances. — Enfin il serait d'une bonne politique de rendre cette conférence permanente pour la discussion des affaires de l'Orient; ce serait encore le meilleur moyen de prévenir les surprises qui menacent la paix générale, d'épargner à la Porte et au monde une grande partie des embarras qui naissent de l'isolement réciproque où se tiennent les puissances relativement à cette question, comme aussi de rendre d'immenses services à la civilisation et aux intérêts de toutes les nations européennes ou asiatiques.

En finissant, je ne saurais m'empêcher de protester contre les clameurs inconsidérées qui, à chaque convulsion de l'empire ottoman, s'élèvent, et en France plus mal à propos qu'ailleurs, pour demander l'extermination ou l'expropriation des Turcs. On peut admettre que dans les dépendances du vaste empire où les Osmanlis n'ont jamais

fait que passer les armes à la main, comme c'est le cas en Syrie, l'Europe se croie en droit d'intervenir pour combler le vide que laisse leur impuissance actuelle; mais dans les pays qu'ils occupent réellement, dans les provinces de l'Asie-Mineure et de l'Europe où ils sont encore en nombre, où ils sont encore capables de maintenir leur prépondérance pendant de longues années, à moins que les intrigues secrètes de leurs voisins ne rendent leur gouvernement impossible, provoquer leur ruine et leur expropriation, c'est provoquer l'iniquité la plus manifeste. Solliciter l'expulsion des Turcs au nom de la civilisation, c'est faire à la civilisation elle-même l'injure la plus cruelle, car le plus grand honneur de la civilisation, c'est de protéger les faibles et d'assurer leurs droits contre les forts. A-t-on d'ailleurs quelque motif raisonnable d'espérer qu'après l'expulsion des Turcs sortirait des races qu'ils dominent aujourd'hui quelque semblant de civilisation supérieure et surtout d'indépendance nationale? Bien au contraire, l'Osmanli est seul capable de maintenir encore dans les parties de son empire qu'il habite une apparence d'ordre public. Cela est douloureux à dire, mais cela n'est malheureusement que trop vrai, les races qu'il a assujetties sont atteintes au même degré que lui des vices qui l'ont réduit à l'état où nous le voyons aujourd'hui. Il conserve cependant des qualités qu'on ne trouve pas chez elles. Quel est le voyageur qui est revenu de l'Orient sans attribuer au Turc l'avantage en matière de probité et de loyauté individuelles? Qui lui conteste la supériorité militaire et une autre vertu qu'il est peut-être seul à posséder dans l'empire, la vertu de l'obéissance? Laissez disparaître le Turc, et, comme le disait en 1853 lord John Russell à la chambre des communes, vous êtes sûrs de le voir remplacé par la plus épouvantable anarchie, par une anarchie qui ne trouvera sa fin que dans la conquête étrangère. Or provoquer la ruine du sultan pour ajouter une province aux états du roi Othon, pour donner la Servie, la Bosnie, l'Albanie et je ne sais quelles autres parties de territoire encore à l'Autriche, pour établir l'Angleterre en Égypte et pour faire régner la Russie à Constantinople, c'est travailler inconsidérément contre les intérêts de la France et pour l'avantage de ses rivaux, sinon même de ses ennemis. Je défie cependant que l'on me montre aucun autre dénoûment probable à la catastrophe qui produirait un effondrement subit de l'empire ottoman.

Et puisque je suis sur ce terrain, je voudrais bien dire encore ce que je pense d'une illusion avec laquelle je vois qu'on mène chez nous l'esprit public. Sous couleur de chevalerie, on entraîne trop facilement notre amour-propre abusé à croire qu'en notre position de peuple qui se dit avec assez peu de modestie à la tête de la civilisation, comme aussi en notre qualité de protecteurs des chrétiens

d'Orient, nous devons provoquer à nos risques et périls la ruine des Ottomans pour élever à leur place les descendans d'Alcibiade et de Périclès, les fils d'Athanase et de Jean Chrysostome. Ils nous paieraient, comme ils sont censés nous payer déjà, en reconnaissance. La reconnaissance politique des peuples! je ne connais pas de plus fausse monnaie sur la terre ni de plus grande déception, si ce n'est celle qui porte un peuple à s'attribuer vis-à-vis des autres des droits à une reconnaissance qui ne lui est pas due. Telle est cependant notre position à l'égard des douze ou quinze millions de chrétiens grecs qui contribuent à peupler l'empire ottoman. Nous les regardons le plus souvent comme nos obligés, tandis qu'en réalité ils ne nous doivent que bien peu de reconnaissance, et cela depuis une quarantaine d'années seulement. Auparavant l'attitude de la France vis-à-vis d'eux n'a été que celle de l'indifférence, quand encore elle n'a pas été hostile. Le titre de protecteurs des chrétiens du Levant, qui appartient officiellement dans l'empire turc aux souverains de la France depuis Louis XIV, ne s'est guère jamais appliqué, en fait et en droit, qu'aux cent mille Maronites catholiques du Liban. Le mot était très pompeux, mais la chose était très petite. Notre droit de protection n'a même jamais compris les catholiques de la Turquie d'Europe; c'est l'Autriche qui les a sous son patronage officiel, et c'est à ce titre qu'en 1853 encore elle envoyait le prince de Leiningen porter des réclamations à Constantinople en faveur des Albanais catholiques. D'ailleurs, si les chrétiens grecs d'Orient ne nous doivent que bien peu de chose et depuis bien peu de temps, en revanche ils ont contre nous des griefs qui remontent au temps des croisades, lorsque les compagnons de Godefroi de Bouillon traitaient leurs empereurs et leurs évêques avec le mépris dont les chroniques nous ont conservé le souvenir, lorsque Baudouin, comte de Flandre, était proclamé empereur à Constantinople, et partageait entre ses associés les provinces qui restaient encore à l'empire grec. Depuis lors jusqu'à Navarin, ils n'ont connu la fille aînée de l'église latine que comme l'alliée de leurs maîtres ottomans, ce qu'elle a en effet été depuis François I[er] jusqu'à nos jours, ou comme une rivale qui les dédaignait et ne s'occupait d'eux que pour obtenir quelques priviléges à leurs dépens. La Russie seule a fait preuve à leur égard d'une bonne volonté active, et c'est pour elle seule qu'ils se sentent quelque sympathie, ainsi qu'ils nous l'ont si bien montré pendant la guerre de Crimée. Ils lui sont d'ailleurs alliés par la race aussi bien que par la religion, la très grande majorité d'entre eux étant d'origine slave. Aussi n'est-il pas de mystification plus complète dont nous puissions être les victimes que celle qui parviendrait à nous persuader qu'en provoquant une révolution dans l'Orient nous fini-

rions par faire rendre leur héritage légitime aux petits-neveux de ces beaux génies à qui l'esprit humain doit ses plus belles conquêtes. C'est tout au plus si l'on peut croire qu'il s'en trouve encore quelques-uns autre part que dans certaines îles de l'archipel. Quant aux autres, je doute qu'ils soient attachés autant que nous à ces glorieux souvenirs, et je ne sais pas de quiproquo plus vraisemblable à supposer que celui qui pourrait naître au sujet du nom de Platon entre un Grec de nos jours et un homme de notre Occident, celui-ci ne pensant qu'à l'immortel auteur du *Phédon*, celui-là ne songeant qu'à un saint de son calendrier qui prie dans le ciel pour l'abaissement de l'église latine.

Je vois donc en définitive que, dans le cas d'un partage de l'empire ottoman, la part des autres est toute faite; mais je ne vois pas celle de la France, car je ne saurais accepter comme digne d'elle l'hypothèse par suite de laquelle, invoquant comme un grief le dérangement produit dans l'équilibre européen par ce qui serait devenu la proie des autres, la France se croirait en droit d'aller chercher querelle aux Allemands pour leur arracher à coups de canon une compensation sur la rive gauche du Rhin. La plus belle fin de cette croisade entreprise au nom du christianisme et de la liberté serait donc d'aboutir à faire changer les rayas de maîtres et à rendre inévitable une horrible effusion du sang chrétien. Encore même, si, écartant les principes de la morale et du droit, on accorde que la France puisse réussir dans un projet qui paraît cependant si téméraire, y trouverait-elle une compensation suffisante aux éventualités de l'avenir? Cinq ou six millions de Français de plus, ce serait sans doute un accroissement de force réel; mais que serait-ce dans la balance de l'avenir qui nous attend, qui nous presse déjà? Il faut bien se dire en effet que si l'Angleterre pèse aujourd'hui dans les destinées du monde du poids de plus de 200 millions d'hommes, la Russie comptera à la fin du siècle 100 millions de sujets, que les États-Unis seront alors puissans de plus de 100 millions de citoyens, et que si nous voulons transmettre à nos enfans le rang que nos pères nous ont laissé dans le monde, ce n'est pas à conquérir quelques dizaines de lieues carrées autour de nos frontières que nous pouvons dépenser utilement notre force et notre esprit d'entreprise. C'est d'un autre côté qu'il faut tourner notre ambition. Le mouvement qui entraîne avec une si merveilleuse puissance les peuples de race européenne à la conquête de tout l'univers devrait ouvrir les yeux à tous les Français et leur faire voir que le pire de tous les calculs serait celui qui, en les désintéressant eux-mêmes du mouvement général, ferait de nous tout simplement les dupes des autres, et préparerait leur grandeur en consacrant notre amoindrissement.

XAVIER RAYMOND.

MLLE DU PLESSÉ

I. — CLOTILDE.

Ce fut après une brillante saison passée au milieu de folies et de mascarades, dans le premier froid de la satiété, le matin, c'est-à-dire au début d'une journée qui promettait d'être maussade et triste jusqu'à la mort, ce fut, dis-je, en un pareil moment que Descroizilles s'avisa de penser que son oncle Thomas était encore de ce monde et qu'il se mit en tête de l'aller voir. L'entreprise n'était pas aisée, car, sans être précisément indigne de son siècle, l'oncle Thomas ne goûtait que médiocrement les nouveautés, et s'il avait entendu parler de chemins de fer dans son canton, une juste défiance l'en aurait aussitôt fait sortir. Il fallut donc que, pour arriver jusqu'à cet excellent homme, Descroizilles fît vingt lieues dans une boîte roulante qui n'était pas sans analogie avec le coche d'autrefois, ce bon coche que nous pleurons comme tant de choses lentes, monotones et douces, qui nous laissaient au moins le temps de vivre. Lorsque la boîte s'engagea dans les rues herbeuses et muettes de Nozay-sur-Vesle, ce fut un épouvantable concert de coups de fouet, de hennissemens et de jurons : le postillon et les haridelles s'étaient donné le mot pour faire du tapage, si bien que la population effrayée de la petite ville bretonne courut aux fenêtres. L'oncle Thomas, quant à lui, se tenait sur le seuil de sa porte, en grand habit vert, essuyant du dos de sa main ses yeux, qui voulaient rester secs et n'en laissaient rouler sur ses bonnes joues que de plus grosses larmes. Il ne fit qu'un saut de la porte au cou de son neveu : si celui-ci n'avait pas crié, il l'aurait étouffé sur l'heure. Après cette chaude embrassade, il saisit son *Parisien* par le bras et l'entraîna jusque dans son beau salon tapissé d'un papier peint qui représentait des sujets de chasse, meublé d'a-

cajou massif et de velours amaranthe. Là, il le fit asseoir devant lui ou plutôt entre ses jambes et ne put s'empêcher d'abord de lui caresser un peu le menton, où la barbe avait bien poussé depuis quatre ans qu'il ne l'avait vu; puis il l'admira quelque temps sans lui rien dire, en s'écartant et en clignant les yeux comme un peintre qui veut juger de l'effet de son œuvre.

— Ma foi! c'est bien lui! c'est Descroizilles! s'écria-t-il enfin de sa voix allègre et déjà un peu cassée; c'est bien toi, mon pauvre enfant. Il me semble que le soleil vient d'entrer ici tout à l'heure! La belle chose que la jeunesse pour égayer les vieilles gens! Depuis quatre ans que tu ne m'es venu voir, si je t'avais tenu par les oreilles... Hé! hé! monsieur le coquin, on s'amusait là-bas avec les belles dames?... Non... Allons! point de menteries, taisons-nous plutôt. Dis-moi, mon garçon, sais-tu bien que te voilà sur le haut de la montagne, et que tu regarderas bientôt du mauvais côté? Tu as eu tes vingt-cinq ans à la Chandeleur! Qu'as-tu fait jusqu'à présent?

A cette question, qu'il n'attendait guère, Descroizilles rougit un peu.

— Ce que j'ai fait? Je ne sais trop. Vraiment, il est toujours temps de faire quelque chose, balbutia-t-il. Ce que j'ai... Mais vous vous moquez de moi, mon oncle. Parbleu! jusqu'à présent je n'ai rien fait.

L'oncle Thomas partit d'un gros rire qui résonna dans le salon comme du plain-chant dans une église.

— Hé bien! dit-il, tu peux continuer.

Et comme Descroizilles le regardait avec un reste de méfiance.

— Là, là, reprit-il en riant aux larmes, n'ouvre pas de si grands yeux. Sabre de bois! (l'oncle Thomas affectionnait ce juron innocent) ce que je dis est clair. Continue de ne rien faire, puisque tu en as le moyen. Monsieur Descroizilles, mon neveu, je vous montrerai demain vos comptes de tutelle, et vous verrez si je m'entends à arrondir le bien d'autrui. Je suis bien aise de t'apprendre que je t'ai acheté une nouvelle métairie, ce qui t'en fait neuf. Te voilà riche: amuse-toi, mon garçon. Seulement, vois-tu, il ne faut pas trop aimer les dames. Et là-dessus allons dîner.

Le lendemain, en s'éveillant dans la grande chambre et le grand lit que lui avait fait préparer l'oncle Thomas, Descroizilles ne fit aucune difficulté de s'avouer qu'il était le plus heureux des hommes. Le temps lui parut clair et gai. L'ange du sommeil s'était complu à verser les plus doux de ses pavots sur cette tête échauffée : Descroizilles avait fait d'excellens rêves. Il s'habilla prestement et descendit au jardin. — Bon! disait-il en se promenant au pied de la maison. Je me reconnais ici! Ces bancs de bois sont mes amis, ces arbres-là sont de ma famille. Ah! voici le coin de la terrasse où j'ai passé dix

ans entiers à jouer aux billes, un jeu qui forme la jeunesse. J'entends encore mon oncle me dire : Ne te fais pas de chagrin, petit; prends du bon temps; la vie est courte. Et puis il se mettait à pousser les billes avec le marmot. Ah! cher oncle Thomas, que vous avez bonne grâce aujourd'hui à me reprocher de ne rien faire!

Tout en poursuivant sa promenade, il se mit à considérer cette vieille demeure où son enfance s'était écoulée si paisiblement entre son oncle et ses billes. C'était une vaste et lourde maison bâtie de pierres grises; suivant la mode du pays, on avait peint un liseré blanc autour de chaque pierre, si bien que la façade présentait à l'œil une infinité de carrés qu'il ne pouvait supporter longtemps sans fatigue; toutes les fenêtres avaient un rebord de granit en guise d'ornement; le faîte même était entouré d'une large corniche ronde qu'il portait comme un énorme bourrelet, pour le cas prévu sans doute où l'excès de sa masse viendrait à entraîner la maison par terre. Cette construction naïve avait l'aspect et les dimensions d'un couvent, avec quelque chose de plus monotone. — Descroizilles ne s'étonna point d'avoir si largement respiré pendant la nuit, et il pensa que dans un pareil logis son oncle devait avoir ses coudées franches, seul avec sa servante et son valet.

A ce moment, l'oncle Thomas mit le nez à la fenêtre de sa chambre.

— Eh bien! Tomy, cria-t-il à son neveu, est-ce que tu t'ennuies déjà? Dis-moi, si tu essayais d'aller te promener un peu plus loin, mon garçon, tu gagnerais de l'appétit. Et puis, vois-tu, il faut prendre de l'exercice.

— Prenons donc de l'exercice, répondit Descroizilles en souriant. Vous avez raison.

Le jardin de l'oncle Thomas se composait de trois terrasses d'inégale largeur qui communiquaient entre elles par des escaliers un peu raides, il est vrai, mais fort bien entretenus. La première, qui s'étendait devant la maison, était sablée, ratissée chaque matin, ornée de lauriers, de figuiers et de myrtes verdoyans, qui poussent en pleine terre sous la molle atmosphère de cette province. La seconde terrasse était le jardin même, parterre et potager tout à la fois, patrie des grands lis et des grandes asperges; la troisième, terminée par une allée de tilleuls, s'élevait à peine au-dessus de la rivière. La Vesle, à cent pas en amont, se heurtait contre un barrage et un moulin; l'eau se tordait sous les roues, descendait en tournoyant le long de la rive, et reprenait en chantonnant sa course régulière. Descroizilles, en arrivant sous les tilleuls, avisa du premier coup un petit bateau plat qui se balançait parmi les herbes du bord et qu'il avait aimé autrefois à l'égal au moins de ses billes. Il s'y jeta après avoir détaché l'innocente amarre qui le retenait à un tronc d'arbre, et, l'ayant porté d'un seul effort au milieu du courant, il

ne songea plus qu'à se laisser aller à la dérive. La Vesle, alerte et joyeuse, continuait de courir entre les jardins et une belle prairie dominée par une colline rocheuse; çà et là, entre les rochers, se dressaient des chênes gigantesques dont les vieilles têtes brunissaient, avant de verdir, aux approches de mai : il y avait déjà quelque chose de plus chaud, de plus léger dans la lumière matinale, et comme un frémissement dans le bleu du ciel. Descroizilles, pour rien au monde, n'aurait touché aux avirons; la rivière, en l'emportant, le berçait d'un mouvement cadencé qui le poussait à une paresseuse rêverie : il se coucha dans le fond de la barque. Il atteignit ainsi le bout de la prairie, s'engagea sous les arches minées d'un vieux pont qui la reliait à la ville, longea les rocs verdâtres sur lesquels l'église paroissiale était assise, passa sous l'ombre de ses contre-forts et de ses piliers, et vit les gargouilles du toit grimacer au-dessus de ses yeux. Tout à coup, sur la rive opposée, il entendit de grands cris : quelqu'un le hélait et l'avertissait de se tenir sur ses gardes, il se releva. L'étourdi Descroizilles avait oublié que le jardin de son oncle était précisément situé entre deux moulins. La Vesle, naguère si tranquille, commençait à bouillonner autour de la nacelle, que le courant avait saisie et entraînait comme une plume; mais, bien qu'il ne sût point s'il avait ou non du courage, le neveu de l'oncle Thomas ne perdit pas la tête : quelques vigoureux coups d'avirons le mirent hors de danger, et il continua de ramer pour remonter la rivière. Son oncle l'attendait sous les tilleuls.

— Parbleu, mon garçon, lui dit-il, je pense que tu as joliment rempli ta première matinée.

— Je le crois bien, fit Descroizilles, il s'en est même fallu de peu que je ne m'évitasse l'embarras de remplir la seconde.

Mais le bonhomme ne l'entendit pas, il passa son bras sous le sien.

— Là-dessus, dit-il, allons déjeuner.

L'oncle Thomas ne ressemblait en aucune façon à son neveu, qui ne faisait jamais rien, car il se trouvait toujours quelque chose à faire. C'est pourquoi il se retira après le déjeuner, sous prétexte de régler ses comptes de la veille. Resté seul, Descroizilles regarda la pendule du coin de l'œil : elle marquait dix heures, et l'on ne dînait qu'à cinq; il se sentit un commencement d'inquiétude. Le ciel ne s'était pas obscurci depuis le matin : il eût fait beau se promener au soleil, mais on n'aime pas toujours la promenade. Il y avait, en demeurant à la maison, trois moyens de tuer le temps : bâiller, sommeiller ou lire. Après quelques minutes de réflexion, Descroizilles choisit le troisième.

La bibliothèque de l'oncle Thomas n'avait pas du tout l'aspect d'une bibliothèque pour rire, et ce ne fut pas sans hésiter que le jeune homme porta la main sur ces rayons d'une profondeur in-

connue. Le premier étage de l'édifice renfermait les livres de piété : il y avait là de quoi convertir plus de pécheurs que n'en a jamais possédé la ville de Nozay-sur-Vesle, où l'on pèche pourtant volontiers. Descroizilles passa au deuxième étage, c'étaient les romans. Les dames de la ville ne manquaient jamais de puiser du même coup aux deux étages, afin d'avoir à la fois l'antidote et le poison.

La première boîte à poison qu'ouvrit Descroizilles était le divin *Rob-Roy*, mais le tome premier manquait. Ce fut en soupirant que Descroizilles le remit sur les tablettes après avoir longtemps cherché le volume absent. Un souvenir confus commençait à se faire jour dans son esprit. — Ah! Diana Vernon, belle et capricieuse Diana, pensa-t-il en soupirant, mon oncle ne vous connaissait point; il ne savait pas ce qu'il faisait.

La mémoire lui était entièrement revenue; il se rappelait maintenant les destinées curieuses de cette bibliothèque, qui avait été celle de son grand'père. Après la mort du bonhomme, autant par un scrupule de dévotion que par mépris pour un genre qu'il traitait de frivole, l'oncle Thomas, impitoyable comme un érudit et un latiniste, avait relégué tous les romans au grenier. C'est là que, cinq ans auparavant, lors de son dernier voyage à Nozay-sur-Vesle, Descroizilles lui-même était venu recueillir pieusement tout ce qui n'avait point servi jusqu'alors à flamber les volailles, et qu'il avait réintégré dans la bibliothèque, avec les honneurs de la guerre, les pauvres proscrits mutilés et dépareillés. Il lui fallut donc bien des recherches pour rencontrer un roman complet, mais enfin il le rencontra. C'était celui d'un homme qui a eu le malheur d'écrire un chef-d'œuvre, d'où il suit que le reste de ses œuvres, injustement déprécié, est à peu près tombé dans l'oubli, *le Doyen de Killerine*, de l'abbé Prévost. Tomy redescendit, sa précieuse trouvaille à la main.

Mais à peine était-il assis devant la maison, sur un banc de bois, au milieu des myrtes, qu'il entendit un épouvantable tapage et qu'il vit trois enfans se précipiter dans le jardin. C'étaient deux petites filles, dont l'aînée n'avait pas huit ans, et un jeune garçon sortant du maillot; mais ils étaient bien dépourvus tous les trois des grâces de l'enfance. Trapus, lourds et gauches, avec des chevelures sauvages, des physionomies épaisses et rougeaudes, ils s'avançaient en faisant claquer leurs grosses mains l'une contre l'autre et en criant. Depuis leur irruption subite, qui d'abord lui avait fait presque peur, tant il était loin de s'y attendre, Descroizilles ne les perdait pas des yeux. Il lui venait, en les regardant, de folles idées. — D'où cela peut-il bien sortir? se demandait-il. Peste! trois enfans! Est-ce que l'oncle Thomas aurait vraiment trouvé sa maison trop grande et...

Il se ravisa néanmoins en pensant que ces trois marmots n'a-

vaient point du tout l'air de porter en eux le sang privilégié des Descroizilles, qui avaient toujours été assez beaux, et il voulut se remettre à lire; mais les marmots, de leur côté, avaient commencé à jouer. Leur jeu consistait à se dresser sur la pointe des pieds, à agiter les bras et à pousser à l'envi des cris sans nom, comme de certains volatiles, quand ils sont de belle humeur. — Morbleu! s'écria Descroizilles en se levant, voilà des enfans trop laids!

Il prit le parti de se réfugier dans le second jardin. Là, ne voyant pas de banc, il s'assit bravement sur le sable, au milieu de l'allée, et rouvrit son livre. Le début l'intéressait. Ce bon Patrick, comme tous les êtres doux et sages, victime de ceux qu'il aimait, avait déjà trouvé le chemin de son cœur. Ces pages délicates et simplement émues l'attachèrent bientôt à un tel point qu'il cessa d'entendre les cris inhumains des enfans sur la terrasse. Il avait dévoré presque tout le volume, quand tout à coup on le frappa sur l'épaule. C'était l'oncle Thomas, qui avait achevé de régler ses comptes.

— Dis-moi, Tomy, lui demanda l'excellent homme, es-tu toujours bon latiniste?

C'était décidément une habitude prise que ces interrogations imprévues qui terrassaient les gens et les faisaient demeurer sans réponse.

— Si je suis toujours bon latiniste! reprit Descroizilles, au comble de l'étonnement. Peuh!

— Eh bien! mon garçon, reprit le vieux Thomas en se frottant les mains, viens donc avec moi; nous expliquerons un morceau d'Horace. Cela te fera plaisir.

Descroizilles n'avait jamais aimé l'étude, mais il ne détestait pas non plus les belles choses, et le latin d'Horace est assurément de celles-là. Il se mit à rire et suivit son oncle dans la maison. Les trois terribles marmots avaient quitté le terrain, et, ne les voyant plus, il cessa de penser qu'ils étaient au monde. C'est pourquoi la délicate question qu'il s'était promis de poser à son oncle resta dans le coin de son cerveau où il l'avait préparée. On s'en alla expliquer Horace.

Au bout d'une heure de cette singulière récréation, l'oncle Thomas se rappela tout à coup qu'avant le dîner il devait aller rendre visite à son notaire. Descroizilles, quant à lui, n'hésita point à rendre une seconde visite à la bibliothèque, et, saisissant d'une main impatiente le tome deuxième du *Doyen de Killerine*, il retourna au jardin. Les trois enfans avaient reparu : ils étaient précisément assis devant la maison, sur le banc, parmi les myrtes, tenant chacun une tartine de confitures. La confiture seulement avait quitté les tartines pour passer sur les visages. En revoyant Descroizilles, ils devinèrent l'ennemi, et, se prenant tous trois par la main,

ils commencèrent à crier. Descroizilles s'enfuit en se bouchant les oreilles. Par bonheur il retrouva dans l'autre jardin sa place sur le sable, et s'y arrangea de son mieux pour n'être plus troublé dans sa lecture; mais il ne l'avait pas encore reprise, qu'une grêle de projectiles inattendus tombait sur le volume et sur la main qui le tenait. Il se retourna : les trois enfans étaient rangés en bataille sur les marches de l'escalier qui faisait communiquer les deux jardins, et s'amusaient innocemment à lui lancer des cailloux. Descroizilles poussa une sourde exclamation de colère, mais il n'essaya nullement de résister aux agresseurs : au contraire il battit en retraite et ne s'arrêta que dans le troisième jardin, sous le couvert naissant des tilleuls, au bord de l'eau. Là, il s'assit sur la berge, inquiet, exaspéré, n'osant rouvrir son livre; il lui semblait que les cris des petits monstres se rapprochaient de sa cachette. — Mordieu! se dit-il, c'est trop fort; je crois qu'ils viendront jusqu'ici...

Il n'avait pas achevé, qu'il recevait un caillou sur son chapeau. Les trois enfans lui apparurent rangés sur le second escalier, dans le même ordre de bataille. La patience lui échappa tout à fait : il bondit, arracha une petite branche à l'un des arbres, la dépouilla prestement de ses feuilles, et, cette verge à la main, se mit à la poursuite de ses trois persécuteurs. Les deux petites filles avaient pris la fuite; le bambin seul attendait l'engagement de pied ferme, en brandissant sa tartine. Déjà Descroizilles était au haut des degrés, il allait l'atteindre, quand il recula tout à coup, et la verge tomba de ses mains : l'enfant n'était plus seul, une femme accourait à lui et le rejoignait, une jeune femme, plutôt une jeune fille. Elle le prit par la main. — Méchant enfant! lui dit-elle, pourquoi êtes-vous venu jusqu'ici ennuyer monsieur?

Mais en même temps elle lançait à Descroizilles un certain regard qui parlait un langage de mère, et qui voulait dire : Il faut que vous ayez un bien mauvais cœur pour ne pas aimer les enfans et pour ne pas tout pardonner à celui-ci, qui est à moi.

Puis, lui ayant fait un salut tant soit peu sec et rancunier, elle reprit avec le marmot le chemin de la maison. En la suivant du regard, Descroizilles pensait à ces figures du Corrége qui sont d'une blancheur si lumineuse, que volontiers on les croirait éclairées par un rayonnement intérieur. C'est ainsi que cette jeune femme, non, cette jeune fille, venait de lui apparaître, blanche comme l'Antiope. Il lui sembla qu'elle était d'une parfaite beauté; ses yeux étaient bleus, ses cheveux blonds. Elle marchait lentement, mollement, avec l'abandon d'une grande dame et la légèreté de son âge. Certainement elle n'était point la mère de ces petits monstres, car elle n'avait pas plus de vingt ans; mais qui était-elle? Pourquoi habitait-elle dans cette maison? Qu'était-ce que ces enfans? A qui étaient-ils?

Et à son tour il remonta vers la terrasse. L'oncle Thomas revenait tout à point de chez son notaire.

— Mon oncle, lui dit gravement Descroizilles, cela n'est pas bien de vous être marié sans m'en avoir averti.

Jamais pareil coup de massue n'était tombé sur la tête du vieux Thomas. Il fit un pas en arrière, son bon visage en fut bouleversé, et il pâlit même un peu.

— Marié! dit-il. Ah! Descroizilles, y penses-tu?

— Votre femme est charmante, reprit celui-ci sans se départir de cet air sérieux qui faisait mourir le bonhomme; mais je vous dois la vérité, mon oncle, vos enfans sont à faire peur!

— Quelle femme? quels enfans? s'écria l'oncle Thomas en colère, que veux-tu dire? Es-tu fou? Peux-tu bien prendre plaisir à te moquer d'une vieille tête comme moi?

— Quelle femme? quels enfans? répéta Descroizilles d'une voix de plus en plus creuse. Levez donc les yeux, mon oncle, les voici.

Les trois enfans venaient de se montrer à une fenêtre du second étage. L'oncle Thomas les vit : il partit d'un de ces gros rires qui n'appartenaient qu'à lui.

— Diable de Tomy, dit-il, tu ne sais donc pas que je trouvais ma maison trop grande, et que j'en ai loué la moitié.

— C'est fort bien fait, répliqua Descroizilles. Et comment nommez-vous votre locataire?

— Parbleu! reprit l'oncle Thomas, M. du Plessé: tu le connais bien.

Descroizilles fit un signe négatif. — M. du Plessé, dit-il, soit! mais elle?

— Un grand chasseur, un gaillard, il boit sec. Oh! il a fait du bruit aux dernières élections... et ailleurs.

— Je vous entends, fit Descroizilles, c'est donc lui qui est marié?

— Quoi? qu'est-ce encore? que veux-tu savoir? interrompit l'oncle Thomas. Tu auras rencontré Clotilde, je le vois bien. Que ne le disais-tu plus tôt? C'est la fille de M. du Plessé, une bonne enfant.

— Peuh! fit Descroizilles, bonne? je ne sais trop. Elle a l'œil sévère. Mais qu'est-ce que cette fille-là peut faire des trois horribles marmots qu'elle traîne après ses jupes.

L'oncle Thomas haussa les épaules.

— Que tu es simple, Tomy! soupira-t-il. Elle les élève, puisqu'elle est leur sœur!

Ils firent tous deux quelques pas en silence, Descroizilles réfléchissait.

— Morbleu! mon oncle, s'écria-t-il tout à coup, savez-vous bien que Mlle du Plessé est fort jolie?

L'oncle Thomas s'arrêta court. Il regarda fixement son neveu, et mit sa main sur la sienne.

— Descroizilles, lui dit-il d'une voix solennelle, je t'ai déjà averti, mon garçon; il ne faut pas trop aimer les dames. Là-dessus, ajouta-t-il, allons dîner.

II. — L'ÉGLISE DE SAINTE-CROIX.

Descroizilles acheva décidément les aventures du doyen de Killerine. Il prit dans la bibliothèque un autre ouvrage, mais il le prit au hasard. Il y avait quelque chose dans l'air qui ne lui paraissait point favorable à la lecture, et il savait d'avance qu'il ne prêterait pas une attention bien soutenue à ce qu'il allait lire. Ce nouveau roman à la main, il vint s'asseoir sur la première terrasse, et il remarqua tout de suite qu'il se trouvait justement assis sous la fenêtre où Mlle du Plessé lui était apparue la veille avec les marmots. Cette belle personne ne se montra point : elle n'avait sans doute ce jour-là, non plus que les enfans, aucun besoin de respirer le grand air, et la croisée resta vide.

Descroizilles avait beaucoup réfléchi depuis la veille. Certes ce n'était pas dans l'ermitage de son oncle qu'il se serait jamais flatté de rencontrer une jolie femme; mais cette belle inattendue le faisait rêver, sans qu'il sût pourquoi, à toutes les femmes qu'il avait aimées. Il essaya d'abord de se dérober à cette avalanche de souvenirs : ce fut en vain, elle grossissait toujours; il en était de son cœur comme de ces instrumens mus par une manivelle qui ne s'arrête plus quand une fois on l'a lâchée. La manivelle ne lui fit point de grâce, il entendit tous les airs qu'il avait chantés autrefois.

— Tudieu! se disait-il, que cette musique m'ennuie! D'où me viennent aujourd'hui ces ritournelles? Je vois bien maintenant que j'ai passé le meilleur de ma vie à me tromper moi-même. Pourquoi ai-je été amoureux jusqu'à présent? pourquoi ai-je aimé Mme de B... par exemple? Bah! c'était la mode, l'univers entier l'a aimée, j'ai fait comme l'univers; il y a des femmes aussi qui ont leur étoile. Pouah! le monde est un grand menteur, et toi-même, Descroizilles, tu as bien menti. Pourquoi suis-je donc si mécontent et si content de moi depuis hier?

Il sortit et fit un tour dans la ville; mais ce qu'il aperçut en rentrant lui causa sans doute un bien vif plaisir, car il resta là tout court, le jarret tendu, les yeux démesurément ouverts, et regardant devant lui sans songer pourtant à avancer d'un seul pas. Il sentit même qu'un peu de rouge lui montait au front, et que son cœur, ce traître cœur, qui s'était si souvent égaré, s'avisait de battre plus vite. Or la cause d'un si surprenant effet, ce n'était rien moins que Mlle du Plessé elle-même assise au bord de la terrasse au milieu des trois marmots. Clotilde avait la tête nue; elle était habillée d'une

roble bleue qui faisait mieux ressortir l'éclat de son visage et de son cou; il y avait vraiment quelque chose de céleste dans sa rayonnante blancheur. Ces blanches créatures sont les étoiles de la terre.

Clotilde leva les yeux, l'aperçut et se mit à parler tout bas aux enfans : il devina qu'elle leur recommandait d'être sages. C'était donc qu'elle n'avait point oublié l'accès de colère où l'avaient jeté leurs charmantes espiègleries de la veille. Loin de là, elle lui en voulait encore, et, par peur de lui, elle retenait les marmots tout près d'elle. — Les petits singes, soupira Descroizilles, je le vois bien, il faudra les apprivoiser.

C'est pourquoi, retournant tout à coup sur ses pas, il courut jusque chez l'unique confiseur de Nozay-sur-Vesle, se bourra les poches de sucre de pomme, et revint lestement. Mlle du Plessé était toujours là; elle avait pris son ouvrage dans une grande corbeille posée près d'elle sur le sable : c'était une nippe d'enfant, quelque chose comme une robe ou une brassière, et Descroizilles ne put s'empêcher d'en froncer un peu les sourcils. L'idée lui vint que, si la veille elle avait pris la moindre attention à lui, elle allait, en le voyant, cacher cet ouvrage rustique qui trahissait trop ouvertement une ménagère, et il s'avança sans hésiter, une main sur le sucre de pomme, l'autre toute prête à se porter gracieusement jusqu'à son chapeau. Clotilde entendit le bruit de ses pas et le regarda; mais elle ne quitta point du tout sa brassière. Comme il la saluait, elle lui répondit par un mouvement de tête aussi sec pour le moins que sa révérence de la veille, et ce fut tout. Il ne songea plus ni au sucre de pomme ni aux marmots, et, rentrant brusquement dans la maison, il se mit à la recherche de l'oncle Thomas.

Enveloppé dans une sorte de robe de chambre piquée, ouatée, capitonnée comme la douillette d'un chanoine, coiffé d'un petit bonnet de velours mi-parti vert comme les feuilles et rouge comme le feu de l'enfer, ses lunettes d'argent sur le nez, l'oncle Thomas était assis au fond de sa chambre devant un grand bureau, à tiroirs et à secrets; si loin du monde ordinaire, si rempli de la lecture mystérieuse qu'il faisait en ce moment-là, qu'il ne s'aperçut point de l'arrivée de son neveu.

Descroizilles se laissa tomber bruyamment dans un fauteuil.

— Mon oncle, s'écria-t-il, ne me ferez-vous pas enfin la grâce de me conter l'histoire de la famille du Plessé?

L'oncle Thomas le considéra doucement, en clignant les yeux derrière ses lunettes.

— Mon garçon, répondit-il, je ne sais pas conter les histoires, et puis j'ai toujours considéré que le meilleur moyen de connaître les gens était de manger avec eux. Je te ferai donc dîner demain avec M. du Plessé. Vraiment, Tomy, je ne te croyais pas si curieux.

— Je dînerai demain avec M. du Plessé? répéta Descroizilles.

— Si tu le veux, fit l'oncle Thomas avec la même douceur, en lui montrant le livre qu'il lisait : c'était la *Cuisinière bourgeoise.* Tu vois que je fais le menu. Il aurait bien fallu te présenter à mon voisin. Ce dîner nous épargnera une première visite...

— Ah! s'écria Tomy, je pense que vous aurez aussi invité sa fille?

Le bonhomme ôta ses lunettes, et s'amusa longuement à en essuyer les verres; sa bonne figure pétillait de malice. — Ouais! dit-il enfin, si tu t'obstines à la poursuivre dans le jardin, comme tu le fais depuis deux heures, je t'en avertis, elle ne viendra pas.

Quand son oncle l'eut quitté, Descroizilles eut d'abord la fantaisie de compter les minutes qui le séparaient de ce fortuné moment où le lendemain on se mettrait à table. Il les recompta même plusieurs fois : ce fut à quoi il passa la soirée; puis, ce travail achevé, il gagna son lit afin de perdre la conscience du temps, qui ne semblait décidément s'écouler qu'à regret et défier son impatience. La même raison le décida le matin à entreprendre une longue promenade. Le mouvement du corps est bon pour apaiser les tumultes du cœur et des sens; c'est du moins la recette des sages, et Descroizilles s'en souvenait à propos. Il descendit donc par la grande rue de Nozay, déterminé à pousser jusqu'à la forêt voisine de la ville, marchant cependant bien moins vite qu'il ne se l'était promis, car, à mesure qu'il allait en avant, il se sentait une plus grande envie de retourner en arrière. Clotilde, à ce moment-là même, faisait peut-être son apparition sur la terrasse; peut-être perdait-il l'occasion non-seulement de la voir, mais de s'approcher d'elle, de lui parler, de pénétrer enfin dans cette âme dont la blanche enveloppe l'éblouissait et le faisait rêver si fort! Cette désespérante pensée l'arrêta tout court au bout de la rue sur le parvis de l'église de Sainte-Croix, dont il étudia les sculptures avec un soin tout particulier. La malheureuse menace de son oncle qui lui revenait en mémoire l'empêchait seule de regagner la maison. — Si le soir Clotilde n'allait pas venir! Et pourtant l'oncle Thomas, après tout, n'y entendait rien. Est-ce que les femmes ne sont pas toujours bien aises d'inspirer de la curiosité?

Et il allait revenir sur ses pas, lorsqu'en se retournant il aperçut à quelque distance une robe bleue qui le fit tressaillir. C'était bien Mlle du Plessé. Évidemment elle se rendait à l'église, car elle avait un livre de prières à la main. Descroizilles songea que, s'il avait continué de marcher, il serait à cette heure dans la forêt!

Cette fois Mlle du Plessé ne le vit point. Elle monta les degrés qui conduisaient au portail avec sa lenteur accoutumée, les yeux baissés, perdue déjà dans les langueurs de la prière. Décidément il y avait dans les richesses de sa taille et dans la noblesse adorable de sa tournure bien plus que de la grâce, quelque chose de cet air souve-

rain qui faisait dire des graves princesses d'autrefois qu'elles marchaient sur les nues, quelque chose aussi qu'elle semblait tenir de plus haut encore, une sorte de parfum mystique répandu sur toute sa personne, si bien qu'en voyant cette fille étrange, on se demandait si elle était faite pour se heurter le cœur aux amours de la terre, ou pour le noyer dans ceux du ciel. Ce matin-là, elle portait encore une robe bleue (ce n'était pas la même que la veille); elle était long voilée de blanc comme une novice. Cette forme blanche et bleue glissa mystérieusement dans le demi-jour de la nef; on aurait dit une des saintes femmes des vitraux, portant les couleurs virginales et subitement rendue à la vie terrestre.

Clotilde s'arrêta devant la grille qui fermait l'entrée du chœur: il ne manquait point de prie-Dieu ni de chaises tout autour d'elle, mais elle s'agenouilla sur les dalles. Descroizilles, n'osant la suivre jusque-là, s'arrêta au milieu de la nef. Ce qu'il venait de voir avait été pour lui une première révélation; il se reprochait de manquer de sens et de n'avoir pas deviné du premier coup que Mlle du Plessé était pieuse. « C'est la rose mystique, se dit-il; l'âme en est la fleur, et ce corps rayonnant en est la corolle. » Clotilde n'avait pas ouvert son livre : elle n'était point de celles qui ont besoin d'une prière écrite; mais elle la tirait de soi-même, et semblait se plonger avec ivresse dans ce rêve brûlant de l'infini où tant de cœurs s'égarent. Ce ne fut qu'au bout d'une heure qu'elle se leva.

Descroizilles, s'attendant à la voir revenir sur ses pas le long de la nef, se jeta vivement derrière un pilier; mais Mlle du Plessé s'engagea derrière le chœur, et la curiosité l'emportant une fois de plus en lui sur la prudence et le bon goût, il se remit à la suivre. Clotilde s'arrêta dans une des chapelles latérales, qu'il reconnut être celle de la Vierge: elle y fit encore une courte prière, puis elle prit le chemin d'un confessionnal qui s'élevait en face de l'autel; mais au moment d'y pénétrer, comme elle relevait son voile, elle tourna les yeux par hasard et sentit plutôt qu'elle ne rencontra le regard de Descroizilles. Une violente rougeur passa sur son front comme un jet de flammes; elle entra précipitamment dans le confessionnal, laissa tomber le rideau sombre derrière elle, et disparut.

— C'est le coup de grâce! se dit Descroizilles en sortant de l'église; c'en est fait de sa présence à ce dîner! Diable! il n'y a point de femme qui nous en veuille bien fort quand nous n'avons fait que chercher le secret de son cœur; mais lorsqu'elle nous a surpris à épier sa conscience... Non, non, elle ne viendra pas ce soir! Et pourtant, si elle allait venir? Curiosité maudite! Morbleu! qu'allais-je faire aussi devant cette chapelle?

Indiscrétion ou maladresse, ce qu'il venait de commettre était assurément une grande faute, et il en emportait un vif remords,

moins vif pourtant, il faut tout dire, que le regret d'avoir été pris sur le fait, et il remonta fort tristement vers la maison. Les trois enfans de M. du Plessé se trouvaient comme d'habitude sur la terrasse. Ils ne jouaient pas, ne grimaçaient point, et ne songeaient pas même à crier : ils attendaient leur *maman*. La main de Descroizilles se porta sur sa poche, il y rencontra le précieux butin qu'il avait fait la veille chez le confiseur. Ce fut comme un éclair qui, s'allumant tout à coup dans une nuit épaisse et noire, montre la vraie route aux voyageurs égarés. Tomy courut vers les enfans.

Suivant leur coutume, ils poussèrent tous trois des cris affreux, se serrèrent l'un contre l'autre et ramassèrent des cailloux. Descroizilles ne s'épouvanta point de ces dispositions stratégiques. Il tira de sa poche le sucre de pomme, et se mit à l'agiter au-dessus de sa tête, comme un parlementaire qui s'avance vers une troupe de sauvages, tenant en main un rameau de paix. L'effet de ce symbole fut prompt, irrésistible, admirable : les deux jeunes filles en restèrent court, les yeux en l'air, la bouche entr'ouverte, le petit garçon commença même à sauter aux jambes de son ennemi; mais Descroizilles n'eut garde de se désarmer si aisément. Il y avait à l'extrémité de la terrasse un réduit entre des figuiers qui lui parut tout à fait propre à ce qu'il voulait faire. Il se mit en marche, et le bataillon ami du sucre le suivit en gambadant sous les figuiers. Il s'assit par terre; les marmots se coulèrent entre ses jambes. Ces trois langues friandes qui claquaient déjà de plaisir, ces trois paires d'yeux brillans fixés sur les siens lui disaient des choses propices. Ces enfans allaient l'aimer si fort que la grande sœur ne songerait plus même à lui en vouloir. Et il commença la distribution du sucre de pomme.

Cinq minutes après, c'en était fini de ce trop maigre goûter, et Descroizilles ne put s'empêcher de regarder avec stupeur ses trois commensaux qui lui tendaient leurs mains vides. Il n'avait pas du tout compté sur une gourmandise si agile, et sa première idée fut d'échapper à ces terribles gourmands; mais il sentit aussitôt qu'il ne pouvait, qu'il ne devait pas s'éloigner : il importait trop que Mlle du Plessé le surprît là, sous les figuiers, avec les ennemis de la veille; il fallait que la conversion de ce bourreau d'enfans lui apparût si clairement, du premier coup d'œil, qu'elle n'en pût douter un moment. Tomy pensa même que, si elle le voyait embrasser un des marmots, cela serait pour le mieux. Il resta donc, et... dans son embarras il proposa une partie de main chaude.

La partie venait de se terminer, et les éclats de rire des joueurs faisaient encore trembler les vitres de la maison, quand Descroizilles vit se dessiner comme une trace lumineuse sur le sable de la terrasse, et cependant il eut le courage de ne point tourner les yeux : Clotilde non plus ne releva pas les siens. Un des enfans l'aperçut,

et tous trois l'appelèrent; mais elle passa rapide et muette, gravit le perron et rentra. Il était impossible qu'elle n'eût point point vu l'étonnant spectacle préparé pour elle sous les figuiers; mais il se pouvait bien qu'elle n'eût pas voulu le voir. Descroizilles aima mieux penser pourtant qu'elle était allée dans sa chambre déposer son livre d'heures; il se dit qu'elle ne pouvait manquer de redescendre, et, sur la foi de cette espérance, il entama bravement une seconde partie de main chaude. Un quart d'heure pourtant s'écoula, la jeune fille ne paraissait point; sa fenêtre même ne s'était pas ouverte. Tomy commençait à perdre patience. Il était bien sûr que Clotilde le voyait. Il conclut de là qu'elle avait deviné tout son plan et se moquait de lui.

Les parties de main chaude cependant allaient leur train; déjà on en était à la dixième. Les enfans s'animaient au jeu, criaient de plus belle et frappaient de toute leur force sur la main de leur victime, qui ne retenait plus ses grimaces. La onzième partie devenait imminente; Descroizilles enfin se leva brusquement, reprit le chemin de la maison, et se heurta sur le seuil contre l'oncle Thomas, qui sortait. Le bonhomme lui frappa gravement sur l'épaule : — Descroizilles, lui dit-il d'un air de profonde pitié, tu dois avoir les mains bien rouges.

Descroizilles ne répondit pas. Il monta dans sa chambre et s'habilla pour le dîner.

III. — LA SANTÉ DU ROI.

Il serait injuste de dire que la salle à manger de l'oncle Thomas n'offrait point ce soir-là un beau spectacle. Deux flambeaux d'argent à double branche brûlaient sur la cheminée, deux lampes éclairaient la table, qui se dressait d'un air important au milieu de la chambre. On éprouvait une espèce d'éblouissement à voir cette nappe blanche chargée de porcelaine à fleurs et de toute la solide argenterie de la maison. Tout était prêt, on n'attendait plus que les convives. L'oncle Thomas était à son poste; debout, le dos tourné au foyer, où l'on venait d'allumer un grand feu, seulement pour la forme et bien qu'il fît chaud. Il avait quitté son habit vert et passé son habit bleu.

— Non, c'est un usage qui ne me plaît point, je ne m'y ferai jamais, grommela-t-il tout en toisant son neveu d'un air de dédain et en se regardant lui-même avec complaisance. Comme te voilà fait, mon garçon! Tout de noir habillé hormis la cravate. On dirait toujours que vous allez à l'enterrement de votre jeunesse, vous autres;... point du tout, vous allez faire la cour à une belle ou bien dîner en gala. C'est une sotte mode. Sais-tu qui l'a inventée?

Mais Descroizilles n'avait été rien moins qu'attentif à cette sortie du bonhomme. Depuis qu'il était entré dans la chambre, il n'avait pas cessé de tourner autour de la table, cherchant sur les serviettes les cartes qui portaient écrit en belles lettres rondes le nom de chacun des convives et qui devaient lui indiquer sa place. Or il venait de s'apercevoir que la place de Clotilde n'était point marquée près de celle que lui destinait son oncle; la longueur de la table allait les séparer tous les deux. C'était le couvert de M. du Plessé que l'oncle Thomas avait fait mettre en face du sien. Et cependant Descroizilles se sentait une mortelle envie de se trouver près de la jeune fille, de vivre deux heures, ces deux heures seulement, le temps du dîner à ses côtés, et Thomas le savait bien. Ah! quand il se vantait de n'être point sans malice, le bonhomme avait grand'raison.

— Allons, reprit-il avec un traître sourire, je vois que ce soir tu ne veux point causer.

Descroizilles en effet tardait à répondre : c'est qu'il méditait un coup d'audace. Il enleva vivement la carte où le nom du gentilhomme était écrit, la remplaça par celle qui portait le nom de Clotilde : tout cela fut fait en un tour de main.

— Mon oncle, s'écria-t-il alors avec une merveilleuse assurance, l'habit noir, voyez-vous, c'est l'uniforme de l'égalité, et l'égalité, c'est la plus chaude passion de ce pays-ci. La mode est laide, tout le monde le sait bien; mais chacun consent à être ridiculement vêtu pour être bien sûr que son voisin ne le sera pas mieux que lui. Mon oncle, voilà la nature humaine. Sans cette bonne précaution, n'est-il pas vrai que les plus riches se pavaneraient dans du velours de couleur d'or, parés comme des princes, tandis que de plus pauvres s'en iraient tristement, comme des vilains dans du drap sombre? On ne veut point de cela... — Il s'interrompit. La porte venait de s'ouvrir. La servante introduisait M. et Mlle du Plessé. L'oncle Thomas n'eut que le temps de se porter au-devant de ses convives.

— Coquin! murmura-t-il pourtant en passant auprès de Descroizilles, crois-tu donc que je ne sache point que tu as changé les cartes?

Non, assurément non, — l'oncle Thomas n'avait pas tort de le dire, — non, M. du Plessé n'était pas un homme fait comme tous les autres; mais Descroizilles ne fit pour ainsi dire que saisir au vol l'étrangeté du personnage : le gentilhomme passa devant lui comme ces figures extraordinaires qui traversent nos rêves et ne s'y arrêtent point. Clotilde, Descroizilles ne vit que Clotilde! Elle était encore vêtue de bleu, éternellement vêtue de bleu comme les étoiles. Elle ne portait ni chemisette, ni guimpe, ni aucune de ces inventions de la chasteté mondaine qui couvrent les épaules et le sein et ne se

proposent pas de le cacher : sa robe sans ornemens montait et se boutonnait jusqu'au cou. Elle n'avait non plus ni fleurs ni bijoux dans les cheveux; mais cette admirable chevelure, faite d'une trame si légère qu'elle échappait de toutes parts aux liens qui devaient la retenir, flottait autour de son visage comme une vapeur d'or. C'était là toute sa parure, qui ressemblait de loin à une auréole.

En la voyant, Descroizilles sentit s'éveiller en lui pour la seconde fois le même monde de surprises, d'insaisissables enchantemens et de mystères, qui flottait depuis deux jours autour de son imagination irritée. Il demeura, comme le matin dans l'église, comme la veille dans le jardin, immobile, muet, en extase, cherchant à s'expliquer la raison de tant d'émotions contraires par où la jeune fille l'avait fait passer en si peu de temps, à pénétrer le secret de cette force inexplicable, invisible qui était en elle : mystique attrait qui l'enveloppait tout entière comme une nuée transparente ou comme ce voile merveilleux sous lequel le Primatice a imaginé de peindre une de ses plus gracieuses figures. Ce fut une seconde révélation qui l'écrasa. A peine trouva-t-il assez de présence d'esprit pour saluer M. du Plessé : il ne songea point à saluer Clotilde.

L'oncle Thomas ne put s'empêcher de penser que son Parisien était un peu gauche ou complétement fou, et qu'il ferait bien d'avoir l'œil sur lui pendant le dîner; même il risqua tout doucement, et pour commencer, de l'avertir par un coup de coude dont l'effet fut salutaire. L'étourdi se réveilla comme en sursaut, et sembla pour un moment avoir recouvré le sens commun. On se mit à table. Tomy ne s'assit qu'en tremblant : il espérait qu'en s'apercevant qu'il allait être son voisin, Clotilde ne manquerait point de se troubler et de rougir; mais il n'en fut rien. Elle s'assit à son tour le plus tranquillement du monde, après lui avoir rendu le salut un peu tardif qu'enfin il venait de lui faire, se déganta et déplia sa serviette. Sa main était un peu grasse, mollement reliée au bras par des attaches d'une finesse exquise, avec des doigts menus où le nœud de chaque phalange formait une fossette. C'était une main d'enfant : le regard de Descroizilles s'y posa comme auraient fait ses lèvres; il en embrassa rapidement les moindres détails et s'arrêta enfin à de petites piqûres noires qui couraient le long de l'index, et qu'il reconnut pour les marques de l'aiguille. Cette découverte le ramena aux occupations ordinaires de Mlle du Plessé et à la simplicité de sa vie; il se souvint de la brassière qu'elle raccommodait la veille, et ce souvenir ne le désenchanta point. Il y a des êtres privilégiés dont la forme extérieure est comme tissée d'idéal : rien ne saurait les entamer ni les enlaidir.

Cependant, depuis le commencement du dîner, l'oncle Thomas et M. du Plessé en étaient réduits à causer ensemble. Le bon Thomas

s'évertuait en vain à couvrir le silence de son neveu : il haussait les épaules, il soupirait, il était à bout, le pauvre homme; mais Descroizilles n'en montrait pas une moins inconvenante envie de se taire. Ses yeux ne pouvaient se détacher de la main de Clotilde; il n'y avait plus pour lui qu'un doigt piqué dans le monde. Ce doigt piqué lui disait tant de choses!

Et d'abord il lui disait quelle route sûre et profonde l'idée du devoir s'était creusée dans l'âme limpide de la jeune fille. Maintenant il se demandait comment il avait pu croire qu'elle allait se troubler et rougir en s'asseyant auprès de lui; il s'accusait de présomption et se prenait en grande pitié. Peut-être Clotilde avait-elle déjà perdu jusqu'au souvenir de leur rencontre du matin, près de l'autel de Sainte-Croix, devant le terrible confessionnal. Si elle ne l'avait pas oubliée, du moins elle n'y pensait guère en ce moment, car jamais son radieux visage n'avait été si calme. Elle mangeait lentement, un peu dédaigneusement, comme les femmes qui savent être femmes; mais enfin elle mangeait, ce qu'il oubliait de faire. Il épiait le bruit de ses lèvres, de son haleine, parfois même il croyait entendre les battemens irréguliers de son cœur; il l'écoutait et la regardait vivre, il respirait le parfum sans nom qui s'élevait autour d'elle en ondes légères et pénétrantes : divine senteur de la jeunesse et de la beauté qu'elle exhalait naturellement comme une fleur...

L'oncle Thomas à cet instant acheva de perdre patience.

— Hé! hé! Tomy, à quoi rêves-tu? s'écria-t-il avec un gros rire. Tu ne nous dis rien, mon garçon.

— Tête-bleue! Thomas, vous êtes un singulier homme, dit une voix rauque et convulsive qui retentit aux oreilles de Descroizilles comme un instrument de cuivre fêlé. — C'était la voix de M. du Plessé, à laquelle il n'avait pas encore pris garde. — Vous demandez pourquoi votre neveu, qui a vingt-cinq ans, ne parle pas, et c'est à peine si nous avons mangé le potage! Ventre-saint-gris, vous le voyez bien, c'est l'appétit qui le rend muet.

A cette raillerie trop claire, qui lui prouvait que le père de Clotilde ne le quittait point des yeux depuis le commencement du repas et qu'il avait aisément deviné la raison de son silence, Descroizilles releva la tête. Le gentilhomme lui souriait : il crut entrevoir les dents du lion. Évidemment M. du Plessé était un de ces hommes impitoyables, pour qui l'ironie est un devoir, un de ces redoutables clairvoyans qu'il est toujours insensé de laisser entrer dans son cœur, et Tomy se repentit de ne l'avoir pas regardé plus tôt, car il aurait pu du moins se tenir en défense. L'oncle Thomas en vérité, quoiqu'il n'eût encore voulu parler qu'à demi-mot, lui avait dépeint fort justement cet étrange voisin, souvent incommode, ami dangereux, disait-il, ardent et infatigable ennemi, despote au dehors, ty-

ran chez soi, terrible à tout le monde. M. du Plessé n'était fait en rien comme le commun des hommes, et son aspect seul aurait dû prémunir contre lui tous ceux qui le voyaient et qui n'étaient pas des étourdis. Il avait six pieds de haut, la maigreur d'un fantôme et l'ossature d'un géant : c'était bien là l'ogre de Nozay-sur-Vesle. Cette grande taille s'était reployée sur elle-même, comme ces arbres des falaises arrêtés par la tempête dans leur course vers le ciel, et parfois il essayait de la redresser, mais en vain : il semblait porter un monde, dont le poids le serrait aux épaules. Le cou se dégageait brusquement de ce terrible étau, un cou musculeux, empourpré, où le sang coulait avec violence dans des veines énormes. L'angle facial s'ouvrait démesurément comme deux branches de ciseaux fantastiques, et de cette face trop longue, sillonnée de plis, labourée de rides, se détachait un nez qui, à lui seul, était un défi, la caricature d'un bec d'aigle. Le front dur et serré faisait penser à une muraille, et les cheveux rares, mais d'une nuance téméraire, lui formaient une réjouissante couronne de feu. Cependant ce n'était point dans ce comique assemblage de traits ennemis qu'il fallait chercher la vie réelle, l'âme de l'homme : elle éclatait tout entière dans ce petit œil sans couleur qui s'ouvrait par saccades, lançait un filet de lumière et se réfugiait aussitôt sous les paupières fatiguées; elle se révélait surtout dans cette bouche fine, amère, orgueilleuse, ombragée par une moustache rousse qu'un chef de pandours aurait enviée, et d'où sortait l'étonnante voix qui venait d'arracher Tomy à son rêve.

Il n'était que trop évident que le gentilhomme passait sa vie tout entière à maltraiter son prochain, quel qu'il fût; il ne se connaissait point de droit plus sacré, il ne trouvait pas de plus douces jouissances ni de dédommagement plus cher à tant de déceptions journalières et de vieilles rancunes, à tant de colères mal étouffées peintes sur son étrange visage. Il avait dans le sarcasme un ton hautain et impératif qui le rendait plus blessant, lors même que, dans le fond, il était le moins rude. Ce ton-là sommait les gens de se laisser moquer d'eux sans se plaindre, et Descroizilles comprit sur-le-champ qu'il ne fallait jamais se heurter de front à cet implacable railleur. La première chose qu'il eut à faire pour se garantir d'une autre attaque de sa part, c'était de ne plus regarder Clotilde: il s'y résigna; la seconde était d'accepter complaisamment le badinage de M. du Plessé et de s'excuser de son silence opiniâtre en alléguant une distraction à laquelle il ne s'agissait plus que de trouver un motif : l'explication la plus simple devait être la meilleure. Avant tout, il fallait qu'il fît cesser le feu du gentilhomme, de peur de devenir ridicule en essuyant de nouveaux coups, et cette pensée ne contribua pas médiocrement à aiguiser son esprit et son courage;

mais c'est toujours un interlocuteur imposant que le père d'une fille qu'on aime, et Descroizilles, ordinairement si hardi, avait quelque peine à retrouver toute sa hardiesse. C'est pourquoi le bon Thomas, qui s'en aperçut, se mit à s'agiter sur sa chaise, fort inquiet du mauvais pas où son neveu s'était engagé par son imprudence et se demandant comment il allait en sortir.

Mais tout à coup, ô surprise! qui aurait jamais imaginé pareille aventure? était-ce bien M. du Plessé qui parlait? Son œil perçant s'était fixé sur Descroizilles, et l'on eût dit en vérité que cet examen tournait à l'avantage du jeune homme. L'ogre de Nozay-sur-Vesle s'était radouci comme par miracle. Au lieu d'égorger sa victime, comme il avait coutume de le faire en pareil cas, il se mit à la caresser de loin, et tout d'abord il lui parla sur un ton dont personne dans la ville n'avait souvenance qu'il eût jamais usé avec âme qui vive. L'oncle Thomas en demeura frappé de stupeur. Clotilde elle-même ne put cacher une adorable moue qui peignait bien mieux son étonnement que toutes les exclamations du monde. Quant à Tomy, il sentit que son cœur s'épanouissait dans sa poitrine : ce fut un des plus beaux momens de sa vie. Il ne put s'empêcher de lancer sur la jeune fille un regard d'orgueil timide et de triomphe, encore mêlé de crainte, qu'elle n'eut garde de voir. Telle est la présomption de l'amour, si belle quand elle est naïve : Tomy pensait déjà que Clotilde était à demi vaincue, puisque son père était conquis et qu'il pouvait désormais s'en fier, sans être trop crédule, au sourire naissant que lui montrait l'espérance. A la vérité, il semblait avoir désarmé d'un coup ce père redoutable. M. du Plessé causa avec lui sur un ton d'aimable familiarité qui n'était guère dans ses habitudes, et sans tenir plus de compte de la présence de sa fille et de l'amphitryon Thomas que si tous deux avaient été assis à cent lieues de là; mais le bon Thomas assistait sans envie aux foudroyans succès de son neveu. Pour Clotilde, indifférente en apparence à tout ce qui se disait, belle comme une statue, elle en avait le grand calme et le souverain silence. Le gentilhomme poursuivait donc, sans que rien fût capable de l'arrêter en si beau chemin, apportant même à cet entretien une ardeur croissante, interrogeant Tomy sur Paris et les changemens qui s'étaient faits dans la grande ville depuis plus de vingt ans qu'il ne l'avait vue, le pressant, le harcelant, le torturant de mille questions auxquelles il ne lui laissait point le temps de répondre. Le dîner s'avançait, le dessert arriva; l'infatigable questionneur allait toujours.

Soudain il changea d'accent. Sa voix, pour un instant adoucie, redevint plus rauque et plus irritée que jamais : il se mit à raconter d'un air sombre la vie de plaisirs que, lui aussi, il avait autrefois menée à Paris en des temps plus heureux, lorsqu'il servait dans la

garde du roi Charles X. Ces souvenirs, en traversant son cœur, en électrisèrent bientôt toutes les fibres. Il bondit sur sa chaise et se leva, s'approcha de la fenêtre, qu'il ouvrit pour rafraîchir au vent du soir son front brûlant, et vint enfin reprendre sa place. Un silence de plomb pesait sur la petite assemblée; mais cette fois M. du Plessé n'était point disposé à le rompre. Il sembla s'absorber dans une sorte de rêverie furieuse, s'amusant à percer la nappe de la pointe de son couteau; puis il saisit à plusieurs reprises la bouteille placée près de lui, et se mit à boire à grands coups.

Descroizilles ne pouvait encore tourner les yeux vers Clotilde : ce n'était pas le moment de réveiller les défiances du gentilhomme; mais du moins il regarda la jeune fille à la dérobée : il la vit inquiète, agitée, presque tremblante. Cette scène bizarre évidemment n'était point de son goût, et la violence de son père lui faisait éprouver de vives et d'inexplicables angoisses : juste châtiment de son impassibilité pendant le dîner! Et le cœur de l'homme est naturellement si mauvais qu'en la voyant souffrir, Tomy, qui l'aimait, ne songea pas du tout à la plaindre! Il sentit au contraire une sorte de cruelle joie à contempler l'altération de cet inaltérable visage, dont la sérénité le faisait mourir depuis deux heures d'impatience et de dépit. Clotilde suivait, épiait plutôt chacun des mouvemens de son père; elle semblait avoir surpris ses pensées avant qu'il ne les eût achevées lui-même, et cet examen n'avait d'autre effet que de redoubler ses alarmes. Quelles étaient-elles donc? qu'allait-il enfin se passer? que craignait-on du gentilhomme? quel grand coup d'éclat allait-il faire? quelle algarade? Tout à coup elle tressaillit : il venait de redresser la tête. — Allons, Thomas, dit-il en versant à boire à son amphitryon, n'oublions point notre devoir! Vive Dieu! les regrets ne servent de rien! C'est la litière des lâches! Mon ami, à la santé du roi!

Certainement la première pensée qui vint en cet instant à l'oncle Thomas fut qu'il serait bien mieux à cent pieds sous terre qu'assis à sa propre table, côte à côte avec un convive si peu prudent. Ses yeux effarés se jetèrent successivement sur le diable d'homme qui s'avisait de porter de si brûlantes santés, sur Clotilde, sur son neveu; il courut à la porte et s'assura qu'elle était close. Enfin, et plus mort que vif, n'osant résister pourtant, il souleva son verre; mais M. du Plessé lui fit signe de ne point tant se hâter de boire. *Tout le monde* n'était pas prêt.

— Messieurs! reprit-il, ce n'est pas un petit coup que nous allons boire, vous le sentez bien. Tête-bleue! il faut nous recueillir. Messieurs! à la santé du roi!

En disant cela, il regarda Descroizilles en face.

Ce mot *messieurs* n'avait pas besoin de commentaires. Tomy de-

vina sur-le-champ ce que lui voulait le terrible personnage. Ce regard impatient, obstiné, impitoyable, l'avertissait et le sommait le plus clairement du monde de prendre un parti. Il n'y avait pas à s'y méprendre : c'était une épreuve que le gentilhomme faisait sur lui. Certes jamais l'étourdi Descroizilles n'avait bien sérieusement songé à la nécessité d'avoir une foi politique. Vivant en homme de plaisir, il professait hardiment que l'opinion la meilleure est la plus gaie, les trouvant toutes également tristes, et peut-être, avant de choisir une autre façon de penser, n'eût-il pas été fâché de raisonner un peu; mais M. du Plessé n'entendait point qu'on raisonnât, et déjà sa main se crispait autour de son verre.

Tomy vit rayonner devant lui le beau visage de Clotilde. L'avenir de son amour dépendait de ce qu'il allait faire : son parti fut pris. Heureux jeune homme à qui il avait suffi de deux minutes pour se former une conviction, quand tant d'autres passent leur vie à s'étudier pour n'en pas avoir! — Eh bien! dit-il bravement en portant son verre à ses lèvres, et moi aussi je bois à la santé du roi!

— Hé! hé! Thomas, s'écria le gentilhomme, je le savais bien, moi, que les Descroizilles étaient de la vieille roche. Ventre-saint-gris! que ne donnerais-je point pour avoir un neveu comme celui-là! Vive le roi! messieurs, reprit-il à tue-tête en remplissant de nouveau son verre, vive le roi!

— Vive le roi! soupira Thomas, qui frissonnait encore et qui pourtant riait aux anges, car ce digne neveu, sa chair et son sang, le fils de son frère, le dernier de sa race, venait, sans le savoir, de le chatouiller bien doucement au plus sensible point de son cœur. Ah! petit! n'oublie jamais la prudence; mais tu viens de me rendre bien heureux!

Et ce fut en regardant Clotilde que d'un ton vainqueur Descroizilles répéta : — Vive le roi!

Mlle du Plessé détourna les yeux, et cette fois elle rougit. Pourquoi cette rougeur, plus vive encore que celle du matin devant le confessionnal? La jeune fille n'avait pu bien lire dans l'âme de Tomy, ni deviner précisément s'il venait ou non de parler contre sa pensée; mais elle avait certainement deviné que, sans le désir de lui plaire, il aurait au moins gardé plus de réserve. Elle se leva toute frémissante d'impatience et de mécontentement, et donna le signal de quitter la table.

Descroizilles, dans ce mouvement de retraite, ne vit qu'une occasion de se rapprocher d'elle en lui offrant le bras; mais il se trompait encore : elle le refusa d'un geste et marcha seule, ayant l'oncle Thomas à ses côtés. Il est vrai que Tomy reçut tout de suite un dédommagement à tant de cruauté dans une accolade de M. du Plessé, qui vint, le plus amicalement du monde, s'appuyer sur son épaule,

et ce fut dans ce bel ordre qu'on gagna le salon. En y entrant, Descroizilles n'y trouva plus la jeune fille, qui n'avait fait que le traverser. L'oncle Thomas aussi en était sorti; la pièce était vide! Que faisait Clotilde? où était-elle? s'était-elle donc retirée dans l'intention de ne point revenir? Thomas ne l'avait-il pas suivie et n'allait-il pas la ramener? Assurément, si quelqu'un parut ne pas s'être aperçu de sa disparition, ce fut son père. L'orage grondait toujours dans la tête du diable d'homme, et cette furieuse dépense d'emportement qu'il avait faite depuis une heure ne l'avait point épuisé. Il se jeta dans un fauteuil, se roula d'un seul effort jusqu'à la cheminée, saisit les pincettes, et commença par déclarer la guerre aux tisons et leur livrer une effroyable bataille; puis il se retourna et vit Descroizilles.

— Venez çà, lui dit-il.

Mais Descroizilles se tenait alors au seul poste qui lui convînt, à deux pas de la porte par où il supposait que Clotilde avait dû sortir et par où elle pouvait rentrer; il ne bougea pas.

— Venez çà, répéta M. du Plessé en attirant un second fauteuil à côté du sien. Thomas est sans doute allé se remettre un peu de la peur que nous lui avons faite. Nous sommes seuls, causons. Je suis content de vous, morbleu! et vous devez l'être de moi. Voilà une belle soirée. Quand d'honnêtes gens qui ont le même cœur se réunissent... Mais voyez si votre oncle revient nous tenir compagnie! Savez-vous bien, mon cher ami, que ce bonhomme-là ne sera jamais qu'un agneau? Tête-bleue! au moins on peut causer avec vous; mais vous me plaisez trop, et je sens que je vous ai aimé trop vite. Il y a gros à parier que vous ne serez qu'un ingrat.

— Monsieur, répliqua fort justement Descroizilles, ne cessant point de regarder la porte, c'est une épreuve à tenter; il vaut mieux s'exposer à faire cent ingrats qu'à méconnaître un ami.

— Tenez, reprit M. du Plessé avec une note mélancolique qui passa dans les saccades de sa voix comme un soupir du vent dans du bois mort, j'ai grand besoin, en vérité, d'avoir près de moi un être humain qui soit un homme. Il y a vingt ans que je suis seul ici à combattre pour la bonne cause contre les *fils de Voltaire*. Ils m'ont battu aux dernières élections, mais je me suis relevé. Vingt ans! si le champ de bataille est petit, l'affaire a été chaude, et ce n'est point la faute de mes ennemis s'ils n'ont pu me mettre pour jamais par terre. Vous ne savez pas ce que c'est que de se mesurer pendant vingt ans tous les jours contre cette race étroite, cupide, hypocrite, tracassière, envieuse surtout; ils en jaunissent. Oui, tous les libéraux et les voltairiens sont des envieux, c'est notoire. Qui fait les révolutions, si ce n'est l'envie des pauvres contre les riches et du populaire contre nous autres, qui sommes nés? Morbleu! si la

noblesse s'achetait encore, comme ces gens-là seraient des nôtres! Plus de révolutions, plus de combats, plus de haine! Ah! l'on nous parle d'égalité! Qu'on mette la noblesse aux enchères...

Là-dessus le terrible gentilhomme s'interrompit, se leva et se mit à marcher à grandes enjambées dans la chambre. Le vieux plancher de l'oncle Thomas gémissait à faire pitié, les cadres s'agitaient le long de la muraille; le furieux promeneur passa près des fenêtres et fit trembler les vitres, puis il revint près du foyer qu'il rasa, et un tourbillon de cendres et d'étincelles vola sur le tapis. M. du Plessé ne voyait ni n'entendait rien. — Ils m'ont battu, disait-il, ils m'ont battu!... Ah! j'ai pris le mauvais parti. Qu'il aurait mieux valu faire comme votre oncle, apprendre à ménager tout le monde et à manger les dîners de mes ennemis! Tout le monde m'aurait aimé; on aurait dit de moi comme de lui : « Le brave homme, l'excellent homme! Quel dommage qu'en politique il n'ait pas le sens commun! » Non! mille diables! non! ils n'ont pas le sens commun, ceux qui ont attaché leur cœur aux puissances tombées. Qui croirait jamais que ce Thomas s'appelle Descroizilles de Plélauff de Roche-Servière, et que le titre d'écuyer est dans votre famille depuis trois cents ans? Je ne suis pas un si prudent compère, et je ne sais point haïr mes ennemis sous le masque. Ah! je le vois bien, tout est brisé, tout est mort; il n'y a plus de fidèles, je suis le seul qui tienne encore. Je suis le Prométhée de la foi perdue : vous me voyez sur mon rocher, et les vautours me dévorent; mais je garderai jusqu'à la fin assez de force pour acclamer les anciens dieux... Mort de ma vie! s'écria-t-il en s'arrêtant tout à coup devant le fauteuil où il avait placé Descroizilles, qu'est-ce que cela veut dire?

Le fauteuil était vide : Descroizilles avait regagné doucement le voisinage de la porte. En ce moment même, il croyait entendre dans le couloir extérieur le pas de Clotilde et le frôlement de sa robe bleue.

— Que faites-vous là? lui demanda M. du Plessé.

Tomy revint machinalement, sans songer même à répondre à la brusque interpellation du gentilhomme, reprendre sa place devant le foyer.

— Mais que faisiez-vous donc devant cette porte, notre jeune ami? insista M. du Plessé d'un ton aigre-doux, et fort pensif. Parbleu! je m'occupais d'habiller votre oncle de la belle manière, mais je crois bien que vous étiez allé faire un tour au pays des nuages et que...

— Bah! interrompit Descroizilles avec un sourire de complaisance, que disiez-vous donc de lui?

— Oh! oh! fit le gentilhomme.

Sans ajouter un mot de plus, il se mordit furieusement la lèvre

sous sa moustache rousse. Cette simple exclamation trahissait à la fois son dépit de n'avoir pas été écouté et la défiance qui commençait à percer dans son esprit devant la distraction opiniâtre du jeune homme. Il attacha sur lui ce regard aigu comme une flèche qui se faisait jour au fond des âmes les mieux fermées. — Oh! oh! répéta-t-il à mi-voix. — Pour le moment, ce fut tout : l'oncle Thomas venait de rentrer bien à propos dans le salon. Le bonhomme s'avança d'un pas mystérieux, portant de ses propres mains un plateau chargé de trois verres et d'une bouteille au long col, à la fine tournure, au noble manteau de poussière. L'aspect seul en eût fait venir l'eau à la bouche du plus dévot des musulmans. C'est pourquoi Thomas, qui avait quelque raison de considérer M. du Plessé comme un bon chrétien, rayonnait de plaisir.

— Hé! hé! fit-il de sa voix la plus joyeuse, ce sera, s'il vous plaît, pour boire à la même santé.

Perfide Thomas, qui revenait de lui-même boire la santé qui lui avait fait si grand'peur! Comme il avait habilement trouvé le moyen d'effacer la fâcheuse impression que son premier mouvement de couardise avait pu produire chez son voisin! Il passa sur le visage du gentilhomme une bourrasque de bonne humeur vraie, un de ces coups de vent inespérés qui dispersent soudain les nuages et nettoient la face du soleil. — Ah! traître! s'écria-t-il. Jurez-moi seulement, Thomas, qu'aucun voltairien n'a jamais bu de ce vin-là chez vous.

— Certainement, fit Thomas, avançant toujours avec son précieux fardeau, j'aimerais à vous jurer cela; cependant je me souviens qu'un certain jour, oh! il y a bien cinq ou six ans, M. le président m'étant venu voir... Eh bien! s'écria-t-il en trouvant tout à coup son neveu devant lui, que me veux-tu, Tomy? Ne me laisseras-tu point passer?

— Le moment est bon, lui dit rapidement Descroizilles. Demandez-lui si *elle* va revenir.

Depuis qu'il avait quitté son fauteuil, ayant perdu toute espérance de voir Clotilde revenir d'elle-même au salon, voilà pourtant à quoi rêvait Descroizilles : au moyen de ramener la jeune fille malgré elle sur un ordre de son père! — Allons! soupira l'oncle Thomas en haussant les épaules, ce triple écervelé va remettre le feu aux poudres!... Et après avoir déposé le plateau sur la table, il reprit timidement :

— En vérité, nous ne pouvions mieux finir la soirée, et pourtant... et pourtant il me semble qu'elle n'est pas complète. Non, il manque une personne qui... (pour un empire, l'oncle Thomas n'aurait pas regardé le gentilhomme en face). Mlle Clotilde s'est retirée de bien bonne heure. Ne nous ferez-vous pas revoir Mlle Clotilde?

— Clotilde! s'écria M. du Plessé.

Il allait prendre son verre, mais il retira brusquement la main et changea encore une fois de visage. — Clotilde! répéta-t-il en lançant à Descroizilles un de ses plus féroces sourires. Que voulez-vous que Clotilde fasse ici? Ah! je vous entends, Thomas, il se pourrait bien que monsieur votre neveu ne s'amusât pas à la folie avec de vieilles têtes comme nous, et la présence de M[lle] du Plessé le distrairait du moins un peu. C'est l'usage de réunir les enfans pour les faire jouer ensemble... Tête-bleue! ajouta-t-il en se tournant de nouveau vers Tomy épouvanté, il faut convenir que la Providence vous sert à souhait. Voici justement ma fille.

La porte en effet venait de s'ouvrir; Clotilde parut, mais n'entra point; elle demeura sur le seuil. La jeune fille n'était sans doute revenue au salon que pour y chercher son père ou pour prendre ses ordres avant de s'enfermer chez elle; mais, ses yeux ayant rencontré les verres et la bouteille posés sur la table, elle ne put retenir un imperceptible mouvement de dépit, et, saluant l'oncle Thomas avec sa grâce simple et souveraine, elle fit un pas en arrière comme si elle voulait ressortir. Son père la retint d'un geste.

— Clothon, lui dit-il, vous nous avez quittés bien tôt; c'était sans doute pour aller coucher les enfans?

— Oui, mon père.

— Et ils dorment?

— Oui, reprit-elle avec un accent profond et passionné qui fit tressaillir le malheureux Descroizilles; ils dorment, mon père, du sommeil des anges.

Le gentilhomme se mit à rire d'un rire saccadé où perçait assurément plus d'ironie que de satisfaction paternelle.

— Allez, Clothon, dit-il, je vous suis.

La jeune fille sortit, et Descroizilles la suivit d'un œil stupéfait jusqu'à ce que la porte se fût refermée derrière elle. Sans doute il avait bien la conscience d'avoir indisposé pour un moment M. du Plessé en n'écoutant pas un homme qui tenait si fort à être écouté; mais il ne comprenait rien au nouvel emportement que le nom seul de sa fille avait allumé chez le gentilhomme. Une seule chose lui demeurait dans tout cela claire, éclatante et incontestable : c'était que Clotilde souffrait de ce cœur féroce mille humiliations et mille morts; il devinait que cette admirable fille était l'humble servante de la maison, la berceuse et la victime des trois enfans qu'elle venait d'aller coucher et qui dormaient *comme des anges*.

— Je te le disais bien! fit l'oncle Thomas à son oreille. Il ne faut pas lui montrer qu'on pense à sa fille.

Un grand silence régna pendant quelque temps dans le salon. Depuis le départ de sa fille, M. du Plessé s'était accoudé sur la che-

minée, muet, irrité, passant sur son front sa main noueuse. Il sembla tout à coup revenir à lui-même.

— Buvons! dit-il.

Il vida son verre d'un trait, et frappant un grand coup sur l'épaule de Descroizilles : — Jeune homme, reprit-il, avant de regagner mon lit, je veux vous dire une pensée que j'ai depuis longtemps sur la société et que je n'ai jamais dite à personne. J'estime que les femmes tiennent trop de place dans le monde. Je ne me suis jamais accommodé, quant à moi, de leurs mièvreries; je n'ai jamais été le courtisan des coquettes, et je n'ai jamais perdu beaucoup de temps dans les boudoirs; je vous le confesse tout net, mon cher ami, j'ai toujours mieux aimé courre un lièvre. Je sais bien qu'il y a certains hommes qui ne pensent pas comme moi : ceux-là sont des étourdis à qui rien ne coûte et ne paraît mal lorsqu'il s'agit d'attirer les regards d'une femme. Ils changeraient de sentimens comme de chapeau pour lui plaire, et je crois, morbleu! qu'ils boiraient à la santé du diable, s'il fallait cela pour se mettre bien dans son esprit ou dans celui de ses proches, car, avant d'attaquer une citadelle, il est bon d'ouvrir la tranchée. Je ne parle pas pour vous; mais convenez avec moi que les hommes auraient plus de consistance, s'ils s'occupaient un peu moins de l'autre sexe. Je sais bien aussi qu'il y a certaines femmes à qui cette nouveauté ne plairait point et qui ne manqueraient pas d'en sécher sur pied; mais, tête-bleue! j'en connais d'autres qui ne s'en porteraient pas plus mal. Si je vous disais ce que fait en ce moment Mlle du Plessé, monsieur Descroizilles, mon ami, vous n'en croiriez pas vos oreilles. Mlle du Plessé est certainement en prières, et je vous jure qu'elle prend autant de plaisir à prier Dieu que d'autres en prendraient à babiller et à minauder avec vous. Sur quoi, je vous serre la main sans rancune. Bonsoir, Thomas.

Et il sortit.

L'oncle et le neveu, demeurés seuls, se laissèrent aller chacun dans un fauteuil, au coin de la cheminée, sans se regarder ni se rien dire. La pendule, en sonnant onze heures, les tira pourtant de l'abîme de réflexions où ils étaient plongés.

— Ouf! dit Thomas, le diable d'homme!

— Ah! dit Descroizilles, la pauvre enfant!

Malgré son extrême abattement, l'oncle Thomas ne put s'empêcher de pousser un de ces bons rires qu'il n'avait guère eu le loisir de faire entendre au milieu des incidens de la soirée.

— Tomy, Tomy, mon garçon, dit-il, il faut que tu sois bien amoureux, puisque ta première pensée est pour Mlle Clotilde!... Mais si tu allais t'imaginer qu'elle soit si fort à plaindre, tu pourrais bien t'abuser, mon ami; tu ne la connais pas.

— Je la connaîtrai, murmura Tomy.

— Je te conseille plutôt de penser à toi, vois-tu, reprit le bonhomme. Sais-tu bien que M. du Plessé t'a dit ton fait? Qui se frotte à un buisson épineux s'y pique. Comme le bourreau t'a arrangé! Quelle leçon pour un galant!

— Eh bien, oui! s'écria impétueusement Descroizilles, oui, mon oncle, M. du Plessé a touché juste, j'aime Mlle du Plessé; ma foi, je l'aime à en devenir fou!...

— C'est fait, interrompit l'oncle Thomas. Vois-tu, reprit-il au bout d'un instant, on ne trompe pas M. du Plessé. Tu es le premier qui ait réussi à se moquer de lui pendant une heure. Ah! tu as de l'esprit, je t'en félicite; mais lui ne te le pardonnera jamais. Ma foi! le vieux Thomas n'a point tant de malice. Quand je t'ai vu lever ton verre pour boire à la santé du..., quand je t'ai vu faire cela, j'ai pensé que le vieux sang des Descroizilles se ranimait et parlait en toi. Qui diantre se serait douté que tu n'agissais ainsi que pour les beaux yeux de Clotilde? Descroizilles, Descroizilles, la jeunesse d'aujourd'hui ne croit plus à rien, il n'y a rien de sacré pour elle. Ce n'est pas bien, mon garçon, ce que tu as fait là, ajouta-t-il d'un ton mélancolique, ce n'est pas bien!

Descroizilles se leva sans répondre et fit plusieurs fois le tour de la chambre, perdu dans ses pensées. L'oncle Thomas le considéra quelques instans, soupira, puis se leva à son tour. Les plus grandes tempêtes du monde pouvaient bien troubler l'âme excellente du bonhomme, mais non pas le forcer à se départir des habitudes d'ordre et de régularité qui lui étaient plus chères que la vie. Il se mit donc *à ranger* avant de s'en aller dormir, et s'occupa gravement à reporter un à un contre la muraille les fauteuils disposés autour du foyer. Son neveu l'arrêta et le saisit par la main.

— Mon oncle, lui dit-il, je suis jeune, suffisamment riche, et bien que je ne me targue point d'être gentilhomme, je pourrais prouver, si je le voulais, que mon père l'était un peu. Pourquoi M. du Plessé ne me donnerait-il pas sa fille, si je la lui demandais?

— Pourquoi? pourquoi? fit le bonhomme interdit. Descroizilles, tout ce qui nous est arrivé ce soir est grave, mais ce n'est pas une raison pour ne pas aller dormir. Il est onze heures, mon ami, je te parlerai demain.

— Mon oncle, s'écria Descroizilles, vous voyez bien que je ne puis plus attendre! Peut-être mettriez-vous plus de bonté à me satisfaire, si vous saviez qu'ayant vingt-cinq ans, j'aime aujourd'hui pour la première fois.

— Eh bien! eh bien! balbutia Thomas, ce que j'ai à te dire ne te consolera point, mon garçon...

Comme il hésitait à continuer, la porte s'entrebâilla encore une fois, et quelqu'un apparut tout à point pour le tirer d'embarras :

c'était la servante de M. du Plessé, une maritorne sexagénaire qui portait pour livrée une jupe de futaine, une camisole de cotonnade et un béguin. Son maître l'envoyait à M. Descroizilles pour lui *faire ses excuses* et en même temps pour le prier de l'accompagner le lendemain à son domaine de Malabri, où il allait passer la journée.

— Que dis-tu de cela, Tomy? C'est une partie de plaisir, s'écria l'oncle Thomas avec une magnifique ironie. Accepte-la, ou tu es perdu!

Tomy accepta.

— Et maintenant, Descroizilles, va te coucher, reprit le bonhomme en le regardant d'un air de commisération profonde. Tu me demandais pourquoi M. du Plessé te refuserait sa fille? C'est ce qu'il a l'intention de te dire lui-même, je le vois bien. Va, je t'attends à demain, mon garçon.

IV. — LES RUINES DE MALABRI.

Il n'était que six heures lorsque Descroizilles, qui se tenait aux aguets depuis la pointe de l'aube, entendit le tilbury de M. du Plessé s'arrêter au pied de la maison. Il descendit. Le gentilhomme l'attendait le fouet à la main, et lui fit signe de monter à ses côtés dans la voiture de l'air qu'un juge aurait pris pour faire asseoir un accusé sur la sellette. Ce tilbury avait été récemment pourvu de lanternes neuves, le cheval avait des traits de corde et un collier de paille; l'équipage était rustique et galant tout à la fois. On partit. Ce fut l'affaire d'un instant que de traverser la ville; en un clin d'œil, on eut dépassé les faubourgs et l'on trotta sur la grand'route.

Le matin était beau, le ciel s'éclairait d'une molle et tranquille lumière, et sans un certain petit vent, traître comme un ressouvenir de la bise, les deux voyageurs auraient pu se croire en plein printemps. Déjà les blés couvraient le sol de leurs rubans verts, les avoines de mars allaient grandir, l'herbe s'émaillait d'étoiles d'or, les arbres se couronnaient de nouvelles pousses; partout le bourgeon craquait pour laisser passer la fleur ou la feuille, et des troupes d'oiseaux commençaient de chanter en battant de l'aile et en tournoyant, tout éblouis encore de ces premières percées du soleil à travers les brumes de l'hiver. Cependant un si aimable spectacle ne paraissait faire qu'une médiocre impression sur le cœur d'airain de M. du Plessé : sa physionomie demeurait aussi sombre que le ciel était clair; on avait déjà fait plus d'une lieue, que le gentilhomme n'avait pas encore ouvert la bouche.

Ce n'était point là le compte de Descroizilles, qui avait formé un autre plan durant la nuit. Tout plein du dernier avertissement de son oncle, il était monté dans le tilbury, convaincu que M. du Plessé

ne l'avait convié à cette promenade que pour se donner le méchant spectacle de son embarras, pour le pousser et le prendre au piége, l'amener à reparler de Clotilde, en parler peut-être lui-même en ces termes durs et ambigus qu'il avait employés la veille, et qui étaient si bien faits pour piquer la fibre d'un amoureux, pour le jeter enfin, de gré ou de force, dans une explication qui ne serait qu'une impasse, et d'où cet homme impitoyable se promettait un plaisir féroce à ne le laisser sortir que confus et désarmé. Cependant cette explication épineuse, loin de la redouter, Tomy en était venu à l'appeler de tous ses vœux. Il se sentait le courage de ces jeunes recrues qui, après avoir passé de longues heures d'insomnie, avant la bataille, à raisonner et à rassurer leur cœur, se lèvent plus braves, à force de raisonnement, que les meilleurs soldats. De bonne foi, il croyait avoir rassemblé tous les argumens susceptibles de changer les dispositions du père de Clotilde; il s'était juré de le presser, de le réduire à son tour, se flattant d'avoir trouvé le point juste par où l'on saisit une âme rétive, et c'était de sa défaite même qu'il prétendait tirer sa victoire. Seulement il n'aurait pas été fâché que l'action s'engageât ferme et vite, parce qu'il vaut toujours mieux ne pas attendre, lors même que c'est le succès qu'on attend; mais l'ennemi ne se décidait à rien, ne bougeait pas. On fit une lieue de plus dans le même silence.

La route avait changé d'aspect depuis le départ, et devenait aussi populeuse qu'au sortir de la ville elle était déserte. Des troupes de paysans débouchaient des chemins de traverse, et les filles passaient lestement, portant sur la tête d'énormes jattes pleines de lait. Ici c'était un petit pâtre aux cheveux roux, à l'œil glauque, hâve, déguenillé, conduisant ses moutons noirs; plus loin, un métayer en veste sombre, coiffé d'un large chapeau à bords plats, laissant traîner par terre le bâton de frêne fixé autour de son poignet par une lanière de cuir, et marchant de son pas lent et méditatif derrière une paire de bœufs, plus méditatifs et plus lents que leur maître, ou bien une troupe de saulniers, reconnaissables à leur jaquette blanche, et poussant à grand renfort de jurons leurs mulets chargés de sel. Les deux voyageurs croisaient tour à tour de grands charriots couverts d'où sortaient les meuglemens des futures victimes, des carrioles remplies d'œufs et de légumes, laborieusement traînées par quelque maigre baudet, et les voitures de marchands forains que menaient des femmes blotties sous la bâche et ensevelies jusqu'aux yeux dans leurs capes de laine. Comme on atteignait le sommet d'une côte, une tour carrée apparut au fond de la vallée : c'était le clocher de l'église de Treffieuc, où se tenait une foire ce jour-là.

Bientôt le tilbury ne s'ouvrit plus qu'à grand'peine un passage au

milieu de la cohue d'hommes et de bestiaux qui se poussait, se heurtait, jouant des mains ou des coudes, beuglant, bêlant ou criant tout le long de la grande rue du bourg, et l'on mit le cheval au pas, de peur de renverser les ivrognes et les boutiques. Il fallait faire place au reflux de la foule, éviter les groupes, tourner autour des tréteaux de quelques saltimbanques ou de diseurs de bonne aventure campés sans façon en travers de la route, et souvent s'arrêter tout court devant une famille entière de mendians agenouillés dans la poussière et nasillant à l'envi, le chapelet à la main. Descroizilles leva les yeux vers son compagnon, croyant trouver sur ce terrible visage les menaces d'une nouvelle tempête; mais grande fut sa surprise lorsqu'il le vit au contraire tranquille et souriant comme un beau jour. M. du Plessé venait même de déposer son fouet, il tenait son cheval en bride avec une extrême attention, et lorsqu'il apercevait quelque enfant trop près des roues, c'était d'une voix toute paternelle qu'il lui criait: Gare! Jamais Tomy ne se serait attendu à tant de patience et de bonté. Parmi tout ce monde vêtu de bure et de futaine qui se pressait autour de la voiture, il n'était personne qui ne saluât M. du Plessé. Les hommes tiraient lentement leurs grands chapeaux sombres, les femmes préparaient de loin une belle révérence, toujours accompagnée du plus respectueux sourire. Le maître de Malabri répondait à tous et à chacun par un signe de tête; parfois même il se laissait aller jusqu'à leur parler en passant et à les appeler par leurs noms, surtout s'il reconnaissait quelque riche fermier ou son fils, ou bien encore quelque jolie fille : — Bonjour, Jean-Marie, mon garçon, disait-il; bonjour, Perrine, ma belle, bonjour.

A ce moment, le tilbury avait enfin traversé la grande rue du bourg, et l'on arrivait sur la place, où le désordre était le même. Un grand murmure courut parmi la foule, et Descroizilles crut entendre le nom de M. du Plessé qu'on se transmettait de bouche en bouche. Cent bâtons, cent chapeaux, soudainement levés en l'air, lui prouvèrent tout aussitôt que ses oreilles ne le trompaient point : ce public hommage s'adressait bien au gentilhomme. Tout à coup cette mer tumultueuse s'ouvrit, et l'on en vit sortir une dizaine de gars vigoureux, qui, se précipitant autour de la voiture avec de terribles hurlemens de joie, la poussèrent plutôt qu'ils ne la conduisirent jusqu'à l'extrémité de la place, devant l'auberge du *Coq sans plumes*, où d'un commun accord ils firent halte. Le populaire M. du Plessé, objet de cette ovation, qui ne paraissait point le surprendre, comprit du premier coup quels devoirs elle lui imposait, car il jeta les rênes à Descroizilles, sauta résolûment à terre, et, suivi des gars, il pénétra dans l'intérieur du *Coq sans plumes*. Descroizilles, dont les regards plongeaient jusqu'au fond de l'auberge, vit l'aubergiste apporter des verres. M. du Plessé voulut verser le vin lui-même, et

l'on but. Un mouvement de flux et de reflux s'établit entre la place et le *Coq sans plumes*; M. du Plessé, debout au milieu de la salle, versait à tout le monde. On buvait toujours..., à quelle santé cette fois? La popularité du gentilhomme n'était pas fondée, quoi qu'il en fût, sur de trop mauvaises raisons.

— Eh bien! dit-il en remontant enfin dans la voiture et en reprenant brusquement les rênes des mains de Descroizilles, voilà comment j'en use avec mes amis, moi! car ces bonnes gens sont mes amis, *nos amis*, les seuls qui nous restent. Ah! ils ne votent pas pour les voltairiens, ceux-là!

Là-dessus le tilbury repartit au grand trot, fendant la troupe des buveurs qui l'entouraient et qui le suivirent d'un frénétique hurrah; mais il s'en fallait bien que, s'unissant à cette fête de famille, M. du Plessé s'en allât l'âme satisfaite. Chose étrange, ce dernier triomphe ne parut agir sur lui que comme un nouvel irritant. Il ressaisit son fouet et se mit à frapper son cheval à grands coups, sans le moindre souci, cette fois, des ivrognes ou des enfans qui embarrassaient le chemin. La passion unique, exclusive, ardente et sincère jusqu'à la folie, qui s'était logée dans ce cœur tenace, et à laquelle son opiniâtreté même donnait un air de grandeur, avait ses instans de doute et de caprice, comme toutes les passions qui se remuent sous le soleil, et le gentilhomme venait évidemment de retomber des hauteurs de la joie et du succès dans les bas-fonds d'une rêverie sombre et maussade. Descroizilles le regardait à la dérobée, réfléchissant que si ce n'était que pour le faire juger de ses convictions politiques que ce singulier homme avait voulu l'emmener avec lui, il aurait mieux fait de refuser hardiment de le suivre. Il faisait beau, l'heure s'avançait, les trois marmots étaient levés sans doute; Clotilde était déjà peut-être avec eux sur la terrasse!

Le tilbury pendant ce temps volait toujours; le cheval ne trottait plus, il galopait. Tout à coup il s'arrêta. Pour la seconde fois, M. du Plessé mit pied à terre. On était alors arrivé à l'embranchement de deux routes, dont l'une, droite et bien entretenue, se poursuivait par-delà l'horizon à travers le plateau qui dominait tout le pays, et dont l'autre, tortueuse, étroite, sillonnée d'ornières, descendait par une pente rapide vers le vallon. Une petite chapelle s'élevait à l'entrée de cette dernière, ou plutôt une masure bénie, surmontée d'une croix de fer et d'une cloche qui s'agitait et tintait quand le vent passait dans sa cage ouverte. Deux ou trois vieilles femmes étaient accroupies sous le porche, attendant l'aumône du voyageur dévot, tout en marmottant des *ave*. M. du Plessé leur distribua quelques pièces de monnaie; puis, après s'être signé, il entra. Au bout de quelques minutes, il reparut avec un visage si clair et si rasséréné,

fixant sur Descroizilles, qui l'attendait dans le tilbury, un regard si tranquille, que le jeune homme regretta les soupçons qu'il avait eus en le voyant pénétrer dans la chapelle. Non, ce n'était pas un nouveau spectacle que son compagnon avait voulu lui donner. La foi devait avoir jeté de vigoureuses racines dans cette âme dont seule elle pouvait assurer le fond orageux et mouvant. C'était chez M. du Plessé une passion de plus, et celle-là ne lui laissait ni défaillance ni doute; elle était la plus sérieuse, parce qu'elle était la plus haute. Il n'avait pas eu non plus la pensée de se donner en exemple. Cette chapelle vénérée dans le pays, peut-être s'y arrêtait-il toutes les fois qu'il passait, et il n'avait fait qu'obéir à des habitudes de dévotion qui étaient bien dans son caractère.

Cependant la courte prière qui avait rafraîchi et radouci son âme à ce point ne l'avait pas mis pour cela en humeur plus expansive. Il vint reprendre sa place dans le tilbury. On tourna bride, et l'on suivit l'affreux chemin qui descendait à la vallée. Non, en vérité, le maître de Malabri ne paraissait pas sentir un plus vif besoin de converser qu'auparavant. S'il parlait, ce n'était qu'à lui-même, pour satisfaire quelques traîtres retours d'impatience, lorsqu'un cahot inattendu venait ébranler la voiture; puis il rentrait aussitôt dans sa taciturnité. Tomy commença de penser que ce silence étrange, si bien observé depuis le départ, n'était décidément qu'une ingénieuse façon de le tourmenter et de se moquer de lui. Le gentilhomme savait à merveille ce qu'il attendait, et s'amusait à le lui faire attendre en le laissant dans cette incertitude mille fois pire que tout ce qu'il pouvait craindre, comme un juge féroce qui prendrait plaisir à faire défiler devant sa victime tous les instrumens de torture, sans s'expliquer sur celui qu'il va choisir. Certainement il aurait pu le forcer à parler; mais que risquer de lui dire? — Et il pensait aussi que le gentilhomme avait bien pu ne l'engager à l'accompagner dans cette agréable promenade que pour l'éloigner de Clotilde et de la maison, devant s'en tenir lui-même éloigné tout le jour.

Le tilbury traversait alors un pâtis immense dont le circuit semblait être de plusieurs lieues : c'était tantôt une terre sèche et noire couverte de genévriers et d'ajoncs, tantôt un bouquet de bois, des marécages en bas de la pente, une nature froide, rabougrie, d'une pauvreté sinistre. Au bout de quelques minutes, M. du Plessé étendit la main, et, montrant de loin à Tomy un pâté de chaumines craintivement blotties au bord d'une maigre chênaie : — Voilà mon domaine de Malabri, lui dit-il en laissant échapper un sourire moqueur. Ah! je peux vous affirmer qu'il est placé dans le plus vilain endroit du pays.

C'en était trop : Descroizilles ne put retenir son dépit. — C'est pourquoi vous m'y avez amené, lui répliqua-t-il.

Mais M. du Plessé n'entendit point, ou ne voulut point entendre. On venait de mettre pied à terre dans une cour boueuse jonchée de paille brisée sous le pas des bestiaux et détrempée par la pluie. Une troupe de petits sauvages en haillons qui s'ébattaient dans ce cloaque interrompit ses jeux en apercevant les deux voyageurs, et se rangea autour d'eux en les examinant avec de grands yeux mornes et la bouche béante; puis le métayer et sa femme accoururent au-devant de celui qu'ils appelaient : Not' maître. Le pauvre homme tortillait son bonnet bleu entre ses mains; sa ménagère comptait les brins de paille épars sur le sol, et rien ne les eût décidés ni l'un ni l'autre à regarder en face le personnage auguste dont ils avaient l'honneur de tenir le bien à ferme, car le respect des seigneurs est encore vivant dans certaines provinces. M. du Plessé ne manqua point de pincer l'oreille à son métayer pour l'enhardir, et, poussant doucement la Marie-Jeanne devant lui, il leur fit reprendre à tous deux le chemin de leur chaumière, où il entra avec eux.

Resté seul, Descroizilles se mit à errer autour de la ferme. L'impression qu'il éprouva dès les premiers pas fut si navrante que tout d'abord il eut envie de s'arrêter; mais une instinctive curiosité le poussait malgré lui : il continua. Une sorte de plainte muette s'élevait de ces tristes lieux; il y régnait le même air d'abandon que s'ils avaient été inhabités depuis longtemps. L'incurie et la misère avaient partout imprimé leurs traces sur les portes abattues, sur les chaumes croulans, sur les murailles ébréchées. L'étable presque vide était ouverte, et les bestiaux vaguaient dans le préau; les hangars étaient effondrés, les charrues, à demi disloquées, gisaient sur le sol humide. Il n'y avait pas jusqu'à la maison du fermier qui ne fût sans vitres, presque sans toit. Tout n'était que menaces ou débris, tout tombait pierre par pierre, tout s'en allait au gré du temps : c'était la ruine. Oui, pour que le maître de ce domaine le laissât ainsi se diminuer et dépérir, il fallait qu'il fût ruiné!

Cette idée, en surgissant chez Descroizilles, ne pouvait manquer de le frapper vivement; elle fut le point de départ d'une foule de réflexions et de suppositions tout à fait nouvelles qui se heurtèrent et se combattirent en lui pendant plus d'une heure, sans qu'il pût réussir à les ordonner et à les mettre d'accord. Il s'était assis dans l'aire à battre le blé, sur un tronc d'arbre, un coude appuyé sur son genou et le menton dans sa main, et s'étant efforcé laborieusement de s'entendre avec lui-même, il allait y renoncer de guerre lasse, lorsqu'un trait de lumière jaillissant du plus vif de son esprit vint à l'éclairer tout à coup. Non, il ne se trompait pas, et pour cette fois il était bien sûr d'avoir pénétré la véritable et secrète intention que M. du Plessé avait nourrie en l'amenant dans son misérable domaine : le gentilhomme pouvait être malicieux, cruel même, âpre

au ressentiment, implacable dans ses moqueries et dans ses petites vengeances, ombrageux enfin et incommode; mais avant tout il était loyal et orgueilleux jusque dans la loyauté. Ce n'était, en vérité, qu'un peu de pénétration qui lui manquait : M. du Plessé avait pu prendre son nouvel ami pour un vulgaire chasseur de dot, et dans cette persuasion, pour réduire à néant et d'un seul coup toutes ses espérances, il n'avait pas craint de lui montrer fièrement qu'il était ruiné. Descroizilles sentit que, malgré l'amère tristesse de tout ce qui l'entourait, cette explication lui réchauffait le cœur, et il ne voulut point s'en départir, car il la trouvait excellente. D'après cela, quoi de plus naturel en effet que le silence du gentilhomme durant toute la route? quoi de plus explicable que son embarras et sa colère de la veille, lorsqu'il s'était aperçu que ce nouvel ami qu'il croyait avoir conquis pour lui-même ne l'avait été que par sa fille? — Comme je vais le confondre! se disait Tomy en se frottant doucement les mains, comme je vais l'écraser de surprise en lui disant que la pauvreté de Clotilde n'est pour moi qu'une beauté de plus!

Comme il berçait doucement cette heureuse pensée, il s'entendit appeler de loin. C'était M. du Plessé qui le cherchait aux alentours de la ferme pour le convier à une collation frugalement composée d'œufs, de beurre et de galettes, qui venait d'être servie dans la chambre du fermier. On se mit à table; le gentilhomme traita les galettes en ennemies, et les dévora toutes à belles dents. D'ailleurs cette satisfaction donnée à son estomac ne changea rien encore à ses dispositions taciturnes, il ne dit pas un traître mot; mais Descroizilles n'en était plus à s'étonner de si peu de chose : il trouvait fort simple qu'au milieu des témoignages de sa ruine, dans cette chambre délabrée, le maître de Malabri s'absorbât dans d'amers retours sur lui-même, et qu'il n'eût envie de deviser avec qui que ce fût au monde. Après le repas, on alla fumer un cigare sur le préau, devant l'étable et les hangars à moitié détruits. Le moment eût été mal choisi pour entamer une matière si délicate, et Descroizilles remit à s'expliquer. M. du Plessé jeta son cigare et parla de remonter dans le tilbury; mais auparavant, il se retourna vers son compagnon:

— J'aurais pu vous conduire dans mes autres métairies, qui sont voisines, lui dit-il, mais je n'avais affaire qu'ici. Au reste, ajouta-t-il avec un mouvement presque farouche, elles se ressemblent toutes. Ce n'est pas comme les vôtres.

— Vous les connaissez? repartit vivement Tomy. Il est vrai que j'en ai neuf, et mon oncle m'assure qu'elles sont dans le meilleur état. Tant mieux! C'est peu de bien, mais il me suffit; je n'en désirerai jamais d'autre.

— Bast! reprit M. du Plessé, riant toujours du même rire, il vous viendra malgré vous. On se marie richement quand on est

jeune; c'est le sort qui vous est réservé, à moins que ce ne soit vous-même qui...

— Non, monsieur, interrompit Descroizilles d'une voix profonde, je n'épouserai qu'une fille pauvre.

— Ah! fit le gentilhomme.

Tomy respira largement. — Enfin! pensa-t-il; enfin maintenant il va me parler d'*elle*.

Durant la première moitié du chemin, il attendit : ne s'était-il pas promis d'attendre? M. du Plessé, tout en gravissant la côte, se prit à siffler entre ses dents un vieil air de chasse; mais il était bien aisé de voir que, malgré cette indifférence apparente, il ne laissait point de méditer très profondément. Descroizilles, de son côté, suivait ou croyait suivre pas à pas toutes les réflexions qui se faisaient jour en ce moment dans l'esprit du gentilhomme, et il ne doutait point que ce ne fût son dernier mot qui lui eût donné l'éveil. — Il va me parler de Clotilde, répétait-il tout bas. C'est ainsi qu'entre honnêtes gens, avec une parole sincère, on arrive toujours à s'entendre. — Et il attendit encore.

M. du Plessé, cette fois, ne fit pas de halte devant la petite chapelle; on poussa tout droit jusqu'à l'extrémité du plateau. Là, le gentilhomme, se décidant subitement à ne point repasser par le bourg de Treffieuc, s'engagea dans un nouveau chemin de traverse. Descroizilles ne manqua pas de tirer un présage de plus de cette détermination soudaine. Si M. du Plessé l'avait prise, n'était-ce pas que, sentant toute la gravité de ce qu'il avait à dire, il ne se souciait point d'être interrompu? A ce périlleux moment, l'image de Clotilde vint à se détacher devant Tomy des teintes mourantes du crépuscule : il la vit traînant les plis de sa robe bleue dans la brume qui s'éclairait autour d'elle; les yeux de la jeune fille, aussi profonds que le ciel, se fixèrent sur les siens comme pour lui demander s'il aurait du courage...

— Regardez, lui dit le gentilhomme, voici le domaine de Cantecouët. C'est ici qu'a eu lieu en 1795 cette célèbre affaire où les bleus... Mais la connaissez-vous seulement de nom? Mort de ma vie! j'ai peur que votre oncle ne vous l'ait jamais contée...

Descroizilles effaré regarda tout autour de lui. Il ne vit rien que deux files d'arbres qui bordaient le chemin, et dont les longues silhouettes semblaient s'agrandir encore et flotter dans la pénombre du soir. M. du Plessé venait d'oublier subitement qu'il avait été muet tout le jour, il continua : ce fut d'abord en phrases brèves et chaudes comme l'action qu'il voulait dépeindre; puis, s'animant de plus en plus, il passa de l'affaire de Cantecouët à d'autres combats, et, changeant de théâtre et d'épisode, il entreprit de raconter à son compagnon toute cette guerre héroïque dont l'épopée est en-

core à faire. Descroizilles en un autre moment aurait mis son âme entière à l'écouter; mais Clotilde! Clotilde! n'allait-on point parler d'elle? Non, en vérité, le terrible raconteur ne songeait guère à Clotilde. Il se précipitait tête baissée dans son récit; lui aussi, il chargeait les bleus, il frappait les grands coups, il recevait les blessures. Sa voix sonnait comme les fanfares convulsives qui traversent la mêlée, et le cœur de Tomy en bondissait malgré lui dans sa poitrine. Mais Clotilde?

M. du Plessé n'avait garde de s'interrompre ou de se ralentir; il déroulait avec une joie farouche les pages sanglantes de ce livre sans fin. Il n'y avait pas un pouce de terrain sur lequel on se fût battu qu'il n'eût visité, pas une masure brûlée dont il n'eût cherché les traces : on lui avait tout dit, il savait tout depuis le nom des gentilshommes qui menaient les bandes et mouraient les premiers jusqu'aux noms obscurs de ces paysans qui, lorsqu'ils n'avaient plus de chefs, plus d'espérance et plus de forces, venaient essayer d'un dernier coup de feu et tomber au coin des haies. Il nomma son père le dernier. Descroizilles sentit qu'une larme allait s'échapper de ses yeux, il la retint. Et Clotilde! Clotilde! Tout à coup M. du Plessé se tut : on rejoignait la grande route et la levée qui dominait la Vesle; de l'autre côté de la rivière, Descroizilles reconnut les feux de la petite ville de Nozay, dont les plus proches jetaient leurs reflets tremblans sur l'eau noire. Cinq minutes après, le tilbury s'arrêtait devant la maison de l'oncle Thomas : un valet ouvrit la grande porte, et l'on entra dans la cour. Le gentilhomme sauta lestement par terre. — Bonsoir! cria-t-il à Descroizilles anéanti. Là-dessus, il disparut.

Et Clotilde? La retraite imprévue de M. du Plessé pouvait assurément passer pour une cruauté de plus : c'était le trait final, le digne couronnement de toutes les ironies de la journée. Machinalement Descroizilles monta chez son oncle. Le bonhomme était assis au coin du foyer, et chantonnait, en se dodelinant la tête, une ariette de ce bon vieux temps où l'on n'en était pas encore arrivé aux compositions mélancoliques et prétentieuses. Il s'interrompit en apercevant son neveu, mais ne se dérangea point.

— Oh! oh! vous voilà donc, monsieur l'amoureux! lui dit-il sur ce ton d'innocente malice dont il aimait tant à se servir. Je pense, mon garçon, qu'après cette promenade, tu dois être de bien belle humeur! M. du Plessé n'a pas son pareil pour divertir les jeunes gens... Mais, ajouta-t-il après un instant de silence, je gagerais ma vie, vois-tu, qu'il ne t'a pas seulement dit un mot de sa fille.

— Pas un mot, répliqua Tomy.

— Saperlotte! s'écria l'oncle Thomas en se frappant le front; personne ne pourra donc jamais se vanter de le connaître, ce diable

d'homme! Et moi-même, qui depuis si longtemps le coudoie quatre fois par jour... Hé! hé! j'avais bien pu m'imaginer tout d'abord qu'il n'avait pas d'autre intention que de te parler de Clotilde; mais après avoir beaucoup réfléchi pendant la nuit, car tu n'ignores pas, Descroizilles, que la nuit porte conseil...

— Eh bien? fit Descroizilles.

— Là, là, laisse-moi respirer. Eh bien! si je t'avais vu ce matin, je t'aurais engagé à ne pas aller à Malabri, mon garçon, car ce matin je savais que M. du Plessé se tairait.

— Certes, répondit Descroizilles avec violence, il s'est tu, et longtemps, et obstinément, et toujours. Morbleu! si je vous disais que jusqu'à ce soir il n'avait pas desserré les dents!

L'oncle Thomas ne tint point contre ce dernier aveu, il éclata de rire.

— Oh! oh! Tomy, s'écria-t-il en se tordant sur sa chaise, pardonne-moi, je t'en prie. Si je m'attendais à un méchant tour de la part de ce diable d'homme, ce n'était pas à celui-là! Après tout, mon garçon, ce petit voyage t'aura fait prendre le grand air et voir du pays; c'est quelque chose! Ah! il n'a pas desserré les dents...

— Mon oncle, repartit amèrement Descroizilles, quand on se rend le jouet d'une passion, on le devient de tous ceux à qui cette passion vous soumet et vous lie. Voilà pourquoi M. du Plessé, qui tient mon bonheur entre ses mains, s'est donné le plaisir de se moquer de moi; mais vous, j'ai peine à voir que vous plaisantiez encore, quand le moment est venu de parler sérieusement. Oui, le bonheur est pour moi dans la possession de Clotilde, et je suis déterminé à tout pour la conquérir; seulement j'ai besoin de votre assistance. C'est d'un propos libre et mûr que je vous dis : J'aime Mlle du Plessé. Ne vous donnez plus la peine de me représenter que j'ai tort et que je commets une folie, car il vaudrait mieux me faire voir que mes yeux ont tort d'être mes yeux et que mon cœur est un fou d'être mon cœur. Clotilde en juge mieux que vous, mon cher oncle. A peine a-t-elle jeté deux regards sur moi, et pourtant elle sait que je lui appartiens. Lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois, mon être s'est tout simplement renouvelé, rien de plus. Lorsqu'elle s'est éloignée, j'ai senti qu'il y avait quelque chose de moi qui s'en allait avec elle. Elle le sait, vous dis-je, elle l'a vu! Et pour moi, depuis deux jours, il me semble...

— Halte-là! fit le bonhomme en se levant. Bon Dieu! si je ne t'arrêtais, où irais-tu? Nous disons donc que tu aimes Clotilde? N'est-ce pas? Voilà qui est bien fait!... Dis-moi, Tomy, ajouta-t-il avec un sourire perfide, ne t'es-tu pas aperçu que M. du Plessé est bien près d'être ruiné?

— Que m'importe?

— C'est qu'il y a autre chose que tu ne sais point, reprit tout doucement l'oncle Thomas; ce diable d'homme n'est pas veuf.

Descroizilles le regarda.

— Écoute-moi, Tomy, lui dit le bonhomme, baissant instinctivement la voix, tu me connais bien, toi que j'ai élevé; tu pourrais témoigner sans mentir que je n'ai jamais aimé à médire de mon prochain, et pourtant en ce cas... Mais tu me ferais vraiment parler malgré moi. Enfin, mon garçon, sache donc que la mère de ces trois marmots que tu as si inutilement bourrés de sucre de pomme est encore de ce monde; peut-être vaudrait-il bien mieux qu'elle n'en eût jamais été, car elle a dissipé un joli bien à se parer comme une châsse et à traiter en châtelaine tous les beaux fils de la contrée. M. du Plessé avait pour elle une passion si enragée que si elle avait eu la fantaisie de s'habiller d'un rayon de soleil, il aurait essayé, je crois bien, d'aller le lui chercher. Un beau jour on a cessé de la voir à Nozay, et l'on a dit alors de singulières choses. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis ce temps personne n'a jamais entendu parler d'elle...

— Mais, interrompit Descroizilles, qui commençait à respirer plus librement, ce n'était pas la mère de Clotilde.

— Oh! pour cela, non. La mère de Clotilde était une douce et sainte femme, répliqua naïvement l'oncle Thomas; c'est pourquoi Dieu l'a reprise de bonne heure à son mari, qui n'est point fait pour vivre avec des anges.

Descroizilles haussa les épaules.

— Comment voulez-vous alors que cette histoire m'intéresse? demanda-t-il en souriant. Vous venez de médire, mon oncle, et ce qui est pis, sans raison.

— Saperlotte! s'écria l'oncle Thomas impatienté, tu ne comprends rien, Descroizilles. Je te le dis donc ici tout net: M. du Plessé ne te donnera pas sa fille, parce qu'il ne veut point la donner. Qui donc élèverait les marmots, si elle quittait le logis? On n'a pas le moyen de prendre de gouvernante. Entre nous, là seulement entre nous, je pense que Clotilde, je veux dire son bien, c'est à présent tout l'argent de la maison. La pauvre enfant ne sera jamais ni à toi ni à personne, son père y est décidé. Ah! si tu pouvais seulement lire un peu dans l'âme rusée de ce diable d'homme! C'est merveille, vois-tu bien, comme il a su tout arranger pour que Clotilde ne se marie pas!

— Encore! répliqua Descroizilles avec colère. Ce n'est plus médire, mon oncle, c'est calomnier. Il est impossible que M. du Plessé nourrisse si tranquillement une si odieuse pensée! On ne sacrifie pas si aisément une fille! Il n'y a point de pareils égoïsmes; je ne vous croirai pas.

— On ne peut nier qu'à de certains jours il ne se repente, murmura Thomas, et ce n'est point mal à propos. Oh! il ne se ménage pas alors, il s'accuse de bien des choses, et ses desseins lui font peur: mais cela ne dure guère, parce que le désir d'enrichir ses autres enfans n'est pas la seule raison qu'il ait de vouloir que Clotilde reste fille, et que plus tard elle entre... Ce n'est pas même la raison la plus forte; il en a une autre, vois-tu.

— Laquelle?...

— Tiens! s'écria le bonhomme, je crois que chacun des marmots aurait un million qu'il te la refuserait encore. Le fantôme de son second mariage l'empêche de dormir; il déteste les amoureux; tout ce qui lui rappelle l'amour lui fait horreur.

— Calomnie, mon oncle! fit énergiquement Descroizilles, calomnie, vous dis-je...

— Hélas! mon garçon, interrompit Thomas avec un accent de tristesse singulière, il ne faut pas sonder trop avant le cœur de son prochain, Dieu le défend. Quand on le fait malgré sa défense, on est assez puni par ce qu'on voit au bout de la sonde. Ne parlons plus de cela; mais crois-moi, Tomy, ne va point trouver M. du Plessé et lui demander la main de sa fille, il te la refuserait.

— Peut-être! s'écria Descroizilles. Et qui vous dit que Clotilde elle-même n'acceptera pas? Qui vous dit qu'elle ne soit pas lasse de l'étroite tyrannie qui veut confisquer son bonheur et sa beauté? Qui vous dit qu'elle n'a pas fait, elle aussi, ses calculs et ses rêves, et qu'elle ne soit pas prête à donner son cœur à celui qui viendra la délivrer? Qui vous dit qu'elle ne m'attend pas?

— Tu te trompes, fit le bonhomme en secouant la tête. Viens ici, Tomy, donne-moi la main. Ce qu'il me reste à t'apprendre te fera sans doute un peu de mal, et quand on souffre, il me semble qu'il est bon d'être près de ceux qui nous aiment. Laisse-moi donc maintenant aller jusqu'au bout. Non, Tomy, non, Clotilde ne résistera pas à son père, car elle est d'accord avec lui sur la nécessité où le devoir l'a mise de rester fille. C'est à ses yeux une tâche sainte que d'élever les trois enfans dont elle est devenue la mère. C'est de sa propre volonté, d'un cœur fier et libre, elle le croit du moins, qu'elle leur a sacrifié son bonheur et sa jeunesse. Son père avait bien su faire germer en elle cette idée du sacrifice; mais qui l'a mûrie et mise en pratique si ce n'est elle-même? Cette fille-là, vois-tu, est toute au ciel... Tiens, mon garçon, il vaut mieux tout dire en une fois. Aussi bien j'en ai le courage à présent et ne l'aurais peut-être plus demain. Sais-tu ce que Clotilde est résolue à faire quand les enfans seront grands, le sais-tu? Eh bien! Descroizilles, elle entrera en religion! Tu comprends que de cette façon-là M. du Plessé est bien sûr de ne jamais avoir l'ennui d'un gendre!

Descroizilles ne répondit point. Il demeurait écrasé sous le terrible poids qui venait de s'abattre sur son cœur.

— Tu doutes encore! s'écria l'oncle Thomas, qui se méprit à ce silence. N'as-tu pas remarqué qu'elle est toujours vêtue de blanc et de bleu, et ne t'es-tu pas demandé pourquoi? Oh! je sais bien qu'en te le disant je te ferais rire, si dans ce moment tu n'avais plutôt envie de pleurer. Les Parisiens rient volontiers de ces choses-là. Mon garçon, ce sont les couleurs de la Vierge; elle ne les quitte plus depuis un an. Je crois, entre nous, que son vœu est déjà fait.

— Ah! murmura Descroizilles, voilà donc l'histoire de la robe bleue!

V. — LE BATELET.

Il était tombé pendant la nuit une pluie de printemps fine comme la rosée. Le soleil levant déchira les derniers plis du linceul qui flottait encore dans l'air; de chauds rayons vinrent glisser sur les branches humides et pénétrer la terre amollie; les feuilles se déroulèrent, et les belles quenouilles de l'oncle Thomas s'habillèrent de blanc comme des mariées. Le jardin était en fête quand Descroizilles y descendit.

Quatre jours auparavant, l'étourdi jeune homme, suffisamment beau, suffisamment riche, et refusant de croire à rien qu'au plaisir, parfaitement content de cette frivole corruption de l'esprit qu'il portait comme une grâce de plus, fier surtout de marcher si librement au milieu du monde, n'aurait pas manqué de répondre par un éclat de rire au prophète malin qui l'eût menacé d'un pareil amour. Il s'était laissé surprendre par la passion comme un enfant par ces vins qui caressent les lèvres et bouleversent la raison. Il avait hardiment vidé la coupe : les révélations de son oncle étaient venues le frapper au milieu de l'ivresse. La nuit avait été la seule nuit cruelle que l'heureux Descroizilles eût passée dans toute sa vie. Le terrible mot du vieux Thomas : « Clotilde entrera en religion, » revenait sans cesse lui battre le cœur comme ces lames éternelles et monotones qui ne se lassent point de mordre le rivage; mais il se refusait à entendre l'autre mot du bonhomme, le plus menaçant, le plus sinistre : « Je crois que son vœu est déjà fait. »

Clotilde était là pourtant, devant lui, comme toujours; la douce image ne l'avait pas quitté; mais elle ne lui apparaissait plus qu'enveloppée de la robe du cloître aux plis rigides; il cherchait sa chevelure légère sous le fatal bandeau de toile blanche qui ne couvrait plus qu'un front rasé; il voyait son tranquille sourire s'effacer et s'éteindre par degrés, jusqu'à ce que sa bouche eût pris la pâleur et le froid de ces lieux sombres où l'on s'applique à copier la mort.

— La voilà donc, se disait-il, la voilà telle qu'elle veut être! voilà le dernier effet de ce funeste vœu! — Et il sentait bien alors toute la résistance qu'il fallait attendre de ce cœur de vingt ans qui avait juré de se fermer et de mourir au monde. Hélas! il ne s'agissait plus seulement de combattre M. du Plessé, ses petits calculs paternels et son horreur de l'amour : il fallait lutter contre la résolution même de Clotilde, contre sa foi, contre le ciel. Point de doute cependant que l'impitoyable geôlier ne se promît de remplir jusqu'au bout son cruel office! Il allait redoubler de précautions, de ruses et de finesses auprès de sa victime : Descroizilles s'attendait bien à ne plus rencontrer Clotilde, même à ne plus l'apercevoir ni dans le jardin ni à sa croisée. On lui aurait dit que M. du Plessé faisait en ce moment griller les fenêtres et murer les portes de son logis, qu'il n'aurait nullement hésité à le croire. Le *diable d'homme*, tout saignant encore de la faute et de l'abandon d'une femme infidèle, allait saisir cette occasion de se venger sur ceux qui aimaient du mal que lui avait fait l'amour. — Mais, pensa Tomy, il aura beau faire, je saurai bien continuer de voir Clotilde. Il faut qu'elle m'aime!

Toutes ces fougueuses réflexions l'avaient conduit, sans qu'il s'en aperçût, du premier jardin dans le second, qu'il traversa. Machinalement il vint s'accouder sur le mur qui s'élevait au-dessus de la troisième terrasse. Clotilde était là, sous les tilleuls, au bord de l'eau, avec les enfans! La robe bleue, qui traînait dans l'herbe, frappa d'abord les yeux de Descroizilles; elle lui fit horreur. Son premier mouvement fut de reculer,... mais il revint. Assurément le hardi Descroizilles n'hésitait pas sur ce qu'il avait à faire, et il était bien déterminé à ne point laisser échapper l'occasion inespérée d'aborder Clotilde. Seulement pourquoi se hâter? La jeune fille, lui tournant le dos, ne pouvait le voir. Il s'appuya de nouveau sur le mur, et voulut prendre le temps de considérer ce qui se passait au-dessous de lui. Le groupe assis sur la berge observait un profond silence. Les enfans tenaient chacun une petite ligne dont le fil tournoyait dans le courant; on se taisait, on retenait même son souffle, de peur d'épouvanter le poisson malin. Clotilde, quant à elle, n'avait point d'ouvrage d'aiguille. Tomy constata qu'elle rêvait.

Le vent avait rabattu sa capeline blanche, et chaque bouffée arrachait une boucle au ruban qui nouait ses cheveux. L'un de ses bras, replié, reposait sur ses genoux; l'autre s'en allait le long de son beau corps, et la main se perdait dans les plis de sa robe; sa tête était penchée; elle regardait couler l'eau. A quoi donc rêvait-elle?

Descroizilles fit un pas vers l'escalier. Il allait se trouver auprès de Clotilde. Cependant il ne put s'empêcher, avant de descendre, de jeter un regard en arrière sur la maison, qui se dressait au-dessus de la première terrasse, puis, tout autour de lui, sur le jardin. Cette

trop heureuse rencontre lui inspirait au fond autant d'inquiétude que de joie; il ne pouvait croire que M. du Plessé négligeât si imprudemment son rôle d'Argus, et qu'il ne fût point là, quelque part, caché derrière les rideaux de sa fenêtre ou derrière un arbre; mais les fenêtres de la maison étaient vides, et le jardin bien désert. Descroizilles hasarda encore un pas; il arrivait au pied de l'escalier. Le petit garçon fut le premier à l'entendre; il se retourna, et reconnaissant l'ami généreux de la veille, il laissa tomber sa ligne dans l'eau. — Bonjour! lui cria-t-il; as-tu du sucre?

Cette audacieuse apostrophe du marmot réveilla sa grande sœur: elle tourna les yeux, et, apercevant Descroizilles, elle rougit, mais si faiblement cette fois que Tomy ne se crut pas bien sûr de l'avoir vue rougir. Ce fut d'ailleurs la seule marque de son étonnement, et lorsque après ce court instant d'embarras elle regarda le jeune homme, un pâle et furtif sourire vint même éclairer ses lèvres: c'était comme le reflet vacillant d'une pensée qui ne faisait que de naître et qui tremblait encore dans son cœur. Et puis, comme Descroizilles la saluait assez gauchement, elle inclina la tête pour lui répondre, sans se lever, sans changer presque d'attitude, et elle attendit qu'il parlât.

— Mademoiselle, lui dit-il, je suis bien malheureux avec vous. Si bonne que vous soyez, il est impossible que vous n'en vouliez pas à l'indiscret qui vient sans cesse vous surprendre...

Mais il s'arrêta tout court, s'apercevant que cette entrée en matière était à peu près l'équivalent d'une balourdise. Elle avait en effet l'inconvénient de rappeler à Mlle du Plessé la scène de l'église et du confessionnal, précisément ce qu'il fallait taire de crainte de l'effrayer. Clotilde cependant ne donna aucun signe de mécontentement ni de défiance, et ces mots maladroits n'augmentèrent pas même sa rougeur. On aurait dit qu'elle avait prévu cette nouvelle rencontre, et qu'elle s'y était préparée.

— Vous ne m'avez nullement surprise, répondit-elle avec ce tranquille accent qui lui était ordinaire et qu'elle pouvait encore feindre. Vous êtes le maître dans ce jardin, monsieur, et nous ne saurions nous plaindre de vous y rencontrer trop souvent. Il n'en est pas de même de vous assurément, et ces vilains enfans vous ont déjà troublé plus d'une fois; mais ils ne le feront plus. N'est-ce pas là ce que vous avez promis, Ninette?

— As-tu du sucre? répéta le bambin en se suspendant à l'habit de Descroizilles.

— Taisez-vous, fit Clotilde, que cette opiniâtreté commençait à inquiéter. Et vous, Ninette, ne m'avez-vous pas entendue?

Mais elle cherchait en vain un secours dans ces enfans. Ninette, qui était l'aînée des deux petites filles, ne pouvait comprendre ce

que sa grande sœur attendait d'elle, et ne semblait point disposée à lui répondre. A l'exemple de son frère, elle avait abandonné sa ligne, et considérait avec attention un objet voisin qui éveillait manifestement toutes ses convoitises : ce n'était rien moins que la barque de l'oncle Thomas attachée au tronc d'un tilleul et se balançant sur l'eau. Tout à coup la petite traîtresse s'élança à son tour vers Descroizilles. — Conduis-nous dans le bateau, lui dit-elle. — L'autre fillette ne manqua point de la suivre : l'idée de sa sœur l'avait séduite; il n'y eut pas jusqu'au bambin qui ne fût gagné en un clin d'œil, et ils se mirent à crier tous les trois : — Conduis-nous dans le bateau!

— Oui, oui, leur dit Descroizilles, oui, mes amis, je le veux bien.

Clotilde se leva brusquement. — Rentrons, dit-elle d'une voix altérée. Méchans enfans, non, vous n'irez pas dans cette barque, je ne le veux pas, moi. Il faut rentrer.

Alors ce furent des cris et des trépignemens de colère. Les trois enfans s'attachèrent à Descroizilles, cherchant à l'entraîner vers le bateau. Lui, qui s'était déjà baissé vers le bambin pour le prendre dans ses bras, se redressa et regarda Clotilde. Ils n'échangèrent pas une seule parole. La jeune fille essayait en vain de s'arracher à ce regard à la fois suppliant et impérieux qui forçait les portes de son âme : elle sentait sa volonté se fondre et mourir, et ne pouvait ni détourner ni baisser les yeux.

— Mademoiselle, lui dit enfin Descroizilles en lui montrant les trois marmots en pleurs, vous ne les aimez donc plus!

Et sans attendre sa réponse, il saisit l'un après l'autre les enfans, qui ne criaient plus que de joie, et sauta avec eux dans le bateau. Clotilde, dans son trouble, le suivit jusque sur l'extrême bord de l'eau, engageant ses pieds dans l'herbe mouillée; il revint à elle et lui offrit la main. Elle tendit la sienne, puis la retira, jeta derrière elle un rapide coup d'œil, puis un autre sur les enfans, qui l'appelaient, et, prenant enfin un parti, elle entra d'elle-même dans la barque, en repoussant le bras de Descroizilles.

— Eh bien! monsieur, lui dit-elle tandis qu'il détachait impatiemment l'amarre, n'avais-je pas raison tout à l'heure en vous disant que vous étiez le maître ici? Il faut faire ce que vous voulez, et ces enfans gâtés conspirent avec vous; mais, ajouta-t-elle avec une gaieté d'emprunt que le tremblement croissant de sa voix venait encore démentir, ne nous gardez pas trop longtemps, je vous prie : l'eau me fait peur.

— Il n'y a point de péril qui puisse vous atteindre quand vous m'avez fait l'honneur de m'accepter pour compagnon, répondit vivement Descroizilles, à qui les sublimes fanfaronnades de l'amour

ne coûtaient plus rien. J'aurais cent vies à donner que je les donnerais toutes pour sauver la vôtre; ne le savez-vous pas? Je vous défendrais contre le monde entier, contre le ciel même, reprit-il en se retournant vers la jeune fille et en la regardant de nouveau, contre le ciel!...

— Et contre le mécontentement de M. du Plessé, interrompit-elle d'un ton bref en le regardant à son tour. Si mon père savait de quelle façon vous m'avez fait monter dans cette barque malgré moi, ne pensez-vous pas, monsieur, qu'il aurait droit d'en être étonné?

— Mademoiselle, repartit Descroizilles, pourquoi envier à ces enfans le plaisir que vous leur donnez? Pourquoi m'envier à moi ce court instant?... Mais, reprit-il hardiment, croyez-vous donc que M. du Plessé puisse se fâcher pour si peu? Que craignez-vous? N'avez-vous pas assez fait jusqu'ici pour contenter votre père?...

— En vérité, monsieur, s'écria Clotilde, je ne sais si maintenant je dois vous prier de cesser ou de poursuivre. Un pareil langage ne s'explique point de soi-même; je ne vous comprends pas.

Elle s'était levée du banc où elle venait de s'asseoir, fière et résolue, quoique frémissante. Ce mouvement d'infante outragée ne servit qu'à la rendre plus belle. Descroizilles baissa les yeux pour ne plus la voir.

— N'exigez pas que j'en dise davantage, lui répondit-il lentement. Je vois que j'ai couru le risque de vous déplaire, et je n'y ai que trop bien réussi. Je disais vrai tout à l'heure : je ne suis pas heureux avec vous.

— Eh bien! monsieur, balbutia Clotilde, il est aisé de tout réparer en un instant. Rendez-nous notre liberté.

— Non, non! s'écria-t-il, non! Ah! vous l'ordonnez, soit! Vous pouvez exiger que je rattache cette barque au rivage, vous pouvez me chasser d'auprès de vous; mais si vous me commandiez de ne plus vous voir, je n'essaierais même pas de vous obéir. A quoi bon? vous savez bien que je n'en aurais pas la force. Il y a une puissance en moi qui ne le veut pas.

Clotilde non plus n'aurait point trouvé la force de répondre. Elle saisit deux des enfans par la main : — Venez, leur dit-elle.

Mais d'un coup d'aviron Descroizilles avait porté la barque au milieu de l'eau.

— Mademoiselle, dit-il d'une voix sourde, les paroles d'un fou ne sauraient être des offenses : pardonnez donc à un fou.

Clotilde se laissa retomber sur le banc, serrant encore les enfans autour d'elle et se faisant d'eux un rempart; c'était toujours là sa première pensée. Il semblait pourtant qu'elle n'eût plus rien à craindre de Descroizilles, qui, penché sur les avirons, ramait avec

une ardeur fébrile. La barque effleurait si légèrement la surface de l'eau qu'elle y laissait à peine un sillage, et cependant le rameur redoublait d'énergie, comme si, par ces furieux mouvemens du corps, il avait voulu tuer les agitations de son cœur; mais ses yeux se fixaient à la dérobée sur Clotilde, ne perdant rien de ce qui se passait sur ce pur visage, et, lorsque le chemin s'entr'ouvrait devant eux, courant jusqu'au fond de son âme. Parfois ce qu'il croyait y voir ranimait d'un coup toutes ses espérances. Le mécontentement de Clotilde s'apaisait évidemment malgré elle, et bien plus vite qu'elle ne l'eût voulu. On aurait dit qu'elle luttait en ce moment avec sa conscience et sa fierté, qui lui commandaient en vain de garder le souvenir de l'offense reçue, et qu'il n'était plus en son pouvoir de leur obéir. Une mélancolique sérénité reparaissait sur son front, où l'émotion avait pourtant laissé comme un voile humide pareil à celui que l'orage laisse en s'enfuyant sur le bleu céleste. Descroizilles, en la contemplant toujours sans oser la regarder en face, ne pouvait s'empêcher de penser que si elle était tout entière acquise au ciel, après ses folies de tout à l'heure, elle n'aurait plus pour lui que mépris et haine; si elle cessait de lui en vouloir, c'était donc qu'elle appartenait encore un peu à la terre.

Mlle du Plessé était si bien revenue de son trouble, qu'à cet instant-là elle se reprit aux jeux des enfans. Descroizilles, en voyant ces trois marmots qui se démenaient au fond de la barque, trouva qu'ils étaient certainement beaucoup moins laids que la semaine précédente, ou du moins que leur laideur se faisait bien plus aimable. Malgré la grande sœur, qui cherchait à les retenir par leur sarrau, ils avaient réussi à se pencher au bord du batelet, et ils laissaient traîner leurs mains dans l'eau avec de petits cris de plaisir. La jeune fille obtint enfin de les faire rasseoir auprès d'elle, et, n'ayant plus à veiller sur eux, elle ne tarda pas à tomber dans une rêverie profonde.

Le bateau courait toujours, rasant tantôt la prairie, tantôt les jardins, décrivant de grandes courbes sur la folle rivière, car Clotilde, qui aurait dû tenir le gouvernail, n'avait pas songé même à le prendre. Elle demeurait immobile, ne prenant point garde au hâle qui passait sur ses deux belles mains croisées; sa capeline était restée sur le rivage; elle avait la tête nue, défiant le soleil, qui ne pouvait mordre cette chair de marbre, et qui faisait pailleter ses cheveux blonds comme des fils d'or. Elle s'enivrait de l'air printanier, de cette molle lumière qui baignait la terre en fleurs, des reflets du ciel sur l'herbe, les feuilles et l'eau; elle se perdait lentement, toujours malgré elle, dans l'immensité de l'azur et des rêves. Des pensées inconnues, dangereuses peut-être, voletaient autour de son cœur comme une troupe d'hirondelles autour du nid tout fait qui

semble l'attendre. A ce moment, ses yeux rencontrèrent ceux de Descroizilles; elle eut un tressaillement convulsif et devint pourpre.

— Eh bien! monsieur, balbutia-t-elle, voilà une longue promenade! Voulez-vous maintenant nous ramener au bord?

Descroizilles fit virer la barque, et quelques minutes après on avait regagné le couvert des tilleuls. Il sauta à terre et y déposa les trois marmots; puis il aida Clotilde à descendre, mais il ne lui dit rien : il avait compris qu'à ce moment il ne fallait rien lui dire.

M[lle] du Plessé, suivie des enfans, reprit le chemin de la maison et remonta tout droit à sa chambre. En entrant, elle se dirigea vers un grand crucifix de cuivre qui occupait le fond de la pièce, et là, s'agenouillant, elle fit une longue et douloureuse prière. La petite Ninette vint à plusieurs reprises tirer sa robe.

— Ce n'est ni le matin ni le soir, lui dit-elle. Pourquoi pries-tu maintenant? Tu viens donc de faire un péché?

Mais la grande sœur ne répondait pas.

Descroizilles avait regagné la maison, plein d'une joie insensée. Clotilde avait oublié son ressentiment!... N'était-ce point lui montrer que sa hardiesse n'était pas un crime, que son amour n'était pas une offense, et qu'elle consentirait désormais à se laisser aimer? Une seule inquiétude venait encore le troubler au milieu de son enivrement, et M. du Plessé en était toujours la cause. Plus il réfléchissait à la conduite du gentilhomme, moins il réussissait à se l'expliquer raisonnablement, et son extravagance même augmentait les appréhensions qu'elle lui inspirait. Dans l'étrange promenade de la veille, M. du Plessé lui paraissait décidément avoir eu deux buts : le premier de le mystifier un peu, pour se venger de ses étourderies et de ce qu'il osait aimer Clotilde; le second, de l'éloigner de la jeune fille durant cette journée où elle devait rester seule à la maison. Comment se faisait-il donc que, si attentif et si ombrageux le jour précédent, il se montrât le lendemain si indulgent et si facile? Était-ce qu'ayant fait un retour sur le caractère de sa fille, il avait pensé que sa peur était vaine, et qu'il croyait pouvoir s'en remettre à Clotilde du soin de se garder elle-même? Se trouvait-il las de la surveiller, ou bien, comprenant le danger d'une maussade surveillance, avait-il résolu de s'en remettre au destin? — Ou bien enfin, se disait encore Descroizilles, n'est-ce point que le diable d'homme me tient en réserve quelque nouveau tour de sa façon?

PAUL PERRET.

(La seconde partie au prochain n°.)

DES AGENS

DE

LA PRODUCTION AGRICOLE

I.

LES ENGRAIS MINÉRAUX.

Dans une série d'études sur l'alimentation publique (1), nous avons successivement fait connaître la composition et les propriétés des diverses substances alimentaires, les procédés industriels qui servent à les préparer, les moyens de constater certaines falsifications dont elles ont parfois été l'objet, enfin le rôle nutritif que chacune d'elles est propre à remplir. Il nous reste à indiquer comment il est possible d'accroître et de rendre plus économique la production du sol, à montrer les rapports étroits qui doivent unir l'industrie manufacturière à l'agriculture, considérées trop longtemps comme rivales, et le mutuel secours qu'elles peuvent se prêter.

Il paraît fort simple au premier abord d'obtenir les produits de la terre. « Semez, et vous récolterez; » ce sont paroles vraies sans doute, mais à deux conditions, que la terre soit fertile et que la semence soit féconde. Sur ces deux points, la science contemporaine a obtenu d'immenses résultats : elle a réformé les coutumes traditionnelles, montré quelles riches fumures l'industrie et le commerce étaient en état de fournir aux agriculteurs, quels puissans engrais minéraux on pouvait faire surgir du sein de la terre où ils étaient enfouis depuis des siècles, prouvé enfin comment, à l'aide de tant de ressources récemment découvertes, il devenait facile

(1) *Revue* du 15 octobre et 15 novembre 1855, 1er février et 1er septembre 1856, 1er novembre 1857, 15 septembre et 1er novembre 1859, 1er janvier, 1er juin et 1er août 1860.

d'éviter l'épuisement du sol, qui s'était déjà déclaré dans plusieurs régions autrefois célèbres pour leur fécondité.

On a fait à ces applications nouvelles quelques objections qui manquent réellement de poids. Dans plusieurs contrées, dit-on, de temps immémorial on cultive la terre sans engrais; ici l'emploi exclusif d'un seul amendement à faibles doses, la chaux par exemple, permet de doubler les récoltes; ailleurs encore la production se soutient à l'aide de fumures légères. Il est vrai que certains sols privilégiés, où abondent les substances minérales utiles, riches d'ailleurs en matières organiques, — résidus de végétaux et d'animaux qui s'y sont accumulés pendant des siècles, — semblent pouvoir indéfiniment subvenir à la nutrition des plantes; mais ce sont là de rares exceptions. De pareils terrains se rencontrent dans notre Limagne d'Auvergne et dans la vaste étendue des *terres noires* de la Russie; toutefois il serait encore possible d'accroître la production sur ces fonds exceptionnellement fertiles, si à la couche arable l'on ajoutait des matériaux facilement assimilables qui favoriseraient une végétation plus rapide. Ce sont précisément ces substances, le mieux appropriées à l'alimentation des végétaux, que ceux-ci puisent de préférence dans le sol; par conséquent chaque récolte en enlève la plus grande partie à la terre, et sans retour, toutes les fois que les produits bruts, tiges, feuilles, graines ou fruits, sont consommés hors du domaine. Il n'est d'ailleurs que trop facile de démontrer par des faits irrécusables la haute influence des engrais sur le rendement plus élevé et plus économique de la production agricole, même dans les meilleurs terrains. Qui ne sait que, dans les terres si fertiles de nos régions du nord, où existent de puissantes couches végétales ayant jusqu'à trois mètres d'épaisseur et formées en grande partie d'alluvions et de débris organiques reposant sur des masses calcaires, les cultivateurs expérimentés trouvent cependant leur compte à répandre d'abondantes fumures, que pour se les procurer ils allaient naguère jusque dans l'Artois acheter à l'année la colombine (fiente des pigeons de colombier), et la ramenaient chez eux avec des frais considérables de transport, qu'ils savent enfin mieux utiliser que partout ailleurs les engrais des villes? C'est dans ces mêmes contrées qu'on a vu se développer l'alliance si féconde entre les fermes et les fabriques, alliance qui réalise la transformation des récoltes brutes en produits manufacturés transportables à de grandes distances, qui laisse à la disposition du cultivateur divers résidus appliqués à la nourriture des plantes, soit directement, soit après avoir servi d'alimens bien appropriés à l'élevage et à l'engraissement des animaux ou encore à la production du lait. Ainsi ont été augmentés du même coup la fécondité du sol et le revenu net des exploitations rurales.

Pour s'expliquer le rôle des engrais, il est nécessaire de comprendre de quelle façon le végétal les absorbe et se les assimile. Avant d'entrer dans la description des diverses fumures, il faut donc jeter un coup d'œil sur la théorie de la nutrition des plantes telle que la présentent les découvertes de la science contemporaine.

I. — DE LA NUTRITION DES PLANTES.

La seule base solide sur laquelle peut reposer cette théorie de la nutrition végétale est la composition même des plantes. On a été par conséquent amené à rechercher si les milieux où celles-ci devaient se développer contenaient tous les élémens assimilables correspondans à cette composition; dans le cas où quelques-uns de ces élémens eussent fait défaut ou se fussent montrés insuffisans, il fallait les ajouter au sol en quantité et sous forme convenables : tel devait être, sans aucun doute, le rôle dévolu aux engrais. Il ne restait plus qu'à classer ceux-ci en plusieurs groupes suivant une valeur vénale qu'il devenait facile d'établir en raison de l'abondance ou de la rareté de chacun d'eux et des frais de transport.

Au commencement de ce siècle, les immortelles expériences de Priestley, d'Ingenhousz, de Spallanzani, surtout de Senebier et de Saussure, avaient parfaitement démontré comment, dans les actes de la respiration des feuilles vertes, une grande partie du gaz acide carbonique inspiré abandonnait son carbone fixé dans la plante, tout en dégageant, sous l'influence des rayons du soleil, son oxygène devenu libre. Cette décomposition rendait ainsi à l'air ambiant, par un perpétuel échange, les qualités salubres que la respiration des hommes et des autres animaux avait viciées par un effet contraire, la formation de l'acide carbonique. Se fondant sur ces données, on attribuait dans la nutrition végétale le rôle le plus important à l'acide carbonique et aux matières qui peuvent fournir le carbone. Les végétaux, ajoutait-on, sont formés presque entièrement de carbone et d'eau. Ce n'était guère que par les phénomènes partiels de sécrétions diverses que l'on découvrait dans les plantes certaines substances analogues aux produits de la nutrition chez les animaux. Senebier pensait alors que le principal rôle des engrais était d'occasionner une fermentation qu'il regardait comme le moyen le plus habituel de développer l'*acide carbonique, aliment ordinaire des végétaux*. De Candolle cependant trouva que « les engrais proprement dits méritaient un plus sérieux examen, qu'ils devaient agir sur la nutrition des plantes : 1° par la quantité de carbone et suivant les divers états sous lesquels ils se présentent, 2° par les matières spéciales qu'ils renferment, telles que l'azote, 3° par la présence de certains sels ou l'influence de certaines propriétés qui leur permet-

tent d'agir, peut-être à titre d'excitans, sur la vitalité des plantes. »

Pour mon compte, à la suite de cultures expérimentales comparatives, reconnaissant l'influence prédominante des matières animales dans les engrais, j'avais proposé, dès l'année 1830, le dosage de l'ammoniaque comme le moyen d'en apprécier la qualité. Gay-Lussac, quelques années plus tard, rappelant ce que l'on savait de la présence des matières de nature animale dans plusieurs graines, par exemple du *gluten* dans le froment, concluait de ses nombreuses analyses que toutes les semences contenaient de l'azote : « La présence de la matière azotée explique, ajoutait cet illustre chimiste, la qualité si nutritive des graines et l'étonnante fécondité, comme engrais, du résidu que laissent les graines oléagineuses après l'extraction de leur huile. » Cette découverte constituait un grand progrès; toutefois on ne pouvait encore assigner aux substances azotées le véritable rôle qu'elles accomplissent dans la nutrition des végétaux, ni prouver l'indispensable nécessité des moyens d'assimilation que les engrais doivent leur fournir.

Guidé par les premiers faits où j'avais constaté l'action énergique des débris animaux en voie de dissolution sur le développement des plantes, m'aidant en outre d'une curieuse observation de l'effet produit par le tanin d'un chêne abattu sur les spongioles (1) des radicelles d'un arbuste planté au même lieu, je fus amené à élargir de beaucoup le rôle de cette classe de matières organiques dans les organes vivans des végétaux. Puisque les spongioles, toujours très jeunes dans les plantes (car elles se renouvellent sans cesse à mesure que les radicelles s'allongent et pénètrent dans le sol), formées de cellules à minces parois toujours remplies de substances azotées, étaient toujours douées d'une grande énergie vitale, ne pouvait-il en être de même de tous les organismes jeunes et susceptibles d'accomplir les fonctions de la vie aussi bien dans toutes les parties aériennes que dans les parties souterraines des plantes?

Pour résoudre ce problème, je déterminai la composition des parties centrales blanchâtres des bourgeons. Ces parties, les plus jeunes de l'organe, protégées par plusieurs enveloppes contre l'action de la lumière et la fixation du carbone de l'air atmosphérique, reçoivent leur principale nourriture de la séve qui monte depuis les radicelles jusqu'aux extrémités supérieures des arbres. Mes nombreuses expériences, entreprises dans nos régions plus ou moins fertiles, poursuivies en Toscane sur des sols arides et jusqu'au sommet des monts presque dénudés où la végétation languissante n'offre que des plantes grêles et des arbres rabougris, me prouvèrent que partout les plus

(1) Sous le nom de *spongiole*, dérivé du mot *éponge*, on désigne l'extrémité de chacune des radicelles des plantes phanérogames. C'est par ce bout arrondi, en quelque sorte *spongieux*, que s'opère l'absorption des liquides que les végétaux puisent dans le sol.

jeunes parties, douées de la plus grande vitalité, présentaient les mêmes relations entre leur léger tissu végétal et la matière azotée analogue à celle qui naguère paraissait être l'attribut exclusif des organes des animaux. J'arrivai aux mêmes conclusions après une étude faite au même point de vue sur tous les organes pris isolément et dans les diverses phases de leur croissance, et je me crus autorisé à signaler une immense unité de composition dans la matière vivante des deux règnes de la nature (1).

Si les végétaux, à leurs différens âges, s'éloignent de plus en plus de cette composition qui compte en fortes proportions au nombre de ses parties constituantes les substances azotées et minérales, c'est que les sécrétions diverses purement végétales ou non azotées s'y développent rapidement : d'une part, la cellulose vient constituer la trame organique de toutes les cellules, des vaisseaux, des membranes, ou les enveloppes de la matière vivante; de l'autre, la matière ligneuse donne la rigidité aux tiges et aux rameaux. Enfin les substances sucrées, gommeuses, résinoïdes, huileuses, etc., s'accumulant sans cesse dans ces tissus, finissent par prédominer à tel point que, dans l'ensemble des végétaux, elles avaient autrefois été seules aperçues.

Pour donner une idée plus complète de la composition des organismes végétaux dépourvus des membranes épaissies de cellulose ou des incrustations ligneuses qui, graduellement développées dans un grand nombre de plantes, dissimulent la présence ou la nature des parties actives de la nutrition, nous présenterons ici les résultats de l'analyse immédiate de végétaux rudimentaires, de champignons à texture molle, enfin des jeunes bourgeons qui constituent les extrémités blanchâtres alimentaires des choux-fleurs, qui croissent, on le sait, à l'abri de la lumière, sous les enveloppes multiples superposées que forment les larges feuilles de ces plantes maraîchères.

	Levûre de bière (2).	Morilles.	Champignons de couche.	Choux-fleurs.
Substances azotées et traces de soufre.	62,7	44	52	66
Substances grasses.	2,1	5,6	4,4	4,5
Cellulose et substances congénères non azotées	29,4	36,8	38,4	18,3
Phosphates, sels, silice	5,8	13,6	5,2	11,2
	100	100	100	100

(1) Telle fut la pensée dominante émise sous forme dubitative d'abord, puis explicitement formulée dans une série de mémoires sur les développemens des végétaux, successivement présentés à l'Académie des Sciences, et qui reçurent sa haute approbation; telle fut aussi la conclusion définitive des recherches spécialement entreprises plus tard en collaboration avec M. de Mirbel. Nous sommes arrivés à reconnaître que la cellule végétale est sécrétée par la substance azotée interne.

(2) Aujourd'hui considérée généralement comme un des végétaux rudimentaires globuleux qui constituent plusieurs espèces de fermens.

On voit que cette composition de végétaux à très minces membranes, — de même que celle des graines et des embryons des plantes phanérogames, — comprend, outre la cellulose, quelques-unes de ses congénères (amidon, dextrine, gomme, glucose, sucre), des substances azotées, des matières grasses, des phosphates, des sels alcalins, de la silice, du soufre et de l'eau. Il n'en saurait être autrement, car ces organes reproducteurs, ces plantes rudimentaires, ces jeunes bourgeons, doivent contenir en proportions convenables les substances nécessaires à leurs premiers développemens, c'est-à-dire les agens et les matériaux propres à toute végétation. C'est ainsi que dans le règne animal, en examinant la composition de l'œuf ou du lait qui doivent subvenir aux premiers besoins du jeune oiseau ou du petit mammifère, on y voit réunies les principales substances nutritives, et, chose remarquable, les quatre classes d'alimens, — azotés, sucrés ou féculens, gras, minéraux, — se montrent ainsi présentes à l'origine de l'évolution des êtres végétaux et animaux.

La levûre, que nous avons comprise dans le tableau qui précède, peut nous offrir à la fois un spécimen de la plus simple structure d'une plante vivante et un exemple de la nutrition opérée par les engrais sous différens états, en même temps que la démonstration de la nécessité indispensable de ces agens dans la reproduction des plantes. La levûre, ce végétal microscopique formé parfois d'un seul globule dont le diamètre ne dépasse guère la centième partie d'un millimètre, a cependant le pouvoir de transformer en alcool et acide carbonique plus de trente fois son poids de sucre dissous dans dix volumes d'eau, à l'aide d'une douce température. Si cette fermentation a lieu sans qu'aucune substance autre que l'eau, le sucre et le ferment intervienne, le petit végétal, après avoir accompli sa fonction, meurt sans se reproduire, car il ne trouve dans le liquide aucun des alimens azotés et minéraux indispensables à sa constitution; mais qu'au lieu d'eau pure on emploie une infusion d'orge renfermant ces substances minérales et azotées, comme on le fait dans la fermentation des moûts de bière, et dès lors la levûre végète au sein du liquide en fermentation, des bourgeons globulaires se forment, grossissent et se détachent des premiers globules, en sorte que l'on récolte à la fin de l'opération huit ou dix fois autant de levûre qu'on en avait employé, de même qu'on aurait récolté dans un champ fertile huit ou dix fois le poids du froment ensemencé. Or l'analogie entre une semblable végétation microscopique et les développemens de toutes les plantes, au point de vue des conditions générales de la nutrition, peut être poussée bien plus loin encore et manifester un caractère propre à la végétation, le seul sans doute qui puisse maintenir une ligne de démarcation entre les

végétaux et les animaux, si tant est qu'à son tour ce caractère distinctif ne puisse lui-même s'effacer un jour. Cette analogie remarquable a été récemment mise en évidence par M. Pasteur; elle repose sur un fait signalé déjà dans la *Revue* (1), et que nous devons rappeler pour en montrer la connexion intime avec la théorie des engrais.

Si, dans l'expérience précédente, on substitue à l'infusion d'orge la solution d'un phosphate et d'un sel ammoniacal, les phénomènes de la végétation et de la multiplication des bourgeons globuliformes s'accompliront encore, et, sous l'influence de ces simples engrais salins et inorganiques, on verra l'activité de la vie végétative produire des matières organiques azotées aux dépens de l'ammoniaque, la cellulose et ses congénères se former aux dépens du sucre, qui fournira en outre de la matière grasse en se décomposant, tandis que le phosphate sera assimilé dans ces actes complexes d'une végétation en miniature. C'est là un exemple complet et une élégante démonstration de l'action des engrais et de l'aptitude remarquable des végétaux à transformer les produits ultimes de la décomposition des matières animales et végétales en substances azotées, grasses, sucrées ou féculentes, propres à entrer de nouveau dans le régime alimentaire de l'homme et de divers autres animaux. Ainsi se maintient, au milieu de ces alternances de décompositions spontanées et de recompositions organiques, le cercle immense dans lequel la matière circule sans jamais se perdre, ni par conséquent s'épuiser à la surface du globe.

Nous venons de dire qu'un seul caractère distinctif, au point de vue qui nous occupe, paraissait aujourd'hui subsister entre les végétaux et les animaux : il consiste essentiellement dans le mode de nutrition particulier aux êtres de chacun des deux règnes, et non dans l'existence d'une cavité digestive (estomac) qui n'appartient à aucun végétal, mais qui ne se trouve pas toujours dans les animaux les plus inférieurs. Les végétaux paraissent seuls jusqu'ici doués de la faculté de se nourrir avec des sels ammoniacaux, dissous ou gazeux, qu'ils absorbent, qu'ils assimilent et réduisent en substances organiques azotées. Quant à la faculté de se mouvoir, considérée autrefois comme appartenant exclusivement aux animaux, on l'a observée chez les spores (appelées aussi zoospores), organes reproducteurs d'un grand nombre de plantes de la famille des algues; ils sont animés de mouvemens spontanés jusqu'à l'instant où ils se fixent, germent et se développent en un végétal dépourvu alors de toute motilité propre.

En résumé, les substances qui se rapprochent des matières ani-

(1) Du 1er juin 1860.

males par la composition se rencontrent abondamment dans tous les organes jeunes des plantes doués de la plus grande énergie vitale; elles se retrouvent dans tous les tissus, mais en proportions d'autant plus faibles que ces différentes parties sont plus anciennes et devenues graduellement moins puissantes dans leur vie végétative. Les substances minérales puisées dans le sol, et qui accompagnent la séve et les formations organiques, ne sont pas distribuées au hasard dans les plantes, mais au contraire sécrétées avec les membranes et les produits azotés, ou bien accumulées dans des organismes spéciaux préparés d'avance pour les recevoir. Dans ces conditions, une portion assimilable de la matière terreuse remplit donc le rôle d'aliment minéral, *engraisse* réellement le végétal, et n'agit pas seulement à titre d'amendement du sol, comme on l'avait autrefois supposé. Toutes ces substances, minérales ou organiques, fournies par le sol ou l'atmosphère, sont absorbées exclusivement à l'état liquide ou gazéiforme. Quant à certains élémens impropres à la nourriture des animaux, tels que les composés ammoniacaux et azotiques, ils sont au contraire appropriés à la nutrition des végétaux. Ceux-ci les puisent en cet état dans les engrais pour les transformer et les assimiler aux substances organiques dont la plupart servent d'alimens à l'homme ou aux animaux de nos fermes.

II. — COMPOSITION ET PROPRIÉTÉS DES DIVERS ENGRAIS. — LES EAUX NATURELLES. — LE CARBONATE ET LE SULFATE DE CHAUX.

On vient de rappeler les données générales sur lesquelles s'appuie le rôle des engrais dans la nutrition des plantes : il faut maintenant étudier la composition, les propriétés, la préparation et les applications de chacun d'eux. On peut d'ailleurs les ranger méthodiquement en trois classes, comprenant les substances minérales, végétales, animales, bien que les engrais de ces trois classes soient toujours combinés dans les exploitations agricoles.

Dans la première classe se trouvent comprises l'eau, sans laquelle aucun être ne saurait vivre, et les eaux naturelles (plus ou moins chargées de substances minérales et organiques) employées soit en irrigations dans la grande culture, soit en arrosages dans l'horticulture.

L'eau facilite les mouvemens ascensionnels et descendans de la séve, favorise les diverses fonctions des organes des plantes. Les tiges ligneuses des grands arbres, où la vitalité s'amoindrit avec l'âge, renferment cependant encore de 40 à 60 d'eau pour 100 de leur poids, tandis que dans les jeunes organes radicellaires ou foliacés la proportion d'eau s'élève à 80, 90 et même 96 centièmes du poids total. Un fait prouve cette nécessité d'une dose suffisante de ce li-

quide à travers les tissus végétaux: les plantes qui croissent dans des climats arides offrent des dispositions particulières qui s'opposent à une dessiccation funeste. Ainsi les très jeunes tiges développées au sommet des cactus sont protégées naturellement contre une excessive évaporation spontanée par une sorte de pellicule qui les enveloppe, par les épaisses couches épidermiques sous-jacentes, enfin par le suc visqueux qui baigne les tissus; ces jeunes tiges verdâtres retiennent jusqu'à 96 d'eau pour 100 de leur poids malgré l'action desséchante de l'air qui les environne.

Jamais d'ailleurs l'eau, qui offre un si puissant concours à la nutrition et au développement des végétaux, ne leur arrive à l'état de pureté : les eaux pluviales elles-mêmes s'imprégnent, en traversant l'atmosphère, de poussières, gaz et vapeurs; tombées sur le sol, elles ne peuvent le traverser sans se charger de matières minérales et organiques qu'elles ont la faculté de dissoudre, de transmettre aux racines dans un état de dilution convenable. Toutes les eaux naturelles des sources et des rivières contiennent des quantités notables de sels alcalins, calcaires, magnésiens, et de la silice, lors même qu'elles sont limpides. A plus forte raison, lorsqu'elles sont troubles, peuvent-elles fournir en arrosages les engrais qu'elles tiennent en suspension ou en dissolution, et qui concourent à doubler, à quadrupler parfois les récoltes des fourrages ou des plantes légumières. Cependant on a vu des irrigations ou arrosages d'eaux également naturelles produire sur les plantes des résultats tout contraires ou très défavorables, contre lesquels il est bon de prémunir le cultivateur. Lorsque, par exemple, les eaux trop froides de certaines sources sont dirigées sur des prairies pendant les chaleurs de l'été, elles occasionnent un tel changement dans la température des plantes, que la végétation, subitement arrêtée, ne peut reprendre son développement normal, et que la prairie arrosée se montre dès lors moins productive. Il est très simple d'éviter cet inconvénient en laissant séjourner dans de larges fossés ou de grands réservoirs ces eaux de sources trop froides, afin qu'elles puissent acquérir une assez douce température avant d'être versées sur les prairies; de même en été les horticulteurs ont soin de garder quelque temps les eaux de puits exposées au soleil avant de les répandre en arrosages, particulièrement sur les végétaux herbacés ou sur les plantes délicates.

Certaines eaux naturelles, qui en quantités restreintes exerçaient une favorable influence, ont au contraire produit le singulier effet de dessécher ou de flétrir les plantes, lorsque, pour compenser l'évaporation rapide déterminée par les grandes chaleurs, on multipliait les arrosages. C'est que ces eaux étaient chargées de sels calcaires, qu'abandonnant par l'évaporation à l'air libre une grande partie du carbonate et du sulfate de chaux qu'elles contiennent, elles

formaient des incrustations autour des radicelles et de leurs spongioles; elles les rendaient ainsi imperméables et interceptaient l'infiltration du liquide dans les vaisseaux et les différens tissus : dès lors les plantes se trouvaient abandonnées sans compensation à l'action desséchante de l'atmosphère (1).

C'est à la faveur de l'eau seule, dans laquelle elles peuvent se dissoudre, que les substances solides, minérales ou organiques, puisées dans le sol ou les engrais, pénètrent dans les végétaux. Aucune substance pulvérulente, quelle que fût la ténuité de ses particules, ne saurait passer au travers du tissu des spongioles. Il n'en faudrait pas conclure que réciproquement toute substance soluble dans l'eau dût indistinctement, et dans d'égales proportions, être absorbée par les plantes, comme quelques physiologistes le supposent encore; s'il en était ainsi, toutes les plantes venues dans le même sol offriraient à l'analyse les composés minéraux dans des proportions semblables. Or les nombreuses incinérations faites par le savant minéralogiste M. Berthier dans ces conditions comparatives ont démontré des aptitudes d'absorption toutes spéciales chez les végétaux de familles ou d'espèces différentes. Deux espèces très rapprochées, vivant dans les mêmes eaux douces, offrent un exemple remarquable de cette faculté essentielle : le *chara translucens*, ainsi nommé en raison de sa transparence, sécrète à peine des traces invisibles de carbonate de chaux, tandis que le *chara hispida* reçoit et fixe autour de son tube central et de ses élégantes cellules ramifiées de si nombreux cristaux de carbonate calcaire, qu'ils en deviennent opaques, raides et rugueux. La cause de l'opacité ou de l'aspect terreux du *chara hispida* est facile à mettre en évidence : il suffit de plonger pendant quelques instans cette plante dans l'acide chlorhydrique étendu ou dans du vinaigre fort pour dissoudre l'incrustation calcaire avec une effervescence gazeuse d'acide carbonique, et rendre la plante transparente et flexible au même degré que le *chara translucens*.

Voici un autre exemple de la propriété de sélection que possèdent les plantes. Ne trouve-t-on pas dans l'Océan de nombreuses espèces d'algues marines, qui offrent chacune des proportions très différentes des diverses matières salines qu'elles ont cependant puisées dans le même milieu où toutes elles vivent et se développent entremêlées? Nous verrons, en traitant des engrais mixtes, que ces algues, connues sous le nom vulgaire de *varechs*, constituent à l'état naturel un engrais végétal très estimé des cultivateurs dans nos départemens de l'ouest, qu'une grande quantité de ces algues, spéciale-

(1) En général il faut préférer, pour les arrosages, les eaux de rivière et les eaux pluviales recueillies dans des réservoirs toutes les fois qu'entre elles et l'eau des puits le choix est possible.

ment récoltées à cet effet, est desséchée, réduite en cendres, afin de faciliter l'extraction des sels, de l'iode et du brôme, utiles à l'industrie, à la médecine et aux arts photographiques, qu'enfin les résidus directement insolubles du lessivage de ces cendres fournissent de leur côté un engrais minéral calcaire puissant et très économique.

Si nous insistons sur cette admirable aptitude des plantes à s'approprier les élémens de leur nutrition dans les milieux différens où elles se propagent, c'est que l'agriculture y doit trouver le guide le plus certain dans le choix des engrais minéraux à répandre sur le sol pour en assurer la fertilité ou en accroître la puissance. Voici du reste ce que la science a rendu incontestable. Parmi soixante et un élémens diversement combinés entre eux et inégalement répartis dans l'air, les terrains et les eaux, les plantes cultivées ne s'assimilent, ne livrent en quantités notables à l'alimentation des animaux que quinze seulement de ces corps simples ou élémentaires (1); les autres élémens ne se trouvent dans les cendres des végétaux qu'accidentellement, en très faibles doses, et sans relation aucune avec l'importance ou la valeur des récoltes. Les argiles même, si universellement répandues dans les meilleures terres arables, si utiles aux plantes par la silice et la potasse qu'elles contiennent, ne semblent jouer qu'un très faible rôle dans la nutrition végétale par le métal qui les caractérise, l'aluminium ou son oxyde, l'alumine, qui s'y voit constamment uni avec la silice à l'état d'une si grande ténuité. Quels sont donc parmi les quinze élémens indispensables à l'alimentation des végétaux, ou parmi les composés qui les offrent à leur état naturel, ceux dont l'agriculteur doit se préoccuper? Quel rang chacun doit-il prendre parmi les engrais minéraux? Naguère la science demeurait incertaine; de nos jours, le doute n'est plus permis : tous ces élémens ou plutôt leurs composés se rencontrent soit dans les eaux naturelles, soit dans presque toutes les terres cultivées, en proportions suffisantes, pourvu que l'on fasse usage des fumures ordinaires, des irrigations fécondantes ou des débris d'animaux, qui constituent principalement les engrais organiques, azotés ou mixtes.

Les engrais minéraux, fréquemment employés avec de grands avantages sur les sols où leurs élémens font défaut, comprennent les marnes calcaires, le plâtre ou sulfate de chaux et les phosphates

(1) Ces quinze corps se rangent dans l'ordre suivant : oxygène, hydrogène, azote, carbone, chlore, soufre, phosphore, fluor, silicium, potassium, sodium, calcium, magnésium, fer et manganèse, et les combinaisons de ces corps généralement répandues dans la nature constituent l'eau, l'acide carbonique, les chlorures de potassium et de sodium, les carbonates, sulfates et phosphates de chaux, le carbonate de magnésie, le silicate d'alumine, le fluorure de calcium, les oxydes de fer et de manganèse.

dits fossiles. C'est à l'aide des marnes calcaires qu'on fertilise les terrains sableux, tels que ceux de la Sologne (1), ainsi que les sols argileux ou argilo-sableux, comme on en rencontre dans les départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, de la Sarthe, de la Mayenne, de la Loire-Inférieure, etc. Ces marnes sont d'autant meilleures qu'elles contiennent une plus grande quantité de carbonate de chaux; mais, comme on les trouve en abondance dans beaucoup de localités, le prix n'en est jamais très élevé. Elles peuvent encore produire de meilleurs résultats lorsqu'elles contiennent naturellement des matières organiques azotées altérables et susceptibles de hâter la désagrégation, la dissolution et par conséquent l'assimilation de leurs particules. Certains sables de mer présentent ces conditions. On les désigne en Bretagne sous les noms de *tangue*, de *trez* et de *merl*. La *tangue* est un sable très fin, mêlé de débris de coquillages, offrant une incrustation calcaire azotée et saline à sa superficie. Formé dans les eaux de l'Océan, ce sable se dépose près des embouchures des rivières et dans plusieurs baies, sur les côtes de Bretagne et de Normandie; les cultivateurs vont charger leurs voitures de tangue, et, suivant qu'elle est plus sableuse ou argileuse, ils la destinent à des terres fortes ou légères. M. Isidore Pierre, qui a publié l'analyse des principales variétés de tangue, évalue à 2 millions de mètres cubes les quantités extraites annuellement. On en emploie tous les trois, quatre ou cinq ans de 6 à 16 mètres cubes par hectare, et toujours après les avoir laissés pendant plusieurs mois exposés à l'air. — Le *trez* est un sable marin analogue plus grossier, mêlé de débris de coquilles et contenant de 45 à 70 centièmes de carbonate de chaux, des traces de phosphate et de substances azotées; on le recueille sur les plages du Finistère. — Le *merl*, le plus riche de ces engrais de mer, est formé des débris rameux de petits coraux. On le recueille, à l'aide de dragues, dans les rades de Brest et de Morlaix, du 15 mai au 15 octobre. On rencontre également le *merl* sur les côtes de Cornouailles et de Devonshire en Angleterre : il contient de 75 à 80 centièmes de carbonate de chaux et environ 3,25 de substance azotée. On en consomme tous les dix ans de 16 à 20,000 kilos par hectare. Ces engrais sont si précieux pour les cultivateurs de nos côtes de Bretagne qu'il y a quelques années, la seule annonce des projets de construire des digues sur le littoral breton avait ameuté les populations, ordinairement si paisibles.

On mélange souvent des substances azotées putrescibles avec les marnes calcaires, afin d'en hâter la désagrégation et d'en accroître

(1) Dans les terres presque entièrement formées de sables, les marnes argilo-calcaires améliorent le sol non-seulement par le carbonate de chaux, mais encore par l'argile qu'elles y introduisent.

les effets. Dans ce cas, l'action du carbonate de chaux ne se borne pas à fournir à la nutrition végétale l'élément calcaire, elle s'exerce en outre sur les engrais organiques, en provoque une décomposition plus rapide, mais aussi en accélère la déperdition par la formation du carbonate d'ammoniaque volatil. Il est important de tenir compte de cette influence, soit que l'on veuille obtenir de rapides effets d'une fumure, soit au contraire qu'on se propose de conserver pendant un certain temps les engrais organiques à l'abri des déperditions avant de les répandre sur le sol. On peut de ces recherches déduire plusieurs conclusions pratiques assez importantes : dans les terres abondantes en carbonate de chaux, l'effet des fumures ne devant pas se prolonger beaucoup, il peut être utile de les renouveler tous les ans; les terres argileuses, conservant mieux les engrais, permettent d'y répandre les fumures à de plus longs intervalles; enfin les argiles desséchées peuvent être avantageusement employées comme litières terreuses, car elles diminuent beaucoup les émanations ammoniacales dans les étables, et conservent au fumier une plus grande richesse.

Les différentes marnes calcaires soumises dans des fours à une calcination intermittente ou continue donnent lieu, dans la Mayenne et dans plusieurs autres départemens, à de grandes et lucratives exploitations. Au point de vue de la fabrication de la chaux et de son emploi dans la culture des terres, la théorie et les effets remarquables de cette grande pratique agricole méritent de fixer un instant notre attention.

La pierre à chaux (*chaux carbonatée*), après avoir subi une calcination au rouge dans des fours spéciaux, ayant ainsi perdu l'eau contenue dans ses pores, ainsi que l'acide carbonique qu'elle renfermait à l'état de combinaison, est devenue plus légère et plus poreuse; elle constitue dès lors la *chaux vive*, ainsi nommée parce que, humectée avec environ la moitié de son poids d'eau, elle absorbe aussitôt ce liquide, s'échauffe vivement, pétille en se dilatant et se gonfle au point de tripler de volume; l'élévation de la température peut alors atteindre près de 300 degrés et déterminer aisément l'inflammation du soufre lorsqu'on y plonge le bout d'une allumette. Ce phénomène dépend de la combinaison intime de la chaux vive avec l'eau, qui, subitement solidifiée, abandonne au moment même toute la chaleur qui la constituait à l'état liquide. La poudre blanche ainsi obtenue, dite chaux éteinte, pulvérulente, ou hydrate de chaux, est donc un composé de chaux et d'eau, la première substance étant égale à 76 pour 100, la seconde à 24 pour 100 du poids total.

Dans la pratique agricole, on effectue économiquement l'extinction de la chaux vive en la disposant en petits tas d'un tiers d'hectolitre, plus ou moins espacés, mais à des distances égales. On les

abandonne à l'action de l'air plus ou moins humide, et souvent l'on favorise cette action en les recouvrant de terre. Dès que l'extinction est complète, c'est-à-dire aussitôt que la chaux est entièrement réduite en une poudre blanche très fine, on la répartit uniformément sur toute la superficie du champ, que l'on soumet ensuite aux façons usuelles des labours, hersages, etc.

Voici comment on explique les effets extrêmement avantageux que l'on réalise par cette méthode de chaulage, à la condition, bien entendu, que l'on continuera d'employer les quantités ordinaires de fumier ou autres engrais organiques équivalens (1). La chaux, en agissant sur les argiles qui contiennent du silicate de potasse, met cette base en liberté, et lui permet d'exercer son action alcaline, en même temps que cette alcalinité même détermine la combustion lente des débris ligneux des précédentes récoltes, produit ainsi de l'acide carbonique utile aux plantes, et dégage les composés minéraux que ces restes de racines et de chaume avaient puisés dans le sol. La chaux se combine encore soit avec l'acide carbonique retenu dans la terre, soit avec le même gaz que l'air atmosphérique en mouvement lui apporte sans cesse. Le composé calcaire qui se forme alors doit nécessairement agir dans la nutrition des plantes à la manière des carbonates de chaux naturels, mais avec une énergie bien plus grande, en raison de sa division extrême, qui permet aux eaux pluviales, chargées elles-mêmes d'acide carbonique, de dissoudre facilement ce carbonate et de l'introduire par les radicelles dans le courant de la séve montante. Enfin la chaux ainsi carbonatée exerce, comme les marnes calcaires, un effet mécanique sur les terres argileuses, en les empêchant de se fendiller par la dessiccation.

Un autre engrais minéral à base de chaux est généralement connu sous les noms de plâtre, gypse, albâtre gypseux et sulfate de chaux. Les exploitations des carrières à plâtre dans trente-huit de nos départemens le fournissent en abondance. On peut employer le sulfate de chaux destiné à l'agriculture soit à l'état naturel, soit après lui avoir enlevé, par une calcination ménagée, son eau de cristallisation, qui représente 20 pour 100 de son poids. C'est cette dernière méthode que l'on suit de préférence, en raison de la facilité de l'écrasage du plâtre *cuit*, tandis que le broyage du plâtre *cru* serait plus dispendieux et ne produirait pas une poudre aussi fine. Quant aux effets produits par le plâtre, les observations nombreuses des chimistes et des agriculteurs constatent que les matières or-

(1) Faute de cette précaution, l'influence de la chaux, facilitant l'assimilation des débris organiques contenus dans le sol, ne tarderait pas à l'épuiser; de là ce proverbe bien connu dans les campagnes : *la chaux enrichit le père et ruine les enfans*. Quelques fermiers ont parfois mis en usage ce moyen d'obtenir à moins de frais d'abondantes récoltes pendant les dernières années de leur bail.

ganiques en voie de fermentation réagissent sur ce sulfate, lui empruntent son oxygène, et le réduisent en un sulfure de calcium qui laisse facilement exhaler du gaz hydrogène sulfuré; d'un autre côté, il abandonne du carbonate de chaux à la terre. Ces réactions sont doublement favorables, soit en fournissant par le gaz sulfhydrique le soufre indispensable au développement des matières azotées, notamment de l'albumine prédominante dans les légumineuses, soit en offrant aux radicelles des plantes du carbonate de chaux très divisé, non moins utile à la constitution des tissus. Sur les terres exposées à une humidité constante et excessive, les effets du plâtre sont défavorables à la végétation; on le comprendra si l'on se rappelle ce qu'on a lu plus haut des incrustations produites autour des radicelles par les eaux trop chargées de carbonate de chaux. Les quantités de plâtre les plus favorables varient, suivant les terrains, entre 200 et 500 kilos par hectare; l'expérience seule peut, en chaque localité, offrir un guide certain à cet égard. On ne renouvelle guère le plâtrage qu'à des intervalles de six à dix ans. Il est évident qu'un excès de sulfate de chaux qui s'accumulerait dans les terres cultivées serait en tout cas nuisible.

III. — LES OS ET LE PHOSPHATE CALCAIRE. — EXPLOITATION, GISEMENS, EMPLOI.

Un autre engrais inorganique d'une utilité plus générale attire en ce moment l'attention des agriculteurs. Il y a quelques années, plusieurs savans chimistes avaient sur ce point excité une sorte de panique parmi les agronomes de la Grande-Bretagne. Il ne s'agissait de rien moins, vers 1845, que d'établir, par des calculs sérieux, la réalité d'un appauvrissement du sol dans le royaume-uni, tel que bientôt il devait être frappé d'une stérilité effrayante. On citait comme exemples certaines cultures appauvries des colonies intertropicales et de plusieurs localités d'Europe et d'Asie. Toute cette agitation reposait principalement sur ce fait : chaque année, les récoltes de froment enlèvent aux terres plusieurs composés minéraux qui ne leur sont jamais complétement restitués; ces terres, par conséquent, pouvaient devenir, dans un avenir peu éloigné, insuffisantes pour la nutrition végétale. Cette appréhension durait encore en 1850, et j'ai pu en observer les effets durant un voyage agricole que j'avais mission d'accomplir en Angleterre : elle avait amené, par l'exagération de son principe même, quelques bons résultats, mais en même temps occasionné bien des mécomptes et quelques désastres individuels.

On avait signalé avec raison les déficits qui se produisent dans les agens minéraux de la fertilité du sol, mais on s'était préoccupé trop exclusivement sans doute de mettre ces agens à la disposition des

fermiers par les nouveaux procédés de fabrication des engrais artificiels. On avait poussé les déductions de cette théorie au point d'engager les agriculteurs à négliger les engrais organiques, plus ou moins riches en substances azotées, pour reporter tous leurs efforts sur les moyens d'assurer leur approvisionnement en engrais minéraux. On avait même prétendu qu'en brûlant les fumiers, on trouverait dans les résidus de cette combustion les principes minéraux extraits du sol par les plantes que l'on considérait comme la seule portion indispensable des alimens d'une végétation nouvelle et d'une abondante récolte, car, ajoutait-on, les gaz et vapeurs ammoniacales, azotiques et autres, répandus dans l'immensité de l'atmosphère, suffisaient aux développemens des composés purement organiques dans les plantes.

Au moment où je visitais les fermes encore sous le charme des *lectures* publiques sur ce sujet, l'industrie trop exclusive des engrais artificiels était en décadence, et les plus habiles cultivateurs, éclairés par leurs propres essais, parfois à leurs dépens, étaient revenus à des théories plus saines. Des expériences comparatives, faites sur une grande étendue de terrain et jointes aux recherches exactes du laboratoire, avaient été entreprises chez M. Lawes de Rothamsteade, à quelques lieues de Londres. Quelques jours avant ma visite, on avait incinéré 14,000 kilos de fumier, afin d'en recueillir les cendres et d'en comparer l'action, comme engrais purement minéral, avec l'effet qui serait obtenu d'un poids égal de pareil fumier, mais employé à l'état normal et représentant alors un engrais mixte. Le champ d'un acre qui avait reçu les cendres ne produisit que seize boisseaux de froment, tandis que l'on récolta vingt-deux boisseaux sur le champ normalement fumé qui avait reçu la même semence.

Parmi les notions utiles que cette agitation agricole répandit encore, il faut compter l'extraction, la préparation et l'emploi des phosphates minéraux, ou, pour mieux dire, des engrais minéralisés par la durée des temps. On reconnut que, par diverses causes, l'un des engrais les plus précieux, le phosphate calcaire, tend à s'amoindrir à la superficie du sol; on alla donc puiser dans les anciennes formations géologiques les résidus phosphatés de cette alimentation primitive, que des plantes inconnues à la flore actuelle de la terre avaient préparée pour les grands animaux également disparus depuis des milliers de siècles. Ainsi l'une des bases de l'alimentation des premiers êtres vivans, après avoir été déjà élaborée par eux, puis rejetée comme inutile, est en ce moment même reprise par l'industrie dans les couches tourmentées de la croûte terrestre, préparée dans de grandes usines et livrée par le commerce aux agriculteurs.

Déjà, il faut le dire, les chimistes du commencement de ce siècle

s'étaient émus de la diminution des phosphates, exportés avec les produits des moissons. L'illustre Davy avait attribué à cette fâcheuse influence la stérilité de plusieurs contrées de l'Asie-Mineure, de l'Afrique méridionale et de la Sicile, que leur antique fécondité avait fait considérer comme les greniers de Rome au temps de sa splendeur. De plus, suivant des pratiques traditionnelles, dans quelques cantons de l'Auvergne comme dans un grand nombre de comtés en Angleterre, on faisait usage d'os concassés dans des moulins spéciaux pour compléter la fumure des terres à blé. Bientôt les habiles agriculteurs du nord de la Grande-Bretagne employèrent ainsi tous les os que pouvaient leur fournir les étaux des boucheries anglaises; puis ils cherchèrent les moyens de s'en procurer des quantités plus grandes en faisant recueillir tous les os de diverses origines que l'on pouvait rencontrer, y compris ceux des baleines et d'autres animaux marins. De nombreuses cargaisons de ce genre furent expédiées de plusieurs ports de la Mer du Nord; le prix élevé qu'on en offrit excita le zèle des ramasseurs d'os à tel point qu'on a prétendu que des champs de bataille célèbres n'étaient pas demeurés à l'abri des atteintes de la spéculation. En même temps on avait trouvé en France un engrais riche en phosphates et en matières azotées, mélange de charbon, d'os et de sang de bœuf coagulé, constituant un volumineux résidu des raffineries et des fabriques de sucre, et bientôt les champs de la Loire-Inférieure et du Loiret présentèrent les magnifiques résultats que nous avons indiqués ici même en décrivant les perfectionnemens introduits dans les sucreries indigènes et les distilleries (1). En Angleterre, on mélange les os broyés et humides avec un tiers de leur poids d'acide sulfurique. Après avoir laissé réagir cette masse de six à vingt-quatre heures, on ajoute un volume égal de résidus des raffineries qui saturent l'excès d'acide, et cette sorte d'engrais composé, riche en phosphates assimilables et en matière nutritive azotée, se vend environ 25 francs les 100 kilos. Au dire de tous les agriculteurs anglais, aucun des engrais connus ne s'est montré aussi favorable à la végétation des turneps et à la production de leurs racines tuberculeuses.

Toutes ces données appelaient l'attention des savans, des agriculteurs et des économistes sur les moyens de ramener à la superficie du sol les phosphates enfouis à diverses époques dans ses couches stratifiées (2). On devait espérer que ces composés fixes et très peu

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1857.

(2) Il est une cause de la déperdition actuelle des phosphates alimentaires dont il ne paraît pas possible d'éviter les résultats, si ce n'est après de nouveaux bouleversemens, présumables peut-être dans un très long avenir, mais qui ne sauraient en tout cas intéresser notre génération. Cette inévitable déperdition, mise en évidence par M. Élie de

solubles se retrouveraient aux différens étages des formations géologiques. D'ailleurs, en dehors des phosphates qui ont appartenu aux êtres organisés, on trouve des composés plus ou moins riches en acide phosphorique qui n'ont pas encore été engagés dans les organismes vivans, mais que l'homme peut extraire et mettre à la disposition de l'agriculture. La recherche des phosphates de diverses origines a eu pour résultat l'établissement d'exploitations considérables en Angleterre et en France (1). Près des côtes orientales de la Grande-Bretagne, dans les comtés de Norfolk et de Suffolk, on exploitait depuis plusieurs siècles un dépôt de coquilles fossiles (appelé *crag*), analogue au *falun* de la Touraine. Les géologues ont depuis longtemps constaté dans ces dépôts coquilliers des ossemens antédiluviens. On rencontre constamment dans le *crag* supérieur du Suffolk des os d'éléphans fossiles, de bœufs, de rhinocéros, etc. (2), qui, employés pêle-mêle avec les restes de coquilles, ont dû agir plus efficacement, en raison des plus grandes proportions de phosphates qu'ils renferment. Ces divers débris furent dès lors recueillis, et, après avoir été réduits en poudre dans des moulins particuliers, mélangés, pour 16 ou 24 centièmes de leur poids, avec de l'acide sulfurique qui en facilite la dissolution. Ainsi préparé, cet engrais minéral se vend 15 ou 17 fr. les 100 kilos, et représente, à ce prix, une valeur bien plus grande que la houille. Par conséquent il peut donner lieu à une exploitation plus lucrative.

Dans les petites falaises bordant le canal de Bristol à Austcliff, MM. Buckland et Conybeare avaient signalé dès 1822 une couche de *lias* inférieur tellement abondante en débris d'ichthyosaurus et d'autres grands sauriens, qu'elle constitue un véritable conglomérat ossifère, désigné en effet sous le nom anglais *bone-bed* (couche d'os), et qui pourra devenir une carrière abondante de phosphate de chaux. Plus tard M. Buckland, l'illustre auteur des *Reliquiæ diluvianæ*, découvrit dans la caverne de Kirkdale (Yorkshire) des

Beaumont, repose en effet sur le respect des sépultures : un homme de moyenne stature, dont le squelette desséché pèse 4k,6, contient dans ses os 2k,44 de phosphate de chaux, et dans sa substance organique molle 0k,84, en totalité 3k,28. En réduisant, à cause des femmes et des enfans, cette quantité à 2 kilos, on aura la moyenne de ce que représente un individu dans l'ensemble de la population. Si donc on évalue à un milliard le nombre d'individus qui ont vécu sur le territoire de la France depuis les Celtes jusqu'à nous, on trouve qu'ils ont emporté en mourant 2 milliards de kilos de phosphates, retirés ainsi de la nutrition végétale et animale.

(1) Nous empruntons quelques-unes de ces données à un savant mémoire de M. Élie de Beaumont inséré dans le recueil de la Société centrale d'agriculture pour l'année 1856.

(2) M. Wiggins annonça en 1848 à la Société géologique de Londres que, sur plusieurs points de la formation du *crag* dans le Suffolk, on avait trouvé des quantités considérables d'ossemens, de dents et de coprolithes (excrémens fossiles). L'extraction sur une superficie de 10 ares a donné 300,000 kilos de ces débris phosphatés.

ossemens fossiles d'hyènes et d'autres animaux. Il fit connaître en 1829 un gisement considérable de coprolithes, excrémens fossilifiés de sauriens carnivores ou du moins ichthyophages. Ces détritus de l'ancien monde contenaient de nombreux fragmens d'os, et le phosphate calcaire y occupait jusqu'à 75 centièmes du poids total. Ces observations ont pris rang parmi les plus belles découvertes de la paléontologie; elles généralisent l'idée d'une grande diffusion du phosphate de chaux d'origine animale dans les couches sédimentaires.

Bien avant que l'on songeât à faire un usage spécial de cet engrais dans l'économie rurale, à la fin du siècle dernier, M. Berthier avait fait connaître la présence des phosphates dans divers minéraux. Récemment M. Meugy, ingénieur des mines, et M. Delanoue, savant géologue français, ont démontré que l'espèce de tuf désigné sous le nom de *tun* dans le nord de la France, contient de 35 à 40 centièmes de phosphate de chaux. Les gisemens de ce minéral en nodules (1) dans la craie chloritée, près du Havre, dans les argiles des terrains crétacés inférieurs de la Normandie, se retrouvent en Angleterre dans des positions correspondantes, notamment vers l'extrémité occidentale des roches de craie blanchâtre auxquelles la Grande-Bretagne doit son surnom antique d'Albion. Plus récemment encore M. de Molon est parvenu à dresser une carte géologique qui indique les divers points de la France où se rencontre le phosphate calcaire. Réduit en poudre, il est employé déjà sur un grand nombre de domaines. La Société centrale d'agriculture de France a chargé une commission spéciale prise dans son sein de suivre à cet égard des expériences comparatives entre les différens engrais minéraux phosphatés en poudre, soit à l'état normal, soit acidifiés ou mêlés avec des engrais organiques, et le noir animal vierge ou résidu des raffineries, dont les effets utiles sont si bien constatés aujourd'hui. Pour théâtre de ces expériences, on a choisi d'égales superficies sur un terrain de 20 hectares nouvellement défriché en Sologne dans les cultures de M. le marquis de Vibraye. On connaîtra ainsi exactement le mode d'emploi à l'aide duquel on peut obtenir le maximum d'effet des phosphates minéraux. L'intérêt qui s'attache à ces déterminations est d'autant plus grand que, dans plusieurs des gisemens connus, les nodules riches de 32 à 70 centièmes de phosphate calcaire peuvent dès aujourd'hui être exploités et pulvérisés assez économiquement pour être livrés aux agriculteurs à bien meilleur marché que les phosphates des autres origines.

Quel est enfin le mode d'emploi le plus convenable de cet engrais? Quels résultats en peut-on attendre dans des circonstances

(1) Sous cette dénomination de *nodules*, on désigne des agglomérations minérales arrondies contenant en différentes proportions du phosphate de chaux et parfois du phosphate de fer.

données? C'est, en tout cas, à l'état de poudre très fine que l'on en doit faire usage. Plus de 4 millions de kilos employés sous cette forme dans vingt-huit départemens ont été répandus à la volée avant ou après l'ensemencement de la terre sur 8,000 hectares et dans la proportion de 500 kilos par hectare. C'est principalement dans les terrains argileux, schisteux, sableux ou granitiques, plus particulièrement encore sur les défrichemens de bruyères, que cet engrais, ainsi répandu à l'état normal, a produit les meilleurs effets. Lorsque le sol se trouvait très peu chargé de débris organiques, on a reconnu avantageuse la méthode qui consiste à mélanger les nodules en poudre avec la fumure ordinaire des étables ou avec une demi-fumure, afin de répandre ensemble ces deux engrais, dont les élémens, de nature minérale et organique, se complètent l'un par l'autre.

Dans les terres pauvres en carbonate de chaux, il faudrait se garder de répandre la poudre de nodules préalablement acidifiée, car la réaction acide, dominante en ce cas, serait évidemment nuisible à la végétation. Les terrains calcaires s'accommodent de l'engrais ainsi préparé. Le carbonate de chaux, se trouvant ici en excès, sature complétement l'acidité et maintient une légère réaction alcaline. Toutes les cultures ne sont pas, tant s'en faut, exigeantes en phosphates au même degré. La quantité qu'elles en absorbent doit être en rapport avec celle que l'analyse retrouve ordinairement dans les tissus de leurs végétaux. M. de Molon a remarqué que le froment, le sarrasin et le colza en consomment, pour une égale superficie de terrain, cinq ou six fois autant que les betteraves, les pommes de terre et les turneps.

Le rôle des engrais n'est pas seulement d'exercer sur les cultures une action directe et puissante, de rendre au sol ce que les récoltes lui enlèvent, d'accroître même les élémens assimilables par les plantes et d'élever graduellement ainsi la fertilité des terres : nous démontrerons dans la suite de ces études comment divers engrais mixtes peuvent concourir à restreindre les effets défavorables de certaines intempéries des saisons qui développent outre mesure les tiges herbacées, et les rendent flexibles au point d'être facilement renversées sur le sol par les eaux pluviales. Nous indiquerons comment d'énergiques auxiliaires des engrais, les remarquables opérations du drainage et du colmatage, garantissent les cultures contre les graves inconvéniens des eaux souterraines et stagnantes en excès dans le sol. Jamais peut-être un ensemble de travaux et de précautions de ces divers genres n'a paru plus nécessaire que cette année même, où les influences atmosphériques ont constamment excité les vives appréhensions du public. Sur les points les plus importans de la production agricole, on est aujourd'hui rassuré; sur quelques autres, le

doute subsiste. Ce ne sera pas trop s'écarter du sujet principal de ces recherches que de donner ici une idée exacte de l'état actuel de nos récoltes, des résultats définitifs qu'on en peut attendre.

En tout pays, les phénomènes météoriques plus ou moins variables d'une année à l'autre ont une grande influence sur les produits des diverses cultures. Dans les terres légères et sableuses, la végétation ne peut se développer avec quelque vigueur et se soutenir qu'à la condition de recevoir de l'atmosphère, par des pluies fréquentes, l'humidité qui se dissipe si rapidement à la surface de ces sols arides; au contraire, dans les terrains argileux, où l'eau se trouve fortement retenue, les eaux pluviales amènent bientôt un excès d'humidité qui nuit à tous les actes des radicelles, noyées en quelque sorte et peu à peu désagrégées par l'eau qui les entoure. Dans les principaux centres de production des céréales, surtout en France, en Angleterre et en Allemagne, les récoltes sont généralement abondantes durant les années sèches, les terres fortes à blé étant plus ou moins argileuses; mais pendant les années très humides l'accroissement de la récolte sur les terres légères est loin de balancer le déficit qui peut résulter soit des entraves apportées à la végétation sur les terres fortes, soit des causes multiples d'altération de la paille et des grains à l'époque de la moisson. On pouvait donc s'attendre cette année à une déperdition très grande au moment de la récolte, si le plus grand nombre des agriculteurs n'eût enfin adopté les moyens qu'on leur indique depuis longtemps comme propres à combattre ces terribles influences.

L'année 1860 comptera précisément au nombre de celles qui auront été, par nécessité peut-être, le plus fécondes en applications nouvelles. Dans une précédente étude (1) sur la production des céréales, nous avions montré combien il était difficile de décider les cultivateurs à employer un moyen assuré de garantir leurs récoltes contre les altérations profondes qu'occasionnent trop souvent les pluies automnales plus ou moins persistantes à l'époque de la moisson. Cette année, le danger était si grand que presque tous en sont venus à mettre en pratique l'utile méthode de la formation des moyettes (2) au moment même où le blé tombe sous la faux, et ils ont pu reconnaître que les épis se trouvent de la sorte mis immédiatement à l'abri de la germination, des moisissures et de la

(1) *Revue* du 15 septembre 1859.

(2) Les moyettes sont de petites meules formées de dix à douze gerbes placées debout, les tiges écartées par le bas, de façon à former une sorte de cône dont le sommet, réunissant tous les épis, doit être immédiatement recouvert et coiffé pour ainsi dire avec une grosse gerbe fortement liée près du bas des tiges. Cette gerbe, largement couverte, est renversée sur le cône, et les épis qui pendent tout autour laissent facilement écouler les eaux pluviales, qui ne peuvent dès lors endommager les grains.

putréfaction, dont l'humidité est la cause. Les moyettes laissent, malgré la pluie, à l'air ambiant tout le temps nécessaire pour dessécher plus ou moins lentement le grain; en outre, cette dessiccation progressive facilite une maturation plus complète, qui fait profiter le fruit ou le grain de blé de ce qui reste de séve accumulée dans la partie supérieure de la tige; le grain se trouve mieux nourri, plus pesant, et la paille plus belle. Cette maturation ultime, sur laquelle on peut compter, à la condition de disposer les gerbes de blé en moyettes, permet d'ailleurs de faucher quatre ou cinq jours plus tôt que lorsqu'on laisse les produits étendus sur le sol en andains ou en javelles; on a donc une latitude plus grande pour effectuer le fauchage en temps utile.

L'humidité de cette année a contribué encore à faire généralement apprécier l'utilité des machines *faucheuses*, qu'on peut regarder comme définitivement acquises à notre agriculture. On sait que la production du blé, qui dépend des engrais de l'étable, et la production de la viande, proportionnée à la nourriture dont on peut disposer pour le bétail, se trouvent l'une et l'autre liées à la récolte des fourrages, or ceux-ci perdront considérablement de leurs qualités nutritives, si les prairies ne sont fauchées à temps, si le foin n'est pas fané et rentré ou mis en meules dans un délai assez court pour échapper à la fâcheuse influence des eaux pluviales. La récolte peut même perdre de cette façon les 25 centièmes de sa valeur totale. L'important problème de la récolte des fourrages faite à temps est enfin résolu par le fauchage mécanique.

Au nombre des récoltes menacées en 1860 par les intempéries exceptionnelles, il faut compter encore la première de nos plantes féculentes, la pomme de terre, qui dans une certaine mesure peut remplacer le froment, et qui tous les ans, depuis 1845, a été plus ou moins attaquée par une affection spéciale. Cette année même, quelques journées chaudes qui ont suivi des pluies persistantes ont réuni les conditions de température et d'humidité qui favorisent le développement excessif de toutes les végétations cryptogamiques, en particulier de celles qui sévissent encore sur les pommes de terre et sur la vigne. Aussi a-t-on vu sur divers points de la France et de la Grande-Bretagne, dans les champs de pommes de terre, et surtout parmi les variétés tardives, des surfaces envahies du jour au lendemain ne plus montrer que des tiges et des feuilles flétries, brunies, couchées sur le sol et bientôt en proie à la décomposition spontanée.

Cette année, le mode d'invasion dans les tubercules a présenté des variations remarquables. Le plus souvent les émanations du parasite arrivant des feuilles passaient par les tiges aériennes, puis souterraines, pénétraient dans les tubercules, et se répandaient dans la couche corticale la plus féculente. Enfin, envahissant par degrés

toute la masse, cette matière organique étrangère consommait la fécule amylacée, absorbait les substances azotées grasses et salines, jusqu'au moment où, après avoir accompli son œuvre de destruction, elle devenait elle-même sujette aux altérations spontanées et en proie aux attaques d'insectes fungicoles. On a remarqué en outre que l'envahissement des tubercules s'opérait parfois à leur périphérie et sans traverser les feuilles et les tiges.

Dans tous les cas, l'action première du végétal parasite, loin d'être comparable à une sorte de pourriture, comme on l'a pensé, solidifie au contraire les tissus envahis, au point qu'une ébullition d'une ou deux heures dans l'eau rend ces parties plus dures encore, et comme l'ébullition désagrége en même temps et rend *farineuses* toutes les parties saines, cette sorte de simple cuisson permet de séparer celles-ci sous la forme d'une pulpe fine qu'on fait passer au travers d'un tamis, tandis que les portions malades demeurent en masses compactes après le tamisage. En un mot, tous les signes distinctifs de cette singulière affection sont identiquement les mêmes que ceux qui ont été observés pendant les années précédentes. D'ailleurs la végétation parasite laisse toujours intactes, par zones irrégulières, de grandes étendues dans nos cultures. Dès lors la pomme de terre conserve tous les caractères d'une parfaite conservation de l'espèce et de ses nombreuses variétés. En somme, le dommage sera cette année peu considérable; il sera facile de l'amoindrir encore en se hâtant de faire consommer aux bestiaux ou de soumettre au râpage dans les féculeries les tubercules attaqués, avant que les altérations s'y soient propagées davantage, en évitant surtout d'emmagasiner en tas volumineux ou dans des silos les pommes de terre, même très légèrement atteintes, car l'altération y pourrait faire ultérieurement de très grands progrès.

Quant à la vigne, des exemples de plus en plus nombreux semblent enfin avoir entraîné une conviction générale à l'égard du soufrage. Toutefois, dans le plus grand nombre de nos vignobles, ce n'est pas seulement par le cryptogame parasite, par le fatal oïdium, que se trouve menacée la récolte prochaine, c'est surtout par les pluies et la basse température. Partout, si ce n'est dans certains vignobles privilégiés du midi et quelques-uns des principaux crus de la Gironde (1), la maturation du raisin sera trop incomplète ou

(1) Cette année en effet les vignobles du Bordelais ont été moins maltraités que les autres et pourront fournir de bons vins dans les crus les plus estimés. Il est peut-être intéressant de rappeler à cette occasion que le commerce de Bordeaux classe ses vins en soixante crus environ, répartis en cinq divisions principales : 1re Château-Margaux, Lafitte-Latour; — 2e Branne-Cantenac, Cos-Destournel, Durfort de Vivens, Gruau-Larose, etc.; — 3e Issan, Desmirail, Philippe Dubignon, etc.; — 4e Talbot, Beychevelle, Calon-Sestapis, Carnet, Castéja-Dubignon, etc.; —5e Balailley, de Bedout, Conet, Cante-Merle, Surine, etc. — Parmi les vins de Graves, on distingue le cru hors ligne de

du moins trop tardive pour que les vendanges puissent donner de bons produits. La quantité même, sur laquelle le nombre inaccoutumé des grappes avait fait naître les plus belles espérances, sera généralement amoindrie, soit en raison de la *coulure* de la fleur sous l'influence des pluies printanières, soit par les altérations du fruit provenant de l'excès de l'humidité, soit enfin par l'impossibilité d'obtenir des *cuvées* convenables avec les raisins trop verts. Ce serait autant de motifs pour déterminer les habiles viticulteurs du midi à redoubler d'efforts et de soins dans la préparation de leurs cuvées et de leurs vins; ils pourraient ainsi se soustraire à la fâcheuse nécessité d'envoyer le vin à la distillerie, car ils en trouveront un emploi bien plus productif, soit dans la consommation intérieure, pour rehausser la force et la couleur des vins faibles, soit dans l'exportation.

On a récolté en extrême abondance la plupart des fruits à noyau, particulièrement les cerises, les prunes et les pêches. A peine pouvait-on en général reprocher à ces fruits une saveur un peu affaiblie. D'un autre côté, si les fruits à pepin destinés à la table ont été obtenus en abondance, et de qualité souvent irréprochable, malgré des retards dans les époques ordinaires de la maturité, une grande quantité n'en a pas été moins atteinte par les diverses causes d'altération de l'humidité, et ils ont dû être prématurément cueillis et livrés à la consommation. Il n'en a pas été de même heureusement des fruits destinés à la fabrication du cidre, des pommes, dont les nombreuses variétés sont rangées en trois classes spéciales, suivant qu'elles sont douces ou sucrées, âpres ou acerbes, aigres ou acides, ainsi que des meilleures poires à cidre. La floraison luxuriante des arbres avait présenté des apparences qui n'ont pas été trompeuses. En certains vergers même, il a fallu soutenir avec des étais les rameaux des pommiers, qui rompaient sous le poids des fruits. Les pays à cidre seront donc en 1860 doublement favorisés par l'abondance de leur récolte et par les débouchés plus faciles qui leur seront ouverts par suite d'une moindre concurrence du vin. Ceux même des propriétaires qui s'adonnent à la culture des meilleures variétés de poiriers à cidre trouveront peut-être un placement d'autant plus facile du poiré. En raison de sa limpidité, de sa blancheur, de sa force vineuse et de sa conservation, cette liqueur pourra, en de certaines occasions, être assimilée au vin blanc, si elle n'y est parfois mélangée à l'insu de l'acheteur.

En cherchant à établir les conditions principales de la production

Haut-Brion, puis les crus du *Haut-Talence*, de *Mérignac*, de *Carbonnieux* et de *Léognan*. Les vins des côtes les plus estimés comprennent au premier rang les produits du vignoble de *Saint-Émilion*. — Quant aux meilleurs vins des *Palus*, ils sont recherchés surtout pour les expéditions lointaines.

du sol, à montrer les limites étendues entre lesquelles peut s'exercer le pouvoir de l'homme pour accroître cette production, nous nous sommes efforcé d'abord de bien définir la nutrition végétale. Cette définition même ne pouvait reposer sur une base plus certaine que la composition générale des végétaux, car évidemment il faut que le sol renferme en élémens assimilables tout ce qui, devant entrer dans cette composition, ne se trouverait pas spontanément fourni par les gaz, vapeurs ou corpuscules de l'atmosphère ambiante. On a pu reconnaître que, dans tous les organismes les plus jeunes et doués des plus actives fonctions vitales, les substances contenues dans les cellules à très minces parois présentaient toujours une composition analogue à celle des substances animales. De là cette donnée acquise à la science, que la base de l'alimentation des plantes se rencontre dans tous les détritus des animaux, et que la fonction providentielle de la végétation est de faire disparaître, en se les assimilant, tous les produits infects, aériformes ou liquides, qui autrement eussent à la longue rendu l'atmosphère insalubre. Or cet agent de la nutrition végétale fourni par les détritus des animaux est celui dont l'agriculteur doit surtout se préoccuper, car tout le surplus, destiné principalement à former le tissu des plantes et la masse relativement énorme de leur charpente ligneuse, est naturellement fourni, soit par le gaz acide carbonique, universellement répandu en doses sensiblement constantes dans l'air atmosphérique sans cesse agité, soit par le même gaz exhalé sans cesse de la décomposition des détritus végétaux presque toujours surabondans sur les terres cultivées. Tandis que la chimie agricole faisait ces importantes découvertes, la géologie indiquait les moyens de reprendre aux plus anciennes formations de la croûte terrestre les élémens d'une vie remontant bien au-delà de l'apparition des hommes, pour faire servir ces élémens, devenus minéraux, à l'alimentation des plantes et aux développemens de tous les êtres. En ce moment même, de grandes exploitations manufacturières ont pour but de livrer, comme agens économiques de la production agricole, les principes de la vie éteinte depuis des milliers de siècles dans des êtres à jamais disparus de la surface du globe, où ils ne retrouveraient plus les conditions de leur ancienne existence. Et ces élémens empruntés aux âges les plus reculés vont s'engager dans une vie nouvelle en entrant dans la composition des êtres vivans, qui n'auraient pu, de leur côté, vivre à ces époques lointaines. L'étude des engrais nous a mis ainsi sur la voie des plus graves problèmes de physiologie végétale et de géologie, et les mêmes élémens d'intérêt se retrouvent au même point de vue dans les autres agens de la production agricole.

PAYEN, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1860.

Ce n'est point, hélas! à la légère qu'à propos de cette invasion des états pontificaux, qui n'était alors qu'une menace, nous disions, il y a un mois, aux Italiens : « Ménagez l'honneur de la France, ménagez des Français illustres, ménagez les sentimens français. » Nous redoutions pour les Italiens bien plus que pour nous le choc où ils allaient rencontrer les volontaires français de la petite armée pontificale, commandés par un de nos généraux les plus glorieux et les plus aimés. Nous redoutions la situation si pénible qu'ils allaient faire à la France tenant garnison dans Rome. L'épreuve que nous signalions d'avance est arrivée en des circonstances plus douloureuses, avec des conséquences plus graves encore que nous ne l'avions prévu. Ce ne sont pas les volontaires garibaldiens, — la lutte eût été moins inégale, — c'est l'armée du Piémont, une armée régulière et six fois plus nombreuse que la sienne, que le général Lamoricière a eu à combattre. Ce n'est pas l'assaut d'un parti révolutionnaire que subit le pouvoir temporel de la papauté; c'est un gouvernement sans comparaison plus puissant que celui du pape qui décrète arbitrairement à lui tout seul, devant les autres états du monde, la suppression de ce pouvoir, et qui accomplit cette suppression par la force irrésistible de ses armes, sous les yeux de notre garnison de Rome. Nous le disons avec une sincère douleur, mais c'est un fait aujourd'hui irréparable, et il ne faut pas que les Italiens feignent de l'ignorer : l'audace rusée du Piémont, non moins que les aveugles rodomontades de Garibaldi, a porté aux sentimens de la France une cruelle blessure.

Pense-t-on par hasard à Turin que chez les Français, dont les sympathies et l'appui moral ont du prix, on ait vu sans un serrement de cœur les dures extrémités où la surprise de l'agression piémontaise a poussé le général Lamoricière et les Français qui s'étaient enrôlés sous la bannière pontificale,

qu'on ait lu sans une méprisante indignation les outrages qu'un chef piémontais envoyait à cette poignée de braves gens qu'il allait accabler? Dans cette armée française, qui a payé l'année dernière l'agrandissement du Piémont du sang de soixante mille de ses soldats, cette conduite, ces procédés, ce langage ont, nous en savons quelque chose, fait passer un frisson de colère contenue. Avec les conditions qui étaient faites à la défense du pape, il n'y a dans le combat de Castelfidardo et dans la reddition d'Ancône rien qui puisse entamer la réputation militaire du général Lamoricière et des Français qui le secondaient. Le général n'avait jamais dû s'attendre à être attaqué par l'armée du Piémont. On a la mémoire si courte et l'on réfléchit si peu en ce temps-ci, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'objet et le caractère de la mission que le général Lamoricière avait acceptée. Un des reproches les plus graves que l'on fit au gouvernement pontifical était de ne pouvoir se soutenir par ses propres forces, d'emprunter pour sa défense les troupes de puissances étrangères, et de mettre ainsi la main de l'étranger, la main de l'Autriche et de la France, dans les affaires de l'Italie. C'était une situation fausse pour la papauté, dont au fond elle compromettait l'indépendance politique, fausse surtout pour les puissances qui prêtaient leurs troupes au pape, et auxquelles leur intervention dans les États-Romains suscitait d'inextricables embarras. Il n'y a donc que justice à dire que l'expérience que le général Lamoricière s'était chargé de tenter n'avait d'autre objet que de faire cesser, pour la France aussi bien que pour le pape et pour l'Italie elle-même, les difficultés de cette fausse situation. La force qu'il s'agissait d'organiser dans les états pontificaux ne pouvait, en aucun cas, être agressive : elle devait simplement suffire à la protection de l'ordre intérieur et opposer tout au plus une barrière à quelque irruption désordonnée de corps francs, car il est bien évident que le pape ne saurait faire la guerre à des puissances militaires, à des gouvernemens réguliers, et personne ne supposait qu'à l'époque où nous vivons, il existât, même en Italie, une puissance qui pût être tentée par la gloire de faire la guerre au pape.

Voilà la tentative qui fut essayée au commencement de cette année. Que l'on en conteste ou l'opportunité ou la valeur pratique, que l'on dise que la cour de Rome avait trop tardé, qu'elle ne pouvait parvenir, dans un temps si troublé, à réunir des élémens suffisans pour sa défense indépendante : l'événement donne beau jeu aux sceptiques, et rend la controverse inutile. Ce que l'on ne contestera point, c'est que l'entreprise était honnête, et que des catholiques français et libéraux ont pu s'y associer sans méconnaître les devoirs du patriotisme, et même avec l'espoir qu'ils allaient fournir à la papauté politique les moyens d'accomplir les réformes qui lui étaient de toutes parts demandées. En effet, si l'entreprise eût réussi, si une petite armée pontificale eût pu se former, la France eût rappelé sa garnison de Rome, et se fût trouvée affranchie des responsabilités et des difficultés que l'occupation de Rome lui impose. D'ailleurs la création d'une armée romaine

eût été déjà la plus grande des réformes dans les états pontificaux : elle eût rendu les autres compatibles et avec la dignité du saint-siége recouvrant son initiative indépendante, et avec la conservation de l'ordre dans les possessions de l'église. Ce qui prouve qu'un tel projet ne reposait point sur des données aussi illusoires que certaines personnes le prétendent, c'est la colère qu'il a excitée chez les partisans de l'unité immédiate de l'Italie, c'est la hâte que le Piémont a mise à le traverser et à l'anéantir par la force. On n'a pas voulu laisser au général Lamoricière le temps de faire l'éducation militaire de ses recrues. Le général, qui avait même des forces insuffisantes pour garder tous les points du territoire menacés par des expéditions de corps francs, a été attaqué à l'improviste par une armée régulière de cinquante mille hommes. Au moment où cette attaque s'est produite, nous avions cru que le gouvernement romain déclinerait la lutte. Le pape est le seul souverain qui puisse céder sans déshonneur à la violence extérieure. Nous le répétons, dans un temps comme le nôtre, sa puissance temporelle n'est point faite pour entreprendre ou soutenir la guerre avec aucun gouvernement régulier. Cette puissance repose sur une convention à laquelle sont solidairement liés tous les grands états européens. Ces états ont paru croire jusqu'à présent qu'il était de leur intérêt que le chef spirituel des populations catholiques eût l'indépendance d'un souverain politique. Le temporel du pape au point de vue politique dépend uniquement de cette convention. Cela est si vrai que la possession territoriale qui a été donnée à la papauté n'est proportionnée qu'aux conditions de l'ancien équilibre italien, et ne permet point aux papes de se défendre efficacement contre l'agression d'aucun état, même de deuxième ordre. Puisqu'il en est ainsi, le pape n'avait pas besoin de résister par les armes à l'ultimatum piémontais. Il nous semble que sa conduite était toute tracée.

Il n'avait qu'à déférer sur-le-champ cet ultimatum non-seulement aux états catholiques, mais à tous les états qui comprennent des populations catholiques. Ces états sont en effet tous intéressés au même titre à la conservation de son pouvoir temporel ; les conditions territoriales et politiques de ce pouvoir temporel sont leur propre chose et entraînent une portion de leurs propres droits. Le pape, s'adressant à ces états, n'avait qu'à leur dire : « L'ancienne convention par laquelle existe ma souveraineté, que, réduit à moi-même, je ne peux ni ne dois vouloir défendre par les armes, cette convention subsiste-t-elle encore ? Si elle subsiste, le débat n'est pas entre le Piémont et moi ; il est entre le Piémont et vous tous, puisque le Piémont s'arroge à lui tout seul le pouvoir de détruire un édifice qui est votre propriété collective, un édifice qui protége les intérêts et les droits de chacun de vous dans le domaine du gouvernement des âmes. Si, à votre gré, le vieux pacte est frappé de déchéance, déclarez-le franchement, car la lutte armée, incompatible avec mon caractère, n'est point permise à ma faiblesse matérielle. Surtout déclarez-le promptement, c'est un intérêt d'humanité qui

vous en presse, car je ne puis exposer les vies humaines qui se dévouent à moi que si, en me promettant que ma résistance, immédiatement soutenue par vous, sera efficace, vous prescrivez et vous justifiez vous-même une effusion de sang dont les violences de mon ennemi ne suffiraient pas à m'arracher le cruel et inutile sacrifice. »

C'est de France et d'Autriche surtout que les réponses à de telles questions eussent dû arriver claires et promptes. La cour de Rome eût dû savoir en moins de huit jours si elle serait, oui ou non, secourue. Suivant les réponses reçues, ou elle pouvait laisser s'engager les troupes de Lamoricière, ou elle devait les faire replier sur Rome, les dissoudre et abandonner, en protestant, la capitale du monde catholique. L'avenir nous expliquera sans doute les causes de la confusion qui a paru régner à Rome sur ce point. Il semble que le gouvernement pontifical se soit attendu à être secouru. Cette illusion, que partageait évidemment le général Lamoricière, explique ce qui s'est passé. L'année dernière, lorsque les Autrichiens prirent le parti de couper court aux longues négociations qui ont préludé à la dernière guerre et d'envoyer un ultimatum à Turin, ils donnèrent trois jours au Piémont pour se décider, et le ministère anglais, faisant un effort suprême en faveur de la paix, obtint d'eux une prolongation de répit. Le malheureux pape et son brave général n'ont pas même eu le bénéfice d'un avertissement préalable et d'un délai de quelque vingt-quatre heures. Le Piémont n'a pas même eu pour la France la déférence que l'Autriche montra envers l'Angleterre. L'invasion n'a pas même attendu la réponse du gouvernement pontifical à l'intimation du cabinet de Turin. Le général Lamoricière a dû déployer une prodigieuse activité pour jeter quelques troupes dans Ancône et réunir les quelques milliers de recrues qu'il a lancés avec une impétuosité désespérée contre les fortes positions piémontaises de Castelfidardo. Avec des soldats consommés, cette attaque eût réussi peut-être, mais n'aurait abouti qu'à prolonger de quelques jours la résistance d'Ancône. Comme il était aisé de le prévoir, l'insuffisance des soldats a trahi l'énergique résolution du vaillant homme de guerre. Une diversion qu'il avait ordonnée à la garnison d'Ancône ne s'est pas effectuée; ses bataillons italiens ne l'ont pas secondé. Il a pu percer, avec un millier d'hommes, l'armée victorieuse; mais le plus grand nombre de ceux qu'il eût voulu entraîner avec lui, la plupart de ces braves volontaires franco-belges surtout, qui ont si dignement soutenu dans cette journée l'honneur de leur race, de ces *mercenaires* qui ont si bien répondu à l'outrage de l'ennemi par leur chevaleresque héroïsme, étaient détruits ou prisonniers. Comment pourrions-nous omettre, parmi les pertes que ce combat coûte à la France, le nom de M. George de Pimodan, qui lui-même a laissé dans la *Revue* des traces si remarquables de son goût passionné pour la guerre et des qualités élevées et aimables de son esprit et de son cœur? Le malheur de nos troubles politiques, peut-être de regrettables préjugés de famille qui disposèrent de son avenir, avaient empêché M. de Pimodan

de poursuivre en France même la carrière des armes. Il fit, avec l'esprit et l'élan d'un vrai soldat français, les campagnes autrichiennes de 1848 et 1849, et s'y conduisit avec tant d'éclat que le maréchal Radetzky et le prince de Windischgraetz l'attachèrent successivement à leurs états-majors. Il quitta l'armée où il s'était illustré lorsqu'il fut arrivé au grade de lieutenant-colonel, au-dessus duquel il n'aurait pu s'élever sans renoncer à sa nationalité. Après avoir fait le sacrifice de sa carrière une première fois aux opinions héréditaires de sa famille, une seconde fois au sentiment du patriotisme, il vient, dans la plénitude de la jeunesse et au milieu de la félicité domestique la plus attachante, de faire le sacrifice de sa vie à une conviction désintéressée. Triste rapprochement : cette révolution italienne, qui fait tant de bruit et improvise des gloires si faciles, n'a jusqu'à présent, et dans des camps contraires, coûté la vie qu'à deux hommes marquans; pourquoi faut-il que ces deux victimes de la révolution italienne soient des Français, M. de Flotte et M. de Pimodan? Cette révolution n'est-elle donc qu'un épisode de nos guerres civiles? On le dirait, à voir l'inique partialité qui s'est déclarée contre le général Lamoricière dans certains journaux qui usurpent en ce moment la représentation des anciennes et généreuses opinions politiques de la France. On fait métier dans ces journaux de sacrifier au premier caporal piémontais venu une réputation si chère à l'élite de notre armée. Que doivent sentir devant un si honteux spectacle ceux qui, au terrible assaut de Constantine, où il conduisit la première colonne d'attaque, le virent disparaître dans l'explosion de la mine? Un grand soldat de notre temps, un homme qui est allé chercher la mort en Crimée, un nom cher aussi à notre armée, Aynard de La Tour du Pin, a raconté ici même cette glorieuse journée dans un des plus beaux récits de guerre que nous ayons lus, et qu'il est consolant de relire encore. Que doivent penser ceux qui commandèrent avec lui, ceux qui servirent sous lui à la bataille d'Isly? Qu'éprouvent enfin ceux qui n'ont pas oublié que, dans nos horribles combats de Paris en juin 1848, — le seul jour où, si la société, comme on l'a tant dit plus tard, a jamais eu besoin d'être sauvée, elle l'a été réellement, — ce jour-là l'homme qui, au milieu de tant de généraux mortellement frappés, a conduit, avec le général Cavaignac, la défense de la société est le général Lamoricière? Mais l'opinion vraie d'un pays, celle qui compte et avec laquelle il faut compter, celle qui est la véritable et permanente conscience d'une nation, n'oublie pas les honnêtes services, les gloires pures, les nobles fraternités d'armes, cette sorte de parenté qui unit les enfans d'une même patrie, et qu'on ressent dans toutes les fibres de son cœur à la vue d'un concitoyen illustre qui s'est exposé avec abnégation et par devoir aux insultes de la fortune.

Nous plaignons le Piémont d'avoir cherché lui-même l'occasion de réveiller et de blesser en France de tels sentimens. Nous nous plaignons nous-mêmes de l'épreuve à laquelle, en envahissant les états de l'église, le Piémont soumet l'honneur de la politique française. En vérité, les hommes d'état

de notre temps sont-ils si étourdis qu'ils ne puissent pas prévoir d'avance la portée et la signification des actes et des faits les plus caractéristiques? Il y a à Rome une question simple, devant laquelle, une fois l'événement de l'invasion piémontaise accompli, s'effacent toutes les questions antérieures et corollaires auxquelles peut donner lieu le gouvernement temporel de la papauté. Le drapeau français est à Rome, il y est comme un symbole d'alliance et de protection étendu sur le gouvernement pontifical. Cherchera-t-on à restreindre la portée de cette alliance et de cette protection par des distinctions et des réserves? On le pouvait tant que le territoire pontifical n'était pas violé par une agression étrangère, on le pouvait même si l'autorité du pape sur ses provinces eût été attaquée victorieusement par les populations indigènes : nous pouvions dire alors que nous ne voulions pas intervenir dans toutes les querelles qui s'élèveraient entre le pape et ses sujets; mais devant un ennemi extérieur, ces distinctions et ces réserves sont-elles encore possibles? Nous, France, tandis que nous sommes dans la capitale d'un ami que nous protégeons, pouvons-nous honorablement permettre à un étranger d'entrer sur le territoire de cet ami pour se l'approprier? Cette intrusion d'un tiers n'altère-t-elle pas toutes les limitations que nous mettions au sens de notre intervention dans les circonstances antérieures? Le sens des mots ne change-t-il pas par la force des choses? Dire alors que l'on circonscrit son intervention dans une certaine limite, n'est-ce pas en fait autoriser en quelque sorte l'invasion de l'agresseur jusqu'à cette limite? N'est-ce pas se rendre responsable de la spoliation à laquelle on assiste? Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur le pouvoir temporel du pontife, nous disons que, la France étant avec ses troupes dans la capitale des états de l'église, l'invasion du Piémont nous crée une situation intolérable et met notre honneur à la torture. Si cette situation se reproduisait ailleurs qu'à Rome, pourrait-il y avoir le moindre doute sur le parti que la France devrait prendre? Si nous étions à Bruxelles en amis et en protecteurs, pourrions-nous souffrir qu'un corps hollandais ou qu'une armée prussienne vînt occuper et démembrer sous nos yeux la Belgique? Si nous avions des troupes à Turin et qu'une armée autrichienne vînt sans provocation s'abattre sur la Lombardie, croirions-nous satisfaire à notre dignité en disant: Nous ne permettrons pas aux Autrichiens de chasser le roi de sa capitale, et en les laissant occuper les provinces? Il suffit de poser de telles hypothèses pour montrer la nature de l'embarras que les Piémontais nous ont suscité. Faut-il entrer dans les raisons que les Piémontais allèguent, ou que l'on présente en leur nom? La question, nous dit-on, est de savoir qui l'emportera de M. de Cavour ou de Garibaldi. C'est moins contre le pape que contre Garibaldi que l'invasion des états pontificaux a été entreprise. En dépouillant le saint-père, M. de Cavour accomplit une sorte de coup d'état conservateur, car, s'il réussit, il met un frein à la révolution. En battant les troupes du pape et en canonnant Ancône, le Piémont fait preuve du prix

qu'il attache à l'alliance de la France, car Victor-Emmanuel viendra placer ses troupes sur la frontière napolitaine, et préviendra le conflit dont Garibaldi nous a menacés. Il faut qu'on ait un singulier sentiment de l'honneur de la France pour que de pareilles apologies aient pu se présenter naïvement et entrer dans la circulation.

Si nous n'étions pas à Rome, nous pourrions en effet, suivant le cours de nos opinions à l'endroit de la papauté et selon nos idées en matière de moralité politique, assister en spectateurs plus ou moins désintéressés et amusés à la lutte engagée entre M. de Cavour et Garibaldi; mais outre qu'il y a autre chose encore en politique que des bons tours et des coups heureux, un intérêt prime pour nous l'intérêt que peut présenter la lutte de M. de Cavour et du général Garibaldi, et cet intérêt résulte de notre présence à Rome. Partout où elle se trouve, la France est tout entière avec sa pensée, sa volonté et son action. Étant à Rome, nous y pensons quelque chose, nous y voulons quelque chose, nous y faisons quelque chose. Ce que la France doit penser, vouloir et faire à Rome, voilà une préoccupation qui l'emporte apparemment sur la question de savoir quels peuvent être les mobiles et les intentions de Garibaldi ou de M. de Cavour. Pensons-nous que le temps du pouvoir temporel est passé? Nous n'avons pas besoin de M. de Cavour pour le dire. Croyons-nous que le pouvoir temporel est indispensable au gouvernement du catholicisme? Pourquoi subordonnerions-nous un intérêt de cette importance aux tactiques de M. de Cavour, et nous donnerions-nous l'apparence d'avoir une opinion contraire, en assistant à la spoliation des états de l'église opérée sous nos yeux et au nez de nos soldats? Quittons Rome ou restons-y, et dans l'une ou l'autre conduite soyons conséquens avec nous-mêmes; mais venir nous dire que la conduite de M. de Cavour est justifiée à nos yeux par le prix qu'il attache à notre alliance et par le soin qu'il prend d'empêcher que Garibaldi ne nous attaque dans Rome, c'est outrager autant le bon sens que l'honneur de la France. Étrange allié qui exploite contre nous les conséquences de la fausse position où nous sommes, et qui voudrait faire croire à notre connivence, puisqu'il compte sur notre inertie! Quant à la prétention de nous mettre à couvert d'une attaque de Garibaldi, elle est trop plaisante. Nous voit-on, nous qui protégeons le pape, protégés nous-mêmes à notre tour par l'armée piémontaise, qui conquiert les états du pape! On irait loin avec ces bizarres ricochets de protection, car apparemment Garibaldi se figure qu'il protége à sa façon le roi Victor-Emmanuel, et M. Mazzini doit se flatter de protéger Garibaldi.

La durée d'une situation aussi fausse révolterait le sens commun et la probité politique; il faut que la France en sorte, et elle ne peut en sortir que par la netteté des déclarations et la décision des actes. L'on a dit que le pape, c'est bien naturel, avait adressé à notre gouvernement des questions pressantes sur le sens du concours que nous lui donnons à Rome. Il semblait, dit-on, redouter que la France ne fît une distinction entre sa per-

sonne et l'institution qu'il représente, et ne prêtât le secours de ses soldats à l'homme plutôt qu'à l'institution. Cette distinction ne nous paraît guère possible, et nous ne croyons pas que la France puisse protéger l'homme sans protéger le souverain. Prétendre assurer la sécurité personnelle du pape, ce serait ne ménager ni la dignité du pontife, ni le caractère de ses adversaires politiques. Le pape n'a rien à craindre pour sa vie de la part des Italiens, et lors même que des dangers menaceraient sa personne, un prêtre, un évêque, un pape peut-il avoir la pensée de se défendre d'un tel danger en s'abritant derrière un bouclier étranger? Il nous semble donc que par le fait seul de notre présence à Rome, et lors même que théoriquement nous nourririons des pensées peu favorables au gouvernement temporel, nous sommes actuellement les défenseurs obligés de la souveraineté pontificale. Le doute qui a régné d'abord sur cette distinction a donné naissance aux bruits qui s'étaient répandus sur les projets de retraite du pape. Le pape n'aurait pas voulu profiter de la protection française, si cette protection ne se fût adressée qu'à sa personne; mais à quoi bon à ce propos vouloir exiger la précision de termes plus accentués, puisque le pape avait le bénéfice d'un fait plus significatif que des paroles, le bénéfice de notre présence à Rome? Nous comprenons d'ailleurs les hésitations qui ont pu arrêter un moment le gouvernement français. Quoique le Piémont n'ait point voulu tenir compte d'un blâme exprimé par la rupture des relations diplomatiques, il n'en est pas moins un allié nécessaire, et que nous devons prendre garde d'ébranler trop violemment en cherchant à le contenir. La situation révolutionnaire où est l'Italie réclame aussi des ménagemens : il est funeste d'exaspérer les révolutions; l'action d'une influence étrangère doit s'exercer avec délicatesse. Enfin, tout en blâmant les écarts des Italiens, comment oublierions-nous qu'ils sont la conséquence exagérée, il est vrai, mais presque fatale, d'un événement politique auquel nous n'avons pas craint de nous associer? Sans décliner les questions d'honneur national que les événemens peuvent nous imposer, sans manquer à la franchise, il est donc sage de gagner doucement le moment où les problèmes soulevés par la situation de l'Italie, et surtout par les événemens des États-Romains, pourront être soumis à la délibération d'un congrès.

Le principe juste sur lequel doit s'appuyer l'action de la France est indiqué ce matin par *le Moniteur*. Le Piémont ne saurait s'arroger le droit de résoudre seul et à son profit toutes les questions posées en Italie par les événemens récens. Ces solutions, mais surtout celle qui concerne le pouvoir temporel des papes, il appartient aux grandes puissances réunies en congrès de les prononcer. Pour notre compte, nous prenons volontiers notre parti des agrandissemens du Piémont, nous avons toujours été convaincus que, s'il ne s'expose point à tout perdre par une précipitation inconsidérée, le Piémont est destiné à s'agrandir solidement encore, et à fournir progressivement à l'Italie reconstituée le cadre de ses institutions politiques

et militaires; mais, pour obtenir encore des accroissemens solides, le Piémont doit les mériter par une constance patiente et par une modération éprouvée. Le premier témoignage qu'il doit donner de cette modération, c'est de respecter les justes droits des autres puissances européennes, lorsqu'il se rencontre dans les affaires italiennes des questions qui dépassent la péninsule et touchent aux intérêts et aux droits de tous les états. Nous ne comprendrions pas, quant à nous, dans ces questions les modifications de régime qui résultent des révolutions accomplies, au moins sous une forme spontanée, par les populations elles-mêmes et par la défaillance des anciens gouvernemens; mais il n'en est pas ainsi de la question romaine. Là, le Piémont a entrepris une agression directe, et pourtant la question romaine est celle qui appartient par excellence à la décision de l'ensemble des états chrétiens. La suppression du pouvoir temporel ne serait rien moins qu'une perturbation de toutes les conditions extérieures de la constitution de l'église catholique. Les rapports de l'église et de l'état en seraient troublés dans tous les pays catholiques. Ce serait une révolution religieuse, qui pourrait amener la rupture des concordats et conduire à deux conséquences opposées : d'une part à la formation d'églises nationales, de l'autre à la rupture des liens qui unissent les clergés catholiques aux organisations financières et administratives de plusieurs états. Est-il raisonnable, est-il possible que le Piémont ait la prétention, par sa seule initiative, de donner le branle à une révolution si vaste et si profonde, et de dérober aux autres peuples le règlement d'un intérêt si général et si élevé? Sans vouloir rien préjuger sur la question même de la papauté, c'est une prétention usurpatrice des droits de la liberté et du jugement de tous que nous ne saurions admettre, et qui paraît plus exorbitante encore en venant s'afficher aux portes de Rome, à la face d'une armée française.

Nous ne sommes donc pas surpris de voir le gouvernement français augmenter nos forces à Rome et ne se fier qu'à nos soldats du soin de la protection de notre drapeau contre les vaines menaces qui nous ont été lancées. Nous trouvons également naturel que la pensée d'un congrès soit entrée dans ses preoccupations. On avait dit que l'Espagne s'était vivement émue de la position du saint-siége, et avait eu la pensée d'offrir ses soldats pour la défense du saint-père. On prétendait que l'Espagne aurait été détournée par la France d'un tel dessein. Nous croyons que l'on s'est mépris sur l'objet des démarches de l'Espagne. L'Espagne a demandé la réunion des puissances catholiques en conférence, pour aviser aux événemens de Rome et aux moyens de conserver la souveraineté pontificale. Nous supposons que la pensée du gouvernement français ne s'est point montrée contraire aux intentions dont l'Espagne était animée. Seulement la proposition espagnole faisait une grave omission; elle semblait oublier que le dernier titre diplomatique qui a réglé la souveraineté romaine n'est point émané des puissances catholiques seules, que l'acte de Vienne est signé par quatre puis-

sances protestantes ou séparées de Rome, que ces puissances n'ont pas été celles qui ont donné le concours le moins efficace à la constitution des états de l'église, puisqu'au congrès de Vienne les réclamations du cardinal Consalvi trouvaient plus d'appui auprès des plénipotentiaires anglais que chez les représentans de l'Autriche, et qu'il n'était pas permis d'exclure ces puissances de la délibération des intérêts actuels de la papauté. A la proposition d'un congrès exclusivement catholique faite par l'Espagne, il convenait donc de substituer un projet plus large, celui du congrès général des grandes puissances. Cette idée d'un congrès a dû être sérieusement conçue, puisqu'elle apparaît dans l'article publié aujourd'hui par *le Moniteur*. La perspective de ce congrès hypothétique est bien vague encore sans doute; elle est lointaine peut-être : elle est ouverte pourtant, et c'est une première limite indiquée à l'entreprise du Piémont sur les États-Romains.

Les affaires d'Italie, dans leur phase présente, engagent trop directement les droits et les intérêts, la loyauté et la dignité de la France, pour qu'il nous fût possible de les aborder d'un autre point de vue que le point de vue français. Nous nous plaçons volontiers d'ordinaire dans le courant des sentimens italiens et dans les données de la logique italienne pour apprécier la marche des idées et des faits dans la péninsule; mais cette fois les Italiens nous ont mis eux-mêmes dans la nécessité de pratiquer la charité bien entendue. Nous nous sommes assez plaints, depuis trois mois, de l'inertie avec laquelle tout le monde assistait au progrès des événemens dans les Deux-Siciles. Chacun, sauf Garibaldi, semblait être engourdi de la contagieuse indolence napolitaine. Le moment de la réaction semble arrivé. Le Piémont, après avoir tant pratiqué le laisser-faire, a été obligé enfin de prendre des résolutions violentes et d'agir. La France a observé de son côté une réserve patiente et systématique qui pourrait bien aussi toucher au terme. Enfin le roi de Naples lui-même signale, par une résistance inattendue et par de petits succès partiels encore plus imprévus, les derniers jours de son règne. Nous avons toujours dit que nous n'opposions, quant à nous, aucune objection fondamentale à l'unité de l'Italie; nous avons toujours souhaité que l'unification, si elle doit s'accomplir, fût une œuvre délibérée et mûrie, et non l'improvisation d'une passion éphémère. L'état de choses qui a contraint le Piémont à tenter son coup d'audace contre la papauté n'est pas de nature à réfuter les conseils de modération et de patience que nous adressions aux Italiens. N'est-il pas étrange que les divisions des partis et les déchiremens personnels n'aient pu se contenir et se dissimuler jusqu'à l'accomplissement de l'unité? La lutte qui a éclaté entre Garibaldi et M. de Cavour est-elle un présage encourageant pour l'œuvre de l'unification? Les Italiens renoncent, ils le disent avec une sincérité que nous ne mettons pas en doute, à leurs anciennes rivalités municipales, et déjà ils portent leurs vieilles et ardentes passions dans l'antagonisme des conduites politiques. Si M. de Cavour réussit à organiser un parti conservateur, ne voit-on pas déjà

de quels puissans élémens pourra disposer un parti révolutionnaire? Ce parti a ses penseurs et ses écrivains ardens, mais il a plus encore: il possède, grâce aux volontaires, une organisation militaire qui survivra longtemps aux circonstances actuelles, et cette figure légendaire de Garibaldi, dont on a beau essayer de faire aujourd'hui un Cassandre politique, après l'avoir érigé hier en héros, mais qui aura toujours auprès des masses un entraînant prestige. On dit que le roi Victor-Emmanuel va essayer, dans le voyage qu'il entreprend vers la frontière napolitaine, de ramener par son influence personnelle le grand *condottiere* à une politique plus sensée. Nous voudrions qu'il réussît, mais nous doutons que son succès soit de longue durée. Nous croyons que M. de Cavour et les hommes intelligens de l'Italie seraient mieux secondés dans leurs intentions conservatrices et gouvernementales, si une bonne fois la France leur faisait amicalement sentir le frein, et s'ils étaient enfin obligés de renoncer à la douce et présomptueuse habitude qu'ils ont prise de croire que nous les suivrons partout où ils nous veulent mener. Le ministre d'un gouvernement qui passe pour l'ami par excellence de l'Italie vient de nous fournir un curieux modèle de la façon dont de sincères amis peuvent parler au Piémont sans l'offenser. Lord John Russell, de ce ton doctrinal et sec, qui donne quelquefois à ses dépêches une saveur particulière d'impertinence, a prévenu le Piémont qu'il eût à ne point songer à une agression contre l'Autriche: il l'a tenu d'avance pour responsable des agressions qui pourraient être commises par des corps francs; il n'a pas craint de rappeler au roi Victor-Emmanuel les obligations qu'impose une parole royale; il n'a pas hésité à signifier au Piémont que l'Angleterre, ayant des intérêts dans l'Adriatique, ne voulait pas que la Vénétie fût attaquée, et saurait apparemment l'empêcher. Cette résolution de la politique anglaise est bien telle que nous l'avons toujours annoncée aux Italiens. M. de Cavour a accepté la leçon, et a pris sa revanche sur le pape. Pourquoi de notre côté ne rencontrerait-il pas un salutaire obstacle dans une amitié plus polie, mais non moins ferme? Est-ce un obstacle de ce genre que l'on a signalé au gouvernement sarde en le prévenant que le général de Goyon est autorisé à étendre son action aussi loin que les conditions militaires de sa mission peuvent l'exiger, ou, pour parler avec la courtoisie du *Moniteur,* « le lui permettre? »

Nous ne sommes point surpris, mais nous ne sommes guère effrayés des préoccupations qu'excite dans une certaine partie de l'Europe la réunion de souverains qui aura lieu ce mois-ci à Varsovie. Que les empereurs de Russie et d'Autriche éprouvent le besoin d'oublier leurs griefs réciproques, cela nous paraît naturel; que le prince-régent de Prusse soit l'intermédiaire de cette réconciliation, c'est son rôle; que l'Angleterre, sans venir sur le devant du tableau, regarde de l'arrière-plan et non sans satisfaction cette nouvelle alliance du Nord, on devait s'y attendre. Il y a en Europe trop d'élémens d'incertitude, trop de fermens de révolution, les puissans ont trop récemment fait l'épreuve de leur faiblesse et sont assiégés d'alarmes trop

prochaines pour qu'il soit difficile de comprendre ce besoin que les souverains éprouvent de se serrer les uns contre les autres. Le partage de la Pologne, qui a commencé en Europe cette ère des déprédations d'états dont elles se plaignent, est un bien puissant ciment entre les cours du Nord. Les anciens complices, sous l'influence de ce souvenir et des craintes communes qu'il entretient en eux, finissent toujours par se rejoindre. Nous ne trouvons rien à redire à ces rapprochemens, s'ils doivent être une garantie de paix; mais ils seront pour les princes qui les recherchent une source d'amères déceptions, s'ils pensent y trouver exclusivement la sécurité de leurs trônes. Ce ne sont pas les alliances qui fortifieront les vieilles monarchies; elles ne trouveront la force qu'elles cherchent avec tant d'inquiétude que dans les inspirations de l'esprit moderne, dans les institutions libérales et populaires, dans les courans du progrès politique où veulent s'élancer les populations qui leur sont soumises. La session du conseil de l'empire autrichien vient à cet égard de nous révéler de remarquables symptômes : symptômes de régénération si l'empereur n'est pas rebelle au souffle libéral dont est animée cette assemblée de notables, symptômes de ruine et de révolution si le césar s'obstine dans une résistance absurde et dans la démence de l'autocratie.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

DE L'ORGANISATION DU NOUVEAU ROYAUME D'ITALIE.

L'Italie, j'en conviens volontiers, est aujourd'hui dans une crise ardente et sérieuse, où il est difficile que toutes les attentions ne se tournent pas vers cette lutte nouvelle que quelques milliers de volontaires sont allés commencer, il y a trois mois, en Sicile, et qui, en se prolongeant, en s'étendant, devient une révolution pour la péninsule tout entière. Tous les regards sont fixés sur Naples, sur les états pontificaux, où les événemens se pressent. Chaque jour est décisif sans doute. Plus ce travail de reconstitution nationale se précipite, plus il est utile cependant de songer au lendemain, de se préoccuper de la réorganisation du pays, pour assurer à de si grandes conquêtes la force, la vitalité et la durée. C'est ce qui me suggérait, il y a quelque temps, des pages qu'on a lues dans la *Revue* (1), et je me permettrai d'insister encore sur les idées que j'émettais.

La révolution italienne, ou du moins cette série d'événemens qui, en émancipant successivement les différens états de la péninsule, représente un fait

(1) Voyez le nº du 1er juillet dernier.

si nouveau dans l'ordre politique et moral de l'Europe, et tend à introduire dans les relations internationales des règles nouvelles, cette révolution est dominée par deux grandes idées qui la résument. La première, — celle qui explique tant de prodiges de persévérance et d'accord accomplis jusqu'ici, et le courant qui nous entraîne aujourd'hui, — est l'idée de l'indépendance nationale admise comme seul fondement de notre existence politique. La force naturelle de cette idée, la passion qu'elle excite, les dangers qu'elle entraîne, sont la raison des événemens que nous voyons se dérouler sous nos yeux. L'ardeur et l'abnégation de nos volontaires, les succès remportés par une poignée de braves sont pour nous, Italiens, un puissant motif d'espoir; ils ne suffisent pas cependant pour calmer les anxiétés inséparables d'un avenir incertain et de la lutte terrible dans laquelle ces succès mêmes peuvent nous précipiter. Espérons que les hommes qui ont eu un rôle si brillant dans la libération de la patrie s'arrêteront à temps devant la responsabilité d'entreprises plus hasardeuses, plus compromettantes, et que de nouveaux efforts de patriotisme, d'habileté politique de nos hommes d'état ne cesseront d'aider au triomphe d'une cause qui est celle de la justice et d'une nation longtemps éprouvée.

La seconde idée, celle qui doit présider à la constitution politique de la péninsule, et à laquelle je voudrais ici m'attacher spécialement, a été enveloppée en quelque sorte dans les évolutions qu'elle a dû subir en suivant les phases des événemens. Il y a vingt mois à peine, le parti qu'on appelait unitaire était en grande minorité dans tous les états de la péninsule, et c'est une vérité peu contestable, que, sans l'obstination de l'Autriche, sans l'aveuglement des gouvernemens de l'Italie centrale et méridionale, on se serait alors rallié à l'idée d'une confédération d'états plus ou moins libres comme à ce qui pouvait le plus aisément, pour nous et pour l'Europe, assurer un certain degré d'indépendance à l'Italie. Lorsque la guerre et les victoires des armées alliées sont venues rendre plus manifeste la solidarité des princes de l'Italie du centre et de l'Autriche, quels que fussent les accords des préliminaires de Villafranca, l'idée de la confédération était morte. L'idée de l'annexion devait désormais prévaloir, et on n'a aucune peine à s'expliquer l'ardeur, l'unanimité avec laquelle elle a été embrassée. Dès qu'on a voulu se mettre à organiser cette annexion, tout le monde s'est trouvé d'accord sur la formation d'un seul état embrassant toute la vallée du Pô, c'est-à-dire la Lombardie, les deux duchés, les Légations, en même temps que les anciennes provinces du roi de Sardaigne. C'est que les souvenirs du royaume d'Italie n'étaient pas complétement effacés; c'est que la race qui peuple toute cette riche vallée est la même d'origines, de mœurs, d'intérêts. A part des différences ou des nuances de dialectes, les Romagnols, les Lombards, les Piémontais, n'ont aucune peine à s'entendre entre eux. Il n'en est pas tout à fait de même au-delà des Apennins. Les Toscans, les habitans de Pérouse et d'Ancône, sans aller plus loin, sont une race différente de celle du nord, distincte non-seulement au point de vue géographique, mais encore par le caractère, les origines, les traditions. C'est donc la nature des choses qui nous a déterminés à adopter sans aucune restriction l'annexion immédiate, ou plutôt la fusion de la Lombardie, des deux duchés et des Légations

avec le vieux Piémont, en respectant, dans l'union de la Toscane au nouveau royaume, l'autonomie administrative de cette province.

Nous voyons aujourd'hui ce qui s'est passé en Sicile et à Naples. Quant à ce qui arrivera, on peut prévoir que la volonté nationale prévaudra infailliblement et définitivement. Je ne veux tout d'abord constater qu'une chose, c'est que les événemens ne font que donner raison à l'idée qui a toujours dominé dans l'opinion publique au sujet de la constitution politique de la péninsule. L'opinion publique a compris qu'on ne pouvait élever l'édifice de notre unité nationale sur les ruines récentes qu'en choisissant avec intelligence ce qui reste de notre ancienne civilisation, ce qui ne demande que le souffle de l'indépendance et de la liberté pour reprendre la cohésion et la vie. Que le grand exemple de l'Angleterre nous rassure et nous dirige en même temps. Le pays de Galles, l'Irlande, l'Écosse, les vieux comtés, n'ont jamais eu et n'ont pas, à l'heure qu'il est, plus d'analogies que les provinces du nord, du centre et du midi de l'Italie, et cela n'a pas empêché l'empire britannique de fonder une des plus puissantes unités politiques et législatives qui aient existé dans le monde.

Résumons-nous donc : on avait cru d'abord que la reconstitution politique de la péninsule pourrait se réaliser sous la forme d'une confédération d'états libres et indépendans. La guerre, les événemens dont elle a été le signal, nous ont conduits à étendre cette idée, et, Dieu aidant, nous arriverons un jour à lui donner une forme définitive, en fondant sous un seul pouvoir politique et législatif une monarchie constitutionnelle, composée de toutes les grandes provinces de la péninsule, dont il faut conserver l'autonomie administrative.

C'est là l'idée générale; le moyen d'exécution est l'application la plus large possible du grand principe de la décentralisation, ainsi que je l'ai dit dans un précédent essai. Je n'ai point le dessein, en revenant sur ce sujet de premier ordre, et en y ajoutant quelques développemens nouveaux, de formuler des lois ou de tracer des règlemens; je voudrais simplement, en précisant mieux quelques-uns des côtés pratiques du problème, montrer dans quels cas et comment le principe décentralisateur pourrait être utilement appliqué, d'accord avec la formule générale que j'énonçais, aux différens pouvoirs administratifs de l'état. Suivant le principe de la centralisation, rien n'échappe à la juridiction suprême du chef de l'état : ses agens, distribués avec autant de prodigalité que de symétrie depuis le plus petit village jusqu'au chef-lieu, sont chargés, — d'une part, de recueillir les informations nécessaires pour éclairer son jugement, — de l'autre, d'exécuter ses ordres. Sous l'empire du principe de décentralisation au contraire, la loi établit des autorités administratives indépendantes et détermine l'étendue de leurs attributions, de sorte qu'en remontant l'échelle de la commune au gouvernement central, chacune de ces autorités s'exerce librement sur toutes les matières qui ne sont pas dévolues par la loi au pouvoir immédiatement supérieur. C'est ce système que nous voudrions voir appliqué parmi nous, comme étant le plus simple, le plus prompt, le plus économique, le plus conforme à nos mœurs et le plus propre enfin à harmoniser les forces nationales en laissant un libre développement à toutes les nuances de ca-

ractères comme à toutes les richesses dont la nature a doté notre sol si varié.

J'essaierai d'indiquer quelques points où ce qui existe aujourd'hui en Italie aurait nécessairement à subir une grande et sérieuse transformation. L'état, administrativement parlant, pourrait avoir quatre degrés : 1° l'autorité municipale; 2° l'autorité ou le gouvernement spécial de chaque subdivision provinciale; 3° le gouvernement général des grandes provinces telles que Lombardie, Toscane, Piémont, Émilie, Ligurie, Sardaigne. etc.; 4° enfin le gouvernement central, ou le conseil des ministres sous l'autorité du roi. Commençons par l'autorité municipale. La commune, qui est après la famille l'association la plus naturelle, est en quelque sorte le fondement de toute vraie liberté. Les pays où les priviléges communaux existent fortement organisés sont les seuls dont on puisse dire qu'ils ont un gouvernement libre, plus encore l'esprit de la liberté. Or il faut, pour le développement et la conservation des libertés communales, que la majorité des hommes possède à un degré suffisant des qualités de caractère, de jugement, de dignité personnelle, qu'il n'est pas facile de rencontrer, surtout dans de très petites localités. Pour que ces institutions puissent se défendre contre la tendance qu'aura toujours le gouvernement central à les absorber, il faut qu'elles soient entrées depuis longtemps dans les mœurs de la population. Personne, je pense, ne contestera aux Italiens le privilége d'avoir toujours conservé au milieu de toutes leurs vicissitudes le goût et l'esprit des institutions municipales, de sorte que tout ce qu'on peut faire de mieux pour organiser la liberté en Italie se réduit à féconder les germes qui existent déjà dans les institutions. Pour se convaincre de ce qu'il y a de vrai en ceci, il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé dans ces derniers temps et ce qui se passe maintenant encore dans les Romagnes. Ces populations, qui ont éprouvé pendant près d'un demi-siècle tous les effets d'un mauvais gouvernement, jouissent aujourd'hui en paix, malgré l'agitation politique générale, des nouvelles institutions. Ce résultat, très remarquable assurément, est dû à l'influence des anciennes lois provinciales et municipales, et aux habitudes qui se sont formées dans la population. La loi communale, édictée par M. Rattazzi le 23 octobre 1859, et surtout celle que M. Ricasoli a promulguée en Toscane le 31 décembre, ont montré chez ces deux hommes d'état une intelligence supérieure des vrais besoins de l'Italie et des principes qui doivent dominer désormais dans la réorganisation intérieure de la péninsule. Lorsqu'un jour, et Dieu fasse qu'il ne soit pas éloigné, le parlement s'occupera des lois organiques de l'état, on prendra certainement comme point de départ les deux actes législatifs dont je viens de parler.

Le premier point qui doit attirer l'attention dans toute loi municipale nouvelle, c'est la circonscription territoriale de nos communes. En parcourant le tableau qui fait suite à la loi de M. Rattazzi, on trouve un assez grand nombre de communes qui ne comptent pas mille âmes; beaucoup n'en ont que deux ou trois cents. Il en est à peu près de même de la Toscane et de l'Émilie. On aperçoit tout de suite la difficulté qu'il y a à former un conseil, une administration municipale, dans de si petites localités. Le choix du maire est encore plus difficile, ce qui fait qu'on est obligé ou de

nommer un maire dépourvu des qualités nécessaires, ou de l'aller chercher hors de la résidence communale, et dans les deux cas les intérêts locaux ont inévitablement à souffrir. Il est clair aussi que les ressources des petites localités sont insuffisantes pour assurer des services très utiles, tels que la police, la salubrité, l'enseignement, etc. Il me paraît donc prouvé que nous devons augmenter la circonscription et le chiffre de la population des communes. Je pense qu'en pratique on n'obtiendrait que de bons résultats en fixant le *minimum* de l'agglomération communale à huit ou dix mille âmes. Les avantages évidens seraient une augmentation de ressources pour les communes ainsi agrandies et la facilité d'avoir des magistrats municipaux indépendans et capables. Dans ce système même d'agrandissement de la commune, il est facile d'imaginer des députés, des *select men* comme aux États-Unis, qui représentent dans les petites localités l'autorité municipale. De cette manière on parvient à se dispenser des conseils de district ou d'arrondissement qu'on a récemment imaginés, et dont les circonscriptions sont à peu près celles de nos communes agrandies. Ces nouveaux conseils ne nous paraissent aboutir qu'à une perte de temps, à une dépense sans profit et à une complication inutile de la machine administrative.

Ceci établi, un point qui n'est pas moins important, c'est la définition des rapports qui doivent exister entre le gouvernement central et les communes. Les lois Rattazzi et Ricasoli ont certainement réalisé de grands progrès dans le sens de l'émancipation complète de l'autorité municipale. On ne peut qu'insister pour que toute trace de l'intervention de l'état disparaisse le plus possible dans l'organisation nouvelle. On peut sans doute être arrêté ici par les habitudes et les préjugés de la bureaucratie; mais les obstacles doivent tomber sous la pression de l'opinion publique. Nous aimons assurément la police qui arrête le coupable, le juge qui le condamne; il n'est point toutefois nécessaire pour cela de multiplier les agens et de restreindre la liberté de chaque citoyen parce qu'il pourrait arriver qu'il en abusât. On ne saurait céder à la crainte de voir les autorités communales se mettre en révolte contre les lois de l'état et l'intérêt général de la nation. Si la responsabilité des magistrats, l'influence de la presse et de l'opinion publique ne suffisaient pas à les maintenir dans la limite de leurs attributions, le gouvernement trouverait toujours, soit dans le conseil d'état comme tribunal administratif, soit dans les tribunaux ordinaires, les moyens de réprimer ces usurpations. Admettant, comme nous le faisons, que la vie municipale est la garantie la plus essentielle de la liberté, la source de tous les sentimens d'indépendance et de patriotisme, gardons-nous bien de la comprimer parce qu'il peut y avoir un syndic tenté de dépenser avec trop de libéralité l'argent de la commune. Suivant l'ancienne loi de la Toscane, un employé du gouvernement, appelé *chancelier du cens* ou chef du bureau du recensement et du cadastre, devait assister aux réunions du conseil municipal et pouvait en suspendre les délibérations. D'après la loi Ricasoli, cet employé ne fait plus qu'assister aux réunions, et donne son avis lorsqu'il est interrogé. L'innocuité de cette intervention ministérielle dans les affaires de la commune ferait penser que le législateur n'a voulu laisser qu'une simple apparence. Il y aurait peut-être avantage à conserver ce fonction-

naire, s'il était en même temps homme de loi, avocat de la municipalité et juge de paix ou de conciliation. Une des attributions municipales en Toscane a toujours été la perception des impôts de la commune, de la province et du gouvernement. On n'a jamais eu à se plaindre dans ce pays d'un système si simple, si sûr et si économique. Il est donc à désirer non-seulement que cette attribution soit laissée à la commune, mais encore qu'elle soit étendue à la perception des octrois des villes, si toutefois nous n'aimons mieux suivre l'exemple de la Belgique, qui vient d'abolir ce genre de taxes.

L'élection du premier magistrat de la commune doit enfin attirer particulièrement l'attention du législateur. La première condition évidemment pour que la liberté communale ne soit pas un vain mot, c'est que les citoyens soient pleinement investis du droit de choisir eux-mêmes ce magistrat. Il est temps, je ne cesserai de le répéter, de renoncer à des préjugés ou à des artifices qui ne conviennent qu'à des régimes absolus. Lorsque la loi municipale aura déterminé les catégories des personnes parmi lesquelles on peut choisir l'administrateur de la commune, on peut être sûr que l'élection ira chercher le plus digne, celui que l'opinion publique aura proclamé d'avance. La loi, en réservant au chef de l'état l'approbation du choix des électeurs, assurerait au pouvoir central une intervention suffisante, qui aurait de plus cet effet utile de communiquer un peu du prestige de l'autorité suprême au premier magistrat de la commune. Si nous voulons que les citoyens aiment la liberté, apprennent à s'en servir avec sagesse et soient disposés à faire des sacrifices pour la conserver, nous devons leur laisser l'indépendance et la responsabilité de leurs actes. Le jour où, par une bonne loi municipale, nous aurons obtenu que tous les citoyens d'une commune s'intéressent à l'élection de leur premier magistrat, où cette élection sera devenue la plus grande affaire de la localité, ce jour-là nous aurons fait beaucoup plus pour enraciner la liberté en Italie, pour donner à la masse du peuple des sentimens de dignité, de patriotisme et de dévouement, qu'en promulguant des déclarations solennelles sur les droits de la liberté individuelle et sur l'inviolabilité du domicile. L'histoire, qui ne rappelle que trop souvent les vicissitudes de ces grandes constitutions, œuvres des philosophes ou des assemblées, n'a jamais dit qu'un peuple attaché à ses libertés municipales ait cessé d'être un peuple fait pour la liberté politique. Suivons donc cette voie où nous poussent nos goûts, nos mœurs, toutes nos traditions, la seule qui puisse nous conduire à faire de l'Italie une nation libre et florissante.

Il reste à organiser l'autorité provinciale. Nous entendons par province à peu près ce qu'on entend en France par département. Les anciennes légations de Bologne, de Ferrare, de Ravenne et de Forli sont les quatre provinces de l'Émilie. En Toscane, il y a aussi des provinces qu'on a appelées *compartimens* de Florence, de Pise, de Livourne, de Lucques, etc. La même division territoriale et administrative existe en Lombardie et en Piémont. Ces provinces, dont la population varie chez nous de cinquante mille à trois cent mille âmes, et qui se groupent autour d'une grande ville, représentent un ensemble d'intérêts réunis par des liens de dépendance administrative établis depuis longtemps. On conçoit facilement, et l'exemple de l'Angle-

terre et des États-Unis en est la meilleure preuve, que la loi, en créant l'autorité de la province, doit viser principalement à organiser une machine aussi simple et aussi indépendante que possible. Placée entre les assemblées populaires de la commune et le parlement suprême, pouvoir législatif de la nation, l'autorité provinciale doit être essentiellement administrative. La création de grandes assemblées permanentes dans les provinces ne pourrait qu'affaiblir l'autorité du parlement national. Ces assemblées, sans rien ajouter aux garanties de la constitution et à la liberté véritable, pourraient même devenir, en certains cas, un embarras et un danger pour la sûreté de l'état. L'autorité de la province doit donc consister simplement dans un conseil composé de représentans des communes. Ce conseil provincial, dont les sessions seraient courtes et en petit nombre, aurait particulièrement pour devoir d'élire une commission exécutive dont le président serait choisi par le roi sur une proposition qui lui serait faite. Ce président et cette commission devraient, dans notre idée, remplacer le préfet ou l'intendant, et le conseil de préfecture ou d'intendance.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les fonctions de ces nouveaux administrateurs doivent être rétribuées. Nous savons bien qu'en proposant cette émancipation de la province, nous aurons contre nous, bien plus encore qu'en ce qui touche la commune, l'opposition de la bureaucratie. Je ferai simplement observer que l'autorité provinciale formée comme je le dis, avec des attributions déterminées par une loi organique, réunit toutes les conditions d'intelligence, d'honnêteté et de patriotisme nécessaires pour la sûreté de l'état. Et d'ailleurs cette émancipation des administrations provinciales et communales ne laisse nullement le pouvoir central sans action : la police générale de l'état, les douanes, les postes, les tribunaux, la gendarmerie, l'armée, qui dépendent du gouvernement, feront sentir partout sa présence.

Les affaires de la commune et de la province étant ainsi examinées, discutées et résolues par les représentans de ces localités, on est naturellement dispensé de tous ces rouages intermédiaires qui fonctionnent dans l'obscurité, avec une grande perte de temps et d'activité. C'est l'émancipation de tous les intérêts mise à la place d'un système de lenteurs minutieuses et stériles. La plus petite question n'a pas, comme sous le régime de centralisation, à passer successivement à travers tous les filtres de la hiérarchie administrative. Il se produit immédiatement une grande diminution du nombre des affaires et une notable réduction du nombre des fonctionnaires. L'état a moins à payer, moins à surveiller, tandis que la commune et la province, de leur côté, ayant la responsabilité de leurs affaires, s'y attachent davantage. Les citoyens concourent librement à l'œuvre commune par la presse, par la discussion publique, par une intervention gratuite dans l'administration d'un grand nombre d'intérêts locaux tels que la conservation des monumens, la surveillance des écoles et des établissemens de charité, l'hygiène, l'entretien des routes, les prisons, etc. De la sorte, je pense, un grand progrès est accompli.

Nous arrivons aux gouvernemens généraux des provinces, je veux dire de ces grandes fractions de la péninsule qui formaient autrefois des états sépa-

rés, et qui, en ne formant aujourd'hui qu'un même royaume, doivent conserver encore leur autonomie administrative. Ces provinces, on les connaît, et on sait aussi quel peut être le siége de leur gouvernement : c'est Turin pour le Piémont, Milan pour la Lombardie, Florence pour la Toscane, Gênes pour la Ligurie, Bologne pour l'Émilie, etc. Ces grands gouvernemens seraient exercés par des lieutenans du roi, c'est-à-dire par des princes de la famille royale ou par des hommes illustrés par de longs et éclatans services dans l'armée, l'administration, la magistrature. Ces hauts fonctionnaires, comme le nom l'indique, représenteraient l'autorité royale en toute circonstance et resteraient sous la dépendance directe du conseil des ministres. Ils auraient auprès d'eux un conseil de gouvernement, composé d'administrateurs nommés par le chef de l'état et chargés, sous le nom de directeurs, de pourvoir à toutes les affaires. Tous les ans, une commission de députés des administrations provinciales se réuniraient auprès du lieutenant du roi pour discuter et préparer le budget du gouvernement général, qui devrait être soumis à l'approbation du parlement. On comprend facilement en outre l'avantage qu'il y aurait à conserver ou à créer dans ces grands centres des établissemens supérieurs d'instruction publique, de beaux-arts, des écoles d'industrie et des mines, des arsenaux, des colléges militaires. Chaque grand gouvernement aurait sa part d'établissemens de ce genre en raison de ses titres, de ses traditions et de ses intérêts. Tout marcherait ainsi à la fois sous le stimulant de la plus grande liberté possible.

Au faîte de cette hiérarchie est le pouvoir central représenté par le conseil des ministres, qui, sous l'inviolable autorité du roi, dirige la grande politique de l'état et ses relations avec l'étranger, préside à la justice, administre les finances, organise l'armée et la marine, fait la police générale du royaume. Les attributions du conseil des ministres devraient rester, je pense, essentiellement politiques. Quant aux travaux publics, à l'enseignement, à l'agriculture, au commerce, il serait préférable, pour plus d'économie et de simplicité, de confier ces intérêts à des hommes spéciaux ou à des commissions permanentes, en les mettant à l'abri des vicissitudes de la vie ministérielle.

Ceci, je le répète, n'a nullement la prétention d'être un plan complet de gouvernement; ce n'est point un système abstrait conçu *à priori*. C'est une ébauche d'organisation que j'ose recommander à ceux qui auront la mission de constituer le nouveau royaume italien; c'est le résumé de quelques idées en rapport avec nos mœurs, avec nos vrais besoins, inspirées par l'expérience que nous venons de faire depuis que les annexions ont été proclamées. Si nous parvenons à réaliser notre émancipation avec honnêteté, sagesse et persévérance, à fonder une monarchie constitutionnelle ayant une large base dans les libertés communales, un fort pouvoir législatif au sommet, et partout des mécanismes administratifs prompts, simples et économiques, l'Italie se montrera encore une fois digne de la place qu'elle a occupée dans l'histoire. Je ne l'ignore pas d'ailleurs, l'œuvre est difficile; elle s'efface un peu aujourd'hui devant les événemens qui s'accomplissent autour de nous. Elle n'a pas moins son importance, car, quel que soit l'hé-

roïsme de nos volontaires et de leurs chefs, nous n'arriverons à inspirer une confiance sérieuse et sympathique à l'Europe que par notre aptitude à nous constituer. Pour le moment, si l'Italie excite la curiosité et l'anxiété universelles, cela ne s'explique pas seulement par les exploits militaires de Garibaldi, c'est parce que cette révolution qui agite la péninsule implique des intérêts de toute sorte, religieux et politiques. Il s'agit du principe des nationalités, de la réhabilitation de la race latine, de la transformation profonde de ce qui reste de l'ancien empire germanique, d'un bien autre problème encore, de la situation de la papauté, qui intéresse la conscience d'une notable portion du genre humain. Nous ne nous dissimulons aucune des difficultés que nous avons à traverser; nous les envisageons avec sang-froid, comme aussi avec la fermeté d'une nation qui n'aspire qu'à se faire reconnaître, et c'est pour cela que tous les peuples sont intéressés, je pense, à nous suivre de leurs sympathies, à nous aider à traverser les difficultés du moment présent, pour arriver enfin à donner, par notre organisation, de nouveaux gages de sécurité et de paix à l'Europe. CH. MATTEUCCI.

—

Le tourbillon qui passe aujourd'hui sur l'Italie et qui met en mouvement tant de passions ne peut faire oublier ceux qui s'en vont après avoir tenu leur place sans bruit, mais utilement et avec honneur. Il vient de mourir ces jours derniers à Turin un homme dont le nom a marqué dans l'histoire du libéralisme italien, et qui, par ses propres services autant que par la loyauté de son caractère, s'était fait estimer et aimer : c'est le comte Théodore Derossi de Santa-Rosa, qui s'est éteint jeune encore, victime d'une longue et inexorable maladie. C'était le fils de ce comte de Santa-Rosa qui fut l'un des chefs de la révolution de 1821, et qui, jeté dans l'exil avec ses compagnons, les Collegno, les Lelio, les Saint-Marsan, alla périr peu après en Grèce dans une obscure rencontre. Collegno a raconté qu'un jour, à Navarin, Santa-Rosa, qui portait sur lui l'image de ses jeunes enfans, s'étant aperçu que le portrait de son fils Théodore était altéré, en conçut une profonde tristesse, et ne put s'empêcher de voir dans ce petit détail intime un sinistre augure. « Tu riras, disait-il. Après cela, je sens que je ne dois plus revoir mes enfans. » Ce fils dont Santa-Rosa regardait avec un pressentiment attendri les traits à demi effacés, c'était justement celui qui vient de mourir à Turin. Il était enfant alors, en 1825; il avait été bercé de tous ces souvenirs paternels qui n'avaient pu éveiller en lui que des sentimens de patriotisme et de libéralisme. Le roi Charles-Albert, faute d'avoir pu sauver le père, dont il avait été l'ami, pour ne pas dire le complice, en 1821, eut quelque bienveillance pour le fils, qui put faire des études sérieuses et se préparer à entrer dans l'administration. Par un jeu étrange de la fortune, quand, après la bataille de Novare, en 1849, Charles-Albert s'acheminait vers l'exil, il trouva à sa dernière étape le comte Théodore de Santa-Rosa, qui était alors intendant de Nice et qui l'accompagna jusqu'au pont du Var; ils eurent un suprême entretien que le fils du proscrit de 1821 racontait quelquefois avec émotion.

Depuis, le comte Théodore de Santa-Rosa était devenu secrétaire-général

du ministère de l'intérieur à Turin, et il occupait encore ces fonctions l'an dernier à la veille de la guerre; mais déjà il était atteint du mal qui devait le conduire à la mort. Il résista tant qu'il put, avec des forces défaillantes, dans les momens pressans. « Ma santé est toujours délicate, écrivait-il, mais je n'ai pas le temps de m'en occuper. J'ai un devoir à remplir comme fils et comme citoyen. Je suis heureux de pouvoir m'en acquitter avec dévouement au moins. » Un soir, en sortant du ministère, après une journée de travail, il fut pris de la fièvre et se vit condamné à un repos absolu. On le nomma alors conseiller d'état en mission extraordinaire. Ce n'était que le prélude d'une fin que des soins touchans et assidus pouvaient tout au plus retarder. M. de Santa-Rosa se retira d'abord dans son pays, à Savigliano, puis il alla passer l'hiver dernier à Nice, et peu à peu il s'est avancé vers la mort, se laissant aller quelquefois à des illusions que ses amis ne pouvaient partager. D'autres ont eu un rôle plus éclatant, nul n'a eu un cœur plus chaud pour l'Italie et un esprit plus libre, plus sincère, plus loyal et plus modéré. Il aimait naturellement le bien. La cause italienne était pour lui la cause du *juste,* et il avait aussi la conscience qu'il servait une cause juste, nullement offensante pour la religion, en aidant à tous les progrès libéraux du Piémont. Il était donc très Italien et très libéral dans tous ses instincts, dans toutes ses vues, dans toutes ses aspirations; mais il avait aussi la modération, le sens de ce qui était possible chaque jour, et l'honnêteté de l'esprit. Le comte Théodore de Santa-Rosa était en un mot un homme de bien, un patriote éclairé, et l'Italie n'a pas une telle profusion d'hommes de ce caractère que ceux qui disparaissent avant d'avoir achevé leur carrière ne laissent un vide. Ce qu'on peut dire, c'est que cet homme de bien a porté jusqu'au bout avec honneur un nom inscrit par son père sur les premières pages de l'histoire contemporaine de l'Italie.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé des théâtres lyriques, des œuvres et des artistes qui se sont produits à Paris et ailleurs pendant le bel été que nous venons de traverser, et dont nous ressentons encore la maligne influence. L'année 1860 ne manquera pas d'occuper une bonne place dans l'histoire des temps, et, sans nous occuper des grands événemens qui se passent dans le pays de la mélodie, sous le ciel qui a vu naître Palestrina et Rossini, Cimarosa, Paisiello et *tanti altri!* l'année qui va s'achevant marquera dans les fastes météorologiques par cette longue éclipse de soleil qui dure encore. Les théâtres seuls paraissent ne pas avoir à se plaindre de la température qui règne en Europe depuis six mois, car on assure que toutes les administrations théâtrales ont fait d'excellentes affaires, sans beaucoup

de frais d'imagination. Des vieilleries, de petits actes, des voix éraillées et taries, des chanteurs écloppés, de beaux décors et de grandes machines qui tiennent lieu de poésie, d'invention et souvent de musique, voilà quels paraissent être les élémens de succès qui attirent dans les salles de spectacle cette foule ahurie et frétillante dont le gros appétit ne vaudra jamais le goût éclairé des minorités choisies. Quoi qu'en disent certains discours officiels où l'on a essayé de transporter le principe de la souveraineté du nombre dans le domaine des beaux-arts et d'appliquer le suffrage universel au jugement des œuvres de l'esprit humain, il est douteux que le succès matériel des entreprises théâtrales, la popularité qui s'attache à certaines ébauches de la pensée, puissent être considérés comme des signes de supériorité et la marque d'une époque d'élection pour l'art. Si les doctrines émises récemment dans un discours prononcé à la distribution des prix du Conservatoire de musique étaient fondées, il s'ensuivrait que le théâtre des Bouffes-Parisiens, que protégent les puissances du jour et que fréquente la belle jeunesse dorée, serait la gloire du temps où nous avons le bonheur de vivre. Si satisfait qu'on soit de notre époque, je ne pense pas qu'il faille pousser l'émerveillement jusque-là.

Cependant le théâtre de l'Opéra continue avec un certain succès les représentations de la *Semiramide* de Rossini, traduite en français par M. Méry et remise à neuf par un grand spectacle et de magnifiques décors. Les deux cantatrices italiennes, les sœurs Marchisio, pour qui cette coûteuse translation d'un chef-d'œuvre du grand maître a été entreprise, se sont raffermies depuis leur début, qui remonte au 9 juillet dernier; elles ont eu le temps de se familiariser un peu plus avec la langue nouvelle dans laquelle elles chantent et de manifester avec moins d'embarras les qualités originelles qui les distinguent. Les sœurs Marchisio sont de Turin, et elles appartiennent à une famille d'artistes dont le chef, leur oncle, est le correspondant de la maison Érard, de Paris. Barbara Marchisio, celle qui possède une voix de contralto, est entrée la première dans la carrière dramatique et s'est essayée pour la première fois au théâtre italien de Madrid. Sa sœur Carlotta, le soprano, qui s'était adonnée à l'étude du piano sous la direction de son frère, a suivi l'exemple de Barbara, et bientôt les deux sœurs ont paru ensemble sur un théâtre d'Italie, à San-Benedetto de Venise. C'est dans cette ville, je pense, qu'un voyageur français, M. Camille Doucet, les a entendues avec un grand plaisir. A son retour à Paris, il parla avec intérêt des deux cantatrices italiennes qui venaient de se produire tout récemment, et donna l'éveil à l'administration supérieure. Celle-ci chargea M. Dietsch, actuellement chef d'orchestre de l'Opéra, d'aller apprécier l'éclat et la grandeur des deux nouvelles étoiles. M. Dietsch écrivit que les deux sœurs Marchisio valaient leur pesant d'or, et que, depuis la réunion fabuleuse de la Malibran et de la Sontag, il n'avait pas entendu un ensemble aussi parfait que le duo du second acte de la *Semiramide* de Rossini chanté par les deux Piémontaises. Sur ce rapport favorable, leur engagement fut décidé, et pour ne rien diminuer de l'effet qu'on se promettait, on eut la pensée de transporter les deux cantatrices italiennes sur la scène de l'Opéra, avec la terre même sur laquelle elles avaient fleuri. C'est ainsi que vint l'idée de traduire en fran-

çais et d'approprier à notre grande scène lyrique le dernier chef-d'œuvre que Rossini a composé à Venise en 1823.

Nous n'avons pas à juger la musique de *Sémiramis*, qui est suffisamment connue, et qui marque, comme chacun sait, dans la carrière du maître la dernière transformation qu'il ait fait subir à son génie avant d'arriver en France. Dans cette œuvre, comme dans beaucoup de partitions de Mozart, de Gluck, et dans les productions diverses de l'art, il y a des choses impérissables et des parties faibles, des inspirations d'une beauté absolue comme le sentiment qu'elles expriment, et des concessions faites au goût du temps, du pays, et aux moyens d'exécution qu'on avait sous la main. Je défie qu'on me cite une œuvre dramatique de quelque nature qu'elle soit, — depuis l'*Œdipe-Roi* de Sophocle jusqu'à *Polyeucte*, *Athalie*, *le Misanthrope*, *Don Juan*, *Freyschütz*, — où le génie créateur du poète ou du musicien n'ait pas laissé l'empreinte de l'heure fugitive où il écrivait et du coin de terre où il respirait à côté des beautés sublimes qui exciteront dans tous les siècles et chez tous les peuples civilisés la même admiration. J'ose même dire qu'il serait fâcheux que cette défaillance passagère du génie n'existât pas dans les arts de sentiment, et que l'idéal ne fût pas la splendeur du réel, pour employer dans son vrai sens une pensée connue de Platon. Oui, j'aime que le génie touche terre en s'élevant vers le ciel, et qu'il paie son tribut à l'humaine nature en chantant l'harmonie éternelle de l'âme où Dieu a tracé ses lois de justice et d'amour.

Pour revenir à la partition de Rossini, l'introduction et le finale du premier acte, quelques passages du duo entre Sémiramis et Assur, la scène des tombeaux et le trio final, sont des beautés de premier ordre, qui n'ont rien perdu de leur éclat, et qui seront toujours admirées tant que la véritable musique ne sera pas remplacée par le jargon lyrique des réformateurs de l'avenir. A l'Opéra, les morceaux que nous venons de citer produisent un très grand effet, et le style grandiose et lumineux qui traverse ces admirables inspirations se répercute heureusement dans de magnifiques décors. La traduction est facile et d'une fidélité littérale, l'exécution en général très soignée, aussi bien par les chœurs que par l'orchestre, à qui nous reprocherons pourtant de trop précipiter certains mouvemens; mais ce sont les deux cantatrices italiennes, les deux sœurs, qui se ressemblent presque comme deux jumelles, qui excitent la curiosité et fixent d'abord l'attention du public. Carlotta Marchisio, celle qui représente le rôle imposant de Sémiramis, est une petite femme brune et un peu grasse, au front étroit, d'une physionomie vive et plus intelligente que belle. Manquant d'élégance et de beauté plastique, Carlotta doit son succès à une voix de soprano étendue, égale, d'un timbre brillant et doux, qui rayonne sans effort, et vous emplit l'oreille d'une sonorité modérée et charmante. Sa vocalisation est brillante et facile, et ne laisse à désirer parfois qu'un peu plus de correction dans l'enchaînement des sons et un goût moins risqué dans la composition de ses *gorgheggi*. Carlotta porte dans son chant une pétulance de tempérament qu'il ne faut pas confondre avec l'élan de la passion. C'est une cantatrice italienne de la vieille école, plus occupée de la qualité matérielle du son que du sentiment, plus soucieuse de la phrase musicale que de l'expression dra-

matique, et visant à vous charmer plus qu'à vous toucher. Dans l'introduction, Carlotta Marchisio manque un peu de puissance, et dans l'air du second acte, — *Doux rayon de l'amour,* — on pourrait désirer plus de brio et d'enivrement; mais elle chante fort bien le bel *andante* du duo avec Assur, — *Jour d'épouvante et d'allégresse,* — et d'une manière exquise et parfaite celui avec Arsace : *Eh bien! frappe ta mère!*

Elle est bien secondée dans ce duo, comme dans le reste de l'ouvrage, par sa sœur Barbara, qui n'a pas été mieux traitée par la nature sous le rapport de l'ampleur des formes et de la beauté physique : elle est petite aussi, mais d'une taille mieux dessinée et d'une physionomie moins fruste. Barbara possède une voix de contralto qui n'a pas la profondeur ni la rondeur de celle de l'Alboni, mais qui est plus égale, et qui ne présente pas dans son parcours, — presque de deux octaves, — cette brusque solution de continuité, de la voix de poitrine à la voix mixte, qu'on remarque chez tous les contraltos. Elle vocalise avec autant de facilité que sa sœur le soprano, et son goût paraît plus sûr et de meilleur aloi. Elle chante avec placidité et se possède plus que sa sœur, qui est moins expérimentée comme comédienne. Dans le duo, déjà cité, entre Sémiramis et Arsace, ces deux femmes se complètent l'une l'autre, et la fusion de ces deux voix, alliées par la nature et par l'art, forme un de ces ensembles parfaits qui rappellent les plus beaux jours du Théâtre-Italien. Ce n'est pas de l'art grandiose, produisant une grande émotion dramatique; c'est un plaisir délicat, une sensualité de l'oreille, tempérée d'une légère émotion morale, qui vous pénètre doucement dans le cœur, — *per aures pectus irrigarer,* — comme le dit heureusement un poète latin. On peut désirer entendre autre chose, sur la grande scène de l'Opéra, que de délicieux madrigaux comme ce duo et l'air que chante Arsace au troisième acte, en promettant de punir le meurtrier de son père; mais une fois qu'on a accepté la donnée d'un ouvrage composé dans des conditions différentes, pour un public exclusivement musical et des virtuoses incomparables, on conçoit la possibilité d'un plaisir vocal assez intense pour vous faire oublier les lois d'une peinture plus rigoureuse des passions humaines. Tel était à peu de chose près l'*opera seria* italien avant et depuis la réforme tentée par Gluck, un canevas prétendu historique, d'une contexture fort lâche, renfermant deux ou trois situations plus tendres que pathétiques, de beaux airs, des récitatifs et des duos comme celui de *Sémiramis,* chantés par des virtuoses tels que Pachiarotti, Mandini, Ansani, la Gabrielli, la Banti, etc. Je ne défends pas le système de l'ancien *opera seria* italien, mais je dis qu'il a eu sa raison d'être, puisqu'il a existé et qu'il a satisfait les goûts d'un peuple admirablement doué pour tous les arts, et que nous voyons renaître à la vie politique d'une manière miraculeuse.

Les sœurs Marchisio, qui sont avant tout des cantatrices, respectent scrupuleusement les limites et la sonorité naturelle de leur organe, et jamais elles n'en exigent des efforts qui altèrent la qualité musicale du son. Jamais elles ne crient, jamais elles n'oublient que les sentimens qu'elles expriment doivent être enveloppés d'une phrase musicale, sans laquelle on peut être tout ce qu'on voudra, excepté une cantatrice. Carlotta, le soprano, fera bien

cependant de surveiller son goût et de faire un meilleur choix dans la joaillerie de ses ornemens. Nous lui conseillons par exemple de mettre de côté ces enfilades de notes *staccate* et pointillées qu'elle affectionne, et qui sont aussi désagréables à l'oreille que blessantes pour le sens commun, car le sens commun, qui est la logique en puissance, se glisse partout, jusque dans les caprices et dans les arabesques de la fantaisie. Barbara, le contralto, fera également un bon emploi de son temps en surveillant sa prononciation, qui est molle et vicieuse : elle rapproche ses lèvres et fait une sorte de petite moue d'où il ne s'échappe trop souvent qu'une syllabe sourde et sans vie. Nous lui conseillons de s'exercer à mieux articuler, à pincer fortement le mot, pour pouvoir le lancer au loin comme un trait sonore. Malgré ces imperfections, la *Sémiramis* de Rossini, interprétée par deux cantatrices aussi distinguées que les Marchisio et par M. Obin, qui chante et joue le rôle d'Assur d'une manière remarquable, n'en forme pas moins un spectacle digne de l'Opéra et de la capitale du monde civilisé.

Mme Vandenheuvel, la digne fille de M. Duprez, après quelques années de pérégrinations sur les premiers théâtres de province, a été engagée à l'Opéra pour remplacer Mlle Dussy, cantatrice distinguée, au style placide et souriant, qui a préféré le bonheur domestique au bruit de la renommée. Mme Vandenheuvel s'est produite dans le rôle de la princesse de *Robert le Diable*, et elle n'a pas eu de peine à montrer au public qu'elle est une cantatrice de haute lignée, sachant prendre sa place partout où elle se trouve. On peut être plus richement douée par la nature que ne l'a été Mme Vandenheuvel, posséder une voix plus fraîche et plus puissante; mais il est difficile de chanter avec plus de goût, de correction et d'élégance que cette noble artiste.

Mlle Marie Sax, qui n'a point été bercée sur les genoux d'Apollon, car elle est sortie toute vivante d'un café chantant, a quitté le Théâtre-Lyrique, où elle a été accueillie d'abord, pour venir à l'Opéra, où sa belle et forte voix de soprano s'est essayée dans le rôle d'Alice de *Robert*. Mlle Marie Sax est presque l'opposé de Mme Vandenheuvel; elle a de la voix, mais tout lui manque du côté de l'éducation, et elle ne peut guère prétendre encore qu'à passer pour une élève qui promet de devenir une cantatrice utile. A ce titre, l'administration de l'Opéra a eu raison d'engager Mlle Sax.

Un ténor qui jouit en province d'une certaine réputation, M. Wicart, a donné ce printemps quelques représentations à l'Opéra. Il a chanté le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell* avec talent, surtout le duo avec Mathilde et l'incomparable trio du second acte. La voix un peu gutturale de M. Wicart est un ténor élevé, dont il se sert avec adresse. Il passe sans brusquerie de la voix de poitrine à la voix mixte, d'où il saisit les sons super-laryngiens avec vigueur et sans trop d'efforts. A tout prendre, M. Wicart est un chanteur qui n'est pas dépourvu de mérite.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, où semble régner depuis quelques mois une activité intelligente, a changé de direction. M. Roqueplan a fait place à M. Beaumont, qui a déjà donné des preuves de bon vouloir. Il était grand temps que ce théâtre chéri de la bourgeoisie française qui aime la musique, mais non à l'excès, et toujours tempérée par un dialogue vif et pressant, reçût une impulsion favorable. M. Roger y a donné quelques représenta-

tions qui ont plus excité l'enthousiasme des journaux que celui du public. M. Roger fera bien de garder pour l'Angleterre ou pour l'Allemagne les restes d'une ardeur qui s'éteint depuis dix ans. Mme Ugalde, qui ne faisait pas l'ornement du Théâtre-Lyrique, où elle est restée quatre ou cinq ans, est revenue au berceau de ses succès. Si Mme Ugalde était femme à conformer son humeur à sa fortune et se résignait à n'accepter que des rôles secondaires qui exigeraient plus de verve que de goût, plus d'esprit et d'activité scéniques que de voix, elle pourrait être encore utile à un théâtre qui a autant besoin de comédiens que de chanteurs. Quelques opérettes en un acte ont été données à l'Opéra-Comique que, pour l'honneur de la chronologie, nous voulons bien mentionner. Qui se souvient encore de *l'Habit de Milord*, qui a été représenté le 16 mai, paroles de MM. Sauvage et Léris, musique de M. Paul Lagarde? *Le Docteur Mirobolan*, dont la première représentation a eu lieu le 28 août, est une vieille pièce d'un contemporain de Molière, Hauteroche, qui lui avait donné le titre de *Crispin Médecin*. Ce sont MM. Cormon et Trianon qui ont approprié cette plaisanterie un peu trop prolongée peut-être aux besoins de la musique que M. Gautier s'est chargé de composer. M. Gautier, qui a déjà écrit la musique de deux ou trois opéras en un acte, tels que *Flore et Zéphir* au Théâtre-Lyrique et *le Mariage extravagant* à l'Opéra-Comique, est un de ces compositeurs laborieusement fabriqués par le Conservatoire et couronnés par l'Institut, qui ont du talent, du métier, beaucoup d'assurance sans idées. M. Gautier me fait l'effet d'un homme gros et bien portant qui se croit plaisant, et qui débite avec assurance des lazzi d'un goût équivoque, qu'il prend pour des traits d'esprit, et peut-être pour mieux que cela. Je puis assurer à M. Gautier qu'il se trompe et qu'il rit tout seul de ses propres facéties, qui laissent le public froid. Dans toute la partition du *Docteur Mirobolan*, où MM. Couderc, Lemaire et Mlle Lemercier sont si drôles et si franchement comiques, je n'ai pu remarquer qu'un agréable duo entre Crispin et Dorine. L'administration de l'Opéra-Comique a dédommagé le public de toutes ces fades drôleries en reprenant, le 2 août, un charmant chef-d'œuvre de l'ancien répertoire, *le Chaperon rouge* de Boïeldieu. Pourquoi n'avouerais-je pas ma faiblesse? J'aime mieux ces contes de Peau-d'Ane saupoudrés de bel esprit et de fausse naïveté, ces baillis vénérables, ces monseigneurs, ces Frontins, ces Colettes pimpantes, tout ce personnel classique du vieux théâtre de Monsigny et de Grétry, que les imbroglios prétentieux, la gaieté forcée et les élans d'une sentimentalité exagérée qui caractérisent la plupart des pièces modernes. Je ne prétends pas dire, assurément, que le *libretto* du *Chaperon rouge*, tiré d'un conte de Perrault par un faiseur habile, Théaulon, soit d'une contexture bien piquante; mais, jouée par des artistes intelligens, cette pièce s'écoute avec plaisir, accompagnée de la musique de Boïeldieu, pleine de grâce, de sentiment et d'à-propos scénique. *Le Chaperon rouge* fut donné pour la première fois le 30 juin 1818; il était interprété dans l'origine par Martin, Ponchard, Mmes Gavaudan, Boulanger et Desbrosses. Boïeldieu, qui avait alors quarante-trois ans, avait déjà composé un grand nombre d'opéras, parmi lesquels on remarque *Zoraïme et Zulnare*, *le Calife de Bagdad*, *ma Tante Aurore*, *Jean de Paris*, *le Nouveau Seigneur de Village* et *la Fête du Village voisin*. Dans tous ces ouvrages, Boïeldieu avait révélé une sensibilité exquise, un esprit fin, une imagination

heureuse et un sentiment parfait des situations dramatiques dans le cadre et le style tempéré de l'Opéra-Comique. Telles sont aussi les qualités qui distinguent la partition du *Chaperon rouge*, qui a précédé *la Dame Blanche* de sept ans. Boïeldieu n'est pas un grand musicien, mais il est sérieux, laborieux, amoureux de son art, dont il s'efforce de surmonter les difficultés, et il a le don suprême de la grâce et de l'invention mélodique. Il est un peu dans l'école française, dans le cadre modeste où a brillé son aimable génie, ce que Cimarosa est dans l'école italienne, un mélange heureux de finesse et de sentiment, de gaieté tempérée, de tendresse, de sourires et de larmes, un bouquet exquis de chants et d'harmonies faciles appropriés à la situation. L'œuvre de Boïeldieu forme l'heureuse transition entre Grétry et Hérold, qui est, avec Méhul et Cherubini, la plus haute expression musicale du genre de l'opéra-comique.

La plus grande partie des morceaux du *Chaperon rouge* est devenue populaire. Tout le monde connaît la jolie romance *Le noble éclat du diadème*, — les délicieux couplets *Robert disait à Claire*, — l'air *Anneau charmant si redoutable aux belles*, — la ronde *Depuis longtemps gentille Annette*, — et le chœur de *L'aurore naissante*. Quelle est la partition moderne, je vous prie, qui renferme un si grand nombre de mélodies saillantes vivant de leur propre vie et pouvant être surprises, sans désillusion, dans le simple appareil d'un accompagnement de piano? Oh! nous sommes devenus trop savans pour nous contenter de ces simples et touchantes mélodies, qui ne sont bonnes que pour les admirateurs soucieux des chefs-d'œuvre du passé. *Le Chaperon rouge* est monté aussi bien que possible avec le personnel existant à l'Opéra-Comique. M[me] Faure-Lefebvre est gracieuse dans le rôle de Rose-d'Amour, et M. Montaubry, qui vient de prendre tout récemment le rôle de Rodolphe, confié d'abord à M. Crosti, y montre du talent comme chanteur et une certaine désinvolture qui n'est pas dépourvue de grâce comme comédien. Nous trouvons même que M. Montaubry a fait des progrès, et qu'il est parvenu à corriger un peu l'afféterie et le style trop léché que nous lui avons reprochés si souvent. M. Montaubry chante avec plus de naturel, et sa manière de phraser nous a paru plus large et d'un meilleur goût. Allons, que la direction nouvelle de l'Opéra-Comique persévère dans sa louable activité, et le public ne fera pas défaut à ce théâtre, aimé de la grande majorité du peuple français.

Comme tous les ans, le Théâtre-Lyrique a rouvert ses portes le 1[er] septembre. Il avait clos la saison précédente par quelques petits ouvrages en un acte, tels que *les Valets de Gascogne*, représenté le 2 juin, et dont la musique fade et incolore est d'un M. Dufresne et le *libretto* de M. Philippe Gilles. Le 17 juin, le même théâtre a eu le courage de donner *Maître Palma*, en un acte, dont la musique, assure-t-on, est l'œuvre d'une femme qui a gardé l'incognito. Nous pouvons louer au moins sa modestie. Le Théâtre-Lyrique avait fait mieux que cela en reprenant le 5 juin *les Rosières*, opéra-comique en trois actes de M. Théaulon, musique d'Hérold. Ce charmant ouvrage, où l'on sent déjà la main de l'auteur de *Marie*, de *Zampa* et du *Pré aux Clercs*, a été représenté pour la première fois le 27 janvier 1817. Hérold, qui devait mourir si jeune, hélas! avait alors vingt-six ans.

Il était arrivé d'Italie depuis deux ans, et ne s'était encore fait connaître

à Paris que par sa collaboration, avec Boïeldieu, à un opéra de circonstance, *Charles de France*. Il y a de très jolies choses dans la partition des *Rosières*, dont la pièce est fort amusante : l'ouverture d'abord, qui est clairement dessinée, et où quelques soupirs de cor, au commencement, indiquent déjà le style du *Muletier;* puis viennent deux jolis morceaux pour voix de ténor, l'air de Bastien et celui du comte, *Gentille rosière*, la ronde que chante Florette et le quatuor qui suit, où l'on sent poindre l'instinct de modulation qu'Hérold développera plus tard. Au second acte, on remarque encore un quatuor avec chœur plein de charme, la romance d'Eugénie, *Je suis sage et j'obtins la rose*, qui est accompagnée avec beaucoup d'élégance; le duo pour soprano et ténor, qui rappelle la manière de Boïeldieu, et la marche avec la scène finale, qui est un petit chef-d'œuvre. Au troisième acte, on peut signaler aussi un joli duo pour soprano et ténor qui se termine en trio, et les couplets que Mlle Girard chante avec esprit. C'est beaucoup pour un opéra en trois actes, qui n'a pas les proportions exagérées des ouvrages du jour, que d'offrir tant de morceaux agréables et piquans, revêtus d'une harmonie distinguée et d'une instrumentation claire, nourrie et déjà traversée par des modulations incidentes qui trahissent le génie d'un coloriste et d'un compositeur dramatique. L'opéra des *Rosières*, dont on vient de publier la partition pour piano et chant avec un soin et un goût qui font honneur à l'éditeur ainsi qu'à l'artiste, M. Léo Delibes, qui l'a arrangée, reparaîtra probablement au Théâtre-Lyrique, où il a été exécuté avec ensemble et beaucoup de succès. Nous ne croyons pas être téméraire en présumant que *les Rosières* seront plus profitables à l'administration du Théâtre-Lyrique que *Crispin rival de son maître*, comédie de Le Sage mise en opéra-comique par un chef de musique de régiment, M. Selenik, et que *l'Auberge des Ardennes*, chef-d'œuvre en deux actes de MM. Michel Carré et Jules Barbier, illustré par la musique de M. Aristide Hignard! Nous préférons à tout cela *les Dragons de Villars*, opéra-comique en trois actes, qu'on vient aussi de reprendre au Théâtre-Lyrique, où il a été représenté pour la première fois il y a quelques années. L'opéra des *Dragons de Villars*, que la province, après Paris, a accueilli avec beaucoup de faveur, est l'œuvre soignée et souvent réussie d'un compositeur de mérite, M. Aimé Maillart, qui a été récemment l'objet d'une distinction honorable que, pour notre part, nous trouvons très bien méritée. Le Théâtre-Lyrique, qui est dirigé maintenant par M. Réty, successeur de M. Carvalho, dont il veut suivre les bons erremens, nous promet une saison intéressante. Gluck ne serait pas abandonné; on reprendrait *Orphée*, et on essaierait, avec le concours de Mme Viardot, *Iphigénie en Aulide*, ou *Alceste* peut-être. Qu'on ose donc faire le bien, puisque tant d'autres ne se gênent pas à faire le mal.

On a fait beaucoup de musique en Europe pendant l'horrible saison qui s'appellera l'été de l'année 1860. Dans le mois de juin, le 24, trois mille orphéonistes réunis de tous les coins de la France par M. Eugène Delaporte, l'organisateur et le chef de cette institution intéressante, se sont transportés à Londres, où ils ont été reçus par de bruyantes acclamations. Quatre séances de musique chorale ont été données au palais de Sydenham qui paraissent avoir produit un puissant effet et de très beaux résultats matériels.

La musique des guides accompagnait cette multitude de chanteurs populaires. Des toasts, des discours semi-politiques, dont l'un a été prononcé par M. Paxton, membre de la chambre des communes, ont fait ressortir l'importance de cette fête paisible de l'art, qui pourrait être considérée comme un nouveau gage de l'alliance nécessaire des deux grandes nations de l'Occident. A Bâle, à Mulhouse, à Poitiers, dans plusieurs villes de l'Allemagne et des bords du Rhin, il y a eu aussi des fêtes, des chants, des réunions musicales de toute nature. A Bade, ce rendez-vous de la fashion de l'Europe, on a fait, comme toujours, beaucoup de musique. M. Gounod y a même composé expressément un opéra sous le titre de *la Colombe,* qui a été accueilli assez froidement, et ne semble pas avoir répondu à l'attente du public d'élite qui en a eu les prémices. Il était cependant chanté par M. Roger, Mme Carvalho et Mlle Faivre.

Nous voudrions bien pouvoir tirer une conclusion de l'ensemble des faits réunis dans cette chronique, et cette conclusion, nous croyons la trouver dans un phénomène curieux sur lequel nous désirons attirer l'attention du lecteur. N'est-il pas singulier qu'au moment où l'esprit de nationalité semble se réveiller de toutes parts, au moment où chaque peuple aspire à revendiquer le droit de vivre conformément aux lois de son génie et aux tendances de sa tradition, nous voyions se produire dans l'économie des théâtres lyriques de l'Europe des combinaisons étranges qui semblent en opposition directe avec la marche de l'esprit politique? Ainsi, pendant que l'Opéra de Paris est desservi depuis une dizaine d'années par des cantatrices italiennes, comme l'Alboni, Mmes Tedesco, Borghi-Mamo et les Marchisio, qui savent à peine la langue du peuple délicat qu'elles doivent charmer, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et la Russie sont remplies de chanteurs français qui se font passer et qu'on accepte pour des virtuoses italiens. Pendant que M. Roger chante en allemand à la grande satisfaction, assure-t-on, du public de Hambourg et de Vienne, l'Opéra de Paris fait venir un ténor de Dresde, M. Niemann, pour créer le premier rôle dans un opéra très allemand, d'un mérite contesté, le *Tannhauser* de M. Richard Wagner, qu'on traduit expressément pour charmer les loisirs de ce bon peuple français qui croit avoir encore quelque chose de l'esprit gaulois. Le Théâtre-Italien de Paris, dirigé par un Espagnol, et qui est rempli de Bas-Bretons et d'Auvergnats habillés à la mode de Naples et de Florence, nous donnera probablement cet hiver l'agréable opérette de *Martha* chantée par Mlle Battu, qui est aussi Italienne que la musique de M. de Flottow, pendant que les Marchisio chanteront à l'Opéra les inspirations de quelque prince de la confédération germanique. M. Faure, de l'Opéra-Comique, Mlle Poinsot, qui a longtemps chanté faux à l'Opéra, Mme Castellane, qui n'a jamais chanté juste, une foule de petites élèves du Conservatoire couronnées par M. Auber s'en vont par le monde, sous des noms supposés, vendre au poids de l'or leurs voix aigrelettes qu'elles font passer pour des voix italiennes, comme on vend aux Américains et aux cosaques du Don du vin de Champagne fabriqué à Francfort! Mais le comble de toutes ces transmutations, c'est ce qui vient de se passer sur le grand théâtre de l'Opéra de Berlin. Mme Carvalho, une Française s'il en fut jamais, a chanté en italien le rôle de Rosine du *Barbier*

de Séville de Rossini, avec des partenaires qui lui répondaient en allemand! Cela s'est vu et entendu dans la capitale de la Prusse, le centre intellectuel de l'Allemagne, où fut représenté, il y a trente-neuf ans, le *Freyschütz*, cette immortelle protestation du génie national contre la domination exclusive de l'art étranger.

La conclusion à tirer de ces faits singuliers, c'est qu'ils semblent l'indice d'un vaste remuement des esprits et des intérêts, l'indice d'une confusion ou d'une fusion, comme on voudra, des propriétés originelles des choses, des langues et des styles. On dirait que l'art des nuances, expression savante et délicate des variétés de la nature, qui s'est formé lentement sous la tutelle des minorités aristocratiques, tend à disparaître pour faire place à je ne sais quel goût cosmopolite, à un panthéisme de la pensée, à un parlage universel dépourvu d'accent et de distinction, instrument émancipateur de la démocratie et, comme tel, apprécié du philosophe et de l'homme d'état. Mais le poète, mais l'artiste et le critique qui se complaisent dans les nuances infinies de l'âme, dans les manifestations diverses de l'imagination, peuvent-ils voir sans tristesse cette altération de plus en plus grande des propriétés originelles des peuples, des genres et des génies, pour je ne sais quel pathos démocratique qui va se formant sous la pression des majorités triomphantes? Si c'est là le bel avenir que nous promettent les discours officiels où Aristote a été traité d'imbécile, je demande qu'on me reconduise aux carrières, et qu'on me condamne à cet art factice des minorités blasées dont se contentaient le siècle de Louis XIV, celui de Gluck et de Mozart.

P. SCUDO.

—

Un Dernier Mot sur l'Émancipation des Serfs en Russie,
par M. N. Tourguenef; 1 vol., Paris, Franck.

La grave question de l'émancipation des serfs occupe depuis quelque temps tous les esprits en Russie. Une vie tout entière consacrée à cette cause autorisait M. N. Tourguenef, l'auteur de *la Russie et les Russes*, à présenter un plan pour l'exécution de cette grande réforme sociale. Tout le monde est d'accord sur l'urgence et la nécessité de l'émancipation; s'il y a des opinions dissidentes, elles ont honte de se formuler ouvertement, et l'esprit d'opposition s'est réfugié dans l'examen des nombreuses questions de détail que soulève l'application du projet que l'empereur Alexandre II a pris noblement sous son patronage. Indépendamment des difficultés que soulève l'opposition indirecte d'une partie de la noblesse russe, il en est de très sérieuses dont les partisans les plus chaleureux de l'émancipation cherchent la solution, jusqu'ici sans trop de succès.

La publication de M. Tourguenef expose avec une grande lucidité les élémens de ce difficile problème : résumant tout ce qui a été écrit sur ce sujet, l'auteur montre qu'il reste deux systèmes d'émancipation en présence, l'un qu'il nomme le système de la grande concession, l'autre le système de la petite concession. Expliquons ces termes : en émancipant le paysan russe, il faut de toute nécessité lui donner en propriété une partie de la terre. Le

propriétaire peut faire le sacrifice complet d'une petite fraction de sa propriété, et retrouver, en affermant le reste, une partie considérable, sinon la totalité, des revenus qu'il avait coutume de percevoir. Par cet arrangement, l'émancipation du serf peut être complétée du jour au lendemain, une injustice séculaire réparée dans un instant, sans dommage trop grand pour les seigneurs; c'est là le système de la petite concession. Si au contraire le propriétaire doit céder la presque totalité de sa terre aux serfs qui l'habitent, il leur demande de la racheter par un système de paiement que l'on propose à l'état de garantir. M. N. Tourguenef s'attache à démontrer les vices nombreux et profonds de ce système : le rachat est en principe injuste et immoral, et dans l'exécution très difficile, sinon impossible. Cette combinaison place le serf pendant une longue période dans la situation la plus fausse, dans un état qui n'est plus la servitude et qui n'est pas encore la liberté. Enfin, en engageant le crédit public pour des sommes considérables, elle pourrait entraîner une crise financière des plus graves.

Le système de la petite concession nous paraît infiniment préférable à celui de la grande concession et du rachat. Plus radical en apparence seulement, il est au fond bien plus sage et plus équitable; mais il ne suffit pas de faire un choix entre les deux théories, il faut encore régler l'application de celle qu'on se décide à admettre. Que de difficultés nouvelles surgissent alors! Comment concilier le principe de la propriété avec les habitudes sociales de la Russie, et notamment avec l'organisation actuelle de la commune, que tout le monde s'accorde à vouloir maintenir? Quel parti prendre pour les maisons actuellement habitées par les paysans, les enclos qui les environnent et qu'ils cultivent pour eux-mêmes? Comment assujettir toutes les catégories diverses de paysans russes aux règles d'une administration uniforme, appropriée à un état de choses nouveau inauguré par l'émancipation? Ces questions sont abordées et résolues dans le substantiel écrit de M. Tourguenef. Guidé par la connaissance exacte des lois qui président au développement des sociétés civilisées, on sent que l'auteur a été en même temps inspiré par des sentimens de patriotisme et d'humanité dont la chaleur généreuse vivifie la discussion des sujets les plus ardus.

Le projet d'émancipation de M. Tourguenef a au moins sur beaucoup d'autres l'avantage d'avoir été appliqué. En 1859, par une initiative hardie, l'auteur est allé lui-même le mettre à exécution dans la commune de Starodoub, et il fait connaître tous les termes de la convention qu'il a conclue avec les paysans émancipés pour régler les rapports réciproques à l'avenir. Ainsi ce vétéran de la cause de l'émancipation peut se rendre ce témoignage qu'il l'a servie par tous les moyens dont il a pu disposer, dans l'exil comme dans son propre pays, dans la vie privée comme dans la vie publique, par la plume, par la propagande, par l'exemple, mais surtout par cette salutaire influence qu'exerce, au milieu même des sociétés les plus frivoles, un dévouement inébranlable à la liberté.

AUGUSTE LAUGEL.

V. DE MARS.

de sa pro-
le, sinon la
rangement,
, une inju-
nd pour les
aire le pro-
l'habitant,
on propose
vices nom-
e et immo-
ombinaison
lus fausse,
la liberté
ables, elle

rable à ce-
ence seule-
uffit pas de
application
surgissent
bitudes so-
de la con-
rti prendre
los qui les
ettir toutes
inistration
l'émanci-
antiel écrit
i président
é en même
ont la cha-

beaucoup
ive hardie,
ne de Sta-
a conclu
à l'avenir,
émoignage
xil comme
lique, par
cette salu-
rivoles, un
LAUGEL.

MARS.